This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAIR
FAIRE

84
H1

Charles ab der HALDEN

Études de Littérature Canadienne Française

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

"La Langue et la Littérature Françaises au Canada

La Famille Française et la Nation Canadienne"

PAR

M. Louis HERBETTE

Conseiller d'État

Président du Comité Général de Propagande

de l'*Alliance Française*

Les derniers jetons.

PARIS

F. R. de RUDEVAL, Éditeur

4, Rue Antoine Dubois (VIe)

1904

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada concernant la propriété littéraire au Ministère de l'Agriculture et de la statistique à Ottawa.

A Monsieur Vignaud
Premier secrétaire de l'Ambassade des États Unis
Respectueux hommage
Charles de Galis

Études de Littérature

Canadienne Française

Bien affectueusement
dévoués sentiments.
L. Herbette
Paris, 1er juillet
1904.

DU MÊME AUTEUR

CHARLES DE HALDEN — **La Veillée des Armes**, poésies, 1 vol. in-18, Lemerre, 1899 . . . . . **3** fr.

Les Ribaud, drame en 5 actes et 8 tableaux, en collaboration avec le Docteur CHOQUETTE; représenté pour la première fois au Théâtre National de Montréal, le 26 janvier 1903 . . . . . »

La Littérature canadienne française, (extrait de la Revue Canadienne d'octobre 1900). 1 brochure in-8 . . . . . *épuise*.

En Préparation :

Nouvelles études de Littérature canadienne française, (Arthur Buies, l'abbé H. R. Casgrain, M. W. Chapman, Madame Laure Conan, etc.).

Charles ab der HALDEN

Études de Littérature Canadienne Française

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

"La Langue et la Littérature Françaises au Canada

La Famille Française et la Nation Canadienne"

PAR

M. Louis HERBETTE
Conseiller d'État
Président du Comité Général de Propagande
de l'*Alliance Française*

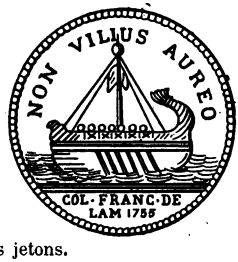

Les derniers jetons.

PARIS
F. R. de RUDEVAL, Éditeur
4, Rue Antoine Dubois (VIe)

1904

A la Mémoire de

l'Abbé H. R. Casgrain,

Docteur ès Lettres,
Professeur à l'Université Laval de Québec,
Membre de la Société Royale du Canada.

C. a. d. H

INTRODUCTION

La Langue et la Littérature Françaises au Canada
La Famille Française et la Nation Canadienne

Paris, Avril 1904.

Est-ce le lieu et le temps en France de la critique littéraire pour les œuvres canadiennes françaises? — La langue et la littérature, manifestations durables de la famille, de la nation, de la vitalité française dans l'Amérique du Nord.

— Alors, cher Monsieur, — disais-je à l'aimable et distingué auteur de ce livre, — vous avez le courage de faire, vous citoyen français, en français, la critique d'ouvrages français de Canadiens français! Et vous me demandez une introduction, à moi, Canadien de Paris? Car je ne nie pas que je sois appelé *l'Oncle* par de jeunes compatriotes et amis d'outre-mer que je me réjouis, comme ferait tout Français, de considérer comme des parents. Eh bien! Je dois vous déclarer tout net que j'ai le cœur joyeux lorsque j'entends parler des Canadiens, et que tout ce qu'ils écrivent est fort bien, puisque c'est en français. Vous parler d'eux dans une lettre ou un entretien, c'est une joie. Mais vous aider à les critiquer, comment le tenterais-je seulement?

Ah, je vous livre ces volumes, dits français, qui s'étalent sur le flanc le long de nos trottoirs, qu'on préférerait souvent *made in Germany,* et qui s'exportent comme produits des lettres françaises. C'est par ceux-là que je m'inquiète de voir découvrir l'Amérique, où ils risquent de donner une si fâcheuse opinion de ces braves gens, les Français, qui passent leur temps à se méconnaitre les uns les autres sous prétexte qu'ils sont tous méconnus.

Mais ces poètes, ces historiens, ces romanciers, ces chroniqueurs, ces publicistes, contre lesquels je vois vos outils se préparer, — pointes de plume, ciseaux, grattoir, lime, un centimètre peut-être et l'encre, (le sang que versent les écrivains), — ne sont-ils pas comme des ancêtres d'Amérique ou des camarades, des frères pour moi ? Je les lis et les relis avec émotion, avec orgueil. Je leur trouverais quelque défaut, que je ne le verrais pas. Il en est qu'on a osé qualifier d'enfants perdus de la langue française ; dites les enfants chéris, qui auraient droit d'être les enfants gâtés. Et le droit des vieux parents d'Europe est de les admirer en songeant : « Ils font aussi bien déjà et feront peut-être mieux que nous. »

— Pourtant, les droits de la critique et la langue française....,

— Ses droits dans l'Amérique du Nord? Ce sont les Canadiens qui les lui ont donnés. Ils parlaient français, comme chez nous, avant, pendant et après Louis XV, et ils se souviennent mieux que nous du

français de Louis XIV. Combien de régions du Nouveau-Monde ont été explorées en français! Le premier salut de la civilisation moderne et de la race blanche au Canada a pu être un juron de marin normand ou breton. Des noms français ont baptisé les caps et les côtes, les fleuves et les lacs, les montagnes et les chutes d'eau. Les Anglais ont été réduits ensuite à écorcher ces noms sans pouvoir les déraciner, comme des arbres trop solidement plantés; et leur consolation est de prononcer Mon-tréal, comme s'ils ignoraient que mont signifie montagne de ce côté-ci de la Manche, bien qu'on lui ait ajouté un *u* pour l'angliciser.

Songez que les chansons canadiennes font rimer en français les échos des forêts immenses, et que dans les chaumières, aux veillées, pétille notre claire parole. Tout un peuple de travailleurs peine ou s'amuse, mange et boit, rit et pleure, aime et se dispute en vrai français. Dans une boutique du bas-Québec, vous croirez parler à une aimable boutiquière du Havre. Poliment, on vous priera « d'espérer » pour attendre, comme dans nos pays; on aura la bouche pleine d'*a* aussi gras que du mouton de Normandie; on prononcera roi comme au temps des rouets, et « chacun pour soi », comme souhaits; jusqu'en Acadie, les ménagères que vous questionnerez s'extasieront de parler « tout pareil » avec un Parisien.

Et voilà qu'avec nos mots et avec nos phrases, — nos idées, nos traditions, nos gloires françaises sont perpétuées et ravivées là-bas, en race neuve et en monde neuf, avec des bandes d'enfants dont les

balbutiements et les voix joyeuses rééditent et multiplient notre langue. En sorte qu'elle se trouve bien celle d'une nation laborieuse, honnête, confiante, vivace, aventureuse, féconde, lançant ses découvreurs, ses éclaireurs, ses colons jusqu'aux environs du pôle, gaie et alerte en pleins hivers, à l'esprit lucide et au cœur chaleureux malgré les longues nuits et sous le manteau de neige. Et le Français, homme des pays d'azur dans la Méditerranée, homme des climats brûlants dans l'ancienne Libye, en Afrique ou en Asie, reparaît homme du Nord au sang chaud, habitant et habitué des glaces, à chevelure aussi souvent brune que blonde, digne descendant de ceux qui par manière de diversion allaient explorer la chaude Louisiane et comparer le Mississipi au Saint-Laurent.

Critiquer ceux de ces gens-là qui ont tenu une plume!

— Critiquer n'est ni décrier ni blâmer, bien au contraire. Les louanges sans assaisonnement restent fades. — « Tout plutôt que le silence », pense un auteur ; et plutôt la satire que l'indifférence. » Comme la jalousie, la critique est un hommage rendu au mérite. Nos écrivains de ce continent ne répandent-ils pas, au besoin, des articles d'attaque contre leurs propres idées et leurs propres œuvres, en veillant, s'il le faut, à ce qu'ils soient assez injustement violents pour être plus profitables? En toute impartialité, vous le verrez, je n'arrive ainsi, moi, qu'à être justement élogieux.

— Je m'associerai donc aux éloges, et je décline toutes les restrictions à l'avance, même sans examen ; et n'attendez pas de moi d'autre impartialité.

— Pourtant, les Canadiens, entre eux.....

— Chut ! Ces critiques là peuvent rester en famille ; et gare à ces querelles de ménage que les conjoints suspendent, dès qu'un tiers intervient, pour le houspiller. Dans leurs mutuels démêlés, les gens de lettres sont privilégiés et immunisés. En qualité de professeur, auteur et publiciste, vous avez des droits souverains, que vos confrères de là-bas pourront exercer contre vous, à leur tour.

Le vieil oncle ne peut s'immiscer en des batailles intestines, et c'est pour apporter les plus chaleureux hommages à la série de chers et glorieux noms dont je vois vos pages pleines, que je fais précéder ces pages de mes feuillets. Vous devinez, d'ailleurs, que je serais plus à l'aise pour louer votre œuvre, si je n'en étais pas le complice ; et pleinement complices nous sommes, avouez-le, d'affection pour les Canadiens parlants ou écrivants français, et pour la chère ancienne France-Nouvelle.

Mais à quoi vous exposez-vous et exposez-vous le lecteur en faisant prendre la parole, sur le Canada, à un homme qui depuis tant d'années en a tant sur le cœur ? Comment parler de certaines personnes ou choses aimées, en restant muet sur les autres ?

Fatalement, c'est un petit volume qui va précéder votre ouvrage, et j'en suis confus. Mais je sens que je n'aurai de remords que pour le bien que je n'aurai pas pu dire.

I

Les sauveurs de la langue française au Canada. — La femme et la famille, la mère patrie et la religion. — Les héros Canadiens et Acadiens. Provinces maritimes. — Les vaines atrocités de la politique britannique. — La résurrection française en Acadie. — Le salut de l'âme nationale.

Le véritable intérêt anglais. Maintien du français. Mariage de raison franco-anglais. — La rivalité séculaire. Les luttes du progrès. Les soldats involontaires de la civilisation. — Duel et dualisme d'autrefois. Guerre de Normands. — La grande partie et les partenaires actuels dans le monde.

La confédération anglo-française ; la grande République multi-nationale; les fédérations humaines. — Les éléments du grand alliage; le français. La langue et la littérature nécessaires. Leurs moyens. Puissance originelle et caractère original. — La patrie native et le sol natal.

Les conquêtes de la liberté. — La parole française affranchie. — La crue des populations de parler français. — L'âme française.

On reste effrayé, lorsqu'on suppute comment les Français canadiens ont pu défendre « le parler français » sans secours de France, sans enseignement public, longtemps sans livres et même sans professeurs professionnels. La femme et la famille, la religion et le souvenir de la mère patrie, voilà quels ont été les premiers sauveurs de la langue, dans les hameaux les plus isolés, jusqu'en la dernière cabane, au fond des solitudes de la forêt et dans l'immensité de régions où l'homme semblait perdu, n'ayant d'appui qu'en lui-même.

La France semblait s'être encore éloignée. Nul patronage de classes élevées; une poussière de peuple abandonné, se reformant en corps de nation.

Ne fallait-il pas encore deux mois sous Louis-Philippe, pour se rendre d'Europe au Canada? N'était-on pas réduit, même dans les séminaires, à copier en manuscrits des ouvrages imprimés, faute d'exemplaires en nombre suffisant? Le français s'est maintenu par une sorte de miracle contre toutes les forces conjurées; et quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces obscurs héros de la fidélité grâce auxquels on peut faire route le long du Saint-Laurent, bercé aux mêmes accents que sur les rives de la Seine.

Et ces admirables Acadiens, ces Français des provinces maritimes, n'ont-il pas fait, avant la fin du XVIIIe siècle, l'atroce expérience des persécutions, de la dispersion générale, opérée à travers le monde pour rejeter partout les membres de la famille nationale obstinée à ne pas mourir? Séparer les petits des parents et, comme on disait, les mâles des femelles, pour éteindre la race, semer ces misérables débris épars sur des côtes lointaines, telle était la méthode. Ne retrouvons-nous pas encore, dans des îles voisines de nos rivages des descendants de proscrits d'Acadie, qui gardent un souvenir confus de ces calamités implacables? Que l'on demande aux écrits de l'abbé Casgrain comment a paru triompher cette férocité dont la honte reparaîtra toujours indélébile et dont l'effet est resté vain

après plus d'un siècle de réussite présumée définitive.

La vitalité de la race et de l'âme françaises en Acadie, glorifiée par les Américains, s'affirme aujourd'hui comme un fait indéniable. Cette population, extirpée comme plante vénéneuse, a retrouvé des racines et repris terre. Cette langue, qu'on voulait arracher à un peuple, a repoussé. Les récents recensements montrent les familles de « parler français » grossissant en nombre. Au collège de Memramcook (Nouveau Brunswick), le français tient rang égal en face de l'anglais. Des hommes éminents, véritables chefs de peuple, savent faire retentir les souvenirs et les revendications nécessaires dans la presse, dans les réunions, dans les Conseils de gouvernement, de même que les plus humbles habitants, réunis le soir autour du foyer, redisent l'histoire des ancêtres et les espérances d'avenir dans ce langage qu'immortalisent les chefs-d'œuvres de nos siècles.

Cette obstination touchante n'est-elle pas une profonde sagesse? Acadiens comme Canadiens français sentent que la libre conscience individuelle comme l'indépendance de l'âme nationale est liée à l'usage de son organe. C'est eux-mêmes qu'ils ont sauvés et la nation qu'ils ont fondée par cette conservation, qui équivalait à une incessante résurrection.

— « Qui perd sa langue perd sa foi », disent-ils; et la preuve en est fournie par certains des émigrants qui se rendent aux États-Unis. Nul n'en a plus forte

certitude que ces vaillants membres du clergé français qui voudraient ouvrir partout des églises françaises aux catholiques, loin de les condamner à apprendre l'anglais pour suivre leur culte et à subir la direction des consciences en anglais par le clergé irlandais.

Et quel scrupule aurait-on à parler et à écrire en français? En face de la confédération quasi-internationale des États-Unis, le Dominion canadien forme un empire presque aussi vaste, avec alliage de populations franco-anglaises.

Au début de l'accaparement du Canada par le gouvernement britannique, l'intérêt anglais semblait être d'absorber l'élément français; et pourtant, n'est-ce pas en anglais que les Yankees ont imposé à l'Angleterre leur indépendance et son abdication, avec l'aide de la France? Quelle utilité verrait un pouvoir incapable d'étendre et de serrer trop sa main sur le Canada, à détruire la solidité de son domaine et à compromettre le sort de sa suzeraineté? L'absorption américaine s'exerçant à si courte portée, ne serait-elle pas plus aisée, si les Français le voulaient, que ne l'a été l'absorption anglaise quand ils n'en voulaient pas?

On n'aurait pas à remonter loin dans l'histoire pour constater l'intérêt qu'a la politique britannique à se servir de l'élément français pour le maintien de l'État canadien, en voisinage courtois avec la grande République et sans induire personne à se demander si l'association complète ou l'assimilation

ne serait pas plus avantageuse. Un gouvernement européen ou mondial peut se soucier d'autres affaires que celles de sujets canadiens ; et comment ne serait-il pas suspect de sacrifier leurs préférences à ses combinaisons?

Qui sait si le mariage de raison, sinon d'inclination, entre la partie française et la partie anglaise ne reste pas la condition de vitalité et d'originalité de cette confédération canadienne, où les provinces représentent des États? Là se retrouve tout pacifiquement et pour le bien du Dominion, ce dualisme, cette émulation française et anglaise qui a fait le fond de l'histoire, des péripéties et des progrès de l'Europe moderne. De l'Europe, la rivalité s'est étendue graduellement dans le monde entier, où les deux concurrents ont porté leurs ambitions et leurs entreprises. Ainsi ont été mises en rapport avec les nations blanches les régions les plus lointaines.

Dans l'antiquité, les jalousies et les querelles de peuples, qui de loin nous semblent si petites, ont provoqué peut-être les efforts et les élans d'où le progrès grec, l'organisation romaine et le mouvement moderne sont sortis. Quoi de plus curieux que ces interminables luttes des riverains de la Manche se pourchassant, s'envahissant, cherchant sans cesse à se saisir et à se dépasser, courant le monde à la poursuite les uns des autres, s'ingéniant en toutes choses à gagner la priorité ou la supériorité? Les insulaires, abrités derrière la mer, ne manquaient pas de provoquer des diversions sur le continent,

des embarras ou des batailles dont ils savaient ensuite, en allongeant la main ou le harpon, tirer profit pour eux-mêmes.

Qui peut dire que sans ce dualisme, dégénérant trop souvent en duel avec ou sans partenaires, chacun des adversaires aurait obtenu de lui-même, de ses facultés et de ses ressources, les résultats qui ont fait sa grandeur? Quelles doléances et quelle colère pourtant de chacun contre l'autre, à qui il devait, malgré soi et malgré lui, la meilleure part de ses succès!

Les parties qui se jouent si longtemps entre peuples changent de caractère comme d'enjeu. La scène se passe maintenant dans le monde, et bien d'autres joueurs y figurent. Les arts de la paix n'y comptent pas pour moins que ceux de la guerre.

Avec ces États-Unis aussi vastes que l'Europe, avec la Russie qui se peuple, l'Australie qui se forme, l'Afrique qui s'ouvre, l'Asie qui ressuscite, l'Extrême-Orient qui s'agite, parmi ces myriades de milliers d'hommes dont la multiplication se précipite, devant ces immensités encore vides où nos vieux pays seraient perdus comme une ancienne bourgade grecque dans Paris, Londres ou New-York, — vous représentez-vous quelque réédition des conflits et litiges normands où les royaumes de France et d'Angleterre se débattaient? Que signifierait l'antagonisme d'un héritier ou ayant-cause de Guillaume le Conquérant avec les détenteurs de la Normandie, pour grossir cette conquête de la grande Bretagne que les Normands gouvernent encore?

Si l'on n'a pu autrefois supprimer le fossé et faire des deux rives du canal ou chenal un seul État, le problème s'est étrangement étendu. C'est par dessus les Océans qu'ont à passer les courants de vie nationale et internationale, l'influence d'un peuple et ses relations avec les autres agglomérations. On a la bonne fortune, au Canada, que la Manche soit comblée entre ces Français qui, même d'origines variées, gardent l'intonation normande, et les concitoyens d'extraction anglaise qui ont à se soucier de tout autre chose que la Tamise et la Mer du Nord.

Comment donc ne pas tirer leçon et profit de la traditionnelle rivalité anglo-française, qui peut tourner en surcroit d'émulation sans rancune et sans animosité? La formidable masse de contingents multi-nationaux dont se fortifie la grande République ne doit-elle pas suggérer le désir de consolider la combinaison franco-anglaise, c'est-à-dire de laisser prendre toute sa vigueur au contingent de source française, dont l'importance, la ténacité, les qualités spéciales et générales se sont suffisamment manifestées?

Loin d'émousser ou d'ébrécher l'instrument solide et brillant qu'est notre esprit, c'est-à-dire notre langue, il faudrait fournir à ceux qui la manient toutes les commodités qu'ils souhaitent. Une confédération s'appauvrit en réalité de toutes les forces qu'elle immobilise en ses participants. L'imagination et l'éloquence, la raison et la clarté, bien d'autres qualités déposées dans notre langue, sont aussi profitables à l'alliance où entrent des Français, que les

vertus fournies par telle substance à un alliage métallique.

L'Amérique ne procède plus comme a fait l'Europe par groupements nationaux, restreints aux points géographiques où ils se sont formés, et par partage de son continent en compartiments strictement délimités. Nos divisions, nos passions locales donneraient presque envie de rire ou de pleurer à l'Européen qui regarde l'Europe du bord américain de l'Océan. Les nationalités d'origine n'apparaissent là-bas que comme des parties intégrantes de la fédération blanche et de la civilisation moderne. Chacune d'elles peut prendre autant de champ qu'elle veut, et de là dépendent l'équilibre des mouvements et l'harmonie du développement de cette humanité en gestation.

L'élément anglais n'a certes pas manqué aux États-Unis; l'allemand pullule; l'espagnol abonde sur d'immenses étendues relativement voisines; l'italien ne manque pas de réclamer sa part. Le français, que tant de crises ont rivé à son sol en certaines périodes et qui a d'ailleurs rempli sa tâche en d'autres continents, n'a peut-être pas place suffisante aux États-Unis, suffisante pour son intérêt et pour celui des États-Unis eux-mêmes.

Il a montré au Canada que certaines plantes n'ont pas moins de sève au Septentrion qu'au Midi. Ce qu'il a produit déjà pour l'agriculture et l'industrie, pour les professions libérales et pour la vie publique, est garant de ce qu'il peut rapporter. Il lui faut sa langue, comme il faut sa terre à la

bruyère, l'air à l'oiseau, l'eau au batracien. Et qu'est-ce que la littérature, sinon le produit d'une langue cultivée? Ainsi toujours on est ramené à la même conclusion par l'intérêt des co-associés.

Qu'importe que l'histoire de l'âme française ait eu là-bas des débuts douloureux? Les enfances éprouvées font les virilités robustes. Qu'importe que cette jeune littérature n'ait pas encore pris possession de tous ses domaines? Ce sont les nains et les avortons qui mûrissent trop vite.

Que la prière et la légende, le conte et la chanson aient été les premières révélations de cette âme, quoi de plus logique et de plus heureux? Quelle naïveté de rêver pour la jeunesse les raffinements vieillots que la critique impose aux littératures déjà blasées! La poésie ne peut-elle nicher qu'en pièces de vers savamment machinées? L'histoire et l'éloquence ne peuvent-elles naître dans des paroisses et dans des assemblées locales, en pleine vérité d'impressions et de passions? La critique viendra plus tard; laissez opérer la vie, et pour commencer, la végétation. Si les racines sont solides, les faiblesses ou les écarts de sève se corrigeront d'eux-mêmes.

Un gouverneur des possessions britanniques écrivait, il n'y a pas 70 ans : « Les Canadiens français ne sont pas un peuple; ils n'ont pas de littérature ». — Ils l'ont; et c'était plus qu'un peuple qu'il fallait préparer, c'était une confédération, où nulle partie coopérante ne peut demeurer impunément égoïste et oppressive. Tant pis pour l'Européen qui voudrait,

dans l'Amérique, s'en tenir à l'exclusivisme de ses origines; c'est lui-même qu'il excommunierait.

Ce que peut donner la littérature canadienne? Quand un pays borde deux océans, quand il comprend des paysages grandioses, des montagnes vertigineuses, des lacs grands comme des mers, et des fleuves comme des bras de mer, — quand il a des hivers où se fige la nature en un bloc, pour se diversifier au retour de la chaleur, des richesses minières incalculables, des bois inépuisables, des « pouvoirs d'eau » gigantesques, — quel caractère ne peut y prendre la littérature, quelle puissance doit y acquérir la poésie!

Les loisirs ont manqué apparemment aux Canadiens pour s'appliquer aux minuties de la versification. Mais n'ont-ils pas montré quelle plénitude ils gardent des dons de la famille? L'avance intellectuelle que nous avons eue en Europe, ne s'est-elle pas marquée au Canada par ces mouvements poétiques et cette activité littéraire qui leur assurent un rang éminent dans l'Amérique du Nord? Leurs inspirations, leurs révélations intellectuelles et morales ne contribuent-elles pas à la vitalité, à la longévité future, à la fécondité de la nation canadienne? Pourquoi ne représenteraient-ils pas, dans le Nouveau-Monde, les idées générales et les sentiments généreux, comme les Français en Europe?

Qu'ils se soient abandonnés parfois à des réminiscences, à des imitations d'Europe, quoi de plus naturel, de plus nécessaire peut-être dans les temps héroïques et dans la période d'initiation

littéraire? Regretterons-nous que Crémazie ait recueilli des échos de chez nous, lorsque l'originalité canadienne éclate dans la représentation des mœurs locales, des traditions campagnardes, des impressions profondes de l'homme aux prises avec une nature que ne connaissaient pas les ancêtres?

Ce qui serait chez nous redite de vieillesse, est ici renaissance et ressaisissement du passé, qui va se transformer. La vie saine du travail et de l'action, l'air nouveau, l'espace sans limites, vont rénover le plant français. Aussi les écrivains des débuts recommandent-ils aux générations nouvelles la prise de possession du sol, qui peut nourrir tant d'hommes, plutôt que l'existence citadine où se surexcitent et s'usent tant de tempéraments.

Quel amour du sol natal palpite dans les œuvres de Fréchette, non sans que la légende et l'histoire d'un peuple lui inspirent toute une épopée, et sans que le culte de la vieille France soit célébré avec une émotion qui nous remue, nous autres, aussi profondément que les lecteurs du Canada!

Ah! comme on comprend que la lutte pour la langue était la lutte pour la vie! Comme le cœur bat au récit des luttes de Lafontaine, menant les Canadiens à la victoire parlementaire, imposant au Parlement son premier discours « dans sa langue maternelle », et protestant contre le soi-disant « acte d'union » qui prétendait proscrire le langage d'une moitié de la population!

Après les capitulations de 1759 et 1760 et jusqu'en

1791, les droits de la conscience française étaient passés sous silence dans les actes constitutionnels. C'est par la vaillance acharnée de nos frères, que la publication des documents parlementaires dans les deux langues finit par être imposée. C'est en 1867 qu'est formellement stipulé l'usage des deux langues, facultatif dans les Chambres du Parlement du Canada et de la législature de Québec, obligatoire dans la rédaction des archives et procès-verbaux.

Quelle n'est donc pas l'importance des travaux et des méthodes, des services et des établissements servant à la conservation, à l'enseignement, au développement du français au Canada? Les efforts et les résultats montrés à l'Exposition Universelle de 1900, à Paris, en font suffisamment foi. Ils justifient toutes les espérances.

Les écrits de notre cher ami Fréchette, ce fidèle admirateur des poètes de France, ont fait comprendre chez nous, dès longtemps, combien sont originales les qualités qui empruntent les formes de la langue originelle.

S'inquiéter pour l'avenir de la langue et de la littérature françaises là-bas, ce serait douter des destinées d'une nation qui ne comptait pas 65.000 personnes vers la fin du XVIIIe siècle et qui, livrée à elle-même, a déjà grossi jusqu'à 2 millions d'âmes, sans qu'il faille oublier le million de Canadiens français qui voisinent aux États-Unis, en pleine Nouvelle-Angleterre, conservant encore leur langue française, ayant leurs journaux et leurs cercles, leurs églises

et leurs écoles, comme ils ont leurs avocats et leurs médecins, leurs représentants et leurs magistrats municipaux et politiques.

Et que disent les autorités américaines ? Que nul élément de la grande Union n'est plus digne que le Français d'estime et d'éloge, de prospérité et de développement.

La cause est entendue, comme on en dit en justice ; en bonne justice, elle est gagnée.

II

Les origines françaises et les actes de naissance de la famille canadienne. Les généalogistes de la nation. — Privilège des Français. Leur existence et leur conscience collectives. Communauté de traditions, communion d'idées; identité originelle et union psychique; organe, le langage; œuvre, la littérature. — La langue maternelle de France et la terre adoptive d'Amérique.

Rôle de l'anglais et du français. Coexistence nécessaire. Dangers du monopole. Loi des échanges entre esprits humains. La vie supérieure entre les hommes. La fatalité de l'avenir : s'aimer mutuellement. — Fin des vieux égoïsmes d'États. L'homme mobile dans son univers. L'œuvre civilisatrice de l'esprit français. L'ouvrier et l'outil; force et richesse internationales. Le goût et la mesure, la raison et l'idéalisme français.

Les Canadiens héritiers de la France en Amérique. — Parlez français !

Comment demander si les Canadiens doivent avoir une littérature, c'est-à-dire apparemment une histoire ou des histoires, une poésie, des chansons, des romans? Plus que tous autres, ils le peuvent dans l'Amérique du Nord.

Qu'on examine de près comment se sont composées les populations et les sociétés de cet incomparable continent. Quels sont les éléments dont la provenance apparaît le plus nette en leur ensemble, avec les caractères de famille nationale, — de bonne famille, — pouvant constituer les actes de naissance

d'un peuple, ses vrais parchemins, ses titres de noblesse? Demandez à ces précieux historiens et généalogistes, à ces conservateurs des origines et des traditions françaises, tout d'abord aux ouvrages de feu l'abbé Casgrain et de l'abbé Tanguay, aux chercheurs qui ont eu la patience et le patriotisme de noter, comme en des livres d'or, les noms des colons canadiens français, leurs points de départ, leurs provinces et bourgs originels en France, les lignées et progénitures.

Certes, ce genre de travail s'est fait en Europe, avec moins de certitude il est vrai, pour les aristocraties nobiliaires, et pour les personnes qui tenaient à en descendre ou à y remonter, fût-ce par escalade; il se fait même encore, en certaines contrées, pour les chevaux. Mais pour les hommes, même dans les royaumes où se garde le culte des traditions, il n'a guère paru possible ou désirable de passer au crible de l'histoire les appoints de population importés d'Angleterre, par exemple. On aurait pu y distinguer sans doute, les gens de l'Écosse, avec qui les Français ont toujours sympathisé volontiers, et les Irlandais, qui seraient mieux disposés peut-être pour les catholiques de langue française, s'ils avaient eux-mêmes gardé leur parler primitif. Mais quel ennui serait-ce de trop médire des Anglais ou de penser trop de bien des Français, en anglais!

On sait ou l'on raconte, sans doute, que tel intéressé, son père, son aïeul ou son ancêtre est venu, à telle époque, de tel point du Royaume-Uni ou du continent européen. Avec le vague que la

prudence impose, on fera quelque récit de la manière dont il s'est élevé et a élevé les siens. Si les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, les individus malheureux sont dans le même cas. Or, bien qu'on eût choisi avec soin, en France, les colons pour le Canada, ce n'étaient pas d'ordinaire les plus fortunés et pas toujours les plus irréprochables qui s'expatrièrent des autres parties de l'Europe. En tout cas, les généalogies particulières établies selon les cas n'ont pas donné aux origines non françaises le même caractère de certitude.

La même communion d'idées, les mêmes foyers d'attraction sociale, l'âme commune, en un mot, n'a pu se former avec autant de sûreté. Le cadre de vie collective, le moule où les individualités se forment et s'adaptent entre elles, même en toute indépendance personnelle et en toute liberté publique, — où le trouver plus solide que chez les Canadiens français ?

Quelle marque d'originalité, au regard des autres nationaux, et en même temps de connexité et de fraternité entre les nôtres, que la religion, qui met son empreinte sur les consciences et qui préside aux principaux actes de la vie ! Qui dit Canadien français, dit catholique ; et aux croyances religieuses se lient ce sens de l'universel qui caractérise les Français, et ce goût des idées générales qu'ils ne croient pas perdre en Europe, lorsqu'ils résistent à l'influence de la catholicité et à l'universalité romaine.

La communauté de traditions et de foi, d'attache-

ment à la vieille famille, de luttes, surtout de malheur et de souffrance, a pour jamais créé entre Canadiens français l'union psychique, plus durable que toutes les unités politiques, plus forte que les combinaisons gouvernementales, parlementaires, diplomatiques ou autres.

Sous ces traits communs, à cette âme commune, il fallait un commun organe d'expression. C'est la langue et son œuvre perfectionnée, la littérature, grâce auxquelles un individu, une collectivité et une société prennent conscience de leur existence. Une sorte « d'entité » ou d'être plural se constitue, avec un caractère propre et des facultés utiles, — utiles aux agglomérations mêmes de provenances nationales tout autres.

Ne faut-il pas qu'on rende ce qu'on a reçu des ancêtres, comme on cherche à *rendre* ce qu'on éprouve? Que représenterait un composé national qui n'aurait pas sa formule, une nation qui n'aurait pas d'âme, ou une âme nationale qui ne saurait pas parler et écrire? ce serait un enfant, sans conscience de son propre atavisme, ignorant de lui-même, un enfant trouvé ou adoptif de la terre où il est jeté, réduit à s'incorporer, à se fondre en une collectivité pour laquelle il serait sans affinité réelle, et dans laquelle ses dons les meilleurs demeureraient sans utilisation.

Mais même l'enfant du sol, qui ne connaît que le point où il est né, a besoin d'exprimer ses besoins, ses joies et ses douleurs. Il faut qu'il pense ses

propres actes, qu'il communie avec la Mère Nature; et c'est à la mère patrie, à sa propre mère à lui, qu'il empruntera son langage. La langue maternelle du Canadien français, c'est le français.

Qu'on en juge par l'éclosion spontanée et par la sincérité, la vivacité de cette poésie française, qui se révèle dans la chanson et dans les chants populaires, dans les œuvres natives des colons et écrivains canadiens, en celles où l'homme est représenté le plus près de la terre, de cette grande terre d'Amérique, pourtant si différente de la terre d'Europe. C'est en français que la poésie de la nature américaine et des climats d'extrême hiver a vibré avec le plus de vérité. C'est dans un roman d'Acadiens français que les Yankees ont célébré, même en poésie de langue anglaise, l'amour le plus profond du sol natal américain.

Comment la langue anglaise s'offusquerait-elle de voir la française prendre place au soleil du Nouveau Monde? Peut-elle oublier tout ce qu'elle doit à cette voisine, qui avait pour elle le droit d'aînesse et l'ancienneté des services? Préfèrerait-elle être concurrencée par l'allemande?

Quel groupe humain peut avoir désormais la folie de vouloir suffire à la vie psychique des autres, même en admettant qu'il prétende se suffire à lui-même? L'égoïsme peut être assez intelligent pour n'être pas exclusif. La langue anglaise, dont l'usage est universel notamment pour la navigation, le commerce, les voyages, a certes un domaine assez

vaste. Elle est la langue des faciles échanges. Supposons que la française soit celle des productions même difficiles, non pas une langue de luxe, mais une langue de culture plus raffinée. Quelle sottise ce serait de n'en pas utiliser les produits et la productivité! Si pareille fantaisie pouvait éclore en un cerveau d'Europe, elle devrait avorter dans les cerveaux d'Amérique.

Les Canadiens sont Anglais ou Français d'origine, mais Canadiens ils sont; et qui nous dit que l'élément anglais ne serait pas le plus enclin, en certains cas, à soutenir les intérêts canadiens contre des abus de domination ou d'exploitation britannique? L'histoire a procédé ainsi pour l'indépendance des États-Unis.

Pourquoi n'emploierait-on pas deux langues, comme deux mains ou deux jambes? En certains États du Nord européen, un homme ayant quelque éducation ou quelque tâche sérieuse entend 3 ou 4 langues et parfois davantage. L'Amérique a-t-elle été gâtée par son éloignement? Pourtant, elle entend déjà parler plusieurs langues, et les citoyens de la grande République s'aperçoivent des inconvénients du monopole ou *trust* d'une langue, lorsqu'ils veulent étendre leur action au dehors sans se borner à quelque doctrine linguistique de Monroë. Toute communication avec un peuple étranger implique une pénétration réciproque. Or pénètre-t-on ceux dont on ne comprend pas la pensée?

Les partisans de l'empire absolu de la langue anglaise peuvent savoir ce qu'elle emprunte cons-

tamment aux autres. Comment les Anglais, qui aiment la musique, en jouiraient-ils sans les compositeurs d'autres nationalités, puisqu'ils ne produisent guère de compositions musicales ? De même pour les arts, pour le goût des couleurs, pour le soleil aussi, que leurs brouillards les engagent si souvent à chercher ailleurs. Le thé ne pousse pas plus en Angleterre que la vigne. Un habitant du Royaume-Uni sait admirer et aimer son pays de loin ; car il est volontiers comme une île qui se promènerait dans le monde, en ramassant tout ce qui se trouverait à son goût. Par bonheur, son île n'est pas un éden, comme Taïti, dont les habitants se sentent trop aisément bien chez eux.

La langue anglaise ne peut s'emparer de toutes les qualités humaines. Elle sera donc nécessairement insuffisante en ce qu'elle est moins apte à donner que d'autres. La nôtre est née, s'est formée, a grandi au bon soleil, en un climat tempéré et varié, parmi les diversités de paysages comme de races, qui font l'unité française si harmonieuse en son apparente multiplicité.

A mesure que les hommes communiquent mieux entre eux, ils se donnent ou se prennent leur part des avantages constatés par les uns chez les autres. Il faut donc que, de jour en jour, chacun accède à ce qui fait la santé, la force et le bien-être du voisin ; et le voisin, maintenant, peut être en l'autre hémisphère. Les arts et les lettres ne peuvent pas plus rester dédaignés que les sciences ; les conquêtes et les jouissances de la vie supérieure doivent se géné-

raliser. Autant dire que dans la grande communauté humaine nul ne pourra conserver que ce qu'il partagera avec le prochain. — « Il faudra bientôt faire comme si l'on s'aimait, déclarait un brave homme, faute de parvenir tout de bon à l'amour les uns des autres. »

Puisque la langue française a été et reste un des instruments les plus perfectionnés de la haute culture sociale comme du libre développement individuel, elle doit se maintenir en valeur; et n'est-ce pas elle qui crée les plus hautes valeurs de la grande famille française?

Il s'agit bien de visées égoïstes et de combinaisons politiques! De notre temps, les frontières s'effacent comme les distances. Un homme, un groupe de parents peut courir le monde et se fixer en des cités, provinces ou États politiquement dissemblables, hostiles même entre eux. La locomotion aérienne ou souterraine, dont la réalisation est prochaine, fera du globe entier, pour l'homme, un champ de manœuvre, un champ de course, qui aura commencé, hélas! en champ de bataille. On pourra se réunir, se classer, se tenir en relations sympathiques même à travers des confédérations distinctes, selon les tendances et les aptitudes, selon l'éducation, le caractère, les *esprits* dont on sera animé.

La famille française et sa langue, c'est-à-dire son action intellectuelle, n'aura que de plus amples services à rendre pour les œuvres de civilisation, qui ont été inaugurées et servies chez nous plus que

partout ailleurs dans les temps modernes. La fraternité est un des termes de notre trinité politique; on la proclame, même lorsqu'on ne peut faire mieux, sur les façades de nos monuments publics. C'est dans notre langue qu'humanité est synonyme de bonté, quoi que ce soit pratiquement moins exact ici-bas qu'on ne devrait l'espérer lorsque l'Évangile et le christianisme sont âgés de tant de siècles.

La passion, cette « chaleur d'âme », la gaieté, cette lumière riante de l'esprit, — le goût de pénétrer les horizons lointains, de s'envoler par la poésie comme on s'élève en ballon au-dessus des réalités plates ou accidentées, au delà des lentes étapes terrestres, — l'imagination rayonnante, l'habitude de figurer en formes lumineuses et harmonieuses les vérités morales et les phénomènes intellectuels, — le besoin de se voir vivre, de se sentir vivre, de prendre, comprendre et rendre la vie, — tout ce dont l'esprit français est avide et que la langue française essaie de nous donner, n'est-il pas désiré plus ou moins par l'homme actuel? Plus il devient puissant, plus ses appétits matériels se satisfont, plus ses aspirations se haussent. L'intellectualité française représente une richesse internationale, un avoir humain, et ainsi s'accroît la mission des parlants et écrivants français. Quel *facteur* de la vie civilisée, — comme disent les allemands!

Les autres génies, appétits ou intérêts nationaux ont eu beau naître et grossir, faire tapage, tirer tout à soi et triompher à l'occasion, a-t-on trouvé

encore un facteur plus général et plus généreux que celui-là? Où constater des préoccupations, des entreprises et des ambitions plus désintéressées, des visées plus hardies vers l'avenir, qu'en ce génie, fils de ceux de la Grèce et de Rome, formé par tant de siècles de travail, dans un milieu si favorable, entre trois mers et deux chaînes de montagnes?

Quel pays fut mieux doté par la géographie et par l'histoire, pays tempéré et varié, au cœur même de l'Europe, entre l'Afrique et l'Amérique? le Français, peuple et langue, a travaillé à donner la mesure des belles proportions, l'inspiration et la composition, à la littérature comme à l'art, de même qu'il a fourni à la science, à l'industrie, au commerce, le mètre et le système métrique. Il a souffert pour réaliser la raison (*ratio*, mesure); son goût, (et c'est le même mot), se fait apprécier même en cuisine; et c'est en France que l'on compare volontiers certains travaux littéraires, ainsi que la politique, à la cuisine, (pas toujours, il est vrai, pour flatter les cuisiniers.)

Nos frères canadiens sont, pour le patrimoine français, les héritiers d'Amérique, les possesseurs du trésor de la langue qu'ils ont su sauver. Qu'ils en tirent non seulement des besognes littéraires, mais toutes les ressources de vie cérébrale et cardiaque, d'invention et d'action, de raison en toutes choses. Ils ont droit à la récompense de leur constance héroïque. Cette langue est vraiment leur, puisqu'ils l'ont reconquise après l'abandon du gouvernement de l'ancienne France.

La mère patrie n'a-t-elle pas eu, d'ailleurs, à se débattre durant près d'un siècle au milieu d'adversaires redoutables, dans des crises dont nos parents extérieurs ne pouvaient saisir les causes et le caractère à si longue distance? Ce trésor conservé intact en terre canadienne, qu'ils le fassent valoir largement. Richelieu et Colbert, comme Corneille, Racine et Molière, comme Lamartine et Victor-Hugo appartiennent aux Canadiens, ainsi qu'à nous. Les grands inventeurs, artistes, savants et bienfaiteurs dont la France contemporaine s'honore, sont leurs frères de langue comme de sang. Que de créateurs ont parlé le français! Ou plutôt, c'est le français qui parle la clarté et la chaleur, la fraternité et la bonté, le beau et le bien, tels que les ont conçus ces séries de générations croyantes et agissantes, éprises d'idéal, hantées par l'idée de l'au-delà.

Parlez français, chers Canadiens.

III

La première politique anglaise au Canada : supprimer le Français. Force et ruse. Héros et martyrs de la cause canadienne. — L'invincible vitalité française et ses champions ; la langue et la littérature. — L'intelligente équité de certains gouvernants. L'indépendance coloniale et les libertés publiques unies à l'affranchissement français. Après les coups, la politesse. — Soyez forts.

La solidarité des intérêts dans la confédération. Le Français, associé précieux. — Les anciennes querelles de la Manche, sans raison dans l'état nouveau du monde. Sottise des vieux égoïsmes d'États.

Nécessité de féconder l'élément français en Amérique. — L'aide de la mère patrie. Part de patrimoine à recueillir. Fraternisation dans les sciences, les arts et les lettres. — Prenez votre bien chez nous.

Ce n'est pas seulement en politique, que la première inspiration du plus fort est de supprimer le plus faible. Les plus simples animaux nous donnent l'exemple, et la Nature fait l'équilibre de vie avec toutes ces forces qui tendent à se détruire.

Comment les possesseurs britanniques du Canada, qui n'étaient cependant pas des vainqueurs, les batailles en font foi, et auxquels le pays avaient été cédé par le soi-disant Gouvernement de France, — n'auraient-ils pas obéi à la tentation de supprimer leurs adversaires, — (sûr moyen, lorsqu'on réussit, de se livrer soi-même à ses propres vices, à ses propres dangers.)

Tous les moyens ont été bons ou plutôt sont demeurés mauvais. Les gouvernants ne s'en cachaient pas : C'était « l'ennemi à briser ». On a vu se déchainer, selon les cas, tous les excès de la force et de la vengeance: confiscation des biens, incendie des paroisses, emprisonnement, déportation, pour compléter les fusillades et la pendaison après les insurrections. (Car c'est ainsi qu'on nomme les tentatives d'affranchissement qui ne réussissent pas.)

Aussi, quels heureux résultats! Pas de travaux utiles, dépréciation des terres, (gouvernées, il est vrai, pour le Bas-Canada par 350 fonctionnaires dont trois douzaines à peine étaient d'origine française.) Un peuple et une langue à demi étouffés.

Mais la force s'use par ses abus; elle se corrige elle-même, comme le pendule en ses mouvements, par ses propres écarts. La punition des fautes est dans leurs effets même, donc en leur réussite. La pression fournit du ressort.

— « Vous n'avez pas encore assez souffert », disait un chef à ses partisans découragés. — A toute cause, il faut ses martyrs.

La cause canadienne française a eu les siens. Et la gloire devrait être aux plus obcurs, à ceux qui luttaient non pas sans foi mais contre toute espérance, grâce au sentiment du devoir, ce sublime instinct des êtres raisonnables.

La ruse ne pouvait manquer de s'unir à la force britannique. Elle a pris les formes les plus variées: l'hypocrisie, cet hommage rendu aux vertus qu'on

ne peut anéantir; la perfidie déguisée en équité: l'équivoque; les combinaisons et machinations dites législatives, administratives ou politiques; la fraude électorale, les tricheries parlementaires et le reste.

Mais l'obstiné Français canadien persistait à vivre; et c'est une utopie de vouloir supprimer un peuple, en ce temps où l'on ne peut plus tuer tous les mâles et prendre toutes les femmes. D'ailleurs, les enfants ne restent-ils pas toujours de leur mère, et quelles mères les Canadiennes! En cet élément français, quelle vitalité et quelle élasticité! Il rebondit.

Aussi, parmi les représentants de l'Angleterre et les gouverneurs, de dignes gens finissaient-ils par conclure que mieux valait aider à vivre ceux qu'on ne pouvait aider à mourir. Pourquoi ne pas se souvenir du droit des gens, de l'esprit des capitulations et des traités, en reconnaissant que les Français avaient bien gagné leur droit et sauvé leur langue?

Car ces médecins de la politique (de simples empiriques trop souvent), qui s'intitulent hommes d'État, ne s'étaient pas avisés qu'ils travaillaient contre leur but. Comment biffer le français de cette carte d'Amérique qu'il a tant contribué à tracer? En frappant notre langue, on l'a fait vibrer. La nécessité de sauver l'âme et la vie a fait développer l'organe. Le réveil du parler français et l'éveil de la littérature canadienne ont été provoqués par ce prétendu antagonisme de races, auquel les Anglais attribuaient leurs difficultés.

Pour qu'on puisse laisser les gens libres, il faut être juste avec eux. Certains chefs anglais l'ont

compris, et les Canadiens français se sont montrés dignes de les apprécier. Gérin-Lajoie en cite assez de preuves; et par ces messes qui étaient célébrées pour la santé de tel Gouverneur, on peut juger, comme de Gaspé l'a rappelé pour le temps même de Louis XV, qu'il n'existait pas de fanatisme religieux et pas même d'intolérance entre protestants et catholiques.

Comment donc la défense de la vitalité française ne se serait-elle pas associée à ce besoin d'indépendance qui ne se manifeste apparemment pas moins chez des citoyens d'origine britannique? La cause de l'indépendance de la colonie s'est liée à celle des libertés politiques. Les luttes françaises ont servi aux conquêtes canadiennes, et c'est ainsi qu'on a passé du régime colonial au régime représentatif, non sans avantage pour le gouvernement britannique lui-même. S'il avait réussi à « achever les Français »; qui sait s'il n'eût pas du même coup achevé sa suzeraineté, et si l'élément français absorbé ou résorbé dans la masse canadienne anglaise n'y aurait pas fait lever le séparatisme ou fermenter l'union avec les Yankees?

Qu'on se reporte dans Garneau, David et Turcotte, à cette guerre en apparence pacifique de 80 ans, après la prise de possession anglaise, quand il s'agissait d'arracher morceau par morceau les droits et les libertés. Quels drames en de simples archives! Étudiez ce gouvernement de « l'Union » entre 1840 et 1850, qui tendait à l'écrasement de la nationalité française. Il a servi à la conquête politique, à

l'apprentissage de la vie parlementaire contre les gouverneurs, à la formation de la conscience canadienne. Telles « résolutions » ont représenté, pour nos compatriotes, nos fameuses déclarations des droits. L'éducation, l'émancipation de ce mineur, un peuple, — s'est compliquée de l'affranchissemen de cette collectivité qui entendait devenir majeure à son tour, une colonie.

Combien on félicite alors les hommes d'État qui, comme lord John Russell, assignaient pour idéal à l'Angleterre d'amener les colonies à se gouverner et de « contribuer ainsi au bonheur du monde », — « même malgré elles, ajoutait un railleur français, et parfois d'autant mieux ». — « Tenez bon, Canadiens, s'écriait un autre; c'est ainsi que vous aurez l'estime et l'amitié anglaises, si amitié il y a en politique. »

Quel soulagement ensuite, quand on arrive au régime parlementaire en 1867, avec des hommes tels que MM. Marchand, H. Fabre, Faucher de Saint-Maurice, Provencher, Chauveau, sir Henry Joly ! On se croirait « dans un salon », où le français prend son rang. Mais grand merci aux champions populaires, aux primitifs, qui ont reçu et rendu assez de coups pour que cette politesse pût naître.

Oui, le Français du Canada a bien mérité de la nation et de la confédération en faisant prévaloir la justice. Qui ne sait que les Anglais tiennent surtout compte des fait? *Matter of fact.* — Pour obtenir sa place auprès d'eux, il faut prendre son volume et marquer sa résistance. C'est l'énergie et l'action qu'ils comprennent le mieux, et c'est après avoir

senti la vigueur d'un adversaire, qu'ils sont le plus enclins à le désirer pour partenaire.

— « Soyez forts, disait un chef d'État, et l'on vous soutiendra ». — Que les Français et leurs œuvres, leur langue et leur esprit soient forts. Tout le monde en profitera, — l'ancien et le nouveau.

Ce qu'on peut souhaiter, dans cette communauté de famille entre Français d'Amérique du Nord et Français de l'Ouest de l'Europe, apparaît, certes, assez nettement pour l'intérêt des confédérations dont ils font partie. C'est tout d'abord la mise en valeur de leurs qualités natives et de leurs ressources propres. Qu'on nous pardonne de reprendre sur ce point capital une démonstration que nous voudrions décisive.

Que penserait-on d'un commerçant anglais ou américain qui contrarierait l'utilisation par ses associés français de leurs relations, de leur influence, de leur clientèle, de leurs modes de propagande, de réclame même? Pourquoi perdre les avantages de l'entreprise? Qu'on la rompe ou qu'on la fasse prospérer. Plus on aspire à un rôle mondial, plus il faut savoir se faire tout à tous. Le vrai gouvernement consiste à servir les autres ou à les mettre en mesure de se servir eux-mêmes. L'extension des institutions et des mœurs démocratiques, l'exhaussement des

masses humaines fait de cette vérité une condition de durée pour les États.

Dans une partie de jeu, les deux partis ne sont-ils pas indispensables l'un à l'autre? Ne disait-on pas l'opposition, comme on disait le gouvernement de S.M. la Reine d'Angleterre, — la Reine Angleterre, plutôt; car sous tel nom de dynastie, sous telle forme de gouvernement, c'est l'Angleterre que ses citoyens révèrent. Elle se fait honneur de comprendre l'Écosse et l'Irlande, ses anciennes ennemies. Étant l'Empire britannique, elle doit ouvrir les bénéfices de son exploitation agrandie à tous ceux qu'elle y a fait entrer.

Préfèrerait-on que les associés cherchassent ailleurs? Ailleurs n'est pas loin en Amérique; comptez les heures de trajet entre Montréal et New-York. En Europe aussi, ailleurs n'est plus loin. La Russie, le monde slave, qu'on s'est avisé d'arrêter sur la Baltique, sur le Danube, en Orient, en Asie, en Extrême-Orient même, croit-on l'empêcher de pousser? 130 millions d'habitants obéissant au même chef blanc, un *ours* de cette taille ne se tue pas. Après l'avoir tant bloqué, il faudra s'accommoder avec lui.

Les jeux anglais ressemblent aux batailles. Le Français à tenu bon au Canada, comme en Europe. Qu'on l'adopte pour allié.

Il a sa langue, et il y tient. Tâchez qu'elle devienne pour lui, donc pour vous, une cause de profit. D'un obstacle faire une force, voilà qui est *practical*. Et ne vaut-il pas encore mieux lier partie

avec le Français, « bon enfant» , qui a si souvent, par bonté ou par gloriole, tiré du feu les marrons que les autres croquaient? Les Indes, l'Égypte, l'Ile Maurice, le Canada même en sont témoins.

L'Allemand, est-il préférable comme adversaire? Il est positif lui aussi, et non plus si rêveur qu'il semblait avant la prédominance prussienne; son genre d'action tend plus à supplanter l'Anglais qu'à le compléter. Qu'en pense le commerce britannique?

Le Français ne prétend pas à la domination matérielle sur l'Europe; il est l'homme de l'idée, comme d'autres sont les hommes du fait. Laissons-lui donc ses idées et sa manière d'en tirer parti. Sa langue, c'est le meilleur des produits de la terre et du climat de France, en collaboration avec toutes les espèces d'hommes qui y ont séjourné. Que d'ingrédients et quel humus! Combien d'invasions n'ont fait que de l'engrais! Les individus et les générations successives rapportent si naïvement tout à eux-mêmes, qu'ils croient un pays perdu parce qu'en se débattant ils ont éraflé quelques point de sa surface. — « Pour désigner cette terre, notait un historien, nous disons *chez nous*. C'est nous qui sommes chez elle, et elle a bientôt fait de nous consommer ».

Les deux soi-disants grands peuples, le français et l'anglais, qui feront peut-être effet de petitesse pour les masses nouvelles d'hommes, ne peuvent en tout cas rester grands qu'en se faisant rapides et larges de mouvement, en cessant leurs pauvres querelles particulières.

Belle opération, n'est-ce pas, pour les anciennes

cités grecques de s'être déchirées, pour se rendre exsangues, pour demeurer de minimes expressions géographiques! Supposez la France et l'Angleterre obstinément égoïstes pour leur personnalité d'Europe; cherchez sur une carte avec un millimètre en main, ce que ces lopins de terre garderont d'importance en étendue quand le globe fourmillera d'hommes et de sociétés.

— « Mangez-vous donc, s'écrieraient les témoins et finissons-en! » — Il ne faut pas finir, et les hommes n'ont plus à se manger. Qu'ils s'aident à vivre et à se perpétuer en se mouvant et changeant. Les batailles grecques de rats et de grenouilles n'ont pas empêché la langue grecque de se maintenir à Rome même; elle vaut encore des pensums à nos écoliers négligents; elle s'imprime à Athènes en typographie moderne, et elle vit dans l'esprit de tous les peuples policés, soit qu'ils s'en aperçoivent ou non. Le français a l'avantage d'être bien vivant. Il peut rendre plus de services que le grec son aïeul, même en Amérique; qu'on l'aide à rendre ces services.

Les conclusions sont simples : favoriser la floraison, la fructification française en Amérique, et fournir en Europe aux Canadiens français toute l'aide à laquelle leur origine leur donne droit.

Pour les méthodes, les moyens d'enseignement et de recherches scientifiques en usage chez nous, c'est à nos compatriotes de choisir à leur guise, selon leurs besoins et leur goût. De même pour les

connaissances historiques, politiques, économiques, administratives, sociales.

Déjà, nos écoles, nos établissements ou institutions de belles-lettres ou de science pure, de médecine ou de pharmacie, de physique et de chimie, de mécanique, de minéralogie, d'industrie, de commerce, d'agriculture, d'économie politique, comme ceux des beaux-arts et d'arts appliqués au travail et à la production, de droit même et de jurisprudence, ne demandent qu'à s'ouvrir à nos parents redevenant des collaborateurs et des camarades.

Combien de distingués théoriciens et praticiens ont pu déjà se munir ainsi, au centre de l'Europe, pour leur carrière professionnelle! Nos cliniques publiques et particulières montrent avec quel empressement sont reçus ceux qui viennent leur demander la santé ou l'art de soigner. Nos cours, académies et ateliers de peinture, sculpture, gravure, architecture, les musées et les expositions mettent en lumière les artistes canadiens, qui s'inscrivent parmi les lauréats des premiers concours du monde.

Comptez les maîtres et docteurs qui ont passé à Paris. N'est-ce pas un Acadien français, Philippe Hébert, que l'on considère comme le chef de l'école artistique canadienne, lui qui sur six enfants compte trois parisiens? Ne sommes-nous pas fiers de voir nos traditions musicales suivies ici même par des artistes des deux sexes pour les instruments et la voix, en attendant que bientôt des compositeurs créent sur place l'École canadienne française ? Notre École Normale supérieure de l'enseignement des

sciences et des lettres n'a-t-elle pas eu récemment pour pensionnaire un jeune avocat du Manitoba, devenu étudiant en littérature et en pédagogie, M. Buron, auteur d'un récit de vivant voyage en France ? Nos architectes n'ont-ils pas partagé leurs prix avec tel compatriote qui exerce maintenant dans la province de Québec ?

L'Institut ne prend-il pas connaissance, comme l'Académie de Médecine et tous nos corps savants sont si bien disposés à le faire, des travaux canadiens dans le domaine des sciences morales et politiques, des inscriptions et belles-lettres, de la prose et de la poésie françaises, de l'histoire et de toutes les études ou questions ouvertes à nos Académies ?

Les sociétés savantes d'ordre général ou de caractère local ne sont-elles pas animées du même esprit de famille nationale dans les départements qu'à Paris ? En Normandie, en Bretagne, en Poitou, en Saintonge, les Canadiens ne sont-ils pas comme chez eux ; et ne lit-on pas encore des inscriptions canadiennes en certains de nos ports ?

Si l'on passait en revue toutes les écoles spéciales de divers degrés, celles qui préparent à l'exercice des professions les plus diverses, ne les reconnaîtrait-on pas toujours prêtes à s'ouvrir ? Et si ce sont les méthodes, les ouvrages, les collaborateurs même, que l'on préfère nous emprunter plutôt que d'envoyer ici les compatriotes, quoi de plus simple ?

Supposons qu'on se préoccupe des dangers, d'ailleurs bien exagérés, de l'isolement ou des entraînements dans la grande ville. Pourquoi ne pas

assurer aux jeunes gens des relations et des patronages honorables et sympathiques? Pourquoi ne pas instituer des bourses de pension dans des familles et chez des professeurs, de placement et de séjour dans des institutions? Même sans capitaux importants, on pourrait réunir un groupe d'étudiants, élèves ou travailleurs, en habitation familiale où ils compléteraient par l'examen de ce qui se fait en Europe la théorie et la pratique de l'art, de la science, du droit, de la littérature. Des projets de réalisation facile et peu coûteuse ont été signalés à cet égard. Les bourses décernées aux candidats les plus méritants produiraient un heureux effet d'émulation générale et permettraient d'assurer deux ou trois ans de travail utile ici, sous des tutelles respectables, avec introduction dans les milieux les plus recommandables.

La France entretient une École de Rome et une École d'Athènes. Qui empêcherait la formation, modeste d'abord et sans risque aucun, d'une École de Paris, où sans sacrifices budgétaires importants, des bourses ou pensions seraient accordées, au gré des provinces, des villes, des associations, des établissements ou groupes canadiens qui y verraient avantage?

Mêmes réflexions et mêmes conclusions seraient tout indiquées, pour fournir les Canadiens d'ouvrages, documents et instruments, de bibliothèques, collections et musées scientifiques, artistiques, historiques, nationaux. Quel choix immense est possible pour reprendre et emporter une part des richesses françaises!

Quand on songe à tout ce dont les matériaux abondent chez nous, on est avide pour nos compatriotes de tout ce qu'ils pourraient recueillir sans peines et sans dépenses appréciables. C'est leur dot, leur hoirie, leur avoir paternel et maternel à récupérer. Que ces archives et ces titres, ces forces et ces gloires, ces outils et ces ressources merveilleuses, offerts par le passé et le présent à l'avenir, ne soient pas perdus pour nos frères. Ils sont leur bien, comme le nôtre.

IV

Le parler de tout le monde, la langue et la littérature. — Le bon parler français au Canada. — Les conservatoires et les ateliers du langage en France.

Le français hors de France. — Son rôle international. — Les parlers exotiques. — Notre idiome en Amérique. — Les patois et argots, langages bâtards ou métis de français. — La langue des lettres et de la science, du monde et de la diplomatie. — La sphère de la civilisation. — Les envolées de l'idée française. — La haute sociabilité humaine par le français.

Les branches de la littérature; leur culture au Canada.

Chants et chansons. Les rondes. — Identité populaire française des deux côtés de l'Eau. — Ce qui se chante dans les deux Frances. — Les hymnes nationaux canadiens. — L'inspiration du patriotisme. — Nos contes et légendes. Adaptation à la vie canadienne. — Les fables, genre spécial.

La poésie, musique littéraire. L'École française. — Réminiscences et transpositions. Originalités nées de la vie nouvelle sur le sol américain. — Les poëtes doublement nationaux. Les fleurs et et les fruits que le Canada donne à la vieille France.

L'histoire de France et les histoires des Canadiens. — La formation consciente de la Nation. — Nouvelles et romans. Les débuts et l'avenir. — Théâtre. Instrument qui se prépare. Les premiers essais. Promesses certaines. — La chronique et ses habiles champions. — Place à part pour la presse et pour l'éloquence.

— En ce cas, demande le Bourgeois gentilhomme dans la pièce de Molière, si je prononce « Nicole donne-moi mon bonnet de nuit », je fais de la prose?

Et alors, aurait-il pu ajouter, quand je m'écrie dans mon jardin : « Quel bon soleil! », je cultive la langue française ; et quand j'improvise en fredonnant une chanson, je fais de la littérature?

— Sans doute. Le parler de tout le monde tend « tout bonnement » à traduire ce qu'on éprouve dans les conditions les plus simples et les plus diverses. Il s'arrange comme il peut des moyens dont il dispose.

Le langage ou la langue est une personne raisonnable et réfléchie, qui ordonne son avoir et s'assigne des règles. Elle apparaît flanquée de grammaires, syntaxes, méthodes et lexiques ou dictionnaires. Ce sont ses ateliers, ses magasins et ses arsenaux.

Quant à la littérature, quel personnage! Elle dispose de troupes disciplinées et de toutes armes, avec tous les services d'une armée, avec sa stratégie et ses codes spéciaux, avec son histoire et ses sciences ; le tout, classé et catalogué selon les phases, variations ou transformations de son existence. Car des littératures dissemblables peuvent être en concours dans le même temps, même quand leur langue est morte.

Mais, pour une vraie nation, association héréditaire d'hommes, « tout cela se tient. » D'un mode d'expression et d'une façon d'être à l'autre, le passage est souvent insensible. Tous les parlers ne constituent pas des langues, et toute langue n'a pas une littérature, de même que toute peuplade ne devient pas une société organisée, et toute société une nation. Mais d'un de ces états à l'autre, il n'est guère de frontières.

Ceux qui essaient de déduire ou d'établir les rè-

gles et la théorie d'une langue, se reportent sans cesse au parler usuel et vulgaire; ceux qui parlent ou écrivent « tout bêtement » se retournent vers les savants pour savoir « si c'est bien ». Une harengère peut être professeur de rhétorique, sans le savoir; un fiancé illettré demandera qu'on lui fasse sa lettre de cœur à la promise; un électeur naïf, — s'il en existe encore, — sera ravi d'écouter ses candidats témoigner ce qu'il pense sans le savoir.

Une Société s'est formée au Canada pour le bon parler français, et que de bien elle peut faire! L'association nationale, d'action vraiment internationale, *l'Alliance française*, dont le siège central est à Paris, a pour objet de propager notre langue aux colonies et à l'étranger, ainsi que de multiplier les relations agréables et utiles entre ses adhérents, entre personnes de tous pays ayant l'usage ou le goût du français, — la sympathie au moins. Et quels services ne pourrait-on chercher en des institutions de ce genre, services à échanger d'Europe en Amérique mieux qu'entre toutes autres parties du monde?

L'Académie française, conservatoire général des lettres, avec son personnel éminent, ses œuvres et fondations multiples, sa magistrature si autorisée et tout indépendante, ne fait-elle pas accueil à tout ce qui vibre en français aux yeux et à l'oreille, prose, poésie, éloquence? Ne se fait-elle pas un honneur et une joie d'encourager, de couronner des ouvrages canadiens comme s'ils étaient nôtres; et ne le sont-ils pas par notre affection et notre admiration, comme par la communauté de filiation au regard du passé?

L'emblème de la tâche de ce grand cerveau dirigeant, l'Académie, n'est-il pas dans son dictionnaire, qui se poursuit toujours et ne s'achève jamais, Dieu merci ! puisque notre langue est si vivante. Pas plus l'Institut dans son ensemble, que la grande *Société des gens de lettres* ou la prospère *Société des artistes dramatiques français*, tout en présidant aux destinées actuelles de notre littérature, ne peut enrégimenter ses champions, et pas plus il ne doit délimiter leur champ de travail ou fixer leurs genres de production. Car il s'agit de tous les enfants, collatéraux, alliés ou amis de l'âme française, — cette grande dame, disait-on au XVIIIe siècle, qui est aussi bien la bourgeoise du régime constitutionnel et la femme du peuple dans une démocratie ; noble et forte figure, toujours mouvante, toujours allante à travers les temps et à travers le monde, s'incarnant toujours en créations nouvelles.

Les inspirations françaises ne se retrouvent pas seulement dans cette ancienne Ile de France, « le berceau, » et dans les territoires que la nature et l'histoire ont faits nôtres, soit qu'on prétende en extraire, ou non, l'Alsace-Lorraine. Car dans les parties qui ont été séparées de notre corps de nation, l'esprit français ne reste guère moins compris et aimé ; témoin aussi l'Ile Maurice ; témoin, la Louisiane ; premiers témoins, vous-mêmes, Canadiens.

Ces inspirations apparaissent dans la Belgique et la Suisse, dont les citoyens parlant français se sentent

avec nous en fraternité plus proche, à mesure qu'ils s'éloignent de l'Europe. Elles ont été appelées, importées en Prusse même, et elles y ont laissé plus de bienfaits que les Prussiens ne désirent en convenir.

Notre langue a été accueillie dans la société russe, comme sont soignées des plantes de serres dans des salons. Elle est chez elle dans toutes les Cours et les chancelleries, comme dans les meilleurs établissements d'enseignement et d'éducation, dans toutes les bibliothèques et les librairies. Elle a sa place dans les cabinets d'hommes de lettres, les laboratoires de savants, les ateliers d'artistes.

Et que de formes a-t-elle prises! Langue franque, dans le bassin de la Méditerranée; langage de la civilisation dans l'Afrique du Nord, parmi ces Frances trans-méditerranéennes dont Alger a été le germe; parler encore incomplet, mais déjà indéracinable, dans l'Afrique occidentale, « petit nègre, » parfois; parler créole aux Antilles, dans ces colonies qui veulent être des départements français; cela, en attendant ce que sera le français cultivé à Madagascar et dans l'Empire d'Indo-Chine.

Prenez le encore dans le Liban, ou à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie ou à la Réunion; constatez ces universelles aptitudes, cette souplesse admirable, cette netteté transparente de formes, cette adaptation rapide à tous les besoins humains comme à toutes « les façons de voir et de sentir. » Comme chacun se sent chez lui à Paris, chacun peut se sentir maître de ses idées en français. —

« j'aime à voir mes œuvres traduites en français, avouait un auteur allemand. Je ne m'en rends que mieux compte à moi-même. »

Mais vous, vous chers Canadiens et Acadiens, qui avez un tel héritage au même titre que nous, que n'en avez-vous pas su déjà et que n'en saurez-vous pas faire? Votre langue s'épanouit au soleil de la Nouvelle-Orléans, où votre héros, — le nôtre aussi, — Cavelier de la Salle a agi aussi puissamment que chez vous. Elle réussit en Californie; elle s'étend en Nouvelle-Angleterre. Vous pouvez, vous savez la faire prospérer dans votre merveilleuse confédération, de l'Atlantique au Pacifique, à travers vos continents, vos lacs et vos montagnes énormes, jusqu'en ces régions polaires où la voix humaine ne se fige déjà plus.

Ne dédaignons donc, ne négligeons rien du domaine de la parole française. Tout y a sa valeur, comme dans un organisme végétal ou animal qui deviendrait humain.

Quelques syllabes ou phrases françaises sorties d'une peau rouge, noire ou jaune, l'idiome d'un métis ou d'un mulâtre, — comme le patois d'un paysan de nos provinces ou l'argot de nos faubouriens, comme la faconde d'une Dame de la halle ou les termes précieux d'une Dame de l'Académie, — le texte d'un traité diplomatique, le procès-verbal d'un congrès, le compte-rendu d'une séance internationale, — tout a sa place dans l'œuvre de cette parole, une des formes supérieures du Verbe humain.

C'est avec tendresse, avec piété que les gens de la vieille France voient recueillir au Canada ces germes que répand le souffle français, comme le vent porte au loin les semences.

Qu'importe que ce soit dans la ville historique et sainte, Québec, — dans la métropole agissante, Montréal, — en ce type du chef-lieu provincial de chez nous, Saint-Hyacinthe; — qu'il s'agisse des entretiens de colons ou de bûcherons, de matelots ou de pêcheurs, de trappeurs ou de chasseurs, d'éleveurs ou de bergers?

Qu'on note les signes laconiques des demi-sauvages qui se sont frottés à des français, les récits de ces robustes et aventureux métis, qu'importe? Il n'est pas jusqu'aux vrais sauvages, ces peaux teintées, qui ne puissent sentir que l'homme français est bon, simple et accueillant, comme il l'a toujours été aux races qualifiées d'inférieures. Nos soldats même, en braves et bons garçons, ne traitent-ils pas en frères et si possible en amis les êtres humains, même ennemis? Ne s'honorent-ils pas, même après la bataille, d'être secourables aux faibles, aux souffrants, aux opprimés? Ne sont-ils pas la chair jeune et le sang vigoureux de ce pays qui a ambitionné, à ses dépens, de former, émanciper et aimer les autres nations?

Gesta Dei per Francos. Voyez ces croisades constantes, même sans croix, pour tout ce qui apparaît comme le vrai et le bien, dans l'ordre pacifique comme dans l'ordre guerrier; pour la santé des hommes et des animaux, comme voulait Pasteur;

pour la fraternité, la mutualité, la solidarité, selon le vœu de nos hommes d'État; pour la justice, l'arbitrage, le droit d'équité entre les nations, ainsi que pour les lois civiles entre individus; pour la libre évolution de tous dans l'espace, par l'aérostation, avec nos pionniers de l'air; pour la pénétration des masses d'eau, par les sous-marins et submersibles; pour la fixation du beau dans sa forme et sa coloration, par la photographie des images et des couleurs; pour la transmission instantanée de nos perceptions, par les courants que recueille la télégraphie sans fils.

Car ce sont là des entreprises de nos gens, des ouvrages qui parlent haut et qui parlent français, eux aussi; en sorte que, même sans un mot de notre langue, nos idées sont traduites par ceux qui les appliquent et les exploitent à leur compte.

Que notre langue sache donc suivre à tire-d'aile cette envolée des idées françaises. Car il s'agit de faire pour le mieux les uns des autres, en aspirant parfois à l'absolu, — ô illusion! — et constamment à l'idéal, que nous poursuivons le sachant intangible.

— « Advienne la bonté réciproque universelle! » s'écriait un apôtre du bien. Et il ajoutait, peut-être avec naïveté : « Si le Christ avait à renaître ou à ressusciter, ne croyez-vous pas que c'est en français qu'il aurait préféré parler? »

Comment se trouvent déjà cultivées au Canada les diverses branches de la littérature?

Chants et chansons ne doivent-ils pas y figurer, malgré leur simplicité? Parce que les femmes portaient autrefois coiffes et cornettes, étaient-elles moins françaises?

Quand nous avons eu la joie de recevoir Fréchette et sa digne compagne en Bretagne, notamment à Pornic, l'ancienne résidence de Barbe-bleue, — (Gilles de Rais, qui a bel et bien vécu ou plutôt vilainement et mal), — nous avons réuni des bourgeois, des marins, des paysans, des ouvriers, qu'ils croyaient reconnaître, tant les nôtres étaient ressemblants aux leurs.

Sur huit vieilles chansons que nous avons fait chanter, cinq résonnent couramment là-bas. Qui peut dire ce que ces ébauches de poésie, ce jaillissement rythmé de gaieté et d'esprit, peuvent fournir à la gent et aux genres littéraires? Quelle part ont les premières impressions d'enfance dans l'œuvre d'un poète adulte, qui peut-être y reviendra d'autant mieux en vieillissant? Crémazie a noté cette chanson commune entre nous : « As-tu vu la lune, mon gars? » — Les mêmes rondes d'antan font tourner les enfants des deux bords de l'Océan. Se rencontrant, ils se réjouiraient en mesure avant de se comprendre; et une institutrice passerait, en récréation, d'une école à l'autre avec le même accompagnement joyeux.

Quoi de plus familial pour nous que le travail de M. Gagnon et les recherches du Dr Larue, les

chansons, épitres, satires ou épigrammes de Michel Bibaud, et la verve de Joseph Quesnel, où l'on constate comment les Français, en Amérique comme en Europe, excellent à mettre leurs gouvernements en rimes moqueuses, en attendant qu'ils les mettent à la raison. — « Malborough s'en va-t-en guerre » aussi au Canada. La Normandie, la Bretagne, le Poitou et combien de nos provinces ont leurs échos railleurs ou mélancoliques par delà les mers, et la vieille parenté de nos enfants s'affirme en ce que nous appelons « l'enfance de la littérature. »

Mais de véritables chants nationaux peuvent naître, par exemple celui qu'inspiraient à Garneau les persécutions et les proscriptions, le « Canadien-errant », ou le vieux soldat et le drapeau de Carillon par Crémazie, ou le *Vive la France* de Fréchette. Ils prennent la place d'honneur, le plus près du cœur, dans les recueils de poésie; car ils sont plus que des œuvres, ils sont des sources de poésie, qui semblent sourdre de l'âme canadienne française.

Que dire des contes, qui ont droit aux honneurs du foyer dans des régions où les veillées sont si longues, qui retracent les souvenirs et les rêves des simples gens, qui se transmettent de génération en génération et réunissent dans une émotion et un plaisir communs hommes et femmes, enfants et vieillards?

Comment ne pas être frappé de l'adaptation des imaginations et des récits de France au pays canadien, si bien étudiée dans les œuvres de notre cher ami H. Beaugrand? N'est-ce pas un raffinement

d'amateur de livres et un trait d'esprit, que d'avoir publié comme il a fait ces légendes avec tout le luxe des impressions modernes, afin d'attester la valeur réelle de ces fantaisies populaires dans la production intellectuelle nationale ?

Français il faut être pour savourer nos fables et tirer de notre La Fontaine tout ce qu'il contient de profond. La pénétration de M. l'abbé Bourassa, son érudition et son goût, ont montré que nos fabulistes sont saisis en toutes leurs finesses, et que la fable peut fleurir en terre canadienne cultivée par des mains françaises. Il est vrai que chez le Secrétaire général de l'Université Laval, la critique littéraire ne fait pas tort à l'histoire, à la sociologie, à l'éloquence sacrée.

Mais c'est à la poésie qu'il faudrait venir aussitôt, et comment en effleurer seulement le domaine? Il est varié comme celui de la musique.

On a voulu chercher en certains poètes canadiens des mélodies, des accords tout faits, des pastiches, « des lieux communs » d'Europe. Si les Français de là-bas ont droit de prendre ou reprendre leur bien où ils le trouvent, c'est chez nous, avec transposition pour les temps, les lieux et milieux nouveaux. Nous les remercierions volontiers de prouver que nos inspirations et nos procédés restent vrais au loin.

Les naïves poésies du début ne nous sont pas moins chères que les originalités fournies plus tard.

Dans les anthologies de H. L. Taché ou de l'abbé Nantel, ce sont des fruits français que nous cherchons en même temps que des fleurs canadiennes, et nous y voyons déjà la semence de l'avenir.

Entendant les vers de Fréchette, dont les *Fleurs boréales* et la *Légende d'un peuple* faisaient sensation voici tant d'années déjà, lisant Crémazie ou Nérée Beauchemin, prenant les *Aspirations* de Chapman, ce livre récemment accueilli avec tant de faveur en France, où l'auteur a voulu le faire naître, — quel attendrissement n'éprouvons-nous pas? Le sourire ou les larmes sont venus du cœur, avant même que le cerveau ait donné son avis.

Lorsqu'au début de cette année, un jeune Canadien récitait l'éloge de notre langue française, par le poète dont le nom est anglais et l'âme française, un murmure d'émotion s'élevait parmi les auditeurs. Certes, cette langue appartient à ceux qui savent la chanter et l'aimer comme de tels admirateurs. Ils ne sont pas ses serviteurs, ils sont ses maîtres, ses auteurs; ils la fécondent, ils la créent.

Au nom de la poésie française, honneur et reconnaissance aux poètes canadiens français.

L'histoire, — nos frères possèdent la nôtre, qui est toute à eux aussi, si haut qu'elle remonte. Mais ils ont la leur, à eux seuls, depuis qu'ils se sont élevés, émancipés seuls, mûris par le malheur et par les luttes. Ce sont des histoires françaises que nous devons à Garneau, à l'abbé Ferland, à Gérin-Lajoie, à l'abbé Casgrain, à Michel Bibaud.

Qu'il soit permis d'ajouter le nom de l'auteur d'un livre publié en anglais, l'ancien député Ed. Richard, Acadien français, l'excellent ami que nous avons possédé longtemps en France où il compulsait nos archives et recueillait tant de documents pour le Canada. Vraiment Français il a été, même et surtout en ce livre écrit dans la langue où il voulait repousser les attaques et les injustices répandues trop longtemps contre les anciens Acadiens. La mort, hélas! fauche le laboureur et le moissonneur. Mais la moisson et la semence de vérité restent acquises. La pensée, l'affection des absents survit et revit avec le bien qu'ils ont accompli. Hommages émus à E. Richard, comme à l'abbé Casgrain, récemment frappé, lui aussi, après qu'il a tant labouré, semé et récolté.

Le roman tient souvent de l'histoire, et réciproquement. C'est le genre où la France européenne a fourni le plus de productions que l'Europe pourrait se dispenser parfois de nous envier, mais dont elle est complice et coupable par le débit qu'elle leur assure. Déjà s'annoncent, chez nos compatriotes, des auteurs, une culture de ce genre qui sera certainement plus prudente, et dans laquelle leurs précieuses qualités et leurs immenses champs d'action promettent le succès. Quand on étudie les actes de ces pionniers de la civilisation dans l'Amérique du Nord, on songe qu'ils ont eu plus pressante tâche que d'écrire des romans; il fallait les faire. Ce n'est pas dans la bataille que l'on raconte, encore moins

que l'on critique; et pourtant les Canadiens seraient trop enclins à se critiquer, en leur qualité de Français.

Est-ce pour des raisons analogues, pour cause de jeunesse et d'action, qu'ils ne se piquent pas encore de se manifester et d'exceller dans le genre théâtral? Peut-être M. Paré n'avait-il pas tort de railler la théâtromanie de la France, trop explicable par notre situation dans l'histoire et en Europe. Car notre pays a été le siège de tant d'événements, de drames, tragédies et comédies! Nous y avons joué et payé de nos personnes et de nos deniers, de nos épreuves et de nos souffrances, la grande pièce qui se déroule depuis des siècles en pays civilisés.

Mais la scène maintenant se passe dans le monde, et le jour approche peut-être où le théâtre français brillera au Canada, autrement que comme importation de choses et de gens de chez nous. N'a-t-on pas vu des essais auxquels a concouru l'auteur même de ce livre? Ne possédons-nous pas les ouvrages d'un précurseur dont nous nous félicitions tant d'être l'ami et dont la famille a en héritage le talent comme le patriotisme et la hauteur d'esprit? Qu'on en juge par les tâches que s'est assignées sa digne fille, Mme Dandurand, tant appréciée aussi en France.

M. Marchand, l'ancien « Premier » de la province de Québec, a montré que la sagacité de l'homme d'État ne nuit pas à la pénétration du psychologue, pas plus que l'orateur à l'écrivain. Qu'on ne cherche pas dans ses pièces les intrigues dont la politique

fournit souvent le spectacle, au moins dans la coulisse. Comme il avait écrit des poésies fugitives et des fables, il a mis en scène des observations et des études fines, ingénieuses, distrayantes, sans tapage dramatique. Sans inquiéter une société scrupuleuse, il a frayé la voie vers le théâtre, où s'exerce une telle puissance, où s'incarnent si passionnément les idées et se représentent les plus troublantes réalités de la vie. Sûrement, l'esprit français utilisera un jour cette puissance pour l'éducation des esprits et la culture des mœurs en Amérique. Le Nouveau-Monde est apparemment un théâtre assez vaste.

La chronique, avec sa souplesse et sa variété, ne pouvait pas laisser les Canadiens indifférents; et comment ne pas citer M. A. Buies, qu'il faudrait viser à tant d'autres titres; M. Hector Fabre, que son rôle à Paris ne nous empêche assurément pas d'envisager en sa qualité d'homme d'esprit, esprit si fin et si brillant, lettré qu'il faudrait suivre jusque dans le journalisme en ses divers genres, de même qu'il faudrait suivre sur des terrains si divers MM. Faucher de Saint-Maurice, Lusignan et Edmond Paré.

Mais nous voici aux journaux et revues, qui peuvent n'être pas abordés dans un ouvrage traitant de la littérature proprement dite. Il est permis d'y joindre le discours ou, selon le mot usuel, l'éloquence, bien que ce ne soit pas toujours syno-

nyme, il faut l'avouer. Pour tout concilier, disons « la parole. » La Parole et la Presse, les deux puissances qui gouvernent ce temps! Offrons leur place à part. Logiquement, ce serait aujourd'hui la première place.

V

La parole écrite. Triple organe : le Journal, la Revue, le Livre. — La presse périodique et les œuvres littéraires. L'agitation du journalisme et la poussière des bibliothèques. Culture de la langue en plein vent. — Tâche universelle du journaliste. Les journaliers du travail intellectuel. Le grand mouvement quotidien.

Revues et Magazines; les magasins d'alimentation cérébrale. Les deux Frances et les deux Mondes à relier. — L'éducation générale de la famille et de la nation. — Rôle des femmes. Les intellectuelles au Canada. Vœux et hommages français.

La poussée des feuilles françaises en Amérique. Comment se compose un journal; ici et là-bas. Les idées et les faits, le fond et la façon. Les plats anglais et la cuisine française du journalisme. Qualités de France. — Nos journaux à Montréal et à Québec, dans les villes et les régions canadiennes et américaines. Les champions français. Une langue qui ne veut pas devenir morte. — Gratitude nationale.

La parole parlée. Les discours qui s'écrivent. L'éloquence et la littérature. — Le Français né parleur. Prestige international du beau langage. Le règne de la parlementation. — Facultés oratoires canadiennes. L'éducation du parler. La langue maternelle, mère de l'éloquence. — L'inspiration; le Verbe national. Les Gaulois artistes et professeurs de parole. L'art et la facilité. — Identité française et canadienne; eux, c'est nous. L'éloquence, c'est le pouvoir.

Il est d'usage, pour classer des articles ou des discours comme morceaux littéraires et les ranger dans cette noblesse intellectuelle qu'on intitule la littérature, d'attendre qu'après avoir été semés au vent,

en feuilles volantes, ils aient pris corps en volume. Ce sont alors des personnages arrivés, paraît-il; garantis non pas, bien entendu, contre l'obscurité et l'oubli, mais contre ce terrible mouvement de la vie publique qui emporte tout avec une rapidité sans cesse croissante.

Pourtant, on voit des gens irrévérencieux qui aiment mieux vivre ou avoir vécu au plein air, en pleine lumière, si brièvement que ce soit, que d'être nés dans un cénacle, même littéraire, chétifs, ignorés, vieux, morts d'avance. Belle consolation de se trouver enseveli vivant dans la poudre des librairies et des bibliothèques, trop souvent semblables à des nécropoles! Que d'auteurs s'y fossilisent, dans l'attente de la résurrection qu'apportera cet ange béni, un lecteur, ouvrant le volume, peut-être par erreur.

Soyons justes, même pour les puissants du journalisme et des parlements! Ce n'est pas un mince honneur, pour un éphémère humain, que de contribuer à la vie des autres et « d'avoir son jour ». Ne félicite-t-on pas quelquefois celui qui a eu « son heure »? Plus ou moins long, un instant comme un siècle, est le chemin de l'éternité, et même parfois de l'immortalité.

Combien d'écrits ne se feront jamais livres, qui auraient été dignes du brochage et même de la reliure! Combien de correspondances simplement manuscrites retracent les sentiments et les actes les plus « typiques » pour la vie morale et intellectuelle d'une génération et d'une époque! Que de trésors qui ne se déposeront jamais en in-12 ou en in-octavo!

Que d'articles sont plus lus, — ce qui est capital pour un écrit, — que les tomes les plus majestueux! Combien de fragments, à peine recueillis en coupures, contiennent plus de sève, de verve, d'invention, qu'un paquet de ces traités qui ne semblent composés que pour être publiés, publiés que pour être reliés, reliés que pour être collectionnés, alignés sur des rayons!

Au reste, il faut l'avouer, c'est la langue même et la manière dont elle a pris racine, dont elle pousse, fleurit et fructifie au Canada, qui nous préoccupe jusque dans la culture de luxe qu'elle reçoit, parmi les jardins littéraires et à plus forte raison en serres chaudes. Les espèces qui résistent et pullulent en terre libre ont-elles moins de charme et de parfum? C'est à tous les vents que se dispersent les feuilles périodiques, et c'est aux champs comme à l'atelier ou au magasin, dans les lieux publics, sur les routes, qu'elles passent de main en main et font transmettre la parole de bouche en bouche.

Le journal, — nom si juste, — est tout ensemble le carnet détaillé de la vie quotidienne et le grand livre de la vie publique. Quel n'est donc pas son pouvoir pour la conservation et l'extension du langage, pour la formation et l'influence de la littérature!

Incalculable est le nombre de phénomènes et de faits, d'essais et de travaux, d'éléments et de ferments de vie, de manifestations et de révélations qui ne paraissent que là. Combien d'hommes pensent et produisent, comme ils vivent, au jour le jour!

Le journaliste est souvent le journalier, le prolétaire de la vie intellectuelle. Il faut qu'il se jette en ce courant, en ce mouvement universel et incessant qu'il a tant de peine à suivre, et qu'il se borne d'ordinaire à devancer lorsqu'il semble le conduire. Combien de politiciens, comme de littérateurs, suivent en réalité par devant! Un cheval fougueux croit conduire la voiture, — sa voiture, — parce qu'il la précède et qu'elle est attachée à lui.

Et quelle importance n'ont pas les Revues pour l'esprit public? C'est par elles que se fait le travail de digestion des éléments et des aliments les plus sérieux en tous genres de questions et d'études. Œuvre substantielle de vulgarisation, qui sustente le public, par addition au pain quotidien du journal, et sans préjudice de l'alimentation spéciale par le livre.

Revendiquons le même privilège contre Mlle Barry, ou si l'on veut contre *Françoise*, dont le journal comme les écrits ont été tant appréciés, et qui se remémorera toutes les sympathies françaises, normandes même, demeurées invariables.

Les vieux pays ressemblent aux vieilles gens; ils oublieraient plutôt les amitiés et les parentés nouvelles, que les anciennes. Revenez dix ans, vingt ans plus tard chez nous; vous y retrouverez non plus peut-être les mêmes personnes, mais les mêmes choses, les mêmes sentiments enracinés comme nos chênes.

Mais que de feuillets faudrait-il pour les Revues et que de pages pour les journaux, surtout à un de

ceux qui s'honorent d'avoir participé parfois à leur rédaction et de compter parmi leurs lecteurs!

Oui, c'est une jouissance pour nous de lire des feuilles françaises du Canada et d'Acadie, de Nouvelle-Angleterre, de Louisiane et d'autres parties des États-Unis. Nos yeux en rient de plaisir, comme ils en pleureraient d'émotion.

Et tout d'abord, quelle fierté nous éprouvons à constater l'importance de ces organes et de leur clientèle, les pays qu'ils desservent, les services qu'ils rendent, les progrès de l'outillage, le nombre de pages données à si bon compte, la variété de ces informations, la hardiesse de ces informateurs, qui quelquefois courent le monde aussi vite ou plus vite que les nôtres!

Sans doute, ces journaux ne sont pas présentés comme les nôtres, qui ont leur distribution des matières, leur classement et leurs titres machinés. C'est la composition artistique du cadre. Mais le contenu répond-il toujours à cette habile ordonnance, et l'édifice à la façade? — « Quel dommage, soupirait un publiciste, que les Français n'amassent pas plus de faits; ils ont tant d'idées! » — « C'est bien pourquoi », répondit un confrère.

C'est donc en première ligne, on peut le dire, qu'il faudrait placer les publications périodiques en tous genres, soit qu'elles aient ou non la pureté de langue et les prétentions justifiées à la littérature, au moins en certaines de leurs parties.

Déjà des revues franco-canadiennes ont montré ce

qu'on pourrait faire pour le service du Canada et pour la jonction des deux Frances, en les renseignant et les aidant l'une par l'autre. Notre ami M. Beaugrand n'a certainement pas oublié certains projets qui nous étaient communs, comme tant d'idées entre nous, servies par une si vive amitié. Les *Magazines* réussissent trop bien en Amérique, et ce que les Canadiens ont déjà su faire est trop démonstratif, pour que l'on n'ait pas confiance en l'avenir de ces genres si variés d'information et d'étude. Les chefs de la littérature canadienne n'ont-il pas donné l'exemple?

Il n'est pas jusqu'aux Dames qui n'aient prouvé comment la famille, l'éducation, la vie du foyer peuvent avoir des organes aussi gracieux qu'utiles, signe du rôle qui s'ouvre en toutes choses à la femme canadienne, grâce aux vertus domestiques, aux facultés délicates, au sens du beau, à la pureté de mœurs qu'elle doit à l'atavisme et à son propre mérite. Car cette nation est fille de braves gens, les colons d'antan, et d'honnêtes filles, celles qu'on choisissait en France pour aller fonder des ménages dans la Nouvelle France. En Amérique, l'Américaine en est témoin, la femme peut étendre son influence, sa liberté, qui n'est pas à confondre avec les libertés trop faciles à prendre en quelque grande ville.

Rappelons le nom respecté de Madame Dandurand, qui sait si heureusement manier la plume et la parole. Ne transmet-elle pas vivante cet héritage à sa jeune fille, tant applaudie lorsque tel poète

français, notre ami Lucien Paté, la priait de réciter quelque pièce à la louange du Canada?

La presse française d'Amérique se conforme aux habitudes d'un public de journaux genre anglais. Mais le français n'en garde pas moins ses aptitudes, qui lui assignent un rang éminent par la clarté d'exposition, la vivacité d'imagination, la promptitude d'action, le sens critique et la polémique. On sait en France ce que valent ces qualités par les coups qui se distribuent si libéralement.

Un grand journal tel que la *Patrie* de Montréal, dont le fondateur a tant fait pour les causes qui lui sont chères, nous donne orgueil, à nous autres surtout qui y avons écrit. Toujours on revoit les colonnes où l'on a mis son nom; et l'on revoit journaliste le vaillant Beaugrand qui, malgré son état de santé, s'est brûlé au feu de la bataille quotidienne.

Et la *Presse,* dont le personnel dirigeant nous est tant ami, où notre prose s'est alignée aussi, — quels souhaits on fait pour sa prospérité, pour son extension déjà si puissante dans l'Amérique du Nord! Quels sentiments nous inspirent, en dehors de toutes questions politiques, les importants journaux de Québec, comme de Montréal, des villes et provinces où le français s'est implanté!

Sera-t-il pardonné de garder tendresse particulière pour les feuilles acadiennes, qui poursuivent la reconstitution de la nation française dans les provinces maritimes, et pour ces journaux de la Nouvelle-Angleterre, accompagnant aux États-Unis des

émigrants qui ne doivent perdre ni leur parler, ni leurs croyances, ni leurs traditions, qui forment des groupes robustes et des collectivités souvenantes?

A Fall River, nous revoyons en pensée nos amis entourant M. Dubuque et le cher *Indépendant*, dont je me considère aussi comme rédacteur; à Woonsocket, la vaillante *Tribune*, la population française et ses chefs si distingués dont les noms voudraient sortir de ma plume, comme pour Fall River; à Lowell, de même, avec l'*Étoile*, et tant d'autres ailleurs.

De tous ces organes, la formation a pu être difficile. Souvent leur maintien coûte des sacrifices, et leurs moyens restent proportionnés à l'importance de leur clientèle. Mais l'émotion est d'autant plus admirative lorqu'on note sur place les conditions dans lesquelles ont dû vivre tant de journaux, à l'imitation de ces vieilles familles canadiennes qui parlaient français chez elles, lisaient sans cesse les seuls livres qu'elles possédassent et compulsaient de méchants dictionnaires, pour ne pas oublier et ne pas laisser disparaître le parler des aïeux.

Courage à ceux qui, dans quelque ville isolée, en quelque État ou province de langue anglaise, se parlent et s'entreparlent français ! Honneur à ces missionnaires de notre langue, qui ne se contentent pas de la parler pour les besoins du ménage, autour de la table et du foyer, comme on ferait d'un patois, — ni de l'employer pour la vie intime de la conscience comme à l'église, ni de la faire vibrer en quelque allocution privée ou en quelque chanson,

ni de la consigner dans des lettres et pièces particulières; — mais qui lui donnent l'incarnation vigoureuse, la faculté de reproduction, le retentissement universel de la parole imprimée, qui la mêlent aux affaires publiques et obligent ainsi ceux-mêmes qui ne la parlent pas, à se la faire traduire, comme à tenir compte des idées, des sentiments et des intérêts dont elle est l'expression.

C'est au nom de tous les Français de ce côté de l'Eau, à commencer par ceux qui travaillent pour le langage, en quelque genre de publication ou de publicité, que nous présentons nos félicitations, notre gratitude et nos vœux chaleureux à nos confrères, camarades et collaborateurs de la presse périodique française au Canada et aux États-Unis.

Les journalistes sont les avocats de la plume, et c'est du bec comme de l'ongle que tout homme public est obligé de s'escrimer. Si le journalisme mène à la littérature et réciproquement, l'éloquence a même privilège.

Ne vante-t-on pas un discours en le déclarant bien écrit; et les harangues, les rapports, les mémoires, les déclarations solennelles, même les « notes verbales » de la diplomatie, ne sont-ils pas écrits? Les sermons et les oraisons funèbres ne sont-ils pas composés pour être appris par cœur, et de même

nombre de conférences, d'allocutions soi-disant familières et jusqu'à des toasts? La littérature latine était dénommée en Sorbonne « l'éloquence latine. » Faute d'être suffisamment sûrs de leur forme, de leurs arguments ou de leur connaissance de l'affaire, nombre d'avocats débitent de mémoire, manière indirecte de plaider par mémoires.

S'il est un pays où la parole orale doit partout figurer dans les genres littéraires, c'est la France, donc aussi le Canada. La parole est chez nous si facile, et les institutions libres lui donnent une telle action! On a raillé le français pour sa manie de parler. Comment couper la parole à notre littérature?

Que nos rivaux du dehors aient quelque modestie. Serait-ce par moindre diffusion du don de parole chez eux? On y est encore plus sensible au « bien parler » que chez nous. C'est même une surprise d'observer la suprématie que confère la parole dans les contrées d'influence anglaise, alors que les anglais affectent d'apprécier les actes plus que les mots. Ce n'est pas chez nous qu'a été inventé le régime parlementaire, et nous sommes agréablement flattés de la haute considération que procure à des orateurs d'origine française l'honneur de bien parler en anglais.

Sir W. Laurier, qui s'est placé en tête des orateurs britanniques, notamment lors du Jubilé de la Reine Victoria, n'a pas reçu de leur sol et de leur climat la vertu oratoire. Comme d'autres éloquences canadiennes françaises, celle-là semble s'être formée toute seule, sans maître. Mais de telles façons de se faire

soi-même ne sont pas assez à la portée de tous, pour qu'on dédaigne les traditions, l'éducation, les occasions et les milieux de culture perfectionnée qu'offre la France.

Lorsqu'une nation compte des précédents et des exemples tels que ceux de Papineau, Chapleau, Mercier, des pratiquants de la parole tels que les « parlementaires, » les orateurs de la chaire, les membres du barreau, les professeurs éminents qu'il nous a été donné d'entendre, chaque génération peut être ambitieuse pour elle et pour l'avenir. Ne disait-on pas parfois d'un petit Canadien « ce sera un Papineau, » comme chez nous « un Mirabeau »? Le nom de sir Georges Etienne Cartier n'a-t-il pas laissé comme un sillage derrière lui?

Faut-il négliger ces dons et le pouvoir qu'ils confèrent? Demandez à l'histoire, même contemporaine. Comptez les batailles gagnées, mesurez les conquêtes arrachées grâce à cette arme rapide, flexible, insaisissable, indestructible, la parole, non pas seulement dans les Parlements, mais en toute assemblée, en tout assemblage de gens, paroissial, municipal, provincial, fédéral, aux élections et aux conseils, dans le bourg, le Comté, le *Dominion*, parmi le gros public comme le plus raffiné.

Que dans le livre vivant de leur nation, les Canadiens ouvrent un large chapitre à l'éloquence. Pour rester vraiment soi, c'est dans sa langue maternelle qu'on doit être éloquent tout d'abord, sauf à le devenir en d'autres langues. Qu'ils développent ces genres bénis de Verbe, ces inspirations de l'âme qui se

révèle à elle-même et aux autres. Quels instants que ceux où il semble au parlant que la pensée de tous passe en lui, s'incarnant en sa personne! Il se voit comme le point lumineux du circuit qui se forme et des courants qui naissent entre hommes assemblés.

La France, n'étant encore que la Gaule, fournissait des maîtres d'éloquence aux maîtres du Monde, à Rome. Elle est dotée des connaissances et de l'expérience amassées de l'antiquité et des époques modernes. Elle a la théorie et la pratique, les méthodes et les exemples en tous genres. Les chaires professorales ou religieuses, les tribunaux, les Académies, les corps délibérants et politiques, les sociétés et réunions de tout ordre rendent aisé d'observer et d'utiliser les formes multiples et les conditions les plus variées de la parole; que là encore nos chers compatriotes prennent leur bien.

C'est de la force et des succès qu'ils recueilleront pour là-bas. Crémazie ne louait-il pas chez nos orateurs la clarté, l'ordre, la propriété des expressions, la phrase qui vient sans effort apparent, comme d'une source intarissable? Certes, cette source est alimentée en chacun par les incessants afflux du dehors, comme l'est un cours d'eau par les pluies qui filtrent dans le sol. Cette apparente facilité n'est faite que de difficultés vaincues. Tel discours improvisé, jaillissant à l'improviste, se préparait depuis vingt ans peut-être; et qui sait si ce n'est pas l'auditoire même qui les fait en l'orateur, tout autant que l'inverse?

Ne nous inquiétons pas trop des critiques canadiennes contre le « jargon parlementaire anglo-canadien » de certaines époques, et des plaintes sur les anglicismes ou confusions de langues. Sans doute, il faut toujours épurer ce qui s'accroit d'éléments étrangers. Mais laissez courir un fleuve au grand soleil; il aura bientôt purifié ses eaux et déposé son limon.

Les Canadiens que nous entendions à Paris, par exemple, au grand moment de l'Exposition Universelle de 1900, nous donnaient la joie de sentir l'identité des facultés, oratoires comme autres, sous la diversité des moyens et de leur mode d'emploi. Quelle action dans la parole même du Commissaire Général M. Tarte!

Que ce fût dans le cabinet d'un de nos gouvernants ou dans les réunions les plus dissemblables et même cosmopolites, au palais du Trocadéro dans les salles contenant les productions canadiennes, à Paris ou en province, le représentant du Canada, qu'on se félicitait de voir avec sa gracieuse famille et les groupes de compatriotes, témoignait une vivacité spontanée, une vigueur, un élan, un *entrain*, qui gagnait l'interlocuteur ou l'auditoire. Certes, il n'était pas nécessaire qu'on apportât d'un de nos départements à M. Tarte les preuves et les titres de ses origines, pour reconnaître en lui le Français bien français. Et quelle satisfaction de voir briller et chauffer ce feu français revenant d'un pays où il fait froid quatre mois sur douze!

Qu'on visite une école canadienne, qu'on suive

les audiences d'un tribunal, qu'on assiste aux débats d'une assemblée, on conclut : « Ils possèdent tous les dons des ancêtres, et n'ont qu'à les faire valoir. Eux, c'est nous ».

Les Irlandais prennent souvent le *haut du pavé* en Angleterre dans les lieux où l'on parle. A bien plus juste titre, une place prépondérante appartient aux Canadiens dans les domaines que régissent la littérature, l'art et l'éloquence. Si la poésie française brille au Canada, qu'en doit-il être de l'éloquence, puisque notre langue se prête plus encore à celle-ci qu'à celle-là ?

Et où mène l'éloquence ? A tout, de notre temps, et par dessus tout, au pouvoir.

VI

L'immortel Français. — Fidélité et loyalisme. — Le crû français, et le plant canadien. — L'esprit ouvert, la constante jeunesse, la gaieté et l'idéalisme invincibles de la famille. Le vrai peuple de France au Canada. Le « bon Français ». Les gens de lettres.

La Canadienne; ses dons et ses vertus. Ménages heureux; nation puissante. Le rôle de la femme.

Le prétendu abandon de la France. C'est l'histoire qui a donné de nos nouvelles. Les sorties des Français. — La France, théâtre de la vie moderne. L'humanisme altruiste. Les États égoïstes.

Le Français est « reparti ». La propagande mondiale. Courants à rétablir avec le Canada. — Paris, Ville de tous. Frères retrouvés. Le mouvement canadien chez nous.

Entreprises communes; échanges de services. Les invasions pacifiques. — Une propriété canadienne plus vaste qu'un État. Les grandes œuvres privées.

Nos hôtes canadiens. Les revenants. Programme humain français. — Les ponts rétablis. Les passages directs. Le ravitaillement français du Canada. — Un défilé de visiteurs aimés. L'Ubiquité et la perpétuité de la vie dans l'affection.

La langue ne nous trahit pas seule, chers compatriotes. Pour qui sait voir, même sans entendre, nous sommes la même famille.

Mêmes qualités, et probablement, si nous nous regardions nous-mêmes de moins près, mêmes défauts; ce qui pourrait engager chacun à quelque indulgence..... pour le prochain en même temps que pour soi. La démonstration serait aisée pour

un étranger, gens et faits en mains, comme on dit. Mais admettons que la discrétion force à noter seulement la similitude de quelques qualités.

Dans la poésie, dans les œuvres d'histoire, dans le journalisme canadien, ce qui émeut tout d'abord, ce qui émerveille le lecteur le moins lettré de la vieille France, c'est de voir le français en pleine force implanté dans l'Amérique.

Ainsi le retrouve-t-on d'après les récits de Gaspé, qui avait été bercé aux souvenirs du temps de Louis XV ; de Gérin-Lajoie, descendant d'un sergent français ; de Garneau, qui voulait révéler le cher pays canadien à lui-même ; de l'Augustin Thierry du Canada, l'abbé Casgrain, qui établissait si puissamment l'originalité propre de ce pays et l'étroite parenté avec celui d'Europe, où il revenait avec tant de bonheur.

Avec cet immortel français, qui vaut à nos académiciens d'être appelés immortels aussi, — l'individualité et la collectivité canadiennes reprennent leurs droits contre l'oppression anglaise, qui affectait, jusqu'au milieu du XIXe siècle, de déplorer le manque de *loyalisme*. Pourtant, *loyal* a chez les Français un sens plus satisfaisant que le mot anglais, qui signifie plutôt légal que généreux. La loyauté française ne se restreint pas au respect littéral de la légalité ; mais elle est en partie faite de sentiment, et nos gens ont besoin d'aimer pour respecter.

Chez nous, la bonté est la vertu souveraine. On dit « un bon roi, » — « le bon Dieu. » De l'homme haut placé, le plus grand éloge est : « quel brave

homme! » — Brave, en même temps synonyme de courageux et de bon.

Avec ces qualités nationales éclatent, chez les Canadiens, l'esprit, — l'esprit vrai, dédaigneux de la méchanceté; pétillement de bonté, mélange de malice et de bonhomie. Pour eux aussi, le point capital est « d'avoir du cœur ».

Mais quelles facultés la lutte contre la nature et le climat, contre le sauvage et l'oppresseur, n'a-t-elle pas développées? Volonté, initiative, action, sang-froid, ténacité. — « Observez, notait un Parisien, des Canadiens qui arrivent de régions anglicisées : muscles de la face tendus; mâchoires serrées. Parmi nous, la bouche se détend et la figure s'ouvre. D'abord, nous avons moins de brouillards et moins de froid. »

Admirez cet entrain, la plaisanterie et le rire faciles, la verve, signe de santé et de vitalité. — Quand un Français ouvre la porte, la gaieté entre. — La patrie première n'est-elle pas « riante? » Point ne nous est besoin de champagne pour pétiller.

Constamment jeune, la France; le plus vieux des pays nouveaux, et le plus nouveau des vieux pays; toujours prêt à fermenter. Demandez plutôt aux agitations et révolutions, qui ne se sont apaisées que dans la liberté.

Et cette sincérité, cette franchise, cette vivacité d'impressions, cette foi malgré le sens critique, cet idéalisme heureusement incorrigible!

Ne faut-il pas que tel soit le vrai fond de la nature populaire, puisque les Canadiens ne sont sortis ni de

générations oisives ou raffinées, ni de castes nobles ou autres? — « De pauvres gens, » disait l'Anglais; et il aurait voulu faire croire qu'ils ne parlent pas « le bon français, » eux qui causeraient avec Molière ou Racine ressuscités, plus aisément qu'une collection de nos littérateurs néo-stylistes.

Ah! Le bon apôtre anglais! On voit son jeu. Ne vous y laissez pas duper, chers amis. Seriez-vous plus vous-mêmes en parlant étranger? Gageons que les Irlandais sont plus vexés qu'ils ne l'avouent de n'avoir pas leur langue à eux, et de chanter catholique en langue protestante.

Ce sont de « pauvres diables » déclare Crémazie, qui ont, au début, recruté vos hommes de lettres. Rappelez-vous ses railleries contre « les Messieurs riches », même d'origine française, qui entendaient ménager leurs précieuses personnes, et ne se souciaient pas de se mettre en travail pour enfanter une littérature.

Vivent les cœurs simples et de bonne volonté! Eux seuls font des œuvres qui vivent.

Vraie compagne de ces vaillants, la Canadienne; et elle n'en a que trop longtemps donné des preuves par son héroïsme dans les luttes sauvages contre les peaux-rouges et contre les peaux-blanches avec ou sans uniformes rouges.

Sans parler de la beauté et de la fécondité, des charmes de « la blonde » et des « jolis yeux doux » qu'il est permis de ne pas dédaigner, — n'est-il pas vrai, Messieurs ? — la grâce, la bonne humeur, la simplicité, la modestie sans vaine timidité, l'énergie alliée à la délicatesse, le goût dans les ajustements, l'art d'orner, d'embellir l'intérieur et d'en rendre le séjour séduisant, — seraient-ils inutiles pour faire la vie agréable et les ménages heureux, la famille forte, (car le nombre des intéressés n'y nuit pas), et la nation puissante ? — Comme on disait autrefois : Honneur aux Dames !

Que les vertus du couple canadien et les dons de la famille dans les deux sexes enrichissent notre langue et notre littérature, à l'occident comme à l'orient de l'Atlantique. Pourquoi « leurs dames » ne réussiraient-elles pas dans les mêmes genres et en d'autres que ceux où les nôtres ont excellé ? Les nôtres sont aussi bien leurs ; et ce n'est apparemment pas en cheminant de l'Est à l'Ouest que l'on voit la femme prendre un moins grand rôle dans la société.

« — Si nous sommes vraiment frères, pourraient insister les Canadiens, pourquoi nous avoir privés longtemps de vos nouvelles et de vos visites ? »

Nos nouvelles, hélas ! Elles n'ont que trop couru le monde. Est-on son maître au feu de la bataille ? Et au

feu de la rampe, ne se croit-on pas vu et compris de partout ? N'éprouve-t-on pas aussi quelque pudeur à étaler ce qu'on a au cœur? Parlons-nous de l'Alsace et de la Lorraine, ce Canada voisin et récent? Et pourtant..... on parle plus que jamais de Jeanne d'Arc. C'est en bronze qu'on se souvient d'elle.

Quant aux visites, si les Français d'Europe n'en rendent pas toujours assez, ne serait-ce pas précisément qu'ils sont trop sortis parfois?

Quelle étude singulière serait celle du goût, du besoin et de la passion qu'ils ont eus, selon les temps, de « sortir de chez eux »; l'étude de ces poussées et incursions impétueuses au dehors, suivies de périodes de « recueillement », d'apparente indifférence, d'existence soit-disant casanière; phases d'action et d'évolution, mouvement intérieur ou extérieur; les allers et les retours, le va-et-vient. Mais ce serait l'histoire de notre destinée et de ses causes, de celle des autres aussi; car il y avait répercussion, à l'entour de la France et même au loin.

Il faut le rappeler patiemment, pour les actes et les péripéties de la formation des sociétés modernes, la scène s'est constamment passée chez nous; témoins, les luttes des races, des religions, des gouvernements, des classes, de la politique et de la liberté. Les révolutions des Anglais étaient chez eux et pour eux. Pour tout le monde ont été celles des Français, qui ont proclamé non pas « Dieu et mon droit », ce dualisme qui n'est qu'égoïsme, mais « les droits de l'homme », l'humanisme altruiste.

Ces besognes-là sont absorbantes et coûteuses pour

l'ouvrier. Pendant que la France se battait et se débattait, souffrait et saignait, les autres « faisaient leur main », et tiraient profit. Songeant à ce qui s'est dépensé d'énergie et de génie, qu'on s'étonne plutôt de ne pas voir « à bout » le peuple auteur et acteur des drames de l'affranchissement humain dans nos quatre derniers siècles; car toujours il est rentré en scène.

Comme on dit d'un voyageur en ses pérégrinations ou d'un arbre en poussée de sève, « il est reparti ». — Mystère de la vie qui crée et se crée en se consommant, qui s'enrichit en se dépensant!

N'en déplaise à ceux qui voulaient lui prendre sa place sous les soleils lointains, le Français est reparti pour le dehors. C'est en son voisinage qu'il avait fondé sa première colonie, la conquête franco-normande, l'Angleterre, laquelle en a fait tant d'autres! C'est l'Europe entière qu'il avait colonisée de ses idées et de ses enfants, par la fleur de sa jeunesse combattante ou les fruits de sa virilité savante. Mais l'Asie, l'Afrique et l'Océanie savent, comme l'Amérique, qu'il ne craint pas les voyages au long cours, et qu'il lui reste du courage, du sang et des dons créateurs.

Que nos compatriotes nous excusent donc d'avoir interrompu les expéditions directes d'hommes et de ressources. — « C'est à reprendre ». — Qu'est-ce que cent ans pour des peuples? Une année peut-être pour un individu; et ne remet-il pas souvent ses projets à l'an prochain? Mais les temps sont venus

Avouons-le; il semble qu'il y ait moins loin du

Canada en France que de France au Canada; car La Rochelle ou Bordeaux, Cherbourg et le Havre, sont la route de tous les pays où l'on a « à faire » en Europe. Paris est l'intermédiaire géographique, l'*entre-deux* de toutes les cités des deux mondes, hormis celles de l'Angleterre ou de l'Espagne. Mais patience! Les chemins sont retrouvés, et quand les Français « s'y mettent », ils vont bon train. C'est la mise en train qui était malaisée. Qu'on mesure la renaissance de vie commune qui s'est opérée en un quart de siècle, entre Français des deux bords!

Déjà nombreux sont ceux qui de France s'occupent du passé et de l'avenir des Canadiens. Nombre de noms des plus distingués et des plus illustres figurent parmi les auteurs d'articles, d'études et d'ouvrages, comme parmi les visiteurs ou voyageurs ayant fait un tour en Amérique du Nord; — ce qui mène au tour du monde, et fera bientôt partie d'une éducation complète ou intégrale, comme « le tour de France » pour nos anciens artisans.

Que d'émouvantes visites à faire dans ces campagnes et ces villes françaises, en la plus vaste desquelles ils retrouvent le représentant de la France, un Consul-Général, qui semble détaché là comme un résident extérieur de la vieille patrie! Car n'a-t-il pas une mission plus chère à tous égards que celle de nombre de Ministres ou d'Ambassadeurs, bien propre à faire apprécier les mérites personnels d'un Français, parmi ces nationaux du Canada qui sont si semblables aux nôtres?

Combien de nos concitoyens, même avec des

ressources pécuniaires, se sont, non pas expatriés, mais transpatriés au Canada, pour y être plus à l'aise que dans les étroits territoires de la Gaule ; pour devenir propriétaires, — ô fierté, — et même grands propriétaires, — ô orgueil!

L'homme est trop nombreux ici pour la bonne terre, et pas assez là-bas. Grâce aux concessions de colonisation, elle s'achète par le travail, sans charges appréciables en argent. Et non pas une ruine, les enfants, mais une richesse, puisque le capital précieux est encore l'homme. Pas plus de dépaysement pour un Normand ou un Breton qui s'établit en Québec, qu'à Marseille. Avec la poste, la télégraphie et la photographie, tous ceux qui s'aiment sont proches.

Or par les entreprises agricoles, industrielles, minières, métallurgiques et autres, quelle place à prendre pour les valeurs, les talents et les capitaux français! Que de projets et de résultats sont réalisables dans ce plein air et dans ce vide espace, qui ne sembleraient pas tentants ni tentables dans notre champ d'activité confinée!

Voyez-vous un grand industriel se taillant un royaume de France? Qui l'en empêche, dans les plaines solides ou liquides voisines du Saint-Laurent? Mieux qu'un royaume, une propriété, où l'on pourrait loger telle principauté ou telle république de nos environs.

Pointez sur la carte l'île d'Anticosti, dont le propriétaire est un citoyen français qui ne manque, il est vrai, de moyens dans aucun sens du mot.

Cherchez quelles solutions il a données aux problèmes de la colonisation, de la formation d'une société, de l'éducation et même du culte, de l'agriculture, du commerce et de la navigation. Ses tenanciers, colons, fermiers, sont bien des Français, citoyens canadiens. Eux et leurs enfants n'ont pas même l'intonation normande. C'est un pur rameau de France qui pousse dans cet extrême-occident du monde habitable.

Administrateur, médecin, chapelain, instituteur, — toutes les fonctions sociales sont remplies. Au nom éminent de M. H. Menier, « le propriétaire, » se trouvent associés ceux de ses collaborateurs, de M. Martin Zédé et de M. le Dr Schmitt. Chef de peuple; voilà un titre qui semblait démodé depuis l'antiquité et qui vaut bien celui de monarque. Mieux que chef, père et créateur, celui qui façonne une terre, la féconde en êtres humains et en fait un domaine du travail et de la production, de liberté et de bonheur.

Salut à ceux de nos frères qui restent nos compatriotes en devenant les concitoyens des Canadiens.

En ces chers Canadiens qui font visite et séjour chez nous, nous apparaît l'image grandissante d'une nation vraiment sœur. L'écho de la voix française se répercute de là-bas après plus d'un siècle, avec

quel grossissement! Ces marins, ces explorateurs, ces soldats, ces défricheurs, ces laboureurs, ces forestiers, partis au XVIIe et au XVIIIe siècles, reviennent en la personne de leurs descendants, identifiés avec eux, donc avec nous, par l'affection et par le souvenir fidèle, par la conscience héréditaire.

Ils reviennent combien plus nombreux, mieux munis, s'étant formés et élevés sans secours, vieux d'expérience et jeunes de confiance. Ils sont pour nous des ressuscités; ils seraient des revenants pour la rivale d'outre-Manche, si elle prétendait encore absorber ou détruire tout ce qui n'est pas « de son bord. » Car rien ne s'efface plus mal que les taches de sang. Macbeth aurait pu l'apprendre à la politique britannique, et Shakespeare aux gouvernants qui savent certainement ses vers par cœur.

Après tant d'efforts atroces, la politique d'exclusivisme anglais se retrouverait donc en face des mêmes problèmes aggravés, avec faillite inévitable des expédients de la force et de la ruse. En sorte que les seules solutions pratiques se retrouvent celles de la justice et du bien général, celles de l'humanité, cette puissance qui monte sans cesse, qui se sert des États comme des individus pour frayer sa voie, mais qui les rejette et les brise s'ils lui font obstacle.

Place donc pour ces Français qu'on a rendus, en voulant les dominer, plus maîtres d'eux-mêmes, mieux en garde contre leurs propres erreurs, plus complètement dotés des qualités utiles. Il faut devenir équitable par intérêt et généreux par

habileté, adopter bon gré mal gré la formule française : *liberté, égalité, fraternité*, — en y ajoutant pour programme international : *solidarité, humanité, bonté.*

« *Charité* »! s'écriaient les vieux chrétiens, pensant que nous devons tous nous être chers les uns aux autres. *Affectuosité* serait faible; *amitié*, incomplet; et amour est spécialisé, monopolisé par les amoureux. Le mot manque pour rendre l'état d'affection mutuelle entre hommes, signe que le fait et le besoin ne sont pas encore suffisamment ressentis, hélas! Puisse la langue française fournir ce mot puisque le sentiment et l'idée vibrent au cœur et au cerveau français.

Nous autres, qui voudrions voir tomber les barrières et effacer les distances entre hommes de tous pays et de toutes origines, à plus forte raison sommes-nous joyeux que nos compatriotes « fassent le pont » et passent l'eau pour communiquer, pour communier avec nous.

Les navires ne sont-ils pas comme les arches mouvantes d'un pont gigantesque allant d'une rive à l'autre, comme est l'arche roulante de Saint-Malo, ou tel morceau flottant de rue qui traverse un fleuve à New-York? Ne dit-on pas « le pont d'un navire, » et n'ajoute-t-il pas sa longueur un certain nombre de fois à elle-même pour aller d'un point du globe à l'autre?

Oui, les ponts sont rétablis, et il importerait d'en

faire entre Français, sans intermédiaires. Des lignes directes de navigation ne pourraient-elles s'organiser, non pas au gré de quelque initiative spéciale, mais par moyens et patronages solides concertés des deux parts? Car les essais insuffisamment préparés, sans concert entre personnalités et groupes autorisés, ne semblent pouvoir produire que des mécomptes, des préventions et des erreurs déconcertantes.

N'en serait-il pas de même pour la colonisation, c'est-à-dire pour le ravitaillement, en éléments français d'Europe, des populations et régions canadiennes où sont déversés si volontiers d'autres affluents moins désirables? Voilà une question de premier ordre pour la formation des contingents nationaux et politiques au Canada. N'a-t-elle pas été souvent considérée comme inhabilement posée à notre égard par des mains et des méthodes anglaises, peut-être peu intéressées par suite au succès réel, mais n'ayant assurément pas prise chez nous sur nos gens? De loin, on peut supposer que le possible a été fait. Tant pis si « cela n'aboutit pas, » — ou tant mieux.

Telles sont les suggestions dont il ne nous appartient apparemment pas de sonder la valeur. Mais la conclusion la plus logique est que, pour s'entendre, la première condition serait de se concerter d'un bord à l'autre, entre gens ayant capacité et qualité, compétence et action entières, ayant cette grâce efficiente qu'est la foi, la résolution de réussir.

Toujours désireux, souvenants et reconnaissants nous avons été des visites des chers compatriotes.

Beaucoup occupaient et occupent d'éminentes situations; gouverneurs, présidents, ministres, sénateurs, députés, hauts fonctionnaires, personnalités marquantes dans les lettres, les sciences, les arts, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les travaux et études en tous genres. Ce n'est pas un pélerinage de la Mecque qu'ils font, mais la visite aux vieux parents, le retour au sol natal de la nation, sur lequel on retrouve des forces en le touchant, comme le personnage de l'antique fable.

Croit-on que de notre pensée puisse s'effacer la physionomie bienveillante, réfléchie et sage de sir Jetté, qui, avec sa digne compagne et sa chère famille, était ici chez lui, et que la discrétion seule nous a privés de recevoir comme il convenait pour le représentant de l'ancienne France Nouvelle? Oublieront-ils eux-mêmes les simples témoignages d'un attachement dont ils ont dû sentir la sincérité attendrie? Sir Wilfrid Laurier et lady Laurier ne sont-ils pas comme des hôtes respectés dont la place est toujours prête?

Ne faudrait-il pas reprendre les noms aimés que nous citions plus haut, soit qu'il s'agisse d'hommes publics ou de patriotes canadiens dont les traits restent en lumière chez nous, et sans que nous considérions à quel parti, à quelle partie politique ils s'étaient joints?

Ne croyons-nous pas voir encore, dans les salles où ils se sont réunis avec nous, des frères tels que

Beaugrand, Fréchette et les camarades d'un passé même lointain?

Au plus haut, dans le souvenir, éclairées comme des sommets au soleil couchant, sont des figures que la mort a fixées et non pas détruites; car ces êtres survivent en ceux auxquels ils restent chers et bienfaisants. Faut-il citer le noble curé Labelle, l'ancien Président Mercier, le Ministre Déchène, l'ancien député E. Richard, l'abbé Casgrain, et tous ceux que les Parisiens ont connus de plus près?

Chez nous, idéalistes et altruistes, nation déjà ancienne, donc nation de souvenirs autant que d'espérances, ce n'est pas le culte des ancêtres seulement, comme dans les pays de notre Orient, c'est la religion de l'affection qui veut l'amour plus fort que la mort et adéquat à la vie. Dans l'enchaînement des êtres et la perpétuité de l'être, la vie nous semble faite de morts, et la mort même est l'instrument de la vie.

Dieu merci, parmi les absents, combien en évoquons-nous qui ne sont pas de la grande absence, qui demeurent bien vivants et agissants!

Tels qu'ils nous ont quittés, nous revoyons notre excellent ami, M. le sénateur Dandurand, M. Geoffrion, M. Turcotte, le Président Rainville, le juge Pelletier, M. Rolland, le grand maître du papier; — M. l'abbé Bourassa, de l'Université Laval, M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'enseignement, le professeur Persillier la Chapelle, le député M. Madore, le savant bibliothécaire M. de

Celles; M. Nantel, ancien Ministre, et sa charmante famille, ainsi que la famille Vallée, M. le colonel Amyot et la sienne; M. Obalski, le Mineur en chef, et les siens, dont j'ai connu le grand-père, ancien fonctionnaire d'un département que j'administrais, — de même que je connais M. Obalski frère, professeur assistant du Muséum de Paris, récemment en course jusqu'à la baie d'Hudson.

Et les rédacteurs de la *Patrie*? Et les trois têtes de la *Presse*, que nous étions ravis d'avoir à Paris, M. Dansereau, M. Berthiaume et M. Helbronner avec leurs gracieuses filles? Et les dames, les jeunes gens et jeunes filles que nous nous abstenons de dénoncer par discrétion, sans pouvoir renoncer à envoyer le salut et les vœux attendris du vieil oncle à celles qui étaient Mlles Fréchette et Beaugrand et qui couraient si gaiement dans sa maison?

Et M. Fournier, l'avocat de Montréal avec son aimable femme; M. Mercier fils, MM. Lemieux et Plamondon; M. Dumais; le statuaire Hébert, sa chère et prospère famille; les peintres Suzor-Coté, Beau et Charron, l'architecte Marchand? Et MM. Montet et Buron, publicistes? Et toute cette cohorte de médecins et chirurgiens, MM. Le Bel, Bruneau, Le Cavelier, G. Dupont, Gérin-Lajoie, Lasnier, de Martigny, Ostiguy, Roy etc?

Mais il faut arrêter cette incursion dans le champ du souvenir. Et voici qu'on a honte de ne pouvoir seulement noter en silhouettes tant de figures distinguées, souriantes, pensives, gracieuses, puis-

santes, arrêtées pour nous dans le cadre où elles ont passé.

Dans une famille, on met tous les frères en même ligne, avec la seule différence d'âge, qui est encore un signe d'égalité. Mais ne les revoit-on pas toujours à l'âge qu'ils avaient la dernière fois? Le cœur a ce privilège de porter les objets aimés avec lui, à travers la destinée, comme les anciens portaient leurs Dieux Lares; et l'affection est le viatique de la vie.

VII

Vitalité française. — Nos auteurs nationaux du Canada. — L'Avenir du Français Nord-américain. — Les prophéties de nos concitoyens. — L'indépendance nécessaire de l'âme canadienne. — Enrichissement de notre patrimoine par sa diversité. — Tenons-nous hors des luttes canadiennes. — Le respect mutuel.

Difficulté de pénétrer la vie réelle de la mère patrie. Nos hôtes nous ignorent. — Se défier des auto-critiques de Français. — Le flot des étrangers chez nous. — Nécessité de rapports étroits avec nos compatriotes d'outre-mer. — La Société l'Alliance française, son objet et ses services. Les Comités. — La mise en relations et l'échange des services, problème de toutes sociétés.

L'accélération des mouvements humains. L'intérêt bien entendu est de faire le bien. — Mission des Français dans l'autre monde. — Révélation de la puissance productive du Canada en 1900, à Paris. Ses destinées proclamées dans le concours des nations. — L'œuvre de la civilisation qui se déroule. Dénouements et commencements. — L'aurore du XXe siècle.

L'Exposition Universelle de Saint-Louis dans l'ancienne Lousiane. Nouvelle rencontre en Amérique. Fraternisation française, fraternité humaine. La vraie grande famille, l'humanité.

Comment ne serions-nous pas émus de notre vitalité française au Canada? L'eau seule nous sépare de lui; et selon, le mot d'un navigateur « elle rapproche maintenant plus qu'elle n'éloigne. »

Égoïsme altruiste, celui de la famille. Notre cœur se gonfle lorsqu'un Canadien loue la France. Enten-

dant parler celui qu'elle aimait, une femme s'écriait : « Ses paroles me résonnent dans la poitrine. » — C'est par tendresse familiale, vibrant en sa prose comme en ses vers, que Fréchette, s'est fait des deux parts poète national, français à tel point que lorsqu'il écrit en anglais, il nous semble se traduire. Il est si français d'aimer ! Notre gaieté est communicative, parce qu'elle est altruiste. Ennuyer les autres est le secret de finir par s'ennuyer soi-même.

Prétendrions-nous tirer l'horoscope précis des Frances américaines, et décider comment elles s'associeront avec les autres exportations ou transplantations d'Europe? Mieux vaudrait consulter nos propres compatriotes, par exemple M. l'abbé Bourassa, qui sonde l'avenir de cette communauté, si heureusement prolifique. Sous quelques institutions que s'organise dans l'avenir le Français Nord-américain, il a droit à un patriotisme propre, où ses traditions se combinent avec le sol natal d'aujourd'hui. La patrie nouvelle, qu'il partage avec d'autres familles nationales, n'est pas resserrée comme la nôtre, qui a dû se former et se défendre derrière d'étroites frontières contre les incursions voisines.

Mais nous ne nous sentons pas moins vivement les compatriotes des Canadiens. Pas plus n'a été oublié chez nous le Canada que Jeanne la Lorraine et l'Alsace. La séparation fait que chacun de ceux dont le bourg n'a plus la qualité de Français acquiert droit de cité partout où il s'arrête en France. Ne confondons pas le silence avec l'oubli, dont il peut

être la négation même. Les grandes douleurs ont leur pudeur, comme les grandes affections.

Dans un sanctuaire, une veilleuse suffit à garder le feu perpétuel. Elle suffirait à allumer un incendie. Du cercle de luttes où la jalousie d'autres nations a si longtemps enfermé les Français, comment auraient-ils pu agir au delà de l'Océan? Mais qu'est-ce que cent ans pour un peuple adulte? Dans mon enfance, j'entendais des témoins du temps de Louis XVI en parler comme de choses vues hier. Lorsqu'on a perdu ceux qu'on aime, n'est-ce pas toujours comme d'hier?

En plein milieu du XIXe siècle, notre digne ami Rameau Saint-Père donnait, sur les destinées du peuple français de l'Amérique du Nord, des aperçus si lucides, que son livre apparaît encore prophétique. Œuvre de souvenant et tout ensemble de voyant; car le cœur a sa double vue, que n'arrêtent pas plus les brumes de l'histoire que les brouillards de l'horizon.

Que les Canadiens ne se trompent pas à l'ignorance relative, à l'indifférence apparente de gens qu'absorbent les soucis personnels et l'esclavage de la tâche journalière. Victor Hugo étant témoin d'un mariage, l'employé de la mairie lui faisait répéter son nom et lui demandait : « Comment écrivez-vous ça? — » « Ça » était pourtant une gloire plus que française.

Rameau Saint-Père est-il connu de ceux que son affection mettait si haut? Et pourtant, lorsque les uniformes français, oubliés depuis tant d'années au bord du Saint-Laurent, avaient reparu en 1885 sur la

Capricieuse, quel enthousiasme populaire! La voix de Crémazie n'a-t-elle pas semblé celle d'un peuple entier, quand il a salué « le retour de nos gens »?

Que nos gens retournent donc outre-mer autant qu'ils peuvent. Qu'ils nouent, qu'ils renouent les affections, les entreprises, les affaires avec là-bas. Créer ensemble, sûr moyen de s'aimer mieux. Sachons ne pas tout rapporter, même en ce qui nous concerne, à notre point de vue. A la prudence que pratiquent les Anglais en laissant quand il le faut leur famille ou leur clientèle s'émanciper, ajoutons la tendresse persistante des parents français pour leurs proches, mais sans la rendre exigeante, égoïste en son désintéressement même.

Nous ne comptons chez nous que trop de rejetons habitués à s'abriter sous l'aile maternelle, casaniers et routiniers par habitude du bien-être. Laissons pleine indépendance d'esprit et d'action au Français qui a épousé la terre d'Amérique. Qu'il diversifie notre famille pour la fortifier et pour l'étendre. Aimons-le pour lui-même, tel qu'il est, en songeant à tous les congénères qui se font autres dans les autres parties du monde, et qui rendront à la souche maternelle la sève dont elle s'est appauvrie pour faire boutures et cultures au dehors.

Non, le Canadien n'a pas à s'enfermer dans le monde métropolitain. Il est l'enfant adoptif de la terre canadienne, le concitoyen forcé des Anglais, l'associé d'une immense confédération. Gardons-nous de nous immiscer dans ses luttes intérieures.

Ni conservateurs, ni libéraux! Tous parents, réunis autour de la vieille mère comme en un lieu sacré d'asile où l'on ne doit verser ni sang ni fiel, jeter ni boue ni encre.

Par là, nous engagerons nos frères à la même tolérance rendue si douce par l'affection. Sans nous offusquer de leurs observations, nous leur suggérerons combien il est aventureux de se prononcer de loin, et même de près, sans être sûr d'avoir tout considéré. Car tout est si complexe en notre vieux monde, et tant de crises ont troublé nos existences nationales!

N'est-ce pas aux épreuves dont nous subissons les contre-coups que les Canadiens doivent la vie nouvelle dont ils jouissent? Ces embarras, ces troubles, ces heurts et ces malheurs dont ils s'étonnent, comment se les expliquer sans avoir vécu notre pleine histoire? Quel est le point de notre sol où le soc de la charrue ne peut s'ébrécher sur quelque débris du passé? Qu'on ménage, qu'on réserve donc les condamnations contre nous. Qu'on nous fasse crédit d'estime et d'amitié. Il suffit de lire Crémazie, ayant comme lui vécu à Paris le siège de Paris en 1870-1871, pour noter combien il est malaisé de saisir le fond des choses et des gens auxquels on est venu du dehors et depuis peu se mêler.

Si l'on connaît la vie française du travail et du mérite, de la famille et de la société véritable, on se demande aussi comment des visiteurs et même des résidents étrangers pourraient pénétrer les ca-

ractères exacts de notre monde, de nos mondes parisiens. Pour n'être pas submergés par le flot d'indifférents, de désœuvrés, de malveillants, d'ennemis parfois, qui affluent, le Parisien s'enferme en cette politesse sur laquelle tout glisse, et n'ouvre ni ses confidences, ni son intérieur, ni ses cercles intimes.

Le passant, l'habitant même, non adopté par les familles, se trouve toujours comme dans la rue ou sur la place publique. Dix ans plus tard, il aura chance de n'être guère plus avancé dans ses investigations, quoiqu'ayant entendu les doléances et les récriminations que les Français lancent sans peine sur eux-mêmes et les uns sur les autres. Encore souriraient-ils de l'étranger qui croirait que « c'est arrivé, » et protesteraient-ils s'il en disait autant, puisqu'il n'est pas chez lui.

L'esprit critique est, grâce à l'idéalisme même, notre faculté favorite. Jamais rien et nul n'est assez bien pour ce que nous voudrions qu'il fût. Mais des vertus, des travaux et des préoccupations les plus sincères de sa vie individuelle ou familiale, professionnelle ou publique, le Français ne parle que rarement. Il faut que ce soit entre gens reconnus capables de se comprendre, sans danger de se faire « blaguer » ou « démolir ». Quant au Parisien, n'ayant jamais assez de temps pour tout ce qu'il voudrait faire, il se gare des fâcheux et des oisifs, des ennuyeux et des importuns, et il se défie des individus qui se mêlent à ces vastes catégories.

Aussi peut-on séjourner à Paris, y « aller partout, » ne voyant que des dehors et des surfaces, ne péné-

trant presque rien de ce qui fait la valeur des individualités, des collectivités variées dont se compose notre Cosmos national.

De là l'utilité des relations à fournir aux frères et cousins d'Amérique, qui risquent d'être pris pour des Anglais et qui peuvent désirer s'établir *à tout autre* titre dans notre grande ville et dans les autres.

C'est un des services qu'on peut demander à des Sociétés telles que *l'Alliance française* pour la propagation de notre langue, fonctionnant avec succès dans toutes les parties du Monde et ayant récemment installé son siège central dans les anciens locaux de l'Académie de médecine, 186, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La propagande et les réunions de cette Société, qui ne demande qu'à fortifier et multiplier ses ramifications, sont souvent consacrées aux relations franco-canadiennes. Les œuvres françaises du Canada sont applaudies comme elles pourraient l'être à Montréal ou à Québec; et leur éloge était célébré tout récemment dans une séance générale sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Une section canadienne est présidée par un des champions les plus dévoués du Canada, le distingué professeur et historien Mr E. Salone, Secrétaire général adjoint de la Société dont le Président éminent et le premier initiateur est M. l'Inspecteur général Foncin, le Secrétaire général, M. Dufour-mantelle, que connaissent si bien nos compatriotes.

M. Salone a été précédemment chargé de mission dans ce Canada dont la formation et les faits lui sont familiers. Son désir, à lui aussi, serait fréquemment de pouvoir passer l'eau.

Un comité de Dames « France-Canada-États-Unis » s'est dernièrement formé à Paris et un autre fonctionne à Calais, de même qu'une œuvre spéciale est annoncée comme prochaine à Rouen, pour donner un gracieux patronage et un appui féminin aux relations familiales entre gens des deux mondes. Des séances et des réunions charmantes se tiennent à cet effet; et l'*Alliance*, à des jours réguliers, ouvre les salles du siège central à ses adhérents et amis venant, on peut le dire, de tous les points et coins du globe.

Car on sait quelles sont l'importance et la difficulté de « la mise en relations » pour ceux qui résident ou passent à Paris, désirant tirer de ce foyer de connaissances et d'activité en tous genres, de cet asssemblage de talents, de cet amas de ressources apportées de partout et entassées durant tant de siècles, ce que chacun peut utiliser le mieux pour son avantage, pour le bien des tâches auxquelles il se consacre et des groupes, des pays auxquels il appartient.

Parmi nous, voilà donc bien les Canadiens chez eux.

L'avenir des Canadiens français est sûrement garanti par leur passé. — « Un peuple, note Pascal, est comme un homme qui ne mourrait jamais. » — On peut détruire un individu, et toute une génération peut disparaître avant que l'heure des châtiments ou des réparations vienne pour elle. Mais, pour une nation, le juste et l'utile ne peuvent rester séparés; ils se rejoignent bientôt sur sa route.

Si la justice humaine continue à boîter, la logique des choses va plus vite pour l'homme à mesure que ses mouvements et ses actes s'accélèrent. Avant la fin d'un règne et d'un gouvernant, apparaissent les conséquences de ses iniquités, c'est-à-dire de ses fautes.

On aboutira donc à reconnaître que toute politique malfaisante, si habile qu'elle se suppose, est une imbécillité avec préméditation de malhonnêteté. Laissez les empiriques de l'intérêt faire vacarme. L'intérêt mieux entendu de chacun est de rendre service à ses semblables; et c'est à ceux qui leur procurent le plus de vérité, de bonté, de progrès, que les associations humaines rendent le plus de sympathie, c'est-à-dire de force.

Les Canadiens, honnêtes gens, laborieux, hardis et sincères, n'ont fait que du bien. Ce sont d'énormes morceaux de continents qu'ils ont ouverts, créés, assurés à l'humanité humaine. Ils sont le plant américain de la vieille souche gauloise, franque et française. Les racines ont pris le sol; le meilleur des fleurs et des fruits est dans la langue et la littérature. Notre culture a donné ce qu'on sait entre l'Océan et

la Méditerranée : qu'elle le donne entre l'Atlantique et le Pacifique.

Sous d'heureux auspices et par une « conjonction » que les anciens astrologues auraient admirée, c'est au lever du XXe siècle, à Paris, dans le concours universel de 1900, que le Canada, fils de la France, a fait son entrée véritable dans le monde international. C'est chez nous que cette puissance, *Dominion*, s'est manifestée en sa qualité d'État d'étendue colossale, voisin des métropoles américaines aux maisons géantes et de la confédération aux visées gigantesques, qui ne demande lui-même qu'à devenir un peuple géant.

Qu'on se rappelle les ressources et les productions en tous genres « exhibées » au Palais canadien du Trocadéro, où siégeait le Commissaire, M. Perrault; les succès obtenus, avec tant de grands prix et de médailles, sans compter tout le reste.

Quel spectacle nous a été présenté, série de leçons de choses, sorte d'enseignement par l'aspect, démonstration au tableau des faits, notamment pour la colonisation, les défrichements et la mise en valeur du sol ; pour les incalculables richesses minières et les innombrables « pouvoirs d'eau; » pour l'exploitation des forêts, le bois et tous ses emplois; pour les chasses, les peaux et fourrures; pour les pêcheries et le monde des eaux, avec deux Océans, des mers douces, des myriades de lacs et un réseau indéfini de fleuves et rivières.

Voyez la navigation, le commerce et l'industrie se

mettant en tout cela, et avant tout la féconde et salubre agriculture, avec ses multiples branches; le blé par masses, la pomme par monceaux, les laiteries et fromageries pour l'exportation; l'élevage, les viandes et les conserves; le sucre d'érable; l'utilisation même du froid pour la production agricole, les frigorifiques, la conservation et l'expédition des produits alimentaires; les pulpes de bois et la fabrication des papiers; le meuble, les tissus.

Puis, la grande industrie, la métallurgie, la construction pour la terre et pour l'eau, le lancement de ces immenses voies ferrées qui traversent de part en part un tel continent et escaladent les plus hautes arêtes montagneuses du globe, avec autant de hardiesse que dans les États-Unis, avec plus de sûreté peut-être et plus d'économie.

Pour les choses de l'enseignement et du travail intellectuel, y compris même les machines à écrire et à composer, pour les débuts de la production artistique, quelle sollicitude! Le fonctionnement des écoles et les soins de l'enfance étaient sous le gracieux et précieux patronage de Dames déléguées. Comme il convenait chez la vieille Mère France, des Françaises s'étaient chargées de mettre en lumière ici les tâches et la vie de nos écoliers et écolières de là-bas. Leur présence était pour tous un charme, et leur voix une harmonie nationale.

Mme Dandurand, venue en visite et en fonctions avec Mlle Barry et Mlle Le Boutilier, était partout chez elle; et comme elles, nos autres sœurs, nièces et cousines d'Amérique, que les gens de nos villes

et de nos campagnes s'émerveillaient de voir si ressemblantes aux plus aimées des nôtres. Les Dames, si habiles à sentir « l'effet qu'elles produisent », n'ont sûrement pas plus oublié que les Canadiens, ces scènes de pèlerinage familial jusqu'en Normandie, en cette ville de Rouen qui les recevait toute pavoisée, aux applaudissements de populations criant comme les riverains du Saint-Laurent au passage de nos marins : « Ce sont nos gens ! » On se retrouvait.

Si les Français ont autrefois découvert le Canada, c'est à Paris que le Canada nouveau a été découvert par l'Europe. Canadiens et Français se sont rejoints ; et ce simple mot, désormais fixé, prend toute sa puissance avec son sens profond : « les Canadiens-Français ; » nous dirions aussi volontiers, nous : « les Français-Canadiens. »

Quelle douceur que la vue de ces choses pour ceux qui en avaient eu la prévision, qui avaient été complices et confidents des américanistes et canadianistes des premières heures ! Étant venu en 1899 au Canada, pour aider à battre le rappel de la France avant la bataille pacifique de 1900, en fin et en commencement de siècle, nous nous sentons toujours pénétré d'émotion et de reconnaissance au souvenir de l'accueil reçu.

Il semble que dans le cours patiemment suivi des événements, on embrasse les destinées nationales, réalisées à travers les morts d'individus et de générations. Du haut de certaines dates, on assiste à des denouements admirables qui, pour un peuple, sont

encore des commencements, mais qui peuvent certes suffire aux personnes et aux groupes d'une époque. L'immense mouvement de toutes choses apparaît alors, comme apparaissent la marche des astres et l'ensemble du paysage terrestre au spectateur d'un des couchers du soleil qui va se relever demain. Celui qui est lié par affection aux survivants de demain cherche donc un recommencement derrière ce qui serait une fin pour un éphémère rapportant tout à soi. Ainsi les altruistes peuvent croire à la perpétuelle jeunesse.

En grand éclat de lumière se sera clos le XIXe siècle pour la France, et ouvert le XXe pour le Canada. Le nouveau de l'un est le renouveau de l'autre; l'origine fait communier ensemble leurs destinées et l'affection unifie leurs vies. Pour un Français d'Europe en 1900, à Paris, comme en 1899 à Montréal et à Québec, quel orgueil, — le seul orgueil vraiment légitime, noble et fécond, celui qui porte sur les êtres aimés, — de voir les trois couleurs couronnées d'érable et gardées par le castor, arborées si haut aux acclamations des autres peuples qu'a gagnés cette amitié! — « Il n'y a pas que le mal qui se gagne », disait un psychologue.

Une autre Exposition Universelle, l'américaine, s'ouvrant en 1904 dans l'ancienne Louisiane française, — (cet État que la France a marié de sa main avec la grande République, et qui était né des mêmes germes français et s'était formé grâce aux mêmes héros que le Canada), — aura offert une occasion

nouvelle à la France et au Canada de se rencontrer « dans le monde ». C'est hors de chez elle, en attendant que ce soit chez lui, éventualité certaine d'avenir, car le Canadien aura bien le droit de recevoir à son tour les autres peuples. A Saint-Louis, la participation brillante de la mère et de sa fille à une telle fête de travail, aura constitué encore un grand fait historique. Les groupes de langue française se seront rapprochés. L'expédition pacifique des descendants des Lafayette et des Rochambeau, comme des Cartier et des Champlain, leur jonction avec les rejetons de Français et de Françaises répartis dans les États-Unis, est un signe de ce temps nouveau où les familles nationales sauront s'accommoder des institutions comme des climats où elles s'étendent et multiplier leurs services. Chacune a désormais mieux à faire que de tuer ou se faire tuer pour agrandir son siège local. L'idée de *s'exterminer,* de s'excommunier, de s'exclure du domaine général devient « sans objet », depuis que tous les hommes se répandent sur la planète entière.

Point n'est besoin de trusts exclusifs pour l'intérêt français, qui ne veut pas se séparer des intérêts universels. Notre fraternisation nationale n'est qu'un prologue de la fraternité internationale. Ce foyer d'idéalisme et d'altruisme qui a nom la famille française prépare la grande famille humaine. L'humanité, synonyme pour nous de bonté, c'est la foi française; et comment se traduirait-elle mieux qu'en français?

La langue et la littérature françaises restent

comme l'instrument privilégié de la plus haute éducation individuelle et collective; et l'on doit remercier, louer, féliciter chaleureusement l'auteur de cet ouvrage de France écrit pour le français et sur les Français du Canada.

Longues et glorieuses destinées à cette langue et à cette littérature en Amérique. Honneur aux œuvres, gratitude aux ouvriers; merci de tout cœur à ceux qui les mettent en lumière! Qu'on pardonne au vieil ami, confus d'avoir fait ici, presque malgré lui, en songeant aux amis lointains, tout un petit volume, sous prétexte de préface à l'excellent livre d'un ami voisin. Parlant du Canada et des Canadiens, comment un Canadien honoraire de Paris ne se trouverait-il pas insuffisant, si long qu'il soit? Puisse-t-il ne s'être pas trop montré l'un et l'autre.

Louis HERBETTE.

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

DE LA

Littérature Canadienne Française

Depuis plusieurs années, les Français semblent prendre quelque intérêt aux questions canadiennes.

Pendant longtemps, ils avaient un peu oublié les colons sacrifiés par Louis XV, et l'immense territoire que Voltaire appelait dédaigneusement quelques arpents de neige. Mais aujourd'hui que nos compatriotes d'Amérique ont su, à travers les plus cruelles épreuves, se manifester comme peuple et comme nation, et former, suivant le mot d'un de leurs écrivains, comme une république de tradition gauloise au milieu des sociétés anglo-saxonnes du Nord-Amérique, nous nous souvenons volontiers de l'époque où le Canada s'appelait la Nouvelle France. Sans nous attarder à de stériles regrets, nous étudions curieusement cette civilisation sœur de la

nôtre, et nous éprouvons une certaine fierté, en pensant qu'aux bords du Saint-Laurent résonne la douce langue maternelle.

Mais si nous connaissons assez bien les mœurs et les paysages du Canada, nous sommes, il faut en convenir, médiocrement informés de sa littérature, dont beaucoup de nos compatriotes ignorent même l'existence. Les historiens ont consulté l'ouvrage de Garneau, le « *Montcalm et Lévis* » ou le *Pays d'Evangéline* de M. l'abbé Casgrain. Ceux qui se tiennent au courant des prix académiques ont entendu parler de M. Fréchette ou peut-être même de M. Chauveau. Avoir lu leurs œuvres, c'est autre chose. Si la récente publication de Th. Bentzon a mis en éveil la curiosité du public (1), il est difficile de trouver à Paris les œuvres complètes des écrivains que nous venons de mentionner et surtout celles de MM. le May, le traducteur *d'Evangéline*, Routhier qui tenta de fonder là-bas la critique par l'étude de chefs-d'œuvres consacrés, Poisson, un bien délicat poète, Nérée Beauchemin, peut-être le plus remarquable artisan de vers qu'il y ait en Canada, Choquette, médecin et romancier, Buies, le spirituel polémiste, qui semble un Montmartrois de Québec, Lusignan, un chroniqueur parfois attendri, mais à la plume acérée, Gérin-Lajoie, l'historien du gouvernement responsable et tant d'autres, ora-

(1) *Nouvelle France et Nouvelle Angleterre*, (1 vol. in-18, Paris, Calmann Lévy, 1899).

teurs, érudits, poètes, journalistes, romanciers même, sans compter M. Hector Fabre en qui les Parisiens voient seulement l'aimable représentant du Dominion (1).

Il y a par delà l'Océan, tout un petit monde littéraire français, avec ses tendances, ses haines, ses passions, ses coteries et ses polémiques, et, de 1850 à nos jours, il a parcouru toute une évolution.

Il n'est pas nécessaire, sous prétexte de courtoisie internationale, de dissimuler la critique, et d'outrer l'éloge. Les Canadiens sont nos cousins; entre parents, on se doit la franchise. D'ailleurs ils disent souvent à nos écrivains de dures vérités et s'en disent de plus dures à eux-mêmes. Nous savons que cette sincère étude blessera là-bas quelques susceptibilités (2). Nous ne partageons point l'enthousiasme de certains critiques canadiens qui, aveuglés par leur patriotisme et leurs sympathies, écrivent sérieu-

(1) Nous ne connaissons guère en Europe sur ce sujet, hors quelques monographies et renseignements épars dans des narrations de voyage ou des ouvrages historiques, que le travail de M. *Virgile Rossel* publié à Lausanne, *La Littérature française hors de France* et une brochure de M. Lefaivre, ancien consul de France à Québec. *Conférence sur la littérature canadienne.* (Paris, 1877, 61 pages in-8°). Disons ici une fois pour toutes combien nous sommes redevable à M. Philéas Gagnon de son *Essai de bibliographie canadienne* (Québec, 1895), description de sa bibliothèque, la plus belle collection privée du Canada.

(2) Tout récemment, un article un peu sévère de notre compatriote, M. de Labriolle, ancien professeur à l'Université Laval, de Montréal, a paru dans la *Revue Latine.* Un compte rendu le traite de « satire et de critique vaine et désobligeante ». (*Paris-Canada* du 15 avril 1903.)

sement que Crémazie surpasse Théophile Gautier et nombre d'« étoiles parisiennes » (sic). Nous nous inclinons en souriant devant cette admiration naïve, mais nous savons que beaucoup d'écrivains canadiens souffrent de ces jugements de complaisance et nous croyons leur donner une preuve d'estime en les traitant comme des hommes et non comme des écoliers auxquels il faut distribuer des prix d'encouragement.

Nous considérerons ici les lettres canadiennes dans leur courte histoire; nous dirons d'où elles sont parties, nous essayerons de voir où elles vont. Nous oserons déclarer à ceux qui ont tenté de susciter là-bas une littérature et d'y assurer la pérennité de notre langue ce que pensent d'eux des Français impartiaux qui veulent les comprendre pour les aimer. Si nous ne pouvons saluer l'éclosion d'un chef-d'œuvre, nous aurons au moins la consolation de nous dire que ce n'est point en général par des chefs-d'œuvre que les littératures commencent et qu'il est déjà beau à ce peuple d'avoir pu, depuis un siècle et demi bientôt, conserver, dans des conditions si difficiles, sa langue, ses traditions et sa foi.

I

Les Temps Héroïques

Si nous jetons un coup d'œil sur l'état du Canada dans la première partie de ce siècle, si nous examinons les conditions de sa vie sociale, nous verrons qu'une fois de plus les mœurs expliquent les œuvres. Pendant quatre-vingts ans, le Canada s'était désintéressé de notre vie littéraire et une scission profonde séparait la vieille et la nouvelle France.

Dès les traités de 1763, la noblesse avait déserté la colonie, laissant là-bas quelques seigneurs féodaux et la foule des *habitants*, petites gens pour la plupart, non affinés par deux siècles de culture intellectuelle (1). Ces colons abandonnés par la France devaient d'abord songer à vivre, car des calamités de toutes sortes marquèrent les premières années de la domination anglaise.

La pays était ruiné par la guerre; les soixante-quinze mille Français se dispersaient sur une énorme étendue de territoire; Québec et Montréal

(1) L'érudit M. Sulte a pourtant soutenu, dans une savante conférence, l'opinion contraire.

ne pouvaient prétendre au nom de grandes villes. Ottawa, qui s'appelait Bytown, constituait seulement un centre de ravitaillement pour les bûcherons; la classe instruite n'existait point : on pouvait penser que l'afflux incessant des Anglo-Saxons absorberait bien vite nos compatriotes (1). La misère était effroyable, et, sans une abondance extraordinaire de *tourtres* (2), qui s'abattirent, manne vivante et providentielle, sur le pays désolé, la famine causait les plus cruels ravages.

Le collège des Jésuites était fermé. Quelques rares écoles aux rares élèves subsistaient seules, et sous Mgr. Briand, Surintendant de la religion, un clergé de 132 prêtres, dont quelques uns avaient des paroisses de cinquante lieues, desservait l'immense territoire qui s'étend de Saint-Louis de Missouri à Terre-Neuve.

Laborieusement, ce clergé se mit à l'œuvre. Mais on était séparé de la France par une série de catastrophes. La guerre d'Amérique, puis la Révolution, puis les campagnes de l'Empire empêchaient toute relation entre le vieux pays et la nouvelle possession britannique. On savait que des hommes de sang terrorisaient la France, que c'était là-bas la subversion totale, et que les disciples du « hideux Voltaire »

(1) Voir Garneau, *Histoire du Canada depuis sa fondation jusqu'à nos jours,* réimprimée à Québec en 1885 sous la direction du fils de l'auteur. (3 vol. in-8°).

Pour l'histoire de la conquête, *Cf* abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada.* (Québec, 2 vol. in-8° 1861-1865, réimprimé en 1882).

(2) Pigeons sauvages.

avaient détruit le trône et l'autel. Tout semblait favoriser les Anglais.

Au commencement du XIXe siècle, ils essayèrent de créer un *Institut Royal* et d'y attirer les jeunes Canadiens. Mais la résistance du clergé triompha vite de cette tentative. L'Institut périt faute d'élèves. Quelques vieux lettrés imitaient Boileau ou Lefranc de Pompignan, le peuple chantait les délicieuses vieilles chansons importées de Normandie, de Saintonge ou de Bretagne (1), on se racontait à la veillée les belles légendes que M. de Gaspé recueillit plus tard pieusement, mais la littérature n'existait pas et ne pouvait pas exister.

On était plus soucieux alors de bien faire que de bien dire; il fallait s'occuper d'autre chose que d'arranger harmonieusement les syllabes. Les Anglais tenaient les Canadiens pour une race vaincue et partant inférieure, le péril menaçait la nationalité même. En 1791, le Canada obtenait une organisation politique calquée sur celle de la Grande-Bretagne, mais avec un Parlement auquel on refusait les attributions les plus essentielles. Les Canadiens-Français reçurent cette première satisfaction après une lutte de plusieurs années où s'immortalisa du Calvet. Mais si l'on préparait alors des matériaux à l'histoire et à la poésie, on ne pensait pas à les mettre en œuvre, et la voix des orateurs seule trouvait un écho quand elle jetait aux conquérants la clameur d'un peuple entier.

(1) Voir Dr Larue, *Les chansons populaires* (*Foyer canadien* T. 1), et surtout l'ouvrage de M. E. Gagnon, cité plus bas.

En 1837, lorsque le parti français, entraîné par la voix de Papineau et l'exemple de Chénier, eut affirmé, les armes à la main, sa volonté de vivre libre ou de mourir, on se rendit compte qu'il existait une nation nouvelle, mais cette nation voyait d'abord son existence menacée.

L'Union de 1841 entre les deux Canadas (1) était, dans l'esprit du législateur anglais, un moyen d'étouffer la nationalité française. Il fallait à force de patience et de volonte, de patriotisme et de foi, affermir cette nationalité fragile, faire la conquête du sol canadien, mais avant tout sauver la langue française. Lord Durham, le Haut Commissaire envoyé après la guerre civile de 1837 pour étudier les réformes indispensables que réclamait la Colonie, disait : « Les Canadiens-Français ne sont pas un peuple, ils n'ont pas de littérature (2). » Pour faire mentir le proconsul, on allait en créer une de toutes pièces, en réveillant le sentiment héroïque et national. Le mouvemement de 1850 ne fut donc pas un amusement d'érudits, mais un acte de patriotisme.

* * *

Au moment où l'Union semblait présager la fusion des deux nationalités en présence, ou, pour mieux dire, l'absorption de l'élément français, il

(1) Voir l'Étude sur *Gérin-Lajoie.*

(2) *The report and despatches of the Earl of Durham H.-M. High Commissioner and Governor general of British North America,* (London, 1839, XVI-423 pages in-8°) Index. Il existe des éditions françaises faites au Canada.

importait, par une étude attentive et impartiale, de remonter le cours des siècles, et de voir si les vaincus de 1760 ne méritaient pas un autre sort que les ilotes de Laconie.

Vers 1830, M. Archibald Campbel, notaire à Québec, comptait parmi ses clercs un étudiant en droit nommé François-Xavier Garneau, né en 1809, et descendant d'un Louis Garnault venu au Canada en 1665 (1).

Taciturne et laborieux, le jeune Garneau qui, depuis quelque temps, étudiait l'histoire du Canada, connue seulement par le vieil ouvrage du P. Charlevoix, qui s'arrête en 1740, et les travaux anglais de Smith où les faits sont souvent travestis, devait chaque jour soutenir des discussions avec ses collègues d'origine britannique : les Canadiens-Français, race de vaincus, race de parias, avaient été battus sans difficultés par les troupes anglaises; seul, le nombre leur avait permis de triompher quelquefois. Ces jeunes gens oubliaient le loyalisme des colons, en 1775 lors du siège de Québec par l'américain Montgomery, en 1812, lors

(1) Voir abbé H.-R. Casgrain, *F.-X. Garneau* (Québec, 1886), et P.-J.-O. Chauveau, *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres.* (Montréal, 1883, avec portrait). Consulter pour toutes les questions de généalogie le fondamental ouvrage de l'abbé Cyprien Tangay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours* (Montréal, 1871-1890, 7 vol. grand in-8°), qui est, suivant l'expression de l'auteur, « la somme généalogique de tous les actes et registres accumulés dans les archives des paroisses et des greffes du pays depuis son origine ». Nous y renvoyons une fois pour toutes.

des journées de Châteaugay qui valent les Thermopyles. Un jour, Garneau, plus ému que de coutume, s'écria : « Je l'écrirai, cette histoire du Canada, mais ce sera une histoire et non un pamphlet. Vous verrez si la défaite de nos ancêtres ne vaut pas toutes les victoires; et puis, comme l'a dit Milton, qu'importe la perte d'un champ de bataille, tout n'est pas perdu !

What though the field be lost? All is not lost! (1) »

Ce jour-là, Garneau avait trouvé l'œuvre à laquelle il se consacrerait tout entier et dont il devait vivre et mourir.

Mais il fallait se procurer les documents épars, faire en Europe un pélerinage, fouiller les archives du vieux monde qui renfermaient des trésors, arracher au désordre des archives canadiennes tout ce qu'elles contenaient; il fallait aussi et surtout compléter ses études générales, voir diverses espèces de gens, apprendre la politique, la stratégie, la diplomatie, et même le français, pour ne pas écrire sans relief et sans couleur l'œuvre d'où dépendait peut-être le réveil d'une race. Garneau se mit à l'œuvre. Ayant économisé quatre-vingts livres pendant sa cléricature, il partit pour l'Europe. Il y resta deux ans, tantôt à Paris, tantôt à Londres. M. Viger, agent diplomatique du Canada en Angleterre, le choisit comme secrétaire, véritable bonne fortune pour le jeune historien, et le 30 juin 1833, après une orageuse traversée de cinquante jours,

(1) Abbé H.-R. Casgrain, *op. cit.*

il atterrissait de nouveau à Québec. Pendant sept ans encore, il amassa des matériaux. Comptable dans une banque, puis traducteur à la Chambre d'Assemblée, il travaillait sans relâche à son livre. En 1840, dans un pays tout frémissant de la terrible crise qui semblait être le commencement de la fin et qui fut en réalité la fin du commencement, Garneau entreprit la rédaction de son histoire sans savoir, suivant la belle expression de M. l'abbé Casgrain, s'il travaillait sur un berceau ou sur une tombe. Le premier volume paraissait en 1845; le second, où l'auteur put utiliser la correspondance officielle des Gouverneurs français, en 1846; le troisième et dernier, qui conduit le lecteur jusqu'à la Constitution de 1791, en 1848.

L'importance de cette histoire est considérable, moins encore par sa valeur propre que par son influence. Sans doute, Garneau n'avait pas en main tous les documents que possèdent aujourd'hui les érudits; il a commis des erreurs de détail qu'il serait puéril de lui reprocher, mais il a le premier, devinant ce qu'il ignorait, tracé un tableau d'ensemble d'une vérité saisissante et l'on pourrait dire, parodiant un mot célèbre : « Le Canada français avait perdu ses lettres de noblesse, Garneau les lui a rendues. »

Il écrivait en effet, le 19 mai 1846, à lord Elgin et Kincardine, Gouverneur Général des Canadas :

« J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée et de repousser les insultes dont mes compatriotes ont été et sont en-

core l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français..... m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste, car le faible doit avoir deux fois raison, avant de réclamer un droit en politique..... et, soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance, ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante. »

L'ouvrage fut favorablement accueilli en France. M. Moreau dans le *Correspondant,* M. Pavie dans la *Revue des Deux Mondes,* lui consacrèrent des études élogieuses. Henri Martin, l'historien américain Parkman et bien d'autres se servirent des travaux de Garneau, complétés par un supplément jusqu'en 1840. Mais pour comprendre toute l'importance de cette œuvre, il faut voir l'enthousiasme qu'elle déchaîna en Canada. Le premier ministre Morin, le grand orateur Papineau ne ménagèrent pas leurs applaudissements et M. de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens* dont nons parlerons plus loin, s'écriait, se faisant l'interprète de la nation tout entière :

« Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada! Vous avez été indignement calomniés. Honneur, cent fois honneur, à notre

compatriote M. Garneau qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits! Honte à nous qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos. »

La vie de Garneau n'offre aucun incident remarquable. Secrétaire du Conseil municipal de Québec en 1844, pendant vingt ans, il occupa cet emploi consacrant à l'histoire tous ses moments de liberté. Il mourut le 2 février 1865, usé par le travail, sans voir les progrès décisifs dont il fut l'instigateur.

Toute la littérature canadienne s'illumine à la clarté de cette œuvre. Semblable aux anciens hermès, cette littérature a deux faces. L'une regarde le passé, l'autre l'avenir. En considérant les traditions antiques, en rappelant le souvenir des aïeux, on donne à une nation conscience de sa valeur. Un grand peuple doit avoir une histoire, au contraire des gens heureux, et c'est dans cette histoire qu'il puise la volonté de vivre, de persévérer dans son rôle, de se développer : l'histoire évocatrice des énergies passées suscite les énergies à venir.

Aussi verrons-nous en Canada toute une lignée d'écrivains tournés vers le passé : ils appliqueront leurs soins à l'histoire, à la légende, à la poésie, à tout ce qui peut faire revivre l'âme nationale et la fortifier. D'autres alors, sans s'attarder à de vains scrupules d'art, à de stériles jeux de rythmes, à de subtiles controverses, que leur foi profonde déclare malsaines, montrent à leurs compatriotes le devoir

futur : la littérature canadienne est une littérature d'action.

Telle est son essence. Si la valeur artistique vient s'y ajouter et comment, nous l'examinerons plus tard. Sans donc nous occuper encore de la forme, ici d'importance secondaire, nous nous bornons à dégager pour l'instant les directrices de l'histoire littéraire en Canada.

L'histoire était fondée. Après Garneau, devait venir l'abbé Ferland dont nous mentionnerons le rôle actif; Gérin-Lajoie, qui étudia le passage du régime colonial au régime représentatif; M. l'abbé H.-R. Casgrain qui reprit en sous-œuvre certaines parties importantes de l'édifice et nous laisse des études définitives.

*
* *

Mais si les souvenirs sans cesse rappelés des luttes épiques et du passé canadien depuis Cartier jusqu'à Montcalm, depuis Montcalm jusqu'à Papineau, formaient comme une suite de récits héroïques, capables d'inspirer l'historien, la poésie, elle aussi, allait balbutier ses premiers chants, puisque ces glorieux faits d'armes pouvaient rivaliser avec les fabuleux exploits des paladins. Elle allait embellir encore les récits de l'histoire et les populariser. Elle n'avait qu'à jeter un regard sur l'admirable et changeante nature canadienne, tantôt souriante avec son tardif renouveau, tantôt splendide avec le flamboiement des érables en automne, plus souvent redoutable avec ses tempêtes de neige,

ses poudreries et ses embâcles, pour évoquer un admirable décor aux combats des preux.

La matière était grande et féconde. Il ne manquait plus que la forme pour chanter dignement les journées de Carillon et d'Abraham, les merveilleux spectacles du Saint-Laurent et Dieu qui protégea ses enfants dans l'épreuve et prépara des jours meilleurs. Mais la forme ne pouvait naître spontanément. La vieille technique de J.-B. Rousseau ou de Voltaire ne suffisait plus, et Hugo n'avait pas encore franchi l'Atlantique.

Le mouvement romantique se propagea bien lentement. En 1833, nous avons vu que Garneau mit cinquante jours, du 10 mai au 30 juin, pour faire la traversée. Le Canada était beaucoup plus éloigné de la France que ne l'est aujourd'hui l'Indo-Chine. « Pendant les cinquante premières années de ce siècle, disait en 1885 M. Hector Fabre, dans une conférence faite à Roubaix, les livres traversaient l'Océan lentement, sans suite, au hasard. Il y en avait qui ne venaient jamais, d'autres qui arrivaient bien en retard. On s'attachait naturellement aux premiers que l'on recevait, en leur attribuant une valeur qu'on ne leur accordait pas toujours en Europe. »

Pendant ces cinquante premières années, les livres étaient donc rares et, à quelques exceptions près, les éducateurs médiocres. M. l'abbé Casgrain se souvient d'avoir dû copier au séminaire certains traités dont les exemplaires n'étaient pas assez nombreux pour que chaque élève en eût un.

Ajoutez à cela qu'un catholicisme rigide éveillait, contre beaucoup d'ouvrages, des défiances injustifiées qui ne sont pas encore toutes évanouies. Il fallait tout tirer de soi, refaire son éducation au sortir du collège, acquérir des idées, des connaissances et apprendre jusqu'aux règles les plus essentielles de l'art.

M. Fréchette nous écrivait dernièrement :

« Au collège, nos leçons de littérature se réduisaient à ceci : « Cela se dit-il? ou cela ne se dit-il pas? » Le professeur demandait à l'élève : « Avez-vous lu cela quelque part? » Et si l'élève répondait non, c'était une faute. Il fallait avoir lu cela quelque part. Pas dans Victor Hugo, par exemple, car alors c'était deux fautes. »

Mais plusieurs circonstances favorisèrent l'introduction du romantisme et de la poésie. Châteaubriand, avec *les Martyrs* et le *Génie du Christianisme*, catholiques d'étiquette sinon toujours en réalité, avec *les Natchez*, qui célébraient l'Amérique et les missionnaires, ne pouvait recevoir qu'un favorable accueil dans cette société religieuse où la paroisse, unité administrative, constituait une sorte de théocratie minuscule. La prose de Châteaubriand obtint donc tout naturellement droit de cité en Canada; la poésie suivit bientôt avec le Hugo chrétien et royaliste des Odes qui devait séduire le clergé et parvenir par lui aux oreilles de la jeunesse.

Sans remonter au temps de l'occupation française où, vers 1731, l'abbé Etienne Marchand avait pastiché *le Lutrin* à propos d'une querelle ecclésias-

tique, la poésie canadienne comptait déjà en 1850 quelques pièces assez médiocres. Les Canadiens, en leur qualité de Français, avaient chansonné leurs oppresseurs : les gouverneurs anglais Haldimand et Carleton en surent quelque chose. Joseph Quesnel, l'auteur de *Petit Bonhomme* rappelle Désaugiers, et il fit école jusque vers 1830. A cette date parut comme le testament de cette littérature primitive : *les Épîtres, Satires, Chansons et Épigrammes* de Michel Bibaud (1).

F.-X. Garneau ne dédaigna pas non plus, pendant les rares loisirs que lui laissait la préparation de son livre, de sacrifier aux Muses, comme on disait alors. Ses *Oiseaux blancs* (1839), son *Hiver* (1840), son *Dernier Huron,* et son *Vieux Chêne* (1841), recueillis en 1848 dans le presque introuvable *Répertoire national,* présentent un intérêt purement rétrospectif. Il en est de même des premiers essais de P.-J.-O. Chauveau (1841), qui devait être plus tard premier ministre de la province de Québec et laisser mieux que de simples promesses (2).

(1) Michel Bibaud mort en 1857 fut l'auteur de quelques ouvrages historiques, *Hist. du Canada sous la domination française* (Montréal, 1837) et *Hist. du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise* (Montréal, 1844), sans parler de travaux d'arithmétique et de plusieurs journaux. C'était dit M. Ph. Gagnon, un tory de la vieille roche, hostile à tout mouvement des Canadiens pour améliorer leur sort.

(2) Outre l'ouvrage sur Garneau déjà cité, on a de lui : *Charles Guérin,* roman de mœurs canadiennes (Montréal, 1853), avec un frontispice et des culs-de-lampe qui parurent, dit M. Philéas Gagnon, « d'un luxe effréné » ! *l'Instruction publique au Canada* (Québec, 1876), une traduction du *Dies irae* (Montréal, 1887), etc.

Mais la poésie canadienne commence véritablement avec Octave Crémazie.

En ce temps-là vivait à Québec, un libraire qui exerça sur toute la littérature de l'âge suivant la plus féconde influence. C'était un petit homme, courtaud, d'une trentaine d'années, qui, pendant de longues heures, au lieu de s'occuper d'affaires, s'absorbait dans son arrière boutique à lire les poètes français dont il recevait les œuvres d'Europe. Hugo, Lamartine, Musset, Gautier étaient ainsi ses compagnons habituels.

Parfois, il essayait de les imiter, comme un écolier qui s'exerce et bâtit, derrière son pupître, des drames où revivent sous d'autres noms Hernani, la Tisbe ou Ruy Blas et toute la théorie des héros. Ainsi se révélait à lui la beauté. Profondément épris d'art, il imitait pieusement ce qui lui semblait admirable, il chantait la guerre de Crimée, le souvenir du grand Empereur, et devant ses yeux, s'agitait le kaléidoscope des *Orientales* : ce n'étaient que minarets, cités blanches au bord des flots bleus, alhambras aux trèfles mauresques. Il ne se demandait pas si, Canadien, il ne faisait point fausse route lorsqu'il chantait ainsi des civilisations lointaines et qu'il ne connaissait pas. Il se laissait aller à l'harmonie du vers romantique et propageait autour de lui la bonne nouvelle.

Dans sa boutique, se réunissaient tous les amis des lettres canadiennes, et là, comme sous les galeries de l'Odéon, feuilletant les volumes nouvellement arrivés, ils apprenaient à connaître nos grands

poètes contemporains et leur griserie était comparable à celle des jeunes Français qui, au sortir des sévères splendeurs d'*Athalie* ou de *Cinna* — auxquelles ils reviendront plus tard — font connaissance vers quinze ans avec la littérature moderne. Il faut en effet, pour comprendre l'état d'âme des poètes canadiens à cette époque, rappeler nous semble-t-il nos premières émotions artistiques au collège. L'enfance d'une littérature n'est pas éloignée d'une littérature d'enfants. Mais Crémazie et ses amis voulaient exprimer des pensées d'hommes.

Ils essayèrent avec inquiétude cet instrument nouveau pour eux qui leur venait du vieux pays et, malgré leurs lèvres novices, en tirèrent des sons qui leur parurent enchanteurs. Lorsque la corvette *la Capricieuse*, envoyée par l'Empereur, montra le pavillon français dans le Saint-Laurent, en 1856, pour la première fois depuis l'annexion, on entendit résonner la voix d'un poète. Crémazie composa ce *Chant du Vieux Soldat canadien* qui rappelle les jours de gloire et de deuil où le drapeau blanc flottait sur Québec. Qu'importaient les maladresses et les imitations ? Crémazie traduisait le sentiment national et, ce jour-là, naquit la poésie canadienne française.

Malheureusement, la carrière littéraire de Crémazie fut courte. Pendant quelques années encore, il chanta la vieille et la nouvelle France, trouva de beaux accents pour louer le sol natal, fit vibrer les sentiments religieux de ses compatriotes : mais ses

affaires périclitaient; il aimait trop la poésie, trop peu le commerce. Il ne pouvait vivre de son art dans un pays neuf, incapable de se donner le luxe d'un poète. A la suite d'événements où il laissa fortune et honneur, Crémazie dut s'expatrier et gagner la France qu'il habita dix-sept années. Pendant ce long exil, il écrivit à sa mère et à ses frères d'amirables lettres qui débordent de tendresse; il leur raconta les incidents de son séjour parmi nous; il nota pendant le siège ses impressions quotidiennes et ses jugements parfois un peu sévères pour la France d'alors; il s'entretint avec M. l'abbé Casgrain, l'ami des bons et des mauvais jours, des questions littéraires qui les intéressaient tous deux et mourut misérablement au Hâvre, où il n'a pas même un tombeau.

Les œuvres de Crémazie (1) nous permettent de caractériser la poésie canadienne à cette époque. Le catholicisme, l'amour de la France, la gloire du passé, tels sont les principales sources d'inspirations que nous retrouverons encore chez ses successeurs. Il chante ce que Garneau raconte et contribue puissamment à rendre aux Canadiens confiance en eux; sa voix pénètre jusque dans les collèges, éveille des échos au cœur des jeunes gens. Lord Durham avait tort : il existait une littérature canadienne française. Elle imitait, elle manquait de souplesse et de variété, mais elle vivait et pouvait vivre. Il s'agissait alors de créer un public et

(1) Octave Crémazie, *Œuvres complètes* (1 vol. in-8° Montréal, 1882), réimprimé en 1896.

des organes; il s'agissait aussi de recueillir les touchantes ou terribles légendes avant qu'elles fussent oubliées. Nous allons voir comment on put conserver ces traditions auxquelles les lettres canadiennes doivent un parfum de terroir.

*
* *

Philippe Aubert de Gaspé, qui appartenait à une des meilleures familles franco-canadiennes, entreprit alors, pour charmer les loisirs et la solitude de la paisible vieillesse qui terminait une existence des plus agitées, de mettre dans un ouvrage consacré aux *Anciens Canadiens* toutes les observations et tous les souvenirs relatifs à son pays et à son enfance. Doué d'une mémoire si prodigieuse qu'il se souvint toute sa vie des contes de sa grand-mère, morte quand il avait deux ans et demi, il composa un livre vraiment captivant et profondément original.

M. de Gaspé, voulant écrire un roman, se crut obligé d'inventer une intrigue; l'histoire est quelconque. Mais quelle sauce exquise relève ce poisson à la saveur un peu commune! L'auteur ressuscite le vieux Canada tout entier et, d'un trait vif, esquisse un paysage, note un geste, croque un ridicule en restant toujours simple et vrai. Un succès sans précédent accueillit cette histoire anecdotique qui complète si heureusement certaines parties de l'œuvre entreprise par Garneau. Les *Mémoires* publiés peu de temps après, méritent mieux aussi qu'une men-

tion sommaire et ne sont pas indignes du livre qui les précéda (1).

Les *Soirées Canadiennes,* la revue où parurent les *Anciens Canadiens,* doivent nous arrêter un instant. Leur courte existence amena quelques résultats et nous leur devons la publication de plusieurs œuvres de valeur. Pour grouper toutes les bonnes volontés, pour donner un essor aux lettres françaises, il fallait créer une revue nationale (2). C'est à Québec que l'idée prit corps. En 1859 et 1860, un jeune prêtre de Beauport, M. l'abbé Casgrain, qui est aujourd'hui l'un des plus célèbres écrivains du Canada, venait de composer quelques légendes. Le *Courrier du Canada,* dirigé alors par J.-C. Taschè avait publié les deux premières, le *Tableau de la Rivière Ouelle* et les *Pionniers Canadiens* dont l'auteur s'était dissimulé sous les initiales E.-B. Réuni à ses amis,

(1) Voir plus bas l'étude sur M. de Gaspé.

(2) Il y avait eu en 1845 et 1846 un premier essai de *Revue canadienne.* La revue qui porte actuellement ce nom se rattache à un magazine qui commença de paraître en 1864 et dont les quinze premières années sont peut-être les plus intéressantes. Dirigée par M. Alphonse Leclaire, elle joue actuellement un rôle un peu analogue à celui de notre *Correspondant.* Elle est chrétienne et catholique.

Il nous faut encore citer, parmi les recueils qui précédèrent les *Soirées Canadiennes*, le *Répertoire national,* publié par J. Huston, membre de l'Institut Canadien de Montréal (Montréal, 1848-1850, 4 vol. in-8°), réimprimé récemment à Montréal avec portraits. Il renferme des écrits en prose et en vers, publiés de 1777 a 1850 par J. Quesnel, Michel Bibaud, F.-X. Garneau, P. Chauveau, J.-E. Turcotte, P.-A. de Gaspé, Gérin-Lajoie, etc. C'est une intéressante encyclopédie complétée par les suppléments du *Foyer Canadien* et par les *Revues* pour la période qui s'étend jusqu'en 1866.

l'abbé Ferland, Gérin-Lajoie, Larue, J.-C. Taché, d'autres encore que la session du Parlement attirait à Québec et qui tous fréquentaient assiduement l'arrière-boutique où Crémazie tenait son cénacle, il fonda les *Soirées Canadiennes*; le 1er juin 1862, cette revue paraissait sur trente-deux pages in-8° (1).

Tous les mois, cette brochure devait répandre les œuvres locales. C'était quelque chose comme nos éphémères Revues de jeunes qui fleurissent quelques semaines, de leurs couvertures multicolores, les étalages des librairies. Mais au lieu de travailler seulement à l'hypertrophie de quelques vanités puériles ou adolescentes, les auteurs faisaient œuvre nationale. Dans leur désintéressement, les fondateurs allaient jusqu'à payer le prix de leur abonnement. C'est là que parurent *la Jongleuse* de M. l'abbé Casgrain, les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, la première partie de *Jean Rivard.*

(1) Les *Soirées Canadiennes,* recueil de littérature nationale, revue mensuelle (Québec, Brousseau frères, 1861-1865), cinq vol. in-8, renferment entre autres :

T. 1 *Trois légendes de mon pays* (J.-C. Taché). *Voyage autour de l'île d'Orléans.* (F.-A.-H. Larue). *Jude et Grasia* (Fiset). *La Jongleuse* (Abbé H.-R. Casgrain). *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie* (Abbé Ferland).

T. 2 *Anciens Canadiens* (P.-A. de Gaspé). *Jean Rivard* (Gérin-Lajoie). Fragments de la *Promenade des trois Morts* (Crémazie).

T. 3 *Forestiers et voyageurs* (J.-C. Taché).

T. 4 *Souvenirs de voyage* (Napoléon Bourassa).

T. 5 *Voyages en Californie* (Ph. de Boucherville). *L'île Saint Barnabé* (J.-C. Taché).

M.-L.-H. Taché publia dans la suite à Québec, puis à Ottawa, les *Nouvelles Soirées Canadiennes,* à partir de 1882 (7 vol).

M. Fréchette y débutait avec des vers à la louange de Crémazie. Mais bientôt la discorde éclata. La Revue faisait — si extraordinaire que cela paraisse — quelques bénéfices. Les uns voulaient les laisser à l'imprimeur, les autres, les employer à des améliorations. M. Tasché tenait pour Brousseau, M. Ferland pour la Revue. On en vint aux brochures ; M. Tasché publia un pamphlet contre l'abbé Ferland, l'abbé Ferland répliqua; les morceaux volèrent, ce fut le signal du schisme. M. Tasché resta seul ou à peu près, et M. Ferland, suivi de presque toute la rédaction, fonda une revue rivale, qui prit le nom de *Foyer Canadien,* proposé par Crémazie (1).

M. Desbarats, imprimeur de la Reine, consentit à faire composer la revue dans ses ateliers, au prix coûtant, et pour attirer le public, on décida d'offrir

(1) *Le Foyer Canadien.* Revue de littérature canadienne (Desbarats et Derbyshire, 1863-1866, 8 vol. avec les primes).

Contient la *Vie de Mgr. Plessis,* par l'abbé Ferland, les *Chansons populaires* du Dr Larue, la fin du *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, le *Voyage de Mgr. Plessis* dans le golfe du Saint-Laurent et les provinces d'En-Bas, les *Récollets* de M. de Gaspé. Le *Mouvement littéraire en Canada* et le *F.-X. Garneau* de l'abbé H.-R. Casgrain (en tout 4 vol.)

Les primes (4 vol.) comprennent : *Littérature Canadienne,* prose et poésie (1863-1864, 2 vol.), (E. Parent, Garneau, Ferland, Crémazie, Fréchette, Fiset, Lemay, Alfred Garneau, etc.). *Les chansons populaires du Canada,* par E. Gagnon, ouvrage capital du folk-lore canadien et *le Fratricide* du vicomte Walsh. Crémazie alors à Paris s'élève dans sa Correspondance contre cette publication d'un ouvrage français de quatrième ordre, tout en louant les sentiment moraux et chrétiens de l'auteur (Lettres de Crémazie à l'abbé Casgrain, en tête des *Œuvres complètes* de Crémazie).

en prime aux abonnés un recueil des meilleures pages que les lettres canadiennes avaient produites jusque-là; la première année, ce devait être une anthologie des prosateurs, la deuxième, une anthologie des poètes. Ce fut un triomphe. On réalisa trois mille souscriptions à un dollar. La revue commençait avec quinze mille francs; et en 1863, le premier cahier parut, avec la prime, qui comprenait en particulier des discours d'Etienne Parent, le plus remarquable penseur qu'ait produit le Canada, et dont les bonnes pages ne dépareraient pas l'œuvre de Cousin.

Malgré tout, les abonnements diminuèrent bientôt et l'abbé Ferland mourut peu après : c'était la cheville ouvrière de la Revue qui disparaissait. Gérin-Lajoie et la plupart de ses collaborateurs étaient obligés de suivre le Parlement nomade qui retournait pour quatre ans s'établir à Toronto. Les rédacteurs voulurent encore lutter, néanmoins. Gérin-Lajoie publia la fin de *Jean Rivard* qui est à notre sens une manière de chef-d'œuvre dans sa simplicité : on traita Jean Rivard de conte à dormir debout.

On eut beau doubler le format de la Revue, elle était condamnée à périr et les exemplaires qui restaient furent anéantis par un incendie qui éclata chez le libraire; aussi l'édition est-elle devenue rarissime.

Ces deux revues éphémères, les *Soirées* et le *Foyer* étaient donc mortes; mais elles laissaient des traces durables; nous y trouvons les deux faces

de la littérature canadienne : la *Jongleuse* qui regarde le passé; *Jean Rivard* qui nous amène vers l'avenir et prépare la littérature de combat à laquelle nous faisions allusion plus haut.

La *Jongleuse* est une sorte de petit roman ou plutôt de longue nouvelle écrite dans une langue très colorée où l'on sent l'influence de Châteaubriand. Si M. l'abbé Casgrain eût persévéré dans cette voie et continué à traduire les mille histoires où revit le Canada demi sauvage des Indiens et des colons nous aurions aujourd'hui notre Cooper français. Mais ce n'était là pour lui qu'un exercice préliminaire; l'histoire et la critique l'attiraient et c'est comme érudit plutôt que comme romancier qu'il a gagné ses galons dans l'armée des lettres.

Nous sommes ici au seuil d'une seconde période des lettres canadiennes.

Les ancêtres, Garneau, Ferland, Crémazie, Gaspé sont morts ou n'écrivent plus; mais leur labeur n'a pas été perdu. Vers 1865, l'histoire est fondée; la poésie également. Le roman existe, grâce à MM. de Gaspé et Casgrain qui, nous le regrettons, ne trouvent pas d'assez nombreux disciples. Nous sommes presque arrivés à l'époque où la grande lutte pour la liberté va prendre fin. Dans deux ans le Dominion existera, c'est-à-dire que les Canadiens-Français, minorité importante daus la Confédération, deviendront absolument indépendants au sein de leur province de Québec.

Il va falloir maintenant s'assurer de cette province, étendre le domaine de la race française,

puisque sa vie est assurée. Et les ouvriers de la deuxième heure vont venir après leurs devanciers ; nous allons voir se dérouler le cycle colonisateur pour ainsi dire, qui commence à Gérin-Lajoie, et qui aboutit à M. Buies en passant par Mgr. Labelle.

Comme les premiers succès des lettres canadiennes avaient fait naître la foule des plagiaires et des rimeurs nous allons voir les premiers essais de critique ; les travaux d'érudition se continueront avec des méthodes toujours plus sûres ; et parfois nous pourrons saluer quelques belles pièces dans les œuvres des poètes.

II

Le Dominion

En étudiant les origines de la littérature canadienne, nous avons dit que les écrivains tenaient surtout à faire vivre la langue et partant la race, et qu'il s'agissait pour eux beaucoup moins de se laisser aller au charme de la phrase que de lutter contre l'invasion d'un idiome étranger.

Au point où nous en sommes arrivés de notre travail, nous comprenons que les premières difficultés sont surmontées. Le Canada français a pris conscience de ses destinées, sa population augmente dans des proportions merveilleuses, malgré l'émigration aux Etats-Unis. La province de Québec va s'organiser, le pacte de 1841 sera bientôt rompu. Mais une nouvelle tâche s'impose aux hommes de bonne volonté.

La race française ne peut vivre que si elle s'empare du sol; il faut que toutes les énergies se tournent vers la colonisation et il n'est pas nécessaire comme pour les jeunes français de traverser les océans et d'aller défricher les forêts pestilentielles de l'Afrique équatoriale, les brousses du Soudan ou les plateaux

de Madagascar. Vers 1860, il suffisait encore de franchir le Saint-Laurent pour atteindre les contrées de l'Est et y trouver de vastes espaces inexploités.

Gérin-Lajoie écrivit à ce sujet un petit livre qui nous semble bien près d'être un chef-d'œuvre; c'est en tout cas l'ouvrage canadien qui nous a le plus profondément ému.

Le père de Jean Rivard, un cultivateur aisé, mais qui devait nourrir toute une nichée de douze enfants, dix garçons et deux filles, avait fait suivre à l'aîné nn cours d'études classiques. Mais tandis que Jean Rivard fait sa rhétorique, le père Rivard meurt, Jean doit prendre un parti; il a pour tout viatique cinquante louis, sa part de l'héritage paternel, et, à dix-neuf ans, il se trouve dans la nécessité de faire œuvre d'homme.

Va-t-il consacrer ses dernières ressources à terminer de coûteuses études, se rendre à Montréal et y entrer dans une *carrière libérale* comme fit Gérin-Lajoie lui-même qui nous raconte, dans ses *Memoires*, ses débuts à la *Minerve* et ses luttes contre le mauvais sort(1)? Sera-t-il un de ces innombrables avocats sans causes, médecins sans clientèle, professeurs sans élèves, écrivains sans éditeurs, qui pullulent dans toutes les grandes villes, là-bas comme ici? Il prend une résolution héroïque : il ira bravement dans la forêt et se fera défricheur.

A cette lecture, plus d'un jeune Français qui connaît les angoisses de Jean Rivard, enviera la

(1) Voir *infra* l'Étude sur *Gérin-Lajoie*.

détermination du Canadien, sans avoir le courage de l'imiter.

Jean Rivard se fixe dans les cantons de l'Est ; il se met bravement à l'œuvre, avec un seul aide et tous les deux entreprennent la lutte contre la forêt géante, abattent les arbres, labourent le sol.... Puis c'est dans la forêt le long hiver canadien, où les deux Robinsons charment leurs loisirs en lisant les œuvres créatrices d'énergie et d'idéal, l'histoire de Napoléon, Don Quichotte, et l'admirable récit de Foë; aux jours de tristesse, c'est dans l'*Imitation* qu'ils cherchent le courage. Le printemps revient, la première moisson germe et les défricheurs reçoivent avec joie le premier salaire de leurs peines.

L'exploitation prospère. Jean Rivard est maintenant à la tête d'une ferme. Grâce à lui, le canton se peuple; une habitation plus spacieuse remplace la primitive cabane. Des champs s'ajoutent aux premiers champs, les cinquante louis sont devenus une petite fortune; il fait venir sa mère et ses frères; il épouse une de ces braves Canadiennes qui sont par excellence la *compagne* de leur mari. Il a su faire à la fois, comme dit Figaro, le bien public et le bien particulier, vivre heureux, trouver un emploi de son activité et faire vivre toute la paroisse qui se presse maintenant autour de son logis et qui s'appelle Rivardville. Il devient maire, puis député au parlement fédéral, et cette simple histoire qui a le charme d'une idylle et le sain parfum des *Économiques* grecques, est peut-être, dans sa sim-

plicité, ce que les lettres canadiennes ont produit de plus savoureux.

Naturellement, comme cette œuvre ne présentait aucune grande péripétie, comme il n'y avait là nulle recherche de style, comme enfin les seules mœurs canadiennes y étaient retracées, on trouva le roman insipide lors de son apparition dans les *Soirées canadiennes*, Mais rien ne fait mieux connaître le Canada que la lecture de ces deux petits volumes, et, disons-le, rien ne le fait davantage aimer.

Maïs les cantons de l'Est devaient être vite peuplés, il fallait attirer le trop plein de la population vers d'autres régions de la vaste province; conquérir le Nord semblait une entreprise autrement hasardeuse; ce fut l'œuvre à laquelle se vouèrent le curé, depuis Mgr. Labelle, et le publiciste qui lui prêta l'appui de son véritable talent, M. Arthur Buies, dont la carrière littéraire est bien une des plus curieuses qui se puissent voir.

*
* *

M. Buies fut, dans sa jeunesse, élève du lycée Saint-Louis à Paris. Il a gardé de son séjour parmi nous une certaine verve, disons même une certaine gaminerie, qui semblent le rapprocher de quelques-uns de nos plus célèbres pamphlétaires. De retour en Canada, pendant quelques années, il vécut Dieu sait comment; il rappelle dans ses *Réminiscences* le souvenir de cette jeunesse orageuse où il faisait partie de la *Pléiade rouge*; terreur des esprits bien

pensants, il s'attaqua d'abord sans aucune vergogne dans sa *Lanterne*, inspirée de M. Henri Rochefort, au tout puissant clergé catholique. La plaisanterie n'y est pas toujours marquée au coin du plus pur atticisme; mais l'entrain ne se dément pas un instant, et, même pour des étrangers, ces feuilles volantes, où l'écrivain procède par allusion, ne sont pas désagréables à lire.

C'est là un péché de jeunesse. M. Buies n'est pas condamné à l'opposition forcée à perpétuité. Il a mieux à faire qu'à railler. Il abandonne bien vite ces exercices préliminaires. Il écrit dans divers journaux libéraux et ses chroniques sont charmantes. Puis il voyage; il apprend à mieux connaître son pays et un jour il découvre cette vérité dont peu de gens s'étaient aperçus avant lui : la province de Québec n'est pas tout entière limitée à quelques milles sur les deux rives du Saint-Laurent. Les Laurentides dépassées, il y a, au nord du fleuve, d'immenses et admirables territoires qui n'attendent que des bras pour devenir parfaitement propres à la vie civilisée. Les Canadiens français émigrent volontiers aux Etats-Unis. Pourquoi ne s'établiraient-ils pas sur les terres de la Couronne, et ne contriburaient-ils pas ainsi plus efficacement à la grandeur de leur race et de leur patrie?

Au lieu de traîner une existence précaire dans les cités industrielles de l'Union, que ne deviennent-ils des Jean Rivard sur un sol prêt à leur livrer ses trésors pour peu qu'ils appliquent le précepte de la Fontaine et qu'ils y prennent de la peine? Et c'est

ainsi que naquirent ces deux beaux livres, le *Saguenay* et l'*Outaouais supérieur* sans compter des brochures comme la *Matapédia* et le *Portique des Laurentides,* où M. Buies consacre au souvenir du curé Labelle, l'apôtre de la civilisation, des pages émues qui comptent parmi les plus parfaites de la littérature canadienne.

Les dernières lignes de cette plaquette méritent d'être citées; elles nous font comprendre comment M. Buies entend les devoirs d'un écrivain :

« J'ai déjà passé l'âge où l'on ne regarde plus vers l'avenir, mais dans le passé. A l'avenir je n'ai plus aucun droit, ni aucun souci de demander rien, si ce n'est de me laisser achever quelques œuvres à peine ébauchées, et le temps nécessaire pour laisser à mes chers enfants, ma seule préoccupation désormais, un nom qu'ils puissent invoquer un jour avec confiance auprès de leurs compatriotes. Il faut que je me hâte, si je ne veux pas que la mort me surprenne à mon tour, comme elle a fait de mon grand ami, frappé les mains encore pleines d'œuvres. Il faut que j'édifie avec un soin jaloux de chaque heure, si je veux laisser de moi un souvenir qui dure autant que mon rapide passage, et c'est en gardant dévotement le vôtre, mon généreux ami, que je réussirai peut-être à mon tour à laisser, de mon séjour parmi les hommes, autre chose que le vain fantôme d'une vie inutile » (1).

(1) Cet article était achevé, quand nous est parvenue la triste nouvelle de la mort de M. Buies. C'est une grande perte pour les lettres canadiennes.

C'est cette constante préoccupation qui nous attache à l'œuvre de M. Arthur Buies. Il se rend compte que l'écrivain est un pasteur d'âmes. Le gamin de la *Lanterne* est devenu l'un des plus illustres parmi ses compatriotes en s'attachant à cette expansion nationale que complètera bientôt l'inauguration du *Grand Nord*, ce chemin de fer qui mettra définitivement en valeur les contrées naguère incultes qui s'étendent du Saguenay et du lac Saint-Jean au lac Nipissing. C'est également le souci de la grandeur nationale qui lui a suggéré ces amusantes brochures : les *Jeunes barbares, Anglicismes et Canadianismes,* où il prend à partie les écrivains qui déshonorent là-bas notre idiome dans des articles de journaux assez semblables à une version anglaise faite par un médiocre élève de Quatrième.

Pour ces Hurons, M. Buies n'a pas de railleries assez piquantes, de sarcasmes assez acerbes et il compte parmi les écrivains qui ont rendu à notre langue les plus signalés services, car sans être un tyran des mots et des syllabes, et, tout en sacrifiant parfois aux néologismes nécessaires, quand il s'agit d'exprimer des pensées différentes des nôtres, il croit qu'un Canadien n'a pas le droit d'écrire en sauvage.

M. Buies se plaint de la surproduction littéraire; c'est en effet un mal qui ne nous est point particulier et dans les innombrables ouvrages — vers et prose — qui furent « enregistrés au ministère de l'Agriculture et de la Statistique, conformément à

la loi du Parlement Canadien sur la propriété littéraire », il est certain que le plus grand nombre ne sauveront pas de l'oubli le nom de leurs auteurs (1). Mais il importe peu. Le mal d'écrire est universel; et il paraît seulement étrange qu'il sévisse avec tant de fureur dans un pays où nul écrivain ne pourrait prendre la devise de M. Jules Claretie : *Liber libro.*

Voyons néanmoins si, dans la littérature proprement dite, certains noms saillants ne méritent point de retenir notre attention.

Sans étudier ici le roman canadien, qui a déjà produit certaines œuvres de valeur comme *Angéline de Montbrun* et surtout le *Claude Paysan* du Dr Choquette (2), jetons un regard sur la troupe innombrable des poètes que l'exemple de Crémazie ne fut point pour décourager. Ils travaillent presque tous à raffermir la tradition canadienne et continuent l'œuvre de Garneau et de Crémazie.

Sans doute, de cette inspiration catholique française, naît une certaine monotonie; mais les poètes canadiens sont placés dans une situation terrible; s'ils tentent de sortir de leur pays natal, on les y renvoie bien vite, en leur disant : laissez aux poètes français les développements généraux où vous leur serez inférieurs et parlez-nous du Canada.

(1) Le répertoire de M. Philéas Gagnon, qui s'arrête en 1895, compte pour les livres et les journaux 3747 numéros.

(2) Laure Conan (Mlle Auger) *Angeline de Montbrun*, (Québec, 1886). Dr Choquette, *Claude Paysan* (Montréal, 1899), très intéressant, *les Ribaud* (Montréal 1898), *Carabinades* (1900). — Voir *infra.*

Ils décrivent alors la vallée du Saint-Laurent, chantent le souvenir de Carillon et d'Abraham, leur fête nationale la Saint Jean-Baptiste, ou, tournant un regard vers l'ancienne patrie, célèbrent nos gloires et nos revers. Il y a donc là nécessairement une certaine uniformité que l'on ne peut éviter qu'avec peine; mais nous avons déjà rencontré chez certains poètes canadiens de charmantes strophes d'une humanité plus générale qui pourraient orner le « Parnasse » de Lemerre.

De tous les poètes, le plus connu — nous devrions même dire, le seul connu en France — est M. Louis Honoré Fréchette. Il a fait plusieurs fois le voyage de Paris; l'Académie Française l'a couronné sur le rapport de M. Mézières. M. l'abbé Casgrain l'appelait— avec, nous le croyons, une pointe d'ironie bienveillante — *le plus français de nos poètes*, c'est en tous cas le plus facilement accessible à nos compatriotes; ils s'y trouveront en pays de connaissance. La technique est celle de Victor Hugo, et l'on sent que M. Fréchette a beaucoup lu nos poètes de l'époque romantique. Ce n'est point un reproche que nous lui faisons; car les formes rythmiques sont le patrimoine commun de tous ceux qui écrivent en vers français; et nous ne connaissons rien de plus désespérément sot que les accusations de plagiat. Comme si l'on ne pouvait pas trouver toujours dans l'œuvre d'un poète des vers qui ressemblent à d'autres faits avant lui. Il suffit que l'impression soit toute personnelle, et M. Fréchette, dans sa *Légende d'un peuple*, ses *Feuilles*

volantes, ses jolis sonnets, a su faire œuvre originale : si la forme — disons mieux — le procédé rappelle parfois de trop près le romantisme exaspéré de *Ruy Blas,* de *Hernani,* avec l'énumération et les antithèses, le vers est souvent coulé d'un jet et l'émotion communicative de presque toutes les pièces force l'applaudissement et l'estime.

D'autres, moins connus en France, mériteraient mieux qu'une mention sommaire, M. Le May qui dans les *Vengeances* se montre artiste inégal, mais délicat peintre de mœurs, M. Routhier, à qui nous devons quelques jolies pièces d'anthologie; M. Poisson, M. l'abbé Gingras, M. Gonzalve Désaulniers et bien d'autres qui se rattachent à la grande école de 1830.

Un critique canadien (1) jetait encore, il y a quelques années, l'anathème sur nos décadents — au premier rang desquels il citait M. Henry Roujon, auteur de *Miremonde,* actuellement Directeur des Beaux-Arts.

Les plus avancés en sont au Parnasse. M. Nérée Beauchemin, médecin à Yamachiche a écrit dans ses un peu mièvres *Floraisons matutinales,* des strophes exquises où l'oreille peut goûter le plaisir de la rime riche, comme la *Cloche de Louisbourg.*

> Cette vieille cloche d'église
> Qu'une gloire en larmes encor
> Blasonne, brode et fleurdelise....

(1) M. Chapman.

C'est dire qu'il ne faut point demander au Canada d'imitateurs de M. Mallarmé ni de M. de Montesquiou.

Indépendamment de ces essais poétiques qui mériteraient mieux qu'une rapide mention — l'œuvre de M. l'abbé Casgrain ne renferme-t-elle pas aussi des pages charmantes, le *Canotier* par exemple, qui peut prendre place auprès du *Chant des voyageurs* de Crémazie — nous avons encore à mentionner les premiers essais de critique.

M. l'abbé Casgrain a consacré à ses plus illustres compatriotes, Crémazie, Gérin-Lajoie, M. de Gaspé et bien d'autres, d'abondantes monographies; en outre son *Mouvement littéraire au Canada* contient de précieux renseignements sur la période qui s'étend de 1850 à 1865, et nous lui avons fait de fréquents emprunts.

M. Routhier — qu'il nous permette ici une légère critique, — a voulu aborder l'examen des chefs-d'œuvre de nos littératures orientales, d'Eschyle à Victor Hugo. Mais il faut bien reconnaître que dans ses *Grands drames* (1) il s'est servi d'une méthode qui ne saurait nous satisfaire : il examine les tragédies d'Eschyle, par exemple, à un point de vue entièrement chrétien et il interprète Prométhée par l'Écriture Sainte, attribuant au poète grec une sorte de divination qui ne laisse pas de surprendre un peu le lecteur moderne. C'est un spirituel paradoxe (2).

(1) Montréal, 1889.

(2) Il nous faut au moins mentionner ici les travaux intéressants de M. Sulte, le plus fécond des polygraphes canadiens

Mentionnons également ici les études de M. l'abbé de Gagné, professeur au séminaire de Chicoutimi, sur Crémazie, encore qu'il nous semble un peu forcer la note dans son admiration absolue d'un poète auquel nous sommes loin de marchander notre sympathie, mais qui n'est pas un grand parmi les grands. Enfin, dans l'œuvre de M. Buies, nous trouverions aussi des pages de critique, écrites au jour le jour et qui se ressentent un peu, quelquefois des exigences de la polémique. Quant aux pamphlets et aux injures personnelles qui s'échangent aussi au Canada sous prétexte de critique et d'art, nous ne leur ferons pas l'honneur de les signaler aux lecteurs d'Europe.

*
* *

Voilà certes un bien rapide coup d'œil jeté sur les lettres canadiennes, encore en pleine formation. Essayons néanmoins de résumer ici les quelques caractères dominants de cette littérature naissante et de nous faire une exacte idée de son importance.

Elle nous intéresse tout d'abord parce qu'elle est un rejet de la littérature française et nous la

et l'un des plus érudits, qui jette sans compter aux chercheurs ses plus curieuses découvertes, et ne dédaigne pas d'être un aimable poète. — La bibliographie de Gagnon note de lui les ouvrages nº 1320-1335, dont une *Histoire des Canadiens-Français* en 8 vol. in 4º. — Nous lui avons emprunté plus d'un utile renseignement que nous aurions en vain cherché autre part.

regardons non sans une certaine complaisance et, disons-le, une certaine fierté.

Sans doute, elle est encore loin de la perfection absolue et l'atteindra-t-elle même jamais? Nous ne lui devons pas encore de ces grands écrivains qui ajoutent quelque chose au patrimoine commun de la langue. L'Amérique anglaise s'enorgueillit de Longfellow, Washington Irving, Edgar Poe, sans parler de Cooper : le Canada ne nous a pas encore donné leur équivalent.

Les talents les plus originaux se sont peut-être révélés dans la première période, ce que nous appelions l'époque héroïque, le temps de Garneau, de Gérin-Lajoie, de Crémazie, c'est-à-dire alors que la nationalité était en péril, et que tout écrivain sonnait au drapeau. Aujourd'hui encore, le filon patriotique, auquel Crémazie et ses successeurs ont tous emprunté, nous semble un peu épuisé; mais une nouvelle littérature surgit, avec M. Buies pour plus illustre représentant, M. Fréchette étant, d'après nous, le dernier poète du cycle précédent. M. Buies, pénétré des exigences de la vie moderne, et de la vie moderne en Amérique, a laissé épars dans son œuvre, des tableaux de mœurs et des chroniques dont profitera sans doute le roman.

Et puis l'heure n'est pas encore passée où l'on pourrait faire avec *les Anciens Canadiens* un chef-d'œuvre. Tandis que les mœurs et les traditions d'autrefois subsistent encore dans les campagnes, peut-être un écrivain paraîtra-t-il qui nous en laissera la peinture définitive. Enfin l'histoire a

trouvé là-bas des représentants et peut-être leur œuvre sera-t-elle la plus durable de toutes.

Quoi qu'il en soit, que la littérature canadienne française produise des ouvrages de premier ordre, ou que nos compatriotes se bornent à réjouir leurs enfants, le soir à la veillée, par les récits de leur jeunesse, sans que le riche propriétaire du manoir voisin s'en occupe, suivant le mot de Crémazie, nous pouvons éprouver une certaine fierté et une véritable émotion en pensant que notre langue est encore vivante là-bas, et vivante d'une vie propre, qu'elle sert à susciter des hommes et des citoyens, à leur tracer des besognes viriles.

La survivance de la littérature française au Canada n'est pas seulement un curieux phénomène intellectuel, elle est un témoin de la grandeur passée, un gage de l'énergie future.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

Toutes les choses exquises du passé, vieilles traditions, vieux souvenirs, tout cet ancien Canada qui vivait encore dans les campagnes, mais que les villes effarouchaient devait renaître dans les œuvres de Philippe Aubert de Gaspé. Ceux qui, enfants, l'ont connu déjà vieux, confinent eux-mêmes à la vieillesse. Il fut pareil à un aïeul aimable racontant à ses petits-fils les souvenirs de sa jeunesse et il vint apporter, à soixante-quinze ans, à l'œuvre nationale de la littérature naissante, le charme de ses réminiscences. Ayant beaucoup vécu, et assisté au développement du Canada français pendant la première moitié de ce siècle, il ne pouvait rien écrire d'indifférent.

Né en 1784, à Québec (1), il appartenait donc à la

(1) Il publia *les Anciens Canadiens* (Québec, 1863) traduction anglaise de Georgiana Pennée (1864) et *les Mémoires* (1866). On doit à son fils un roman historique l'*Influence d'un livre* (Québec, 1837). D'après M. l'abbé Casgrain ami et parent de la famille de Gaspé le chapitre V, le meilleur de l'ouvrage, serait dû à la plume de M. de Gaspé le père qui préludait ainsi à sa tardive carrière littéraire.

première génération qui suivit la conquête. Son grand père avait commandé une brigade à la bataille de Carillon: famille française s'il en fut. Son père, membre du Conseil Législatif, mort en 1823 à 66 ans, était l'un de ces seigneurs féodaux qui survécurent près d'un siècle à l'abandon du Canada, et, pendant les quarante années qu'il passa à la tête de sa seigneurie, il n'avait pas, dit le *Canadien* dans un article nécrologique, intenté contre ses censitaires une seule poursuite.

Philippe de Gaspé eut l'enfance la plus heureuse dans le manoir de Saint-Jean de Port-Joli. Il regardait autour de lui se dérouler le spectale du vaste univers et, preuve d'une nature délicate, jouissait en artiste de ses sensations. Le Pierre du *Livre de mon ami* n'aurait pas désavoué ces quelques lignes ou du moins le sentiment qui les dictait.

« J'étais heureux! Que me fallait-il de plus? Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille.

« Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir de petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrît quelque ressemblance avec des êtres vivants, pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée

d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrents, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis; il me semblait qu'ils se livraient entre eux un grand combat et que les plus forts dévoraient les plus faibles; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs. » (1)

A neuf ans, le jeune Gaspé commence ses études. Peut-être, si nous en croyons les *Mémoires*, furent-elles un peu irrégulières tout d'abord; il fit connaissance avec les polissons les plus distingués de Québec, notamment Coq Bezeau, le chef de la bande, « qui le présenta ensuite à ses amis comme un sujet des plus belles espérances. » Mais ses parents mirent fin à cette dangereuse intimité en le plaçant au séminaire où il termina ses études.

Il fit son droit, devint sheriff; mais, trop libéral envers lui-même et envers ses amis, il fut victime de sa prodigalité. Il dilapida sa fortune et, comme Timon d'Athènes, ses familiers l'y aidèrent largement. Plus heureux que Timon, il trouva, aux jours d'adversité *un* ancien ami qui ne l'oublia point et lui rendit ce qu'il lui devait. Cétait beaucoup pour l'honneur de l'humanité, trop peu pour éviter la

(1) Philippe A. de Gaspé, *Mémoires* (Québec, 1885), in-12, p. 12.

ruine et la prison. Il semble qu'une fatalité ait poursuivi les fondateurs de la littérature canadienne. Philippe Aubert de Gaspé fut donc incarcéré pendant quatre ans. A son élargissement, il se retira dans sa terre de Saint-Jean dont il avait l'usufruit inaliénable et, trente ans, vécut ignoré, « retrouvant le calme sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature et de ses souvenirs » (1).

Nul ne pensait à lui, sauf quelques fidèles, mais il se tenait fort au courant de la littérature locale et, quand il apprit la naissance de la Revue, *les Soirées Canadiennes,* et qu'il connut son épigraphe (2), il comprit que seuls, les vieillards comme lui pouvaient entreprendre cette tâche. Dans sa solitude de Saint-Jean, il écrivit alors pour les *Soirées*, ce livre délicieux où revit tout le passé : *les Anciens Canadiens.*

Ce n'est pas le roman qui nous intéresse par lui-même. Les aventures d'Archibald Cameron de Locheill, jeune Écossais et de Jules d'Haberville, jeune Canadien, camarades de collège, que mirent aux prises plus tard les terribles péripéties de la guerre (1760), ne présentent que des variations sur un thème connu. Mais quelle saveur dans le détail, quelle résurrection ! C'est le Canada *du temps*

(1) Voir Abbé H.-R. Casgrain, *Ph. A. de Gaspé* (Québec, 1871) 123 p. in-16, réimprimé dans les *Biographies canadiennes*, tome 1er des *Œuvre complètes* (Québec, 1873-1875), 3 vol. in-8.

(2) « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées » (Ch. Nodier).

de nos gens, avec ses habitants, ses seigneurs féodaux, son clergé, ses Iroquois et ce langage si original que M. de Gaspé transcrit comme personne. Qu'ils relisent, ces journalistes que raille M. Buies, la scène où les sorciers de l'île d'Orléans « le califourchon fendu jusqu'aux oreilles », assiègent le défunt père du voiturier José, et ils verront si le « canadien » n'est pas un dialecte du français au même titre que nos autres parlers locaux. Il faut lire ces pages si alertes, ces multiples contes et légendes qui interrompent le récit, mais en font tout le charme, si l'on veut avoir quelque idée du Canada sous Louis XV.

Puis, devant ces spectacles où l'on voit *Jean-Baptiste* (1) chantant, riant et dansant, heureux de sa vie plantureuse, malgré les rigueurs du climat, et qui feraient presque aimer la féodalité tellement elle semble familiale, se tire tout à coup un rideau de vapeurs sanglantes. Voici les horreurs du carnage, l'incendie des seigneuries et des hameaux, les atrocités inexpiables de la guerre sauvage. Il existe peu de pages d'un tragique plus douloureux que l'épisode de ces soldats français qui regardent, impuissants, des Abenaquis, nos alliés, brûler et martyriser pendant huit mortelles heures, une Anglaise, une jeune femme d'une beauté ravissante dont le terrible cri leur sonnait encore aux oreilles des mois plus tard dans leurs nuits d'insomnie. Il y a là une sensation

(1) C'est l'*habitant* comme *Josette*, la *créature* est l'*habitante*.

presque physique, comparable à celle qu'on éprouve à certains drames de M. Sardou (1).

Pour connaître toute cette période, il n'est point de guide plus sûr que M. de Gaspé. Ses grands parents et ses grands oncles participèrent à ces événements et le bercèrent de ces récits. N'est-il point neveu de Jumonville dont le procès historique est encore pendant entre Français et Yankees? Dans une note des *Anciens Canadiens* (2) — et ces notes ne sont pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage — il esquisse une discussion à laquelle les ordres de M. de Contrecœur, datés de Fort Duquesne, 28 Juin 1754, et chargeant M. de Villiers, frère de Jumonville, de venger *l'assassin* (sic) *qu'on nous a fait* donnent un intérêt particulier. La pièce décisive du procès est la capitulation même accordée par M. de Villiers à George Washington, contresignée de Washington lui-même et renfermant cette phrase écrasante : « les prisonniers que les Anglais ont faits dans l'assassinat du sieur de Jumonville ».

Il suffit d'avoir montré en passant, par cet exemple, que l'histoire elle-même peut devoir à M. de Gaspé d'utiles renseignements. Mais ce qu'une analyse ne peut rendre, c'est le charme, c'est l'impression de vie qui se dégage de ce livre si jeune dû à la plume d'un vieillard. Il serait à souhaiter qu'une bonne réimpression rendit populaire en France cet ouvrage

(1) *Anciens Canadiens* (Québec, 1877), p. 268-270. Nous citerons toujours cette réimpression que nous avons entre les mains, grâce à l'obligeance du Dr Brisson, de Montréal.

(2) Tome II p. 212-222.

qui fait tant d'honneur à notre race. Procureronsnous à M. de Gaspé quelques partisans en rappelant qu'il comptait parmi ses ancêtres Philippe de Villiers de l'Ile Adam, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui défendit pendant cinq mois Rhodes contre Soliman le Magnifique? (1)

« Il y avait jadis, écrit M. de Gaspé en tête de ses *Mémoires*, une femme nommée Fanchette. C'était une gaupe, sans ordre s'il en fut, qui laissait tout traîner dans son ménage. Aux reproches qu'on lui faisait, elle répondait constamment : « J'ai oublié « de le mettre dans le coin, mettez-le dans le coin. » Le pauvre coin n'en pouvait plus, encombré qu'il était de ce qu'elle y avait accumulé depuis vingt ans. Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oublié de mentionner dans les *Anciens Canadiens*, mais qu'avec la tenacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part. Dans ce grand désarroi, une idée ingénieuse sembla me tirer d'affaire. Imitons cette chère Fanchette, pensai-je, et faisons de cet ouvrage un coin à sa façon, pour y déposer tout ce qui me passera par la tête tant des anciens que des nouveaux Canadiens. Il ne m'en coûtera, après tout, que la facture. »

Cette idée simplifiait singulièrement la composition du livre, mais il y gagne un air dégagé et cavalier, éloigné du pédant de plus d'une lieue, car

(1) Voir *Mémoires*, p. 9 où M. de Gaspé rappelle ce souvenir à propos du nez de sa grand'mère qui reproduisait paraît-il, par sa forme et ses proportions monumentales, celui du glorieux Grand-Ma. re.

M. de Gaspé n'a même plus la gêne légère d'une intrigue, si ténue soit-elle. Mais on est étonné et ravi, car jamais le mot de Pascal ne fut plus vrai : on cherchait un auteur, on trouve un homme.

Sans doute, il y a quelques bavardages dans ces *Mémoires*, quelques anecdotes dont le vieillard seul pouvait sentir le prix, comme une longue histoire de dispense et d'excommunication à laquelle M. de Gaspé attache une grande importance et qui nous semblerait fastidieuse si elle ne nous apportait un document sur l'opinion publique dans une paroisse au temps de Mgr. Briand.

Cependant M. de Gaspé sait, comme beaucoup de ses compatriotes encore, allier la tolérance à la foi.

« ..... Pendant les heureux jours de ma jeunesse, le fanatisme était un monstre à peu près inconnu à Québec. Mes amis protestants étaient très-nombreux, et si je passais près de mon église à l'heure des offices, la seule remarque qu'ils faisaient était celle ci: « Entre dans ton église, mauvais catholique! » Et je leur disais la même chose quand nous passions devant un temple du culte protestant. Certains peuples sont restés aussi fanatiques que l'étaient leurs pères, il y a cent ans, mais je proclame, ici, avec orgueil, que ce sentiment est étranger au cœur de mes compatriotes Canadiens-Français. » (*Mémoires,* p. 501).

Que de scènes pittoresques repassent sous nos yeux, comme celle ou le duc de Kent danse le menuet avec une centenaire! que de coins curieux

de l'ancien Québec, comme ce pilori, par exemple, qu'un magistrat philantrope avait rendu rotatif à la manière des chevaux de bois pour que le patient pût se donner de l'exercice et éviter les détritus de toutes sortes que lui jetait la populace! Que d'habitants revivent dans le père Romain Chouinard, que M. de Gaspé nous présente un peu avant de nous faire faire connaissance avec les deux Salaberry, le père, un survivant de la cour de France, le fils, qui fut le héros de Châteaugay!

Rien de plus difficile que de raconter ces *Mémoires*. On ne peut qu'y renvoyer le lecteur qui trouvera dans cette langue forte sous son apparence négligée, pleine d'idiotismes et de tournures locales, un aliment savoureux. Mais ce serait trahir M. de Gaspé que de le résumer et de donner le squelette de son ouvrage: il faut le citer — et le lire.

M. Hector Fabre écrivait:

« L'histoire anecdotique du passé a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les *Anciens Canadiens* et dans les *Mémoires* de M. de Gaspé. Si nous possédions pour toutes les époques importantes de notre passé un témoin aussi fidèle, un narrateur aussi spirituel, nous pourrions nous tenir pour satisfaits. Soyons du moins contents de ce que nous avons, remercions le noble vieillard, qui est le plus jeune de nos écrivains, de nous avoir rendu ce qu'il a vu durant sa longue carrière avec un tel aspect de vérité, avec un entrain si rare.....

« Ce fut un jour unique et qui restera une date dans notre histoire littéraire que celui où l'on vit

apparaître, au seuil des lettres canadiennes, cet auteur qui débutait à soixante-quinze ans par un roman. Il n'y eut qu'un cri d'admiration lorsqu'on sentit quelle fraîcheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre qui devint de suite le plus populaire de nos ouvrages. »

M. de Gaspé mourut plein de jours en 1871, ayant frayé une voie où devaient s'engager malheureusement de trop rares continuateurs. Il est à peu près inconnu chez nous et nous serions heureux si ces notes attiraient sur lui, pour un moment, la curiosité de quelques Français.

OCTAVE CRÉMAZIE

Octave Crémazie descendait d'une vieille famille française immigrée depuis longtemps. En 1759, Jacques Crémazie, qui avait abandonné le comté de Foix, son pays natal, pour Bayonne, débarquait à Québec. Agé de 48 ans déjà, il épousa, en 1783, Marie-Josette Le Breton, et il en eût en 1786, un fils, Jacques, qui fut le père de notre poète (1). Octave Crémazie naquit à Québec le 16 avril 1827. Ainsi que la plupart de ses émules et successeurs, il fit ses études au séminaire jusque vers dix-sept ans. Puis il entra dans le commerce de la librairie.

Ce fut la source de ses malheurs, que nous raconterons en leur temps, mais il est probable que son métier ne fut pas sans contribuer à lui inspirer l'amour des lettres et de la poésie. Du moins lui permit-il de compléter son éducation. Il appartenait en effet à l'espèce rare des libraires

(1) Ces renseignements sont tirés du dictionnaire généalogique de M. l'abbé Tanguay, cité par M. l'abbé Casgrain, *Biographies canadiennes*, in-8° Montréal, 1884.

qui lisent les ouvrages de leur boutique. Les envois qu'il recevait de Paris le tenaient au courant de nos nouveautés. Il ne méprisait pas non plus les littératures étrangères, et connaissait les chefs-d'œuvre allemands, anglais, espagnols, italiens. Il n'était pas dépourvu de culture classique, mais il ne nous semble pas que la Grèce et Rome aient exercé sur lui quelque influence. C'est d'ailleurs un trait commun à toute la littérature canadienne.

Il avait pour associés ses deux frères, Joseph qui continua l'entreprise, et Jacques, un avocat de talent et de cœur, qui fut aux mauvais jours la Providence de l'exilé. Mais Octave Crémazie, au lieu de donner tous ses soins à ses affaires, composait, dans ses nuits d'insomnie, et peut-être même pendant ses journées, les strophes qu'il devait plus tard publier dans divers journaux et recueils.

Il recevait volontiers F. X. Garneau, Gérin-Lajoie, le continuateur de Garneau, l'auteur de ce *Canadien errant,* sorte de chant national, inspiré par les proscriptions de 1838, Etienne Parent, le philosophe idéaliste, M. l'abbé Casgrain, à peine sorti du séminaire ; il encourageait les jeunes talents de M. Fréchette, qui devait acquérir plus tard une notoriété parisienne, de M. Pamphile le May, dont l'inspiration si canadienne nous procure une sensation d'exotisme et de vieille France provinciale tout à la fois. Dans l'arrière-boutique du poète-libraire se donnait rendez-vous toute la pléiade de cette époque, tous ceux qui devaient plus tard se faire un nom au bord du Saint-Laurent; tous ceux aussi qui jouis-

saient déjà dans ce microcosme littéraire, d'une réputation établie.

C'était une époque de foi et d'enthousiasme, il y avait là tout un cénacle d'hommes de lettres et de penseurs, décidés à donner au Canada l'éclat dont il leur semblait digne; fiers des premières victoires remportées par Garneau et l'abbé Ferland, conscients de leur valeur, en possession de leur arme de combat, ces *Soirées Canadiennes* qui devaient porter dans toutes les familles la bonne parole. L'Institut Canadien de Québec venait de se fonder, grâce aux efforts de tous ces hommes de bonne volonté, et Crémazie n'avait pas été le moins actif. Pouvait-on, quand il s'agissait des destinées intellectuelles de la patrie, s'occuper de lettres de change ou de livres de caisse?

Cette belle nonchalance devait être fatale à Crémazie. Il ne pouvait compter sur sa plume pour s'enrichir ni même pour subsister. Il n'y avait pas à cette époque d'écrivains professionnels, et aujourd'hui encore au Canada, les seuls journalistes, avec leurs *newspapers* à l'instar de Londres ou de New-York, peuvent gagner leur vie en publiant, et vivre sur les frais du culte. Mais Crémazie, comme la cigale, ne pensait point thésauriser.

Dans sa boutique de la rue de la Fabrique, il faisait sa favorite résidence d'un réduit que M. l'abbé Casgrain nous dépeint, obscur, encombré de précieux bouquins « de toutes langues, de tous formats, de toutes reliures, de toutes époques, » la véritable et famlières *cité des livres*. « Assis sur une caisse ou

sur une chaise boiteuse », le gnome de céans, un petit homme gros et court, large d'épaules, la tête chauve, la face exagérée par une barbe en collier dont émergeaient, sous des lunettes, deux petits yeux enfoncés et vagues, des yeux de myope qui regardaient ailleurs, suivait le rêve intérieur et splendide qui se déroulait dans son cerveau.

Qu'importaient, dans le magasin où s'empilaient les livres encore vierges, les rares et modestes acheteurs — les *messieurs riches* ne lisaient pas — jeunes prêtres studieux, besoigneux écrivains futurs, qui venaient échanger leurs économies contre l'ouvrage convoité longtemps?

C'est pendant ces années, de 1854 à 1862, alors qu'il avait de 27 à 35 ans, que Crémazie composa tous ceux de ses vers qui sont parvenus jusqu'à nous, et que l'*Institut Canadien* édita pieusement (1). Plus tard, de Paris, l'exilé suivit sans doute avec un intérêt passionné le mouvement littéraire dont il avait été l'un des initiateurs, mais sauf une pièce de circonstance, consacrée aux noces de diamant de ses protecteurs, M. et Mme H. Bossange (1876), il ne confia plus au papier les vers qu'il se chantait dans la solitude et dans l'exil, couché, malade souvent, dans une chambre parfois sans feu, quand ses amis n'avaient su lui procurer quelque menu travail, ou

(1) *Œuvres complètes* d'Octave Crémazie (un vol. in-8° Beauchemin et Valois, Montréal, 1882). Dernière édition, 1897. En tête se trouve reproduite l'étude déjà citée de M. l'abbé Casgrain.

quand les subsides de son frère Jacques ne lui parvenaient pas à temps. Aussi est-ce à ce moment que nous croyons devoir placer l'analyse et l'étude de son œuvre poétique, avant de le suivre à Paris, où il se révèlera comme le plus brillant des épistoliers canadiens.

I

Le Poète

Il y a quelques années, il eût fallu beaucoup de hardiesse pour oser étudier Crémazie. Sa versification très simple, sans tintinnabulement de rimes, ni tours de force — il n'a même jamais fait un sonnet — eût paru fade à nos compatriotes. Aujourd'hui que l'excès même de virtuosité dont nous avons été les témoins a ramené le goût public vers Musset et Lamartine, nous pouvons sans craindre trop de brocards aborder l'œuvre d'un poète qui prit à Victor Hugo des expressions et des procédés, plutôt que des coupes de vers, et pour qui les *Occidentales* de Banville furent lettre morte.

Son œuvre tient tout entière en un volume, et il n'a pas laissé plus de 130 pages de vers. C'est qu'il n'avait pas de fonds de tiroir, que l'on pût après sa mort éditer sous le titre d'œuvres posthumes. Il composait en effet la nuit. Doué d'une mémoire merveilleuse, il emprisonnait ses vers dans les cases de son cerveau, et ne les écrivait que pour les livrer à l'impression.

Ce procédé même de composition nous met en garde contre certains défauts que nous rencontrerons dans Crémazie. Pour rimer des vers, il faut les

avoir devant soi. C'est ainsi que l'on peut redresser une phrase, donner à la strophe une articulation plus souple, faire la chasse aux formules qui se répètent, en un mot, d'improvisateur, devenir artiste, Crémazie n'aura point le prestige de la forme : ne cherchons en lui nulle virtuosité.

Tant mieux. Ce que nous demandons au Canada, ce n'est point de nous donner des imitateurs plus ou moins adroits de nos poètes, mais de nous apporter quelque chose d'inconnu, un peu de l'air sain et vivifiant qui souffle sur les forêts et sur les lacs immenses, une note pas encore entendue, et non pas de la littérature.

Malheureusement, l'imitation est souvent flagrante chez Crémazie; mais elle est presque toujours si maladroite qu'on ne peut guère la lui reprocher avec sévérité. Avant donc de regarder ce qu'il nous emprunta, démêlons quels furent les sujets qu'il a traités, et ce qui lui donne un parfum de terroir.

Les titres des vingt poèmes ou poésies que nous devons au libraire de Québec nous permettent de voir quelles sont les sources de son inspiration.

Voici trois odes sur la *Guerre de Crimée*, une autre sur la *Guerre d'Italie*, une sur *Castelfidardo* et les soldats de Pimodan ; voici le *Chant du Vieux Soldat Canadien*, le survivant des luttes épiques; voici des vers en l'honneur de *M. Evanturel*, un ancien combattant de l'Empire, qui vieillit au Canada. Cette ode chante *Mgr. de Montmorency-Laval*, premier archevêque de Québec, et fondateur de la vieille et

glorieuse Université française. Ces quatrains célèbrent les *Mille-Iles*, à la sortie du lac Ontario; puis c'est la terre natale, où la vie est si douce; le *Chant du voyageur* qui descend les grands fleuves sur son train de bois; une méditation sur la *Mort*, où se trouvent quelques-unes des plus belles strophes du poète; deux Ballades à la manière de Hugo, l'*Alouette* et la *Fiancée du Marin*; quelques pièces de circonstance, et enfin cette *Promenade des Trois Morts* qui nous ramène par endroits aux plus mauvais jours du romantisme macabre.

Comme nous l'avons déjà exposé, toute la littérature canadienne est en germe dans ces quelques pages, avec ses qualités et ses défauts. Le Christianisme catholique, les soldats de la papauté, les premiers missionnaires, tout ce que révère l'âme canadienne se trouve chanté par Crémazie.

Mais deux autres éléments prendront, dans la poésie de l'âge suivant, une place prépondérante : la peinture savoureuse des mœurs locales d'une part, avec les vieilles traditions campagnardes, les dialogues entre *cavaliers* et *blondes,* les longues jaseries à la veillée, et, pour donner à cette vie de paysans un intérêt tragique, le souvenir de ceux qui sont partis, là-bas, dans la forêt, et qui frappent de leur cognée les grands arbres séculaires; d'autre part, le souvenir vivant de l'histoire nationale et des luttes héroïques, le *temps de nos gens*, ces traditions, *écrin de perles ignorées,* grâce auxquelles les Canadiens français sont un peuple et une nation.

Crémazie le premier chante le sol natal et son

passé de gloire; le premier, il évoque — trop rarement à notre gré (1) — les mœurs canadiennes. Mais c'est dans le *Vieux soldat Canadien*, et dans le *Drapeau de Carillon*, qu'il faut chercher le véritable Crémazie, le précurseur de presque toute l'école contemporaine.

Ouvrez n'importe quelle anthologie canadienne — et il n'en manque pas — ces deux petits poèmes s'y trouvent en place d'honneur. Là, peu de réminiscences (sauf, parfois, un faux air de Béranger), une gaucherie de primitif, malgré quelques respectables « mots nobles », que l'on peut saluer au passage comme de vieux gentilshommes contemporains de Montcalm — *ondes, guerriers, lauriers.*

Reportons-nous aux circonstances où fut composé le *Vieux soldat.* Pendant près d'un siècle, la France et le Canada n'avaient plus eu que de lointaines et irrégulières relations.

Depuis

> Que notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers
> Ferma son aile blanche et repassa les mers (2).

nulle visite officielle n'avait été faite ou reçue. Mais en 1855, l'Empereur envoya dans le Saint-Laurent la corvette la *Capricieuse.*

Cette arrivée d'un bâtiment de guerre en pleine campagne de Crimée fut accueillie par les Canadiens avec un enthousiasme délirant.

(1) N'oublions pas que Crémazie est un citadin.
(2) Fréchette, *Légende d'un peuple.*

Il faudrait, nous disait un vieux Canadien qui est en même temps un vieux Parisien, se reporter aux visites qui précédèrent l'alliance russe, en 1893, pour se faire une idée de cette réception (1).

Crémazie composa un poème de vingt-cinq strophes pour célébrer cet événement, et le retentissement de cette poésie de circonstance fut énorme.

(1) Sur la plainte du Gouverneur Général et les remontrances du cabinet britannique, le Gouvernement français disgrâcia le capitaine de corvette Belvèze qui commandait la *Capricieuse*. On l'avait reçu avec trop d'enthousiasme. C'est à cette disgrâce que Crémazie fait allusion à la fin de son Ode sur la ruine de Sébastopol. Crémazie s'adresse à la France :

Un homme s'est trouvé pour attaquer ton nom.
Un gouverneur anglais vint insulter ta race...

Ainsi, quand un héros montait au Capitole,
Acclamé par la foule et ceint de l'auréole
Qui vient illuminer le courage vainqueur,
Il entendait toujours sur la route sacrée
Retentir dans les airs la parole acérée
D'un esclave insulteur.

Mais bientôt, s'arrêtant sur la colline sainte,
Du temple il franchissait la redoutable enceinte,
Puis au pied des autels il rendait grâce aux cieux,
Et, devant le Sénat debout sous le portique,
Le pontife posait la couronne héroïque
Sur son front glorieux.

Tandis que l'insulteur, que cet esclave immonde
Se trouvait isolé dans sa honte profonde,
Et que sa faible voix demeurait sans échos,
Le vainqueur poursuivait sa marche solennelle,
Et le peuple chantait de sa voix immortelle
La gloire du héros.

Un des compagnons de Montcalm ou de Lévis, vieux héros mutilé resté là-bas, apprenait la fabuleuse épopée de Napoléon, encore magnifiée par la distance.

Peut-être, une fois, la France se souviendra-t-elle du Canada, viendra-t-elle l'arracher aux Anglais.

Presque aveugle, appuyé sur son fils, le vieillard se promène tous les jours sur les remparts qui dominent le fleuve, et demande si, pavillons au vent, la flotte ne vient pas s'embosser devant la citadelle.

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
Cherchant si les Français que, dans sa foi naïve,
Depuis de si longs jours il espérait revoir,
Venaient sur nos remparts déployer leur bannière.
Puis, retrouvant le feu de son ardeur première,
Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir.

Il n'est point de Canadiens qui ne sache par cœur le *Chant du Vieux Soldat,* dont le refrain :

Dis-moi mon fils, ne paraissent-ils pas?

prend parfois une véritable grandeur épique.

C'est de la poésie populaire au premier chef, dans le meilleur sens du mot. Crémazie a exprimé ce que tous sentaient. Il s'est élevé au rang de poète national, car il fut pendant une heure la voix d'un peuple entier. Le vieux héros meurt, sans avoir pu saluer son drapeau. Enfin, les trois couleurs qui ont remplacé l'étamine fleurdelisée paraissent à la poupe de la *Capricieuse.* Tout Québec se pavoise de trico-

lore, et le poète s'écrie, avec une inspiration qui nous rappelle l'admirable fin des *Deux Grenadiers* de Henri Heine :

Voyez, sur les remparts cette forme indécise
Agitée et tremblante au souffle de la brise :
C'est le vieux Canadien à son poste rendu.
Le canon de la France a réveillé cette ombre
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent ainsi leur couche funéraire
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux;
Et puis on entendit le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

S'adressant alors aux marins français, il leur promet que le pays gardera longtemps leur souvenir :

Lorsque viendra l'hiver et ses longues soirées,
De souvenirs français nos âmes altérées
Bien souvent rediront le retour de ***nos gens***...

Le *Drapeau de Carillon,* c'est le récit d'une triste odyssée. Un vieux soldat put dérober aux Anglais la bannière aux fleur de lys d'or sous laquelle il avait combattu. Il la montre en cachette à d'autres Canadiens patriotes. On résoud d'aller trouver le Roi, de déplier devant lui cette relique trouée par les balles, de lui demander des secours pour jeter les envahisseurs dans le fleuve.

« Emportant avec moi ce drapeau glorieux,
« J'irai, pauvre soldat jusqu'au pied de son trône,
« Et lui montrant alors ce joyau radieux
« Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
« Les enfants qui vers Dieu se tournant chaque soir
« Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
« Je trouverai peut être un cri de désespoir
« Pour attendrir son cœur et *combler votre attente...* »

Quel dommage que cette strophe, dont la deuxième partie est si simple et si belle, finisse par la plus maladroite cheville!

Le vieux soldat part pour Versailles, mais il ne peut parvenir jusqu'au Roi. Il se rembarque, le cœur navré, regagne sa chaumière, mais il n'ose avouer aux autres l'insuccès de sa mission. Il feint d'être heureux, annonce des renforts.

De sa propre douleur il voulut souffrir seul
Pour conserver intact le culte de la France.

Enfin, un jour glacial de décembre, il prend le drapeau, retourne aux champs de Carillon, donne une dernière pensée à ses compagnons d'armes, et vient mourir sur leurs tombeaux, enveloppé dans les plis neigeux de son étendard.

Dans ces deux petits poèmes, avec des procédés imparfaits et des maladresses dont il se rendait compte lui-même, le poète atteint à l'émotion la plus vraie.

Il trouve aussi, pour louer sa patrie, de délicieux accents, dans les *Mille-Iles* par exemple :

Quand Ève à l'arbre de la vie
De sa main eut cueilli la mort,
Sur la terre à jamais flétrie
On vit paraître le remords,

Et les archanges, sur leurs ailes
Prenant l'Eden silencieux,
En haut les sphères éternelles
Le déposèrent dans les cieux.

Mais en s'élançant dans l'espace,
Ils laissèrent sur leur chemin
Tomber pour indiquer leur trace,
Quelques fleurs du jardin divin.

Et ces fleurs aux couleurs mobiles
Tombant dans le fleuve géant,
Firent éclore les Mille-Iles,
Ce paradis du Saint-Laurent.

Il semble que le poète ait plus aimé sa patrie, pour que la séparation fut plus déchirante. D'un vers, il peint le Canada, où la nature

A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Le suprême bonheur est de vivre dans cet admirable pays.

Heureux qui le connait, plus heureux qui l'habite,
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autre cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

Une seule fois, dans la pièce intitulée *les Morts*, qui n'a rien de commun avec la malencontreuse *Promenade des Trois Morts,* Crémazie, comme c'était son droit de poète, aborde un genre qui se rapproche

de la belle méditation à la Vigny, la forme d'art la plus noble qui soit. Sans doute, ce croyant ne voit pas

> Les pieds lourds et puissants de chaque Destinée
> Peser sur chaque tête et sur toute action.

Il n'arrive pas à la résignation stoïcienne du loup, et n'a pas une allégorie comparable à cette merveilleuse *Maison du Berger*. Mais il trouve de beaux accents pour plaindre les oubliés.

> ..... L'oubli des vivants pesant sur votre tombe
> Sur vos os décharnés plus lourdement retombe
> Que le plomb du cercueil.
>
> . . . . . .
>
> Notre cœur égoïste au présent seul se livre
> Et ne voit plus en vous que les feuillets d'un livre
> Que l'on a déjà lus.

Il envie les justes qui

> Déroulent leur vertu comme un tapis splendide
> Et marchent sur le mal sans jamais le toucher.

Enfin, n'a-t-il pas comme une prescience de sa destinée, dans cette strophe particulièrement touchante, écrite par un homme qui devait connaitre toutes les misères de l'Exil?

> Priez pour l'exilé qui loin de sa patrie.
> Expira sans entendre une parole amie,
> Isolé dans la vie, isolé dans la mort.
> Personne ne viendra donner une prière;
> L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.
> Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort?

Dans toute œuvre poétique, une partie se ressent des contingences au milieu desquelles elle prit son essor; une autre est purement et largement humaine. Tout chef-d'œuvre doit être à la fois général et particulier. Il nous semble bien que Crémazie aurait pu devenir un poète humain, et non seulement canadien, si la destinée ne s'était pas montrée pour lui marâtre.

Mais il nous reste à déterminer avec plus de précision les influences étrangères que le poète à subies. Nous touchons ici au point le plus délicat. Nous aurons d'ailleurs à présenter des observations qui s'appliquent à presque toute la littérature canadienne.

Crémazie nous a emprunté des rythmes, c'était son droit. Mais ce qui est grave, il s'est approprié toute la vieille et lamentable défroque des *Ballades* et des *Orientales*. Nous retrouvons à Québec, à propos de Sébastopol, *Bounaberdi,* les *Giaours, Stamboul la Sainte,* et *Setiniah,* et les *Mamelouks*, auxquels Crémazie donne par inadvertance le nom de *Kalmouks*. C'est horrible.

Hélas! un poète a le bonheur de vivre dans une société *qui n'a pas de littérature*, dont les mœurs et les usages présentent le plus vif intérêt, et sa seule ambition est de nous prendre ce que nous avons de plus mauvais, tout le fatras, tout le clinquant malgré lesquels et non à cause desquels Hugo est un grand poète. Que les Canadiens se servent de certains *lieux communs,* nous n'y voyons nul inconvénient; que le début des *Mille-Iles*, avec son intrépide banalité :

Si j'était la douce hirondelle
Qui vole en chantant dans les airs,

rappelle le mouvement d'une *Orientale,*

Si j'était la feuille que roule
L'aile tournoyante des vents...

(Vœu).

peu nous importe. Mais toute la première partie du poème n'est qu'un pastiche, avec çà et là des éclairs: au milieu d'une énumération géographique

Où l'on voit qu'un monsieur bien sage
S'est appliqué,

— Venise, Sorrente, Milan, Rome, Cordoue, Séville, toute la Méditerranée, que parcourt l'hirondelle avant de retourner au pays, et même Bénarès et Allahabad — tout à coup, un accent venu du cœur éclate : on entend

La douce voix de la patrie
Chanter au milieu des sapins.

Après une itérative et fâcheuse intervention de la circulaire pour « Cook's tourists », (Andalousie, Italie, Corne-d'Or, Inde et Memphis), le poète invoque le sol natal :

O vieilles forêts ondoyantes
Teinte du sang de nos aïeux!
O lacs, ô plaines odorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux!

Bords où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un cœur canadien!

Et ce sont ces voix chères que nous aimons, et non pas cet Orient de cartonnage et de toile peinte dont Crémazie a si cruellement abusé.

Il les a d'ailleurs, grâce à Dieu, écoutées souvent, et parfois, par la simple transposition d'un motif français, il a su obtenir un effet nouveau. Tout le monde connaît la chanson pseudo-barbaresque des *Orientales :*

Dans la galère capitane
Nous étions quatre-vingts rameurs.

Que l'on y compare le *Chant des voyageurs* de Crémazie :

Dans la forêt et sur la cage (1)
Nous étions trente voyageurs.

Crémazie a quelque peu modifié le rythme. Le double quatrain de Hugo s'est allongé en une strophe de dix vers, dont les six derniers riment en *âge* et en *eurs*. Cependant, malgré l'incontestable supériorité de Hugo, dont les rimes en *tane,* bien appuyées par la consonne, sont pleines d'imprévu, nous préférons ici le poète canadien, moins artificiel. Avec un refrain emprunté à une fantaisie de jongleur

(1) On appelle *cages* les trains de bois énormes, véritables villages flottants, qui descendent le fleuve et les rivières du Canada.

qui s'amuse, il a fait quelque chose de naturel et de charmant.

A nous les bois et leurs mystères
Qui pour nous n'ont plus de secrets!
A nous le fleuve aux ondes claires
Où se reflètent les forêts!
A nous l'existence sauvage
Pleine d'attraits et de douleurs!
A nous les sapins dont l'ombrage
Nous rafraîchit dans nos labeurs!
Dans la forêt et sur la cage,
Nous sommes trente voyageurs.

. . . . . .

Bravant la foudre et les tempêtes,
Avec leur aspect solennel,
Qu'ils sont beaux ces pins dont les têtes
Semblent les colonnes du ciel!
Lorsque privés de leur feuillage
Ils tombent sous nos coups vainqueurs,
On dirait que dans un nuage
L'Esprit des Bois verse des pleurs.
Dans la forêt et sur la cage
Nous sommes trente voyageurs.

Puis sur la cage qui s'avance
Avec les flots du Saint-Laurent,
Nous rappelons de notre enfance
Le souvenir doux et charmant.
La *blonde* laissée au village,
Nos mères et nos jeunes sœurs
Qui nous attendent au rivage
Tour à tour fait battre nos cœurs.
Dans la forêt et sur la cage
Nous sommes trente voyageurs.

Quand viendra la triste vieillesse
Affaiblir nos bras et nos voix,

Nous conterons à la jeunesse
Nos aventures d'autrefois.
Quand enfin pour le grand voyage
Où tous les hommes sont rameurs
La mort viendra nous crier : « Nage ! »
Nous dirons bravant ses terreurs :
« Dans la forêt et sur la cage,
Nous étions trente voyageurs ! »

Nous devons, pour être complets, noter encore dans l'œuvre de Crémazie l'influence de Théophile Gautier, dans les *Trois Morts;* parfois celle de Barbier (1) et même celle de poètes que nous tenons en médiocre estime malgré leur célébrité d'un moment. La rhétorique de Casimir Delavigne se retrouve dans quelques odes (2).

Crémazie nous a donc emprunté des formes et des couleurs qui ont enrichi le trésor encore modeste de la poésie canadienne. Peut-être nous a-t-il dérobé surtout des paillettes, et ses meilleurs poèmes sont-ils les plus simples. Mais malgré ses pastiches, malgré ses rimes en épithètes vraiment trop nombreuses, malgré la gaucherie avec laquelle il accumule

(1) La noble France a-t-elle encor
Sur son front radieux l'auréole invincible
Qui la fit autrefois si belle et si terrible
Dans les grands jours de messidor ?
(Guerre d'Italie)

(2) Est-ce pour le drapeau de la vieille Allemagne,
Que tonnent ces obus ? Un nouveau Charlemagne
Vient-il devant Pavie asservir les Lombards ?
Petit-fils de Sigurd, un guerrier scandinave
Vient-il, chassant tes rois que son audace brave,
Déchirer de sa main la pourpre des Césars ?
(Idem)

tantôt les syllabes sourdes, tantôt les toniques, malgré d'involontaires allitérations, nous devons reconnaître en lui un poète noblement inspiré, dont les strophes souvent heureuses sont animées d'un profond sentiment canadien, qui rachète les erreurs de son goût et les défaillances de sa forme. D'autres sont venus, plus habiles — trop habiles — qui font du Victor Hugo mieux que Victor Hugo lui-même, et qui laissent loin derrière eux, comme souplesse, comme couleur, comme virtuosité, le pauvre libraire de Québec. Mais Crémazie donna le goût des vers à la jeunesse intelligente de son temps; il permit à la poésie canadienne de prendre conscience d'elle-même. Sans lui nous n'aurions peut-être pas la *Légende d'un peuple,* de M. Fréchette, ni quelques-unes des plus jolies pièces de M. Beauchemin, la *Cloche de Louisbourg,* ou *Iberville,* et ce serait grand dommage.

Toute la poésie canadienne, par la voix de M. Fréchette peut dire à Crémazie,

> Comme autrefois Reboul au divin Lamartine,
> « Mes chants naquirent de tes chants. »

*
* *

La première partie des *Trois Morts* est datée d'octobre 1862. Le 11 novembre de la même année, Octave Crémazie fuyait pour jamais la terre natale. M. l'abbé Casgrain, dans sa notice, jette discrète-

ment un voile charitable sur les motifs de cette disparition. Mais le dernier des Crémazie est mort; et nous avons le droit et le devoir d'expliquer en peu de mots pourquoi le poète dut s'exiler. Aussi bien toute la dernière partie de son œuvre serait-elle incompréhensible sans cet éclaircissement.

Octave Crémazie avait voulu développer, un peu hâtivement peut-être, son commerce de livres. L'état de libraire lui semblait supérieur aux autres, à condition de largement propager les chefs-d'œuvre. Aussi voulut-il étendre ses opérations, rêvant peut-être de contribuer ainsi à l'extension des lettres canadiennes. Il prit des engagements trop lourds, car le milieu n'était pas propice aux entreprises de ce genre. Faut-il ajouter que sa nonchalance le destinait aux échecs commerciaux, et qu'il semblait une proie facile offerte aux hommes d'affaires véreux?

Les mœurs de Québec, à cette époque, devaient encore l'attirer plus vite sur la pente dangereuse du déshonneur. Certains négociants se prêtaient, dit-on, sans difficulté leur signature, et parfois même négligeaient de s'en avertir immédiatement. Crémazie fit comme les autres. Mais ne pouvant payer à l'échéance, il renouvela des billets, en émit encore, devint la proie des usuriers : il était perdu. Affolé, acculé à la faillite, et ne voulant pas succomber, Crémazie avait commis des faux. On les découvrit, la maison s'effondra, et le malheureux, éveillé de son long rêve poétique, dut s'éloigner la tête basse.

Nous ne prétendons point plaider sa cause, encore qu'il nous soit facile de montrer combien les circons-

tances étaient atténuantes. Nous aimons mieux mettre en lumière, dans la suite de cette étude, avec quelle résignation chrétienne Octave Crémazie sut accepter l'expiation. Peut-être cette épreuve le grandit-elle, car il ne chercha pas à déguiser ses fautes, et, dans son obscurité, il n'eut jamais un cri de révolte. Nous ne pouvons nous empêcher de citer la lettre qu'il écrivit à sa mère dix ans plus tard, lorsque mourut ce frère admirable qui l'avait toujours soutenu. Peut-être ramènera-t-elle au pauvre poète les sympathies de nos lecteurs.

« Comme Jacques était bon pour moi! Pendant les dernières années que j'ai passées dans le commerce, avec quel abandon et quelle générosité il mettait toutes ses ressources à notre disposition! Je garderai toujours présent à la mémoire le souvenir de la soirée que j'ai passée avec lui le 10 novembre 1862, la dernière, hélas! que j'ai passée au pays. Il m'annonça qu'il fallait absolument partir. Il n'eut que des paroles de bonté paternelle. Pas un reproche, pas un mot amer. Avec quelle tristesse il me dit: « J'avais espéré que tu me fermerais les yeux. »..... Et je partis pour l'exil, le cœur brisé, brisé pour jamais, n'ayant plus aucune espérance. Je n'eus pas le courage de vous dire la vérité, ma bonne mère; pour vous, j'allais seulement à Montréal. Mon pauvre Jacques me dit adieu dans l'entrée de la maison de la côte de Léry. Il referma la porte sur moi. Le bruit de cette porte, je l'entends encore: il me semble que c'était la barrière éternelle qui devait me séparer de ma famille qui se refermait sur

ment un voile charitable sur
parition. Mais le dernier
et nous avons le droit e
peu de mots pourquoi
bien toute la dernièr
elle incompréhensi

Octave Créma
hâtivement per
de libraire lu
dition de
Aussi vo
être d
canad
le
Paris où il s'était réfugié, et où nous le suivrons bientôt, qu'à sa mère, à ses frères, à son ami M. Casgrain.

tendr
ngues années

se referma sur le Canadien
parait pas seulement de sa famille.
aussi ses œuvres en deux parties bien
les. A d'autres les vers; il n'écrira plus, de

Il peut sembler étrange au premier abord que Crémazie ne nous ait pas laissé des chants d'exil, quelque chose comme les *Tristes* d'Ovide. Plusieurs raisons expliquent ce silence. Musset a dit:

> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Mais il est certaines âmes délicates qui ne font pas litière de leurs sentiments. Se souvenant peut-être du beau sonnet de Leconte de Lisle, les *Montreurs* (2),

(1) Ne se trouve pas dans l'édition de l'*Instit. Canad.* Citée par M. l'abbé Casgrain, *Asile du Bon Pasteur de Québec*, p. 135. (Montréal.) Toute la lettre est à lire.

(2) ....O plèbe carnassière....
Je ne danserai pas sur ton tréteau banal
Avec tes histrions et tes prostituées.

te poussière humaine
r en fruits.

fiancée
ginal,
passée

ées comme
ention et la pitié, ca
était chose honteuse que de
malheurs un manteau d'histrion... Aujour
ui que je marche dans la vie entre l'isolement et
le regret, au lieu d'étaler les blessures de mon âme,
j'aime mieux essayer de me les cacher à moi-même,
en étendant sur elles le voile des souvenirs heureux.

« Quand le gladiateur gaulois tombait, mortellement blessé, au milieu du Colisée, il ne cherchait pas, comme l'athlète grec, à se draper dans son agonie, et à mériter, par l'élégance de ses dernières convulsions, les applaudissements des jeunes patriciens et des affranchis. Sans s'inquiéter, sans même regarder la foule cruelle qui battait des mains, il tâchait de retenir la vie qui s'échappait avec son sang, et sa pensée mourante allait dire un dernier adieu au ciel de sa patrie, aux affections de ses premières années, à sa vieille mère qui devait mourir sans revoir son enfant. »

Dans certains malheurs, la suprême dignité n'est-elle point d'ailleurs le silence? Crémazie l'avait si bien compris qu'il cessa, non point de faire des vers, mais d'en publier. Il nous éclaire lui-même sur sa vie intérieure à cette époque.

« Aujourd'hui, j'ai trente-neuf ans. C'est l'âge où

l'homme, revenu des errements de ses premières années, et n'ayant pas encore à redouter les défaillances de la vieillesse, entre véritablement dans la pleine possession de ses facultés. Il me semble que j'ai encore quelque chose dans la tête.

« Si j'avais le pain quotidien assuré, j'irais demeurer chez quelque brave curé de campagne, et là je me livrerais complètement au travail... Mais c'est impossible. Il ne me reste plus qu'à bercer dans mon imagination ces poèmes au maillot, et qu'à chercher dans leurs premiers vagissements ces beaux rêves d'or qu'une mère est toujours sûre de trouver près du berceau de son enfant. » (Lettre du 10 août 1866 à M. l'abbé Casgrain.)

Ce poème au maillot, c'est la *Promenade des Trois Morts,* et si nous en parlons ici, c'est que certains critiques canadiens croient y voir l'œuvre maîtresse de Crémazie. Nous ne partageons pas leur avis. Sans doute l'idée n'en est point sans mérite, encore qu'elle rappelle de trop près la *Comédie de la Mort*, de Gautier. L'exécution de la première partie, la seule écrite, nous semble fort défectueuse. Le poète y trouvait lui-même nombre de négligences, et se promettait de la corriger.

Tous les développements un peu intéressants nous laissent comme une impression de déjà vu, et telle digression nous rappelle la *scène du fossoyeur*, où il est expliqué que le corps d'Alexandre-le-Grand fut peut-être tranformé en cruche.

Sur le champs du repos quand la brise sereine
Vient souffler dans l'ombre des nuits,

Elle emporte en passant cette poussière humaine
Qui dût se transformer en fruits.

Quant au pied de l'autel la douce fiancée
Vient courber son front virginal,
C'est peut-être du cœur de la sœur trépassée
Qu'est fait son bouquet nuptial.

La terre par la mort sans cesse rajeunie
Voit passer fleurs et nations.
Ainsi Dieu l'a voulu. De la mort naît la vie
Comme l'épi sort des sillons.

N'y a-t-il pas ainsi dans cette strophe comme un écho du Dante:

Si cette fleur du ciel qu'on nomme l'espérance
Sur les tombeaux peut se cueillir,
Jamais, dans le séjour de l'éternel silence
On n'entend ses feuilles frémir.

Voici néanmoins, d'après Crémazie lui-même, le plan des *Trois Morts*. N'oublions pas qu'il les commença en 1862, alors que de sombres préoccupations hantaient déjà sa pensée, et que l'abîme était entr'ouvert, qui devait le dévorer.

N'oublions pas non plus qu'il parle quelque part de sa *foi canadienne*. Le paradis, le purgatoire et l'enfer sont pour lui la réalité suprême : ce n'est pas un dilettante qui s'amuse.

« Les Morts, dans leur tombeau souffrent-ils physiquement? Leur chair frémit-elle à la morsure du ver, ce roi des effarements funèbres?

« Cette idée de la souffrance possible du cadavre m'est venue il y a plusieurs années. J'entrais un

jour dans le cimetière des Picotés, à l'époque où l'on transportait dans la nécropole du chemin Saint-Louis les ossements du Campo-Santo de la rue Couillard. En voyant ces ossements rongés, ces lambeaux de chair qui s'obstinaient à demeurer attachés à des os moins vieux que les autres, je me demandai si l'âme, partie pour l'enfer ou le purgatoire, ne souffrait pas encore dans cette prison charnelle dont la mort lui avait ouvert les portes; si, comme le soldat sent toujours des douleurs dans la jambe emportée par un boulet sur le champ de bataille, l'âme, dans le séjour mystérieux de l'expiation, n'est pas atteinte par les frémissements douloureux que doit causer à la chair cette décomposition du tombeau. » (Lettre du 29 janvier 1867, dans laquelle Crémazie défend son poème contre M. Thibault, professeur à l'École Normale Laval, et champion de la littérature classique au Canada.)

Le jour de la Toussaint, trois morts sortent de leur tombe.

..... Drapés comme des rois dans leurs manteaux funèbres,
Ils marchent en silence au milieu des ténèbres,
Et foulent les tombeaux qu'ils viennent de briser.
Heureux de se revoir, trois compagnons de vie
Se donnent, en pressant leur main raide et flétrie,
De leur bouche sans lèvre un horrible baiser.
. . . . . .
L'un avait déjà vu sur sa tête blanchie
Neiger soixante hivers quand, arrêtant sa vie,
La mort vint l'enivrer de son breuvage amer.
Un fils, un fils unique, orgueil de sa vieillesse
Avait, tout rayonnant des feux de la jeunesse,
Des fleurs de son printemps couronné son hiver,

Comme au souffle du Nord la rose épanouie
Avant la fin du jour voit sa beauté flétrie.
Le second avait vu la mort à son chevet
Quand, jeune encor, l'Amour charmait son existence.
Sa femme avait voulu, modèle de constance,
S'enfermer avec lui dans le tombeau muet.

Le troisième, à sa mère arraché par la tombe,
Avait quitté la vie ainsi qu'une colombe
Qui s'envole en chantant un hymne de bonheur.
Vingt printemps n'avaient pas encor paré sa tête.
La mort, pour son bouquet la trouvant toute prête,
A ces fruits déjà mûrs ajouta cette fleur.

. . . . . .

Maintenant, réunis dans la cité pleurante,
Comme ces mendiants que chantait le vieux Dante,
Des vivants, ils s'en vont implorer la pitié.

Le travail du ver, du « Roi » dont chacun redoute la « fauve majesté » est suspendu pour quelques heures.

« Le père va frapper à la porte de son fils, l'époux à celle de sa femme, le fils à celle de sa mère. Le malheureux père ne trouve chez son fils que l'orgie, le blasphème; l'épouse est occupée à flirter... Seul, le fils trouve sa mère agenouillée, pleurant toujours son enfant et priant Dieu pour lui...

« Le ciel et l'enfer se déroulent au regard des morts; les chœurs des élus alternent avec les chants des damnés; les habitants du ciel qui ont été sauvés par les conseils de ces morts qui souffrent encore dans le purgatoire demandent à Dieu de les admettre dans le paradis, tandis que les damnés pour qui ces mêmes morts ont été une cause de scandale,

demandent comme une justice que ceux qui les ont perdus partagent leurs tourments. Les vers, privés de leur pâture, s'inquiètent, et il y a là un chœur des vers qui devra joliment bien horripiler M. Thibault... Mais la miséricorde divine, touchée par les prières des bienheureux et par celles des vivants qui sont restés purs devant le Seigneur, abrège les souffrances du purgatoire, et, s'élançant sur l'un des caps du ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon. »

C'est à cette « fantaisie » qui rappelle à la fois la *Divine Comédie* et *Dupont et Durand* (1) que rêvait Crémazie; mais tourmenté par les soucis et les souffrances, il n'en vint jamais à bout. Sa mémoire, affaiblie par la maladie, lui fut infidèle, et sauf quelques centaines de vers publiés avant l'exil, l'œuvre ne fut pas écrite.

M. l'abbé Casgrain proposait pourtant au poète *d'épousseter* ceux de ses vers qu'il avait composés mentalement, et de les lui envoyer pour sa Revue. Mais Crémazie, avec un désintéressement vraiment noble si l'on songe à la précarité de ses ressources :

« Vous voulez bien, écrit-il, me demander de nouveau la fin de mes *Trois Morts,* et vous m'offrez même une rétribution pécuniaire. Puisque le *Foyer Canadien* ne compte plus que quelques centaines d'abonnés, ce n'est pas dans la caisse de cette publication que vous pourriez trouver ces honoraires que

(1) Le point capital de ce divin poème,
C'est un chœur de lézards chantant au bord de l'eau.

vous m'offrez. C'est donc dans votre propre bourse que vous iriez les chercher. Pourquoi vous imposer ce sacrifice? »

Berçant ainsi, comme il le disait, des poèmes au maillot, inutile à lui-même et aux autres, plus seul dans la grande ville que dans un désert, obscur et volontairement inconnu, il tenait ses frères au courant de ce qui se passait en France, et il écrivait à M. l'abbé Casgrain ce qu'il pensait des nouveautés littéraires canadiennes. Ce sont les deux aspects de cette correspondance que nous allons maintenant examiner.

II

L'Exilé

Un Canadien à Paris pendant le Siège

Nous pouvons tirer un double profit des écrivains étrangers : ils nous révèlent leur pays, et ils nous apprennent ce que l'on pense du nôtre. Mais lorsque l'étranger est un Canadien, c'est-à-dire un Français d'Amérique, un citoyen de cette *Gallia maxima* que nous pourrons quelque jour peut-être opposer à la *Greater Britain* des Anglais, cet intérêt est encore accru. Il nous semble presque voir un Français d'avant 89, non pas un grand seigneur, mais un simple bourgeois, endormi pendant plus d'un siècle, se réveiller tout à coup, et comparer nos institutions et nos mœurs à un idéal qui n'est plus le nôtre.

Lorsque Crémazie vint séjourner parmi nous, à la suite du drame que nous avons raconté brièvement, il se présentait à Paris avec des idées, des haines et des sympathies qui devaient le rendre quelquefois injuste pour cette France qu'il aimait tant. Pendant le long et terrible siège, il ne ménagea ni ses sarcasmes aux hommes nouveaux qui prétendaient lutter quand même, ni sa pitié à la pauvre patrie,

mutilée et sanglante, qui pouvait dire à ses fils armés les uns contre les autres, comme au temps effroyable des guerres de religion :

> ... Vous avez, félons, ensanglanté
> Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté.
> Or, vivez de venin, sanglante géniture :
> Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture.

Nous allons résumer, d'après son journal et sa correspondance, les impressions de Crémazie, avant, pendant et après la guerre. Nous pouvons ainsi mieux pénétrer encore l'âme du poète, et peut-être, chemin faisant, aurons-nous l'occasion de plaider *pro domo*.

***

Pendant les deux années qui suivirent son départ de Québec, le poète, d'après sa propre expression, exista sans vivre. Il devait traîner seize ans le fardeau de l'exil. En quittant la maison de la côte de Léry, Octave Crémazie s'était dirigé vers New-York, puis il avait gagné Paris. Il s'était logé dans le quartier Notre-Dame. Pour tout horizon, il apercevait de sa fenêtre des toits et des cheminées, et là, seul, délirant, en proie à la fièvre cérébrale, il fut pendant des semaines entre la vie et la mort. M. Hector Bossange, l'oncle par alliance de M. Hector Fabre, eut pitié de Crémazie, vint le voir, et lui proposa de passer sa convalescence à la campagne. Il lui offrit l'hospitalité dans son château de Citry, près de Meaux. Dans le parc, autour de cette antique de-

meure où flottait le parfum d'un âge évanoui, soigné maternellement par Mme Bossange, une Canadienne, le malheureux put revenir à la vie, lentement.

Mais il y avait en lui quelque chose de brisé. Dans sa correspondance, il se plaint presque à chaque lettre d'effroyables maux de tête, qui lui interdisent tout travail suivi.

Il fallut quitter Citry, son parc, sa bibliothèque, et les hôtes compatissants, retourner à Paris, trouver moyen de vivre. Joseph chargeait son frère de lui envoyer des livres et des bouquins pour une petite librairie qu'il avait fondée, après le cataclysme. Jacques, l'avocat, servait à l'absent une modique pension. Mais Octave Crémazie voulait se créer des ressources personnelles. Il essaya de travailler. M. Paul Bossange, le fils de son protecteur, lui fit obtenir quelques emplois passagers, agences ou représentations. Néanmoins, le triste état de sa santé ne lui permettait pas plus de lutter pour la vie que de se livrer à son goût pour les lettres.

Il vivait à Paris, sous un faux nom ; il habitait tantôt la cité, tantôt Belleville, tantôt la rue Vivienne, après la guerre, et nul ne soupçonnait dans M. Jules Fontaine, ce bourgeois pacifique malgré sa moustache et son impériale, qui lui donnaient un faux air de capitaine en civil, un poète mort jeune à qui survivait l'homme.

Sa vie passée lui semblait enfuie comme un rêve. La résignation était venue, suivie d'un calme douloureux. Il gardait toute sa tendressse à sa mère et à ses frères, auxquels il écrivait :

« Que ne donnerais-je pas pour être auprès de vous pendant une heure! Ce bonheur me sera-t-il jamais accordé? Je le désire de toutes les forces de mon âme, mais je n'ose l'espérer.

« Tous les soirs, je vais marcher pendant à peu près une heure. En rentrant dans ma chambre, au quatrième étage, j'allume mon feu, (je suis devenu un allumeur de feu de première force), et je me mets dans mon fauteuil, au coin de la cheminée. Puis, quand j'ai lu mon journal, j'éteins ma bougie; et je reste à rêver en tisonnant mon feu. Pour l'homme isolé, il n'est pas de plus agréable compagnon. Il y a tout un monde de formes étranges et capricieuses dans les mouvements de la flamme, et ces formes réveillent en moi une foule de souvenirs qui me transportent vers des temps heureux. Mon feu est le seul ami que je possède en France, et les heures passées près de lui sont les meilleures de la journée. (Lettre du 13 décembre 1864.)

« ..... Après bien des souffrances et des combats, je suis parvenu à accepter avec résignation l'isolement où mes fautes m'ont placé. Le Canada, mes amis d'autrefois, tout cela je le chasse de ma pensée pour concentrer toutes mes affections sur ma mère et mes deux frères. Le reste n'existe plus pour moi. Demain, vous me diriez que F. E. (1) est à Paris, que je ne voudrais pas le voir. Pourtant il a été le meilleur de mes amis, mais sa vue briserait toute ma force de résignation et renouvellerait toutes les

(1) M. F. Evanturel, fils de l'ancien soldat de l'Empire.

douleurs des premiers jours de mon exil... Si jamais je dois retourner au pays, j'aurai tout le temps de revoir mes amis ; si je dois rester toujours en exil, mieux vaut qu'ils soient morts pour moi comme je suis mort pour eux. » (Lettre du 3 février 1865.)

Non seulement ces fragments de lettres nous renseignent sur le moral du poète, mais encore ils nous permettent de mieux comprendre quelles seront ses impressions.

Octave Crémazie ne connaîtra pas le Paris brillant que les étrangers voient seul. Il ne sera pas reçu dans la société. Les hommes de lettres et les hommes politiques, les salons si largement ouverts, il ne les fréquentera point. Il sera le passant anonyme qui ne pénètre pas les secrets des dieux, ne voit pas jouer les ressorts. Il vivra comme un petit bourgeois français, mais conservera son âme canadienne. Ce ne sera jamais un citoyen de notre Cosmopolis. En politique, il saura ce que chacun sait; il verra les effets sans deviner les causes; il gardera pour les hommes en vue les sentiments d'admiration respectueuse ou de la haine injustifiée que partage la foule. Et c'est par cela même que ses lettres et son journal peuvent nous intéresser. Il ne se blasera point sur les ressources intellectuelles de Paris, et ne connaîtra point les plaisirs malsains qu'il offre à ses hôtes plus qu'à ses enfants. Une réception académique, une séance du Corps législatif, seront pour lui des jours de fête. En temps ordinaire, il viendra se réchauffer et s'abriter à la Sorbonne ou au Collège de France tout en écoutant la philoso-

phie de M. Franck, le grec de M. Egger ou l'économie politique de M. Michel Chevallier. Mais il saura profiter de leurs enseignements, et goûter des jouissances d'esprit interdites au commun des auditeurs à cette époque reculée où l'Université de Paris n'existait pas.

Profondément modeste vis-à-vis d'hommes qui ne le valaient pas toujours, mais avec une pointe de cet esprit sarcastique et primesautier que nous pouvons si souvent remarquer chez ses compatriotes, il jugera de tout par le dehors, et c'est un point de vue qu'il est amusant de rencontrer quelquefois. Nous sommes en effet contents, nous qui connaissons par les travaux historiques si consciencieux publiés depuis vingt ans, les fils les plus cachés qui font s'agiter les hommes sur la scène politique, de voir l'impression qu'ils produisaient sur la masse des contemporains, surtout quand cette impression est traduite par un écrivain de talent qui sait regarder et juger.

Disons toutefois que la marque indélébile de son éducation première ne lui permet pas toujours d'être impartial; il ne comprend pas que nous puissions, en France, ne point aimer ce qu'il aime, ne point admirer ce qu'il admire. Aussi faut-il à un Français un certain effort d'esprit pour lire le *Journal du siège*, dont quelques parties sont pour nous presque offensantes. Cette réserve faite une fois pour toute, nous allons parcourir la correspondance de Crémazie.

Notons tout d'abord une certaine stupéfaction de provincial. Et le Canada n'est-il pas comme une

très vieille province française, transportée au delà des mers, et dont les traditions se seraient conservées intactes ?

En 1856, lors d'un premier séjour fait à Paris pour ses affaires, il rendait compte de la séance où l'Académie française avait reçu M. de Broglie. Notre Canadien trouve cette réception « l'une des plus belles choses qui se puissent voir, ou plutôt entendre ». Il est heureux de contempler les Quarante, et, parmi les spectateurs, des célébrités comme Cuvillier-Fleury, M. de Pontmartin, le comte de Falloux, Dumas fils, les maréchaux Vaillant et Canrobert.

Mais cet éblouissement ne dure pas. Il suffit de comparer à la lettre de 1856, à laquelle nous empruntons ces détails, celle de 1864 qui décrit une cérémonie analogue.

« La réception de M. Dufaure a été l'événement de la semaine. Le nouvel académicien succédait à M. le duc Pasquier, qui mourut l'année dernière, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et qui, dans sa vie si longue et si accidentée, avait vu se passer tant de grands événements, avait servi tant de pouvoirs. Membre du Parlement en 1787, il fut mêlé à toutes les révolutions qui ont agité la France depuis soixante-dix ans, et, comme M. Dupin aîné, il fut assez habile non seulement pour rester debout, mais encore pour occuper sous tous les régimes des postes importants. Il n'y a rien de bien littéraire dans une pareille existence, mais à quoi servirait-il d'être grand seigneur, si on ne pouvait entrer à l'Académie sans être homme de lettres ? »

Un autre jour, Crémazie passe l'après-midi à la Chambre des députés; et il trace des deux principaux orateurs ces jolis portraits :

« J'ai eu la bonne fortune d'entendre parler Rouher et Thiers qui ont occupé presque toute la séance. Ce sont deux terribles jouteurs... Thiers, tout petit, portant avec grâce ses soixante-quinze ans qui ne semblent pas lui peser, attaque avec beaucoup de vivacité dans la voix et dans le geste, quoique la pensée soit toujours revêtue d'une forme modérée. Rouher, au contraire, est un gros homme dont la puissante membrure annonce la force physique, et dont le large front atteste la force intellectuelle et l'indomptable énergie. Thiers est plutôt un causeur, mais un causeur qui s'élève aux plus hauts sommets de l'éloquence... Rouher m'a semblé, par son ton plus solennel, répondre mieux que Thiers à l'idée que nous nous faisons du grand orateur. » (1868).

Ici, un dernier reste d'admiration naïve qui n'est pas pour nous déplaire :

« Quelle clarté! quelle méthode dans l'improvisation! Comme les phrases succèdent aux phrases, les périodes aux périodes, sans effort, sans hésitation! Tout cela coule comme un fleuve dont la source est intarissable. Nos pauvres orateurs canadiens, même les meilleurs, quand ils improvisent, ont des tâtonnements, des *eh!* et des *euh!* qui les aident à trouver leurs phrases. Ici, rien de cela. L'expression propre arrive sans se faire attendre une seconde, et la phrase faite dans le feu de l'improvisation est claire, nette,

élégante, comme si elle avait été enfantée dans le silence du cabinet. »

Ajoutons que depuis cette époque, de nouveaux talents se sont fait jour au Canada, et que M. Basile Routhier, par exemple, pour ne citer qu'un nom, n'entremêle pas ses improvisations de ces *cuh*! que déplorait Crémazie. Mais ne croyons pas que notre poète mette toujours la France au-dessus de son pays. Quand il parcourt les rives de la Loire, et qu'il voit nos cultivateurs des environs de Châteauneuf il ne les juge pas comparables aux Canadiens de même condition.

« Avec leur teint hâlé et leurs sabots, dit-il ces paysannes m'ont paru bien inférieures à nos habitantes. »

Il entre dans une chaumière pour y dîner, et le festin n'a rien de ragoûtant. Qu'on en juge :

« Sur un escabeau haut d'à peu près deux pieds et long de trois, la femme pose une immense gamelle contenant une soupe au pain de seigle et aux pommes de terre. On mange à la gamelle avec la cuiller. La soupe enlevée, on place sur la table un gros morceau de lard bouilli dont chacun coupe une tranche avec son couteau de poche. Cette tranche, on la met sur un gros morceau de pain, et on la mange ainsi. Après le lard, on sert une énorme salade, dans la gamelle, comme la soupe. Voilà le dîner. Pendant le repas, on passe le pichet, grosse cruche en grès qui renferme de la piquette. Les assiettes, la nappe, les fourchettes, semblent parfaitement inconnues.

« Franchement, nos paysans sont beaucoup plus heureux que ceux de France. »

Tout à coup, un incident de la route ramène le souvenir de la commune origine :

« En revenant, vers neuf heures, nous avons rencontré une bande de jeunes gens qui s'en allaient gaîment à Saint-Benoît, en chantant : *As-tu vu ta lune, mon gars!* exactement sur le même air que nous. »

Mais les bucoliques vont cesser. La politique prend une certaine place maintenant dans les lettres de Crémazie. Peut-être s'exagère-t-il un peu la mansuétude dont faisait preuve le gouvernement impérial à l'égard des candidats de l'opposition. Mais c'est qu'il n'aime point les « rouges. » Il en a tout à la fois horreur et peur. Il n'aime pas non plus Garibaldi, à cause « du vol du royaume de Naples », ni, ce qui peut sembler moins naturel, la Pologne catholique romaine aux prises avec l'orthodoxe Russie.

Telles étaient ses opinions de 1863. Les terribles événements de 1870 et de 1871 n'étaient point pour le convertir à la République. Nous allons le voir en effet pendant tout le siège de Paris, donner son avis sur les hommes et les événements, et nous tâcherons de résumer fidèlement ses impressions, dont nous laissons à sa mémoire toute la responsabilité.

*
* *

La première défaite décisive, Frœschviller, le surprend et l'afflige. Il se représente la joie des Anglo-Canadiens à cette nouvelle. Mais il ne consi-

dère point la partie comme perdue. Les forces de Mac-Mahon, qu'il évalue à 225.000 hommes, alors qu'en réalité les 1er, 5e, 7e et 12e corps n'en comptaient que 120.000, lui semblent sur le point de livrer en Champagne une grande bataille. La confiance règne à Paris, dans la deuxième quinzaine d'août, et Crémazie partage l'optimisme général.

« En attendant, ajoute-t-il, les partis politiques tâchent de faire leurs petites affaires. Les républicains offrent la Convention de 92 comme une panacée universelle. Les d'Orléans versent des larmes sur le sort de la France, et nous disent en montrant le comte de Paris : « Prenez mon ours! » Il serait un fin politique, celui qui pourrait dire quel sera le gouvernement de la France dans un mois. »

Peut-être exagère-t-il un peu quand il représente la cause de la France comme le *to be or not to be* du catholicisme et de la race latine. Nous ne nous arrêterons pas non plus à discuter des assertions dans le genre de celle-ci :

« Les protestants français font des vœux secrets pour le triomphe de Bismarck. Dans le Midi, à Nîmes, les pasteurs protestants se sont prononcés dans leurs temples pour la cause du protestantisme allemand. »

Il serait facile de montrer que ce sont des calomnies ridicules, trop rapidement accueillies par Crémazie, qui manque parfois de critique. Nous aimons mieux y voir l'excès de son amour pour notre patrie. Il s'y rattache par ce qu'il a de plus cher au monde, sa foi. Il se souvient de la vieille devise : *Gesta Dei*

per Francos! et c'est pourquoi nos soldats lui semblent défendre une cause doublement sacrée. Cette constatation faite, nous n'entamerons pas avec la mémoire de Crémazie une polémique puérile.

Les siens attendaient avec une anxiété bien compréhensible les lettres de l'exilé. Si le télégraphe donnait les nouvelles, ce n'était que par la correspondance que l'on pouvait avoir des détails. Et le contre-coup de la guerre fut ressenti vivement là-bas. Tandis que Crémazie, plus près des événements, voyait les horreurs du siège et les défaillances individuelles, et nous jugeait parfois bien sévèrement, bien injustement même, un magnifique élan de solidarité soulevait toute la province de Québec ; et nous connaissons peu de lectures plus réconfortante que celle d'un opuscule de M. Faucher de Saint-Maurice intitulé « *Les Canadiens Français pendant la guerre Franco-Allemande.* » Le simple récit des sorties d'atelier, où les ouvriers s'abordaient, en disant : « Ce n'est pas vrai! » à la nouvelle de Frœschwiller ou de Sedan, le relevé des listes de souscription pour nos blessés, puisque les traités internationaux empêchaient de prendre les armes, tout cela nous touche autant que le livre le plus dramatique.

Cependant que ses compatriotes frémissent de colère et de pitié, Crémazie, qui croit encore à la victoire, note de jolis croquis. Voici le tableau de Paris avant le siège.

« Samedi et dimanche on ne rencontrait que de grandes charettes à foin, remplies de meubles de

ménage et de lits, avec la femme et les enfants couronnant le tout, tandis que le mari conduisait le cheval par la bride... Des chariots traînés par six forts percherons, avec des montagnes de sacs de farine, passent à chaque instant sur le boulevard. Les estafettes... sillonnent à fond de train la capitale. L'approvisionnement de Paris est complet pour trois mois. Je crois que si le roi de Prusse et *notre Fritz* ne viennent pas montrer le nez sous les murs de Paris, les Parisiens diront qu'ils sont volés. »

Les événements se précipitent. Voici Sedan, qui arrache à Crémazie un cri de désespoir. Il s'est solidarisé avec nous. Les Prussiens sont ses ennemis autant que les nôtres. Mais le 4 septembre le met hors de lui. Il ne se demande pas si les hommes qui se sont emparés du gouvernement n'ont pas empêché Paris d'être livré à la Révolution « rouge »; sans les connaître, il déteste tous les démagogues qu'il traite de saltimbanques. Et il ajoute :

« Rochefort, sorti de prison, est membre du gouvernement provisoire. L'Europe doit bien rire. »

Les Prussiens paraissent. Crémazie restera dans la place assiégée, sans y courir d'ailleurs le moindre péril. La dernière lettre part le 18 septembre. Le cercle de fer se referme sur la Ville, et tous les soirs, pendant que les forts tonnent et rendent à l'ennemi feu pour feu, la journée d'oisiveté finie, le ventre vide parfois, parfois les doigts si gourds qu'il doit se coucher pour écrire, il note, pour les chers absents de là-bas, dont il est plus

loin que jamais, les grands et les petits événements du siège. Tableaux de mœurs, rumeurs trompeuses, illusions décevantes, mirage de délivrance qui ne devient jamais une réalité, considérations politiques, prophéties trompées, tout se retrouve dans ces deux cents pages.

Ses descriptions sont toujours vivantes et amusantes, et c'est quand les vivres sont le plus rares, que notre Canadien, remplaçant un rôti par un bon mot, a le plus de verve. Il est bien de pure race française. Écoutons le plutôt.

« *25 septembre 1870.* — Si la viande n'a pas encore augmenté de prix, les légumes frais commencent à devenir très rares. On me dit que pour se payer une salade de laitue il faut avoir au moins 25.000 francs de rente. Ces pauvres marchands des quatre saisons qui traînaient dans les rues de Paris leurs petites voitures en criant : *Ohé! la salade! Des z'haricots verts, des z'haricots! Qui veut d'la bonne pomme de terre? Cresson d'fontaine! la santé du corps!* ont disparu depuis quelques jours, et leurs voix familières nous font presque défaut. Plus de marchands ambulants de fruits ou de poissons. Les marchands d'habits ne lancent plus de leur voix nasillarde le fameux *Chand d'habits!* Pourquoi ces derniers ont-ils aussi renoncé à la rue? Je l'ignore. Si l'état de siège a fait disparaître une grande partie des petites industries du macadam, il a créé des spécialités nouvelles. Nous avons maintenant les marchands de bandes de drap rouge qui doivent être placées sur les pantalons de la milice citoyenne, le vendeur de chiffres

en métal que le garde national met à son képi... Il ne faut pas oublier non plus la petite fille qui crie d'une voix aigüe : *Du papier mince pour les lettres par le ballon! Un sou le cahier! un sou!* Comme les remparts sont constamment gardés, il faut que, chaque jour, 60.000 gardes nationaux soient placés sur les fortifications. Dans toutes les rues, vous voyez un certain nombre de magasins fermés, avec cette inscription sur les volets : « Tout le monde aux remparts. Sera ouvert demain. »

« *4 octobre.* — L'autorité permet, à qui veut s'établir marchand de bibelots, de placer une ou plusieurs tables sur le trottoir, comme pendant la quinzaine du jour de l'an. L'érection des baraques est seule défendue. Ces milliers de marchands en plein vent donnent un aspect très animé aux boulevards. »

Crémazie ne sait peut-être pas très bien ce que renferme le « plan notarié », ni quelles sont les intentions de Jules Favre et de Bismarck. Mais il est admirablement renseigné sur les cancans du menu peuple. Un matin qu'il fait remettre une pièce à sa chaussure, dans une échoppe de savetier, ni plus ni moins que le grand Corneille, arrive un concierge du voisinage, très affairé. Il apprend à ses auditeurs comment la guerre fut décidée en 1867, quand le roi de Prusse vint à l'Exposition :

« Un jour, Napoléon III et Guillaume prenaient leur café après avoir bien déjeûné. Le roi de Prusse dit à l'Empereur : « Écoute, Napoléon, tu as ici à Paris un tas de républicains qui t'embêtent, et qui

finiraient par m'embêter aussi à Berlin. Il faut se débarrasser de cette canaille-là. Dans trois ans, je serai prêt et armé jusqu'aux dents. Tu me déclareras donc la guerre en 1870, et tu te laisseras battre. Je prendrai Paris, et je te promets que je dompterai si bien tes républicains qu'ils ne remueront pied ni patte pendant trente ans. Je te ramènerai aux Tuileries, et tu me donneras l'Alsace et la Lorraine pour ma peine. » Et voilà! « Comme la vérité, ajoute Crémazie, la stupidité est, hélas, immortelle! »

Crémazie ne veut pas croire à l'indignité de Bazaine; il ne se rend compte que tardivement de l'incapacité du général Trochu. Jules Ferry, Gambetta, Jules Favre sont fort malmenés par lui. On croirait entendre un partisan de Louis XVI parler de Robespierre ou de Danton. Cependant, comme les hommes de 1870 ne peuvent se comparer à ceux de 1793, il y a moins de haine et plus d'ironie. Si ce journal ne vaut pas, comme document historique, l'*Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale,* il est précieux pour qui veut savoir ce que pense la foule, quels sont les derniers canards qui s'abattent sur Paris, plus nombreux que les pigeons voyageurs, ou se rendre compte des impressions d'un badaud, le 1er novembre, et lors des sorties du Bourget, de Buzenval et de Champigny.

Nous ne résistons pas à l'envie de citer ces quelques lignes, où il est question de l'émeute causée par la reddition de Metz.

« Malgré la pluie, je vais voir ce qui se passe. Sur

la place du Château-d'Eau, on n'entend que des paroles indignées, on ne voit que des gestes menaçants. On crie à la trahison... Un gros homme, cheveux rouges, yeux bleus bêtes, étend une espèce de battoir que je suppose être sa main, et crie : « Citoyens, Thiers est une canaille! Il est allé vendre la France à Saint-Pétersbourg. L'Empereur de Russie lui a donné cinquante millions pour prix de sa trahison! » Un petit bossu habillé en *gentleman,* qui sent le patchouli à quinze pas, crie d'une voix aigüe : « Il n'a pas seulement vendu la France, il a reçu dix millions de la famille Bourbon, qui va revenir, sous la protection des despotes, rétablir la féodalité et l'inquisition. » ... La cohue va en augmentant. Bientôt, le cri : « A l'Hôtel de Ville! » poussé par les gardes nationaux de Belleville, qui débouchent par la rue du Faubourg-du-Temple, attire l'attention des politiqueurs de la place du Château-d'Eau. Un gigantesque drapeau rouge précède la milice citoyenne composée des électeurs de Rochefort. Tout le monde les suit. La pluie continue à tomber, je n'ai pas de parapluie, et je rentre chez moi... A cinq heures, je sors malgré la pluie qui continue à tomber en cataractes. Au coin du Boulevard Sébastopol je rencontre un imbécile qui m'apprend d'un air triomphant que le gouvernement réactionnaire et clérical du 4 septembre est renversé, et que les citoyens Blanqui, Flourens, Pyat, Mothe, V. Hugo, et Bonvalet, le restaurateur, forment le nouveau pouvoir chargé de chasser les Prussiens, et d'aller proclamer la République dans toutes les capitales de l'Europe.

« Cette canaille de Jules Favre, ajoute mon homme, n'était qu'un jésuite, comme ce sacristain de Trochu. Il est certain qu'ils ont déjà volé chacun dix millions dans la caisse publique! » Mon animal me donne une poignée de main que je ne lui demandais pas, et continue son chemin en criant : « Vive la République démocratique et sociale! »

Les Français n'ont pas changé. On écrit encore tous les jours des contes à dormir debout comparables à ceux que colportaient les badauds dont Crémazie nous dessine l'amusante silhouette.

Les jours de calme, le poète qui eût été un merveilleux *reporter,* glane cependant quelque chose de curieux. Peut-on mieux faire comprendre l'état moral d'une partie de la population parisienne, moins l'héroïsme, que par ce petit « quadro, » comme dirait André Chénier :

« Hier, je traversais le Palais-Royal. Je vis un grand nombre de personnes arrêtées devant la *montre* de Chevet. Je fais comme toute le monde. Je regarde. C'était tout simplement un pain de beurre frais qui étonnait les natifs. Qui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où, dans la capitale du monde civilisé, une vulgaire motte de beurre exciterait autant de curiosité, j'allais dire d'admiration, que l'Apollon du Belvédère? Il faut dire que ce beurre se vendait quarante-cinq francs la livre. »

N'accusons pas Crémazie de ne s'être complu qu'aux petits spectacles de la rue, de n'avoir point partagé les angoisses patriotiques des assiégés, de s'être promené en spectateur désintéressé au milieu

d'une ville que l'isolement rendait parfois presque folle. Les obus arrivent sur la rive gauche, dans les premiers jours de Janvier. Crémazie voit tomber, à côté de lui, une femme, la tête fracassée. Il voit, le long du boulevard Sébastopol, l'exode lamentable de pauvres familles, traînant leurs matelas et leurs enfants dans de petites charrettes. « Elles viennent chercher sur la rive droite un refuge contre les bombes du Roi Guillaume. » Il loue l'empressement avec lequel les Parisiens s'entr'aident, dans ces heures de péril et de misère.

« Nous avons ici, dit-il, une pauvre femme folle de douleur. Sa fille aînée, âgée de vingt ans, a été coupée en deux avant hier par un obus qui est tombé sur leur maison, et a éclaté dans la chambre où se trouvait la malheureuse. Pour sauver les quatre enfants qui lui restent, elle a dû quitter son logement. »

Et lui, qui dans sa paisible boutique de Québec, au bord du Saint-Laurent que nulle flotte ennemie ne pouvait menacer, chantait les combats de Crimée ou d'Italie, et l'épopée napoléonienne, il laisse échapper cet aveu :

« Quand on ne fait que lire l'histoire des conquérants, on se laisse facilement prendre au miroitement de la gloire militaire. Mais quand on a vu de près les ravages et les désastres causés par la guerre, on se demande avec effroi quel nombre incalculable de misères sans nom, de morts épouvantables, il faut à un conquérant pour tresser ce qu'on est convenu d'appeler la couronne du vainqueur. »

Il admire la vaillance des malheureux qui opposent leur patriotisme au fer et à la famine. Il ne sourit plus maintenant : dans les rues, les marchands « qui vendent deux et trois sous des savons qui en coûtaient sept ou huit avant le siège », sont remplacés par des femmes et des enfants pleurants de faim et de froid.

« On commence à perdre espérance, et une anxiété bien proche du découragement étreint toutes les poitrines. Personne, cependant, ne songe à se rendre, et il se ferait un mauvais parti, celui qui parlerait d'ouvrir les portes à l'ennemi. On tiendra jusqu'à la dernière bouchée de notre affreux pain noir, non pas dans l'espoir du triomphe, mais seulement pour avoir le droit de dire : Tout est perdu, fors l'honneur. »

Après la reddition, c'est cet étranger parfois si prévenu contre nous, qui rend à Paris ce beau témoignage :

« Tout est donc consommé!... Bombardé pendant vingt-trois jours, épuisé par la famine qui enlève sept cents victimes par jour, Paris, voyant que tout espoir est perdu, est obligé de capituler. Mais dans sa chute, la grande ville emporte du moins la consolation d'avoir donné au monde un spectacle unique dans l'histoire... Pendant 135 jours, une population de deux millions d'habitants a souffert la faim, les maladies de toutes sortes, le bombarder ent le plus effroyable. Au milieu de cette cataracte de calamités, pas une voix ne s'est élevée pour dire : « Rendons-nous! » Elles étaient réellement admirables, ces

pauvres femmes qui, par des froids de 15 degrés, faisaient la queue pendant quatre et cinq heures, pour obtenir une demi-livre de pain noir, et deux onces de viande de cheval, sans murmurer, sans se plaindre, espérant toujours que tant de sacrifices sauveraient la patrie. »

Restons-en sur ces lignes. N'allons point chercher dans les lettres de Crémazie ce qui a trait à la Commune. Comme il quitta Paris par Orléans dès le 18 Mars, il n'a plus pour nous l'intérêt d'un témoin oculaire ; et si, pendant ces terribles semaines, il désespéra de la France, il a pour excuse que cette France, ne l'oublions pas, n'était point sa véritable patrie.

***

Après cette épouvantable épreuve du siège, pendant laquelle il vécut de petits emprunts, et mena l'existence la plus précaire, se chauffant au feu de son voisin, un lieutenant d'artillerie auquel le gouvernement allouait quelques bûches par jour, Crémazie reprit sa vie monotone et vide d'exilé.

Il n'avait reçu au passage que de courtes visites de prêtres canadiens, Mgr. Baillargeon, l'archevêque de Québec, Mgr. Taschereau, alors grand vicaire, M. l'abbé Hamel. Mais un de ses rares bonheurs, — le dernier de sa vie peut-être — fut de passer quelques semaines en compagnie de M. l'abbé Casgrain, avec lequel il entretenait depuis quelques années une correspondance intéressante.

M. l'abbé Casgrain est bien connu de tous les Français qui s'occupent d'études canadiennes. Cheveux tout blancs plantés droits, lèvres minces, le regard captif derrière des lunettes noires à monture d'or, c'est l'Augustin Thierry du Canada. Emprisonné dans sa longue redingote de prêtre américain, sur laquelle tranche le col blanc, on peut le voir, pendant quelques semaines chaque année, quitter son hôtel de bon matin, et traverser la Rue Saint-Honoré pour dire sa messe à Saint-Roch.

Bien qu'il en soit à sa trente-troisième traversée, il a gardé une saveur de terroir, avec les pittoresques expressions du cru. D'une gaîté d'enfant et d'un enthousiasme d'apôtre, il faut l'entendre raconter quel élan souleva les élèves du séminaire de Sainte-Anne-la-Pocatière, quand M. Bouchy, leur professeur, lut les premiers vers du poète canadien, et révéla qu'une littérature nationale allait naître, et pouvait grandir.

A l'époque où il visita Crémazie, c'est-à-dire en 1873, l'ancien élève du séminaire de Sainte-Anne s'était déjà fait un nom dans les lettres. Il pouvait porter la robe de docteur ès-lettres de l'Université Laval; ses vers, ses jolies *Légendes* en prose, ses premières *Biographies* l'avaient fait connaître. Aujourd'hui, membre de la Société Royale, lauréat de notre Institut, respecté même par ses adversaire, et il n'en manque pas, comme tous les vaillants, il continue bravement l'œuvre entreprise : donner au Canada conscience de lui-même, et confiance en lui-même, et placer la langue française au rang qu'elle mérite d'occuper en Amérique.

Poète par de jolies pièces comme le *Canotier* ou le *Coureur des bois*, que nous préférons au *Chant du Voyageur*, il pouvait s'entendre avec un poète. Mais c'est surtout un érudit, et les dix ou douze in-8° qu'il a publiés, sans compter d'innombrables articles éparpillés dans toutes les revues, dans tous les journaux, prouvent un incessant labeur de quarante années.

Il sut donner à Crémazie quelques semaines de joie. Cette pitié pour le banni, cette fidélité dans l'amitié, le désintéressement avec lequel il publia les œuvres du poète méritent tout notre respect, et si nous avons tracé cette esquisse à laquelle sa modestie n'aurait pas consenti, c'est qu'il faut bien faire connaître en quelques mots le correspondant auquel Crémazie écrivit, pendant dix ans, des lettres qui sont le plus précieux document sur l'état de la littérature canadienne pendant notre Second Empire.

M. l'abbé Casgrain reparti pour le Canada, Crémazie se retrouve plus seul que jamais. Tantôt à Bordeaux, tantôt à Paris, il est définitivement brisé par cette expiation qui doit lui assurer notre indulgence et notre pitié.

D'Orléans, il envoyait encore aux siens, en 1871, de jolies lettres, comme celle où il raconte quelle existence étrange menait le dernier descendant du grand jurisconsulte Pothier, qui, ayant trois cents francs de rente insaisissable par mois, vivait joyeusement du 1er au 10, puis se louait comme domestique d'auberge du 10 au 30, pour recommencer pendant la décade suivante à dépenser trente francs

par jour, « sorte de bohême, qui n'a jamais été vu en état d'ivresse, manière de philosophe qui se moque des usages et qui entend vivre à sa guise. » D'un trait de plume, il dessine « l'aliboron orléanais, qui, pas beaucoup plus gros qu'un chien de Terre-Neuve, traîne toute une famille de paysans, ne va pas au galop, mais fait son petit bonhomme de chemin en trottinant, » ou encore les vieilles douairières qui se rendent à l'Église Saint-Paterne en des chaises à porteurs, véhiculées, « non plus par des laquais frisés, poudrés, enrubannés, comme au temps du grand roi, mais par de robustes gars en blouse et en casquette. »

Y a-t-il rien de plus navrant, au contraire, que ces quelques lignes extraites d'une lettre du 24 Décembre 1875, la veille de Noël :

« Depuis huit jours, il n'est venu qu'une seule personne au bureau, le commis de l'agent de la ligne Imann, qui voulait savoir, ce matin, le prix de passage de Liverpool à Portland..... Cet isolement absolu, sans que je puisse me réfugier dans la lecture, devient accablant. Je suis comme une bête fauve dans sa cage. Je lis cependant plus que je ne devrais, car je ne sais comment tuer le temps, depuis neuf heures à cinq. Maintenant que j'ai mis les papiers en ordre, je n'ai absolument rien à faire. »

En septembre 1876, nous retrouvons Crémazie à Paris pour quelques jours; puis, un employé de M. Bossange partant pour les Antilles, il est chargé de le remplacer au Hâvre, pendant trois mois. Ce nouveau déplacement ne l'enchante pas; mais, dit-

il, dans ma position, je n'ai pas le droit de refuser du travail. »

Le 17 janvier 1877, il revient à Paris, et il y demeure rue Papillon, puis fait un court séjour à Citry, revient à Paris. Allées et venues sans intérêt, car tourmenté par la maladie, la nostalgie, la pauvreté qui le minent, il n'est plus que l'ombre de lui-même. Il retrouve pourtant un triste sourire, pour remercier son frère Joseph de lui avoir envoyé, dans un paquet de livres, du sucre d'érable :

« Tu peux croire que je lui ai fait fête, moi qui n'avais pas goûté, depuis quinze ans, à ce bon sucre du pays. Je l'ai divisé en six parts, et je m'en paie une chaque jour. MM. les Français auront beau dire tout ce qu'ils voudront, notre sucre d'érable est exquis, et je le préfère à toutes les sucreries artistiques de leurs confiseurs. Je te remercie de tout mon cœur de cette délicieuse surprise. »

La correspondance de Crémazie, du moins ce qui peut sans indiscrétion être livré à la publicité, ne nous présente plus que de courts billets, où l'exilé se plaint de sa santé; il souffre de rhumatismes, de maux de tête, mais continue son travail ingrat. Il est encore au Hâvre, pour affaires, en janvier 1879, dans un hôtel tenu par un M. Malandain, 19, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, quand il est frappé par une mort presque subite, qui fut pour lui la délivrance. Sa mère devait lui survivre à peine quelques mois, et son frère, ne pas tarder à les suivre dans la tombe.

Voici quelques extraits de la lettre dans laquelle

M. Malandain, un brave homme, raconte les derniers moments de « M. Jules Fontaine ».

Le Hâvre, 26 février 1879.

A MONSIEUR JOSEPH CRÉMAZIE, QUÉBEC.

Monsieur,

Je regrette de ne pas vous avoir écrit la mort de M. Fontaine, votre parent. M. Bossange s'en était chargé. Connaissant les relations de parenté qui existaient entre vous et le cher défunt, je vais vous donner tous les détails sur ses derniers jours...

M. Jules Fontaine est tombé malade le 11 janvier. Le docteur, appelé aussitôt, l'a trouvé dans un état alarmant. Deux jours après, il a reconnu une péritonite très prononcée. Comme je connaissais les sentiments religieux du malade, j'ai cru bien faire que d'appeler un prêtre. Il a été confessé, et a reçu les derniers sacrements. Il s'est affaibli de plus en plus, et a expiré une demi-heure après, le 16 janvier à onze heures du matin, dans les bras du prêtre qui était encore là, attendant un moment de mieux pour lier conversation avec lui, car il le savait d'un grand esprit..... Je me suis fait un devoir..... de lui faire un petit convoi digne de lui : quarante personnes environ pour l'escorter jusqu'à sa dernière demeure...

J'ai l'honneur de vous saluer.

MALANDAIN.

Les recherches faites récemment pour retrouver sa tombe sont restées sans résultat. Il est comme l'exilé dont il parlait naguère,

Isolé dans la vie, isolé dans la mort.

Mais sa pensée lui survit. Il a jeté, comme le ma-

rin de Vigny, sa *bouteille à la mer*. Ses poésies et ses lettres ont eu la plus féconde influence sur la littérature canadienne.

Ce sont maintenant les opinions littéraires de Crémazie, renfermées dans sa correspondance avec M. l'abbé Casgrain, dont il nous reste à nous occuper, avant de porter sur lui un jugement d'ensemble.

III

Théories Littéraires de Crémazie

Possibilité d'une Littérature Canadienne

Deux questions peuvent se poser, l'une générale, l'autre particulière : Quelles étaient les théories de Crémazie sur l'art d'écrire? Quelles étaient, d'après lui, les conditions d'existence non de toute littérature, mais de la littérature canadienne?

A la première question, nous avons déjà répondu en partie par l'analyse de son œuvre poétique. Ses lettres confirmeront notre appréciation sur certains points. Mais peut-être avait-il ce qui arrive souvent, — tendresse d'âme pour ses enfants les moins bien venus. Il jugeait sévèrement le *Drapeau de Carillon,* qui d'ailleurs vaut mieux par la pensée que par l'exécution, et n'était pas loin de tenir ses odes sur la *Guerre de Crimée* pour ce qu'il avait fait « de moins mal ».

En dépit du tour un peu vieillot de ses vers, toutes ses sympathies allaient au romantisme, mais non pas au romantisme échevelé. Il ne disait pas : « Le beau, c'est le laid », mais il voulait que l'on serrât

de près la nature, et que l'on pût chercher dans les occupations ordinaires de la vie la poésie latente qu'elles renferment.

« L'éclectisme, absurde en religion et en philosophie, écrit-il le 27 janvier 1867, m'a toujours paru nécessaire en littérature. »

Et plus loin :

« Au siècle où nous vivons, nous devons marcher en avant, et suivre, tant qu'elles ne sont pas contraires à la religion et à la morale, les aspirations de notre temps. Quand on ne marche pas, on recule, puisque ceux qui sont derrière nous vont en avant. A cette époque tourmentée d'une activité fiévreuse qui nous entraîne malgré nous, il me semble que nous devons dire comme chrétiens : *Sursum Corda!* et comme membres d'une société en travail d'un monde nouveau, nous devons ajouter, en politique comme en littérature : *Go ahead!* »

Il montre en effet un éclectisme véritable, quand il écrit :

« Ne pouvant remplir toutes les pages du *Foyer Canadien* avec les produits indigènes, la direction fait très bien d'emprunter quelques gerbes à l'abondante moisson de la vieille patrie. Ce que je ne comprends pas — pardonnez-moi ma franchise — c'est le choix que les directeurs ont fait du *Fratricide*... Puisque vous faites une part aux écrivains français, il me semble qu'il faudrait prendre le dessus du panier. Le vicomte Walsh peut avoir une place dans le milieu du panier, dans le dessus, jamais... Qu'il y a loin de Walsh, écrivain excellent au point de

vue moral et religieux, mais médiocre littérateur, à ces beaux génies catholiques qui se nomment Gerbet Montalembert, Ozanam, Veuillot, Brizeux !... Je ne cite que les écrivains catholiques, mais ne pourrait-on pas également faire un choix parmi les auteurs ou indifférents ou hostiles? Puisque dans nos collèges on nous fait bien apprendre des passages de Voltaire, pourquoi ne donneriez-vous pas à vos abonnés ce qui peut se lire de maîtres tels que Hugo, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, Guizot, Mérimée? Ne vaut-il pas mieux faire sucer à vos lecteurs la moelle des lions que celle des lièvres? »

Dans sa polémique avec M. Thibault, parmi des idées fausses ou exagérées, il en exprime parfois d'excellentes. Il fait à ses compatriotes des critiques qui tombent sur lui-même, et, le premier des Canadiens, ose proclamer que *France* rimant aves *espérance,* et *gloire* avec *victoire* ne suffisent pas à constituer un chef d'œuvre.

Il a profondément senti les lyriques intimes du XIXe siècle, Lamartine, Hugo, Musset, Brizeux, et bien d'autres.

« Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations leurs regrets, trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves, j'ai ouvert mon cœur aux mêmes aspirations, pour adoucir l'amertume des mêmes regrets. »

Il a rendu aux Canadiens le service énorme de les délivrer de toute servitude mythologique. Loin de

nous l'idée de répudier en France la culture antique. Nous avons conservé pour les dieux de la Grèce

Schœne Wesen aus dem Fabelland,

l'amour que leur portait Schiller.

Mais ce qui nous touche dans l'antiquité ne peut que laisser froid les riverains du Saint-Laurent. La Grèce est pour nous la Mère. Pour les Canadiens, la Mère, c'est la France, et Garneau a merveilleusement exprimé cette vérité en appelant l'Europe l'*Orient de l'Amérique*.

Ainsi donc, l'étude approfondie des anciens que les humanistes de la Renaissance conseillaient à leurs disciples peut être, au Canada, remplacée par l'étude approfondie de la littérature française. Après une période fatale d'imitation viendra l'originalité.

*
* *

Mais dans quelles conditions cette littérature peut elle prendre naissance, et quel est son avenir? Telle est la question que se posait Crémazie et que l'on se pose encore là-bas.

Remarquons tout d'abord que si l'on pouvait, en 1860, discuter anxieusement sur la possibilité de cette littérature, il n'en est plus de même aujourd'hui. Quand M. Arthur Buies, dans le français le plus alerte et le plus précis, avec une verve jamais lasse, déclare que ses compatriotes sont de « Jeunes Barbares, » et que les lettres canadiennes n'existe-

ront jamais, nous ne pouvons nous empêcher de sourire. M. Buies le dit en si bons termes que par cela même les lettres canadiennes existent.

Mais Garneau, Crémazie, tous ceux qui avaient lutté pour la langue nationale étaient en droit d'interroger anxieusement l'avenir. Leurs efforts amèneraient-ils jamais un appréciable résultat? Le Canada verrait-il naître une école littéraire qui, par son développement naturel, maintiendrait le français au nombre des langues vivantes en Amérique? En 1866, Octave Crémazie écrivait à M. l'abbé Casgrain :

« Comme toutes les natures d'élite, vous avez une foi ardente dans l'avenir des lettres canadiennes. Dans les œuvres que vous appréciez, vous saluez l'aurore d'une littérature nationale. Puisse votre espoir se réaliser bientôt. Dans ce milieu presque toujours indifférent, quelquefois même hostile où se trouvent placés au Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse que vous appelez de tous vos vœux ne soit encore bien éloignée. »

Pourquoi l'existence de la littérature canadienne est-elle si précaire? Crémazie indique plusieurs obstacles, qui entraveront toujours le premier essor d'une littérature coloniale. Voyons s'ils sont insurmontables.

L'une des difficultés, la plus grave et même la seule grave, vient de la langue, qui vit d'une vie propre et différente dans la métropole. Quant aux autres, elles n'ont trait qu'à des contingences,

absence de critique et d'encouragement, manque de sympathie et de sévérité.

L'infériorité dans laquelle l'usage du français place les Canadiens est de deux sortes : l'imitation est plus facile, presque inévitable, et les autres peuples se désintéressent d'une telle littérature. On peut en effet imiter des modèles étrangers sans déchoir. Le traducteur peut être un artiste, et rien ne forme une langue comme ce viril exercice où l'on veut donner une même sensation avec des moyens différents. Mais s'inspirer d'un ouvrage écrit dans la même langue conduit facilement au plagiat. A chaque instant, on peut s'écrier, en feuilletant les œuvres des *poetæ minores*, et il n'est pas nécessaire qu'ils soient canadiens :

« Voilà du Gautier! voici du Musset! cet hémistiche est de Lamartine, cet autre de Victor Hugo! » M. Benjamin Sulte, à qui nous devons tant de travaux intéressants, signale dans sa préface aux *Poètes Canadiens du XIXe siècle,* ce péril à ses compatriotes. Comme d'ailleurs les réminiscences ne peuvent être qu'affaiblies, il en résulte trop souvent la médiocrité.

Il importe ici de faire une distinction entre la langue et la littérature. L'influence de celle-ci est bien amoindrie par la distance et par la différence de mœurs; elle agit tout aussi bien sur les Parisiens que sur les Montréalais, et même plus encore, car notre littérature correspond davantage à nos préoccupations. L'imitation détone, au Canada. Elle est plus facilement visible, étant moins subtile. Naisse

un homme de génie, il ne sera pas plus embarrassé par le fatras de la littérature aux bords du Saint-Laurent qu'aux bords de la Seine.

Quant à l'inconvénient qui résulte non point de la littérature, mais de la langue, il ne nous paraît pas plus grave. Quand bien même les Canadiens introduiraient certains idiotismes, nous ne saurions les en blâmer. Les Grecs de Sicile n'écrivaient point comme les Grecs d'Athènes; ils étaient bien éloignés des métropoles continentales. Et cependant, ils ont produit des chefs-d'œuvre.

« Voyez, dit encore Crémazie, la Belgique qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge? » Or, il se trouve que la littérature belge se développe. Nos compatriotes ont découvert qu'un habitant de Bruxelles ou de Bruges peut dire autre chose que « Sais-tu, Monsieur ! » Il se trouve encore que la Suisse nous a fourni toute une moisson d'écrivains remarquables. Sans même rappeler le lointain souvenir de Rousseau, on ne peut dire avec justice qu'un peuple à qui les lettres françaises, — en prenant le mot dans toute son extension géographique — doivent tant de romanciers, de Topffer à M. Edouard Rod et à M. Cherbuliez, n'a pas de littérature. Pourquoi n'en serait-il pas de même du Canada? Le raisonnement et l'observation nous conduisent donc au même résultat. Une langue peut se développer comme le rejet d'un arbre, et il faut accuser de médiocrité, si médiocrité il y a, non pas l'idiome, mais les hommes.

Cette première objection fondamentale réfutée.

Crémazie nous en présente une autre, qu'il formule en boutade amusante, lui, l'homme des fantaisies et de plaisanteries à l'emporte-pièce.

« Si nous parlions Huron ou Iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'Iroquois, tandis qu'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. » (Lettre du 29 juin 1867.)

Mme Th. Bentzon a cité cette opinion de Crémazie, et elle en conclut que les canadiens ne seront jamais que des « colons littéraires » (1).

Colons littéraires, soit. Que l'étranger prenne garde ou non aux lettres canadiennes, qu'importe! Chaque peuple écrit pour soi, non pour les autres. Quand bien même les livres canadiens ne franchiraient point l'Atlantique, il serait puéril de s'en chagriner. Crémazie s'est d'ailleurs répondu à lui-même, en écrivant:

« Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés sur les bords du Saint-Laurent? N'est-ce pas assez pour encourager tous ceux qui tiennent une plume, que de savoir que ce petit peuple grandira, et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus pré-

(1). Le *Canada*, l'Education et la Société. V. *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1898.

cieux de tous les trésors: la langue de ses aïeux? Quand le père de famille, après les fatigues de la journée, raconte à ses nombreux enfants les aventures et les accidents de sa longue vie, pourvu que ceux qui l'entourent s'amusent et s'instruisent en écoutant ses récits, il ne s'inquiète pas si le riche propriétaire du manoir voisin connaîtra ou ne connaîtra pas les douces et naïves histoires qui font le charme de son foyer. Ses enfants sont heureux de l'entendre, et c'est tout ce qu'il demande ».

Mais peut-être un jour, le seigneur du manoir écoutera-t-il avec plaisir ces histoires de veillée: ou pour reprendre l'image de tout à l'heure, il est possible que ces colons littéraires, au lieu de tirer toutes leurs ressources de la métropole, comme hélas, trop de colons Français, se donnent la peine de cultiver leur propre fonds, et de vivre sur leurs terres. Ils ne tarderont pas, alors, à récolter une abondante moisson, et ils pourront nous expédier des fruits exotiques sur lesquels notre palais ne sera pas blasé. Qui sait! Peut-être naîtra-t-il un jour une George Sand canadienne dont l'œuvre sera pour nos cousins de là-bas, ce que les beaux récits de la *Dame de Nohant* sont pour nos Berrichons.

Que sert, d'ailleurs, de disserter? Si certains écrivains de dernier ordre — et il n'en manque pas non plus à Paris — remplissent quelques journaux d'un français approximatif dont se gaudissent MM. Buies et Lusignan, qui nous en citèrent de joyeux exemples, d'autres ont prouvé qu'une littérature indigène peut exister, et pour cela, ils ont écrit.

*
* *

Etant admis que l'usage de la langue française n'est pas un obstacle à la naissance d'une littérature canadienne, voyons pourquoi les premiers temps furent si laborieux.

Crémazie nous trace le tableau de la situation faite à l'écrivain au Canada. Les préoccupations mercantiles et politiques étouffaient tout souci d'art. Les œuvres de l'esprit laissaient le public froid. *Les Soirées Canadiennes* et le *Foyer Canadien* ne purent subsister. On annonçait, dit Crémazie, avec la même formule un livre nouveau ou la création d'un chapeau dont l'inventeur eût fait présent à quelque journaliste. « Nos messieurs riches et instruits ne comprennent l'amour de la patrie que lorsqu'il se présente sous la forme d'actions de chemin de fer ou de mines d'or, promettant de beaux dividendes, ou bien encore quand il leur montre en perspective des honneurs politiques, des appointements, et surtout des chances de *jobs*. Avec ces hommes, vous ferez de bons pères de famille, ayant toutes les vertus d'une épitaphe. Vous aurez des marguilliers, des échevins, des membres du Parlement, voire même des ministres mais vous ne parviendrez jamais à créer une société littéraire, artistique, et je dirai même patriotique, dans la belle et grande acception du mot. » (10 août 1866.)

On comprend qu'il soit impossible de vivre de sa plume, dans une pareille société·

« Que de jeunes talents, parmi nous, écrivait

Octave Crémazie, ont produit des fleurs, qui promettaient des fruits magnifiques! Mais il en a été pour eux comme dans certaines années pour les fruits de la terre. La gelée est venue, qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent qui glace les esprits étincelants, c'est la *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien. »

Et dans une autre lettre :

« Pourquoi Fréchette n'écrit-il plus! Est-ce que la *res angusta domi* aurait éteint la verve de ce beau génie? N'aurait-on pas le droit de l'appeler marâtre cette patrie canadienne, qui laisse ainsi s'étioler cette plante pleine de sève? »

M. Fréchette a d'ailleurs pris sa revanche. Mais il est certain qu'un pays qui promet à ses écrivains le sort de Malfilâtre, de Gilbert ou de Chatterton, ne devrait pas souffrir de la surproduction littéraire dont nous pâtissons en France.

Mais si l'écrivain n'est pas payé, il ne sera jamais qu'un amateur :

« Vous savez ce que valent les concerts d'amateurs. C'est quelquefois joli, ce n'est jamais beau. La demoiselle qui chante « Robert, toi que j'aime », sera toujours à cent lieues de la Patti ou de la Malibran. Le meilleur joueur de violon d'une société philharmonique ne sera toujours qu'un râcleur, comparé à Vieuxtemps ou à Sivori. La littérature d'amateurs ne vaut guère mieux que la musique d'amateurs. »

Dans un tel milieu, la critique ne pouvait naître, car il n'y avait de place que pour l'admiration mutuelle et les petites haines de clocher. Mais

une littérature ne débute point par la critique, en général du moins, puisque la littérature allemande nous offre ce curieux spectacle. Il faut attendre que des œuvres maîtresses se soient produites, et celles-là naissent contre vents et marées.

Cette absence d'encouragements et de critiques n'était d'ailleurs qu'une situation de fait, à laquelle l'avenir devait remédier. Toute littérature passe par trois états. Le poète, d'abord isolé, produit pour lui, comme l'oiseau chante. Vient presque immédiatement la période de protection. Des Mécènes — quelquefois, même la République — subviennent à ses besoins. Enfin arrive, plus tard, très tard quelquefois, la période de mercantilisme où nous avons le bonheur de vivre. Or, le Canada, par un phénomène des plus intéressants, dans une société organisée comme nos sociétés modernes, n'en était, littérairement, qu'à la période des débuts. De là les malheurs de Crémazie et les incertitudes de beaucoup de ses contemporains.

Aujourd'hui si les auteurs canadiens ne vivent pas de leur plume, du moins peuvent-ils, dans une certaine mesure, compter sur la protection du Gouvernement. Plus d'un occupe un emploi dans l'Administration, d'autres sont chargés de missions officielles; enfin, l'état ecclésiastique assure à plusieurs une situation analogue à celle de nos moines savants et lettrés du moyen-âge.

IV

Conclusion

« Aussi longtemps, disait Crémazie, que nos écrivains seront placés dans les conditions où ils se trouvent maintenant, le Canada pourra bien avoir, de temps en temps, comme par le passé, des accidents littéraires, mais il n'aura pas de littérature nationale. »

La conclusion pessimiste du poète n'engageait pas l'avenir, c'est-à-dire aujcurd'hui le présent. L'Europe commence à ne plus ignorer ces travaux, bien qu'elle en soit encore insuffisamment informée. Si le public canadien veut apporter sa collaboration à l'œuvre entreprise, en lisant le plus possible, livres indigènes et livres français, nous assisterons sans doute à la naissance d'œuvres de premier ordre, qui dépasseront de beaucoup les essais de Crémazie, tout curieux qu'ils soient.

Aux premiers jours de la période héroïque des lettres canadiennes, comme on disait qu'elles n'avaient aucun avenir, l'abbé Ferland répondit : « Nous aurons ce que nous pourrons. » Aujourd'hui, le Canada peut citer les noms de Garneau, de Ferland, de Gérin-Lajoie, sans parler de MM. Chau-

veau, Fréchette, Fabre, Casgrain, Buies, et de la génération suivante, celle des petits-fils, qui nous promettent d'aimables surprises.

Crémazie, bien qu'il n'ait jamais composé un livre, mérite une place au premier rang. Il vaut plus, peut-être, par son influence que par ses écrits. Si le prosateur est remarquable, les moyens d'expression font parfois défaut au poète. Les faiblesses tiennent aux conditions dans lesquelles il fut placé, ses qualités sont bien à lui. Par les unes et par les autres, il nous permet de comprendre ce qu'était le mouvement littéraire à Québec dans le troisième quart de ce siècle.

Il a surtout eu le grand mérite de montrer à la littérature canadienne la voie dans laquelle elle doit s'engager. Mais il n'a pas été jusqu'au bout, ni ses successeurs. Il reste encore beaucoup à faire. Le Saint-Laurent n'a pas inspiré les vers dont il est digne; la nature a trouvé moins de poètes que la vaillance des aïeux.

Et si nous ne craignions le ridicule de la prosopopée, bien démodée depuis Boileau, nous nous adresserions à la Poésie Canadienne, muse souriante, sérieuse et chaste, héroïque parfois, et qui se blottit en hiver dans ses chaudes fourrures de zibeline,

Souples mocassins et bonnet bien clos;

nous lui dirions :

« Pareille à l'hirondelle des Mille-Iles, ne cherche pas les lointains pays. Ne nous promène pas en

Espagne, en Italie, en Égypte. Au Gange, préfère le Saint-Laurent. Reste tout simplement là-bas. Observe la vie des *habitants* au milieu desquels tu naquis. Dis-nous les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes. Tu pourras en tirer les éternels accents de l'âme humaine. Dans la peinture de ta patrie, de ton époque, tu sauras mettre ce qui ne vieillit pas, le quelque chose qui nous permet d'être émus par un vers de Racine après deux cents ans, ou de Sophocle après deux mille. Mais laisse les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveauté, les oripeaux fripés dont nos marchandes à la toilette ne veulent plus, et va, Canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine ! »

GÉRIN-LAJOIE

Il est certains écrivains, et non des moindres, dont on peut étudier les œuvres avec profit sans connaitre leur vie publique et privée : génies purement objectifs, qui ne se livrent jamais tout entiers. Les uns ne mettent dans leurs livres nul écho de leur vie agitée; les autres, ne pouvant agir, confient au papier leurs rêves d'action qui susciteront peut-être des hommes. Il en est encore — Gérin-Lajoie, l'historien et le journaliste canadien dont nous voulons parler appartient à cette catégorie, — dont les ouvrages se mêlent si bien à l'existence qu'on ne peut concevoir celle-ci sans ceux-là. Hommes d'action qui laissent aux autres le résumé de leur expérience et de leurs observations; peut-être un peu proches des événements pour porter sur eux un jugement définitif, mais placés à merveille pour nous faire comprendre leur époque et leur pays, grâce à une foule de détails qui seraient à jamais perdus sans eux.

On ne peut guère étudier l'histoire et les lettres du Canada pendant cette époque si importante et si troublée qui s'étend de la dernière insurrection, en 1837, à l'établissement du Dominion, sans lire attentivement les œuvres de Gérin-Lajoie car elles sont pleines des plus précieux enseignements.

Il n'a, il est vrai, joué que des rôles de second

plan, mais il vit de près les politiciens, qui occupaient le premier. Bien avant Crémazie, dont-il n'avait pas le tempérament poétique, il publia quelques vers, véritables *Juvenilia,* qui sont les premiers balbutiements de la littérature canadienne. Avec l'ardeur et l'audace de la vingtième année il tenta de vivre en dehors de toute tutelle, de créer sa vie. Les premières illusions envolées — et il suffit pour cela d'une quinzaine, tant fut brutal le contact des rêves de l'écolier avec la civilisation yankee, il se mit courageusement au travail. Il se lança dans le journalisme, en fit un rude apprentissage; puis, par profession assistant à toutes les luttes parlementaires, il écrivit, lui, le témoin le mieux placé pour tout voir, l'histoire politique de son temps, lors du grand ministère Baldwin-Lafontaine qui fit le premier œuvre véritablement canadienne sous la couronne britannique. Enfin, pénétré des nécessités de la vie moderne, il écrivit ce *Jean Rivard,* cette histoire très simple et très belle d'un homme d'action qui laisse le fatras oiseux des livres, retourne à la culture des espaces inexploités que l'Amérique du Nord offre à ses enfants, et une fois son indépendance matérielle assurée, prend une part active à la solution des problèmes économiques dont nul citoyen ne doit se désintéresser. Nos compatriotes ne peuvent lire ce livre avec indifférence, s'ils ont conscience de ce qui doit assurer la pérennité du peuple français. Ne sont-ils pas un peu de Jean Rivard, les professeurs de l'Université que nous avons vu quelque jour lancer aux orties leur épitoge jaune à la double

bande d'hermine, pour chercher dans les îles du Pacifique une existence nouvelle et de plus larges horizons?

Celui qui voudrait trouver dans cette étude de fines remarques littéraires et de subtiles considérations d'esthétique fera mieux de ne point la lire : Mais à tous ceux qui pensent anxieusement à l'avenir de leur pays, nous présentons avec confiance l'exemple de Jean Rivard.

Un volume nous serait d'un grand secours pour mener à bien cette monographie : ce sont les *Mémoires* que l'auteur de *Dix ans au Canada* laisse après lui. Malheureusement, sa famille, obéissant à de respectables scrupules, et aux injonctions formelles de celui dont elle garde pieusement le souvenir, n'a point voulu les publier. M. l'abbé Casgrain, qui tint Gérin-Lajoie en grande estime et en réelle affection, s'est borné à les entr'ouvrir. Il a publié de ce journal une analyse qui, si elle ne suffit pas à satisfaire pleinement notre sympathique curiosité, n'en fournit pas moins d'intéressants aperçus et d'amusants détails (1). Nous jetterons d'abord un coup d'œil sur les *Mémoires* tels que M. l'abbé Casgrain les résume; puis nous examinerons *Jean Rivard* et *Dix ans au Canada,* qui assignent à leur auteur une place plus qu'honorable dans les lettres de son temps et de son pays.

(1) *Voir* H. R. Casgrain, *Biogr. canad.* A. Gérin-Lajoie. (Montréal, Beauchemin et Valois, 1885).

I

Les Mémoires

Antoine Gérin-Lajoie, né en 1824, à Sainte-Anne-d'Yamachiche, district des Trois-Rivières, descendait d'un sergent français fixé au Canada en 1750. Son bisaïeul avait servi en effet pendant la guerre de Sept ans, et se trouvait parmi les derniers soldats de Montcalm. Il s'appelait Gérin ou Jarrin, et sa gaîté lui avait mérité le surnom de Lajoie, suivant les traditions de la vieille armée. Un fils de ce Jean Jarrin, dit Lajoie, épousa une demoiselle Rivard, dont nous retrouvons le nom dans l'œuvre capitale de son petit fils.

Le père du futur historien n'avait aucune instruction, mais il envoya le jeune Antoine à l'école primaire, dont l'instituteur était alors un M. Caisse, qui s'intéressa vite à son élève, et lui donna les premières leçons de latin. Pourtant, comme le savoir du pauvre instituteur n'était pas à la hauteur de son dévouement, le jeune Gérin-Lajoie n'aurait sans doute jamais franchi le pas qui sépare l'enseignement primaire de l'enseignement secondaire, sans un heureux hasard ou une manifestation de la Providence. Le curé d'Yamachiche, M. Dumoulin, remarqua l'intelligence de l'enfant, et le fit

envoyer au collège de Nicolet, en s'engageant à payer chaque année le premier trimestre de sa pension. Antoine Gérin-Lajoie raconte lui-même ses débuts au collège :

« J'entrai bravement en Syntaxe, écrit-il. Mais je me trouvais bientôt fort embarrassé. Je n'avais jamais vu un dictionnaire, et je ne savais pas comment m'y prendre pour chercher les mots. Je n'avais jamais fait ni version ni thème, et je n'étais guère en état de lutter avantageusement avec les autres élèves de ma classe. Aussi, dans le premier thème que nous fîmes, le régent me nota cinquante fautes, ce qui ne me laissa qu'un seul mot correct. Nous étions vingt-et-un dans ma classe. Pendant les deux premières semaines, je fut le vingt-et-unième. Cela m'humiliait d'autant plus que, jusque-là, aux écoles de ma paroisse, j'avais presque continuellement été à la tête de ma classe. Mais j'avais beaucoup d'émulation, et je me mis à travailler avec ardeur. Enfin, la troisième semaine, je fut le sixième. Ce progrès me donna du courage et me fit faire de nouveaux efforts. Le reste de l'année, j'occupai généralement une des premières places, et j'obtins plusieurs prix. »

Cette ténacité fut récompensée, et Gérin-Lajoie devint l'aigle de son collége. Bientôt, il voulut écrire, et confectionna des vers en cachette, naturellement.

Il subit d'abord l'influence de l'abbé Delille — ce qui nous reporte à un état d'esprit bien lointain, — et se passionna pour le traducteur des *Géorgiques*.

Les premiers vers de l'écolier pastichaient donc tant bien que mal les fausses élégances du modèle.

Mais dans ce petit monde scolaire, ressembler à Delille, même par ses défauts, ne pouvait que valoir à Gérin-Lajoie des éloges, et un petit poème *Un déjeuner au collège*, où figuraient, peut-être avec quelque soupçon de caricature, non les régents, mais les élèves, circula sous le manteau. L'auteur en fut marri. Sur ces entrefaites, les troubles de 1837 éclatèrent, qui eurent dans tout le pays une si terrible répercussion.

« Un jour, écrit M. l'abbé Casgrain, durant le grand silence de l'étude, Gérin-Lajoie entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache ; les cris lointains de la Révolution parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale, et il vit passer sur le fleuve les déportés canadiens qu'on traînait enchaînés sur la terre d'exil. Alors il chanta en pleurant cette naïve ballade, si émue et si touchante dans sa simplicité, qu'elle est devenue la plus populaire des chansons canadiennes (1).

(1) Voici le *Canadien errant*. Suivant la poétique du folk-Lore, il faut bisser chaque distique.

1

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

2

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots :

3

« Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

4

« O jours si pleins d'appas
Vous êtes disparus,
Et ma patrie, hélas,
Je ne la verrai plus !

« Partout où il y a des Canadiens errants, — hélas! on en compte par demi-millions — la ballade du poète nicolétain retentit, et rappelle aux exilés la patrie perdue. On l'a entendu fredonner dans les rues de Paris, et elle a réveillé les échos des Montagnes Rocheuses. Est-il un coin de l'Amérique du Nord où elle n'a pas été chantée? »

Avec la vieille mélodie populaire sur laquelle les paroles s'adaptent, c'est en effet une mélopée triste comme une plainte, et elle fait monter les larmes aux yeux de tous les Canadiens qui l'entendent. Mais Antoine Gérin-Lajoie fit un plus grand effort. Il écrivit une tragédie, et cette tragédie de collège, la plus ancienne production dramatique du Canada, fut représentée dans une solennité scolaire, avec un succès qui dut mettre au cœur du jeune homme les plus vives espérances, et rendre plus amères les premières désillusions de la vie. Quand on est, à dix-huit ans, l'auteur applaudi du *Canadien Errant* et du *Jeune Latour*, c'est-à-dire quand on a l'approbation de la foule et l'estime de quelques lettrés, si

5

« Non; mais en expirant
O mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera. »

Cela se chante sur le même air qu'une vieille chanson, *Si tu te mets anguille — Anguille dans l'étang — Je me ferai pêcheur — Pour t'avoir en pêchant,* qui est une variante canadienne de *Magali.* Malheureusement, quelques strophes ont disparu de la mémoire populaire. (Voir E. Gagnon, *Chansons pop. du Canada*, 3e éd. *Québec*, Darveau, 1894, in-8, p. 78.)

modeste soit-on, le monde semble une proie offerte. L'enfant qui vient de fonder dans le collège dont il suit encore les cours, une *Société littéraire et de discussion*, l'élève et l'ami de l'abbé Ferland, a bien le droit de se bercer de quelques illusions. La vie se charge de lui faire juger bientôt à leur juste valeur ces poésies de Saint-Charlemagne.

N'oublions pas que le Canada luttait alors pour la liberté, qu'un grand souffle emplissait toutes les jeunes poitrines, que les adolescents fussent volontiers tombés pour la patrie, à laquelle ils avaient voué un dévouement filial. Aussi, Gérin-Lajoie, à l'ombre des grands pins, sentait chanter en lui des rythmes qui célébraient son cher Canada. Puis il ébauchait des plans d'existence, érigeait des châteaux en Espagne, appelait de tous ses vœux la vie libre, qui lui permettrait de développer son intelligence, de forger sa volonté, de donner libre essor au talent qu'il sentait en lui.

Comme il devait travailler pour vivre, il résolut tout en gagnant son pain, de compléter son éducation, et d'aller vers les hommes des grandes villes; ceux-ci devaient l'accueillir de la même façon qu'ils accueillirent Verlaine, et ne pas le trouver malin.

Gérin-Lajoie prit la décision d'entrer au barreau. L'un de ses amis, M. Loranger, avocat à Montréal, devait l'admettre dans ses bureaux en qualité de clerc, et lui laisser la liberté de son temps, qu'il comptait employer d'abord à visiter les États-Unis. Il se berçait de cet espoir, d'y gagner, tout en apprenant l'anglais, une somme suffisante pour achever

ses études, et plus tard, traverser l'Atlantique, habiter Paris, la *Jérusalem nouvelle* d'Henri Heine, étudier le journalisme. A son retour il créerait un grand journal politique français, qui grouperait autour de lui tout le parti autonomiste. Rien ne lui semblait impossible. Il se lança gaîment dans cette incroyable aventure, partant pour New-York avec quinze piastres en poche. Ses maîtres, aussi naïfs que lui, l'encouragèrent. Son père le croyait seulement en route pour Montréal, où il devait commencer sa cléricature.

Gérin-Lajoie arrive à Montréal. Il se perd dans les grandes rues et, négligeant de voir M. Loranger, se dirige tout de suite vers les États-Unis. Un compagnon se joint à lui, un camarade de collège nommé Vassal, qui l'avait supplié de l'accepter comme second, et les deux enfants, l'un porteur de 75 francs, l'autre de 150, entreprennent la conquête du monde. Le railway les mène à Saint-Jean. Un bateau les transporte sur le lac et le canal Champlain, d'où ils descendent l'Hudson River.

A peine sur le territoire de l'Union, les mésaventures commencent. Le changeur américain de Saint-Jean leur remet, contre leurs piastres, des billets sans valeur. Heureusement, des Canadiens signalent cette escroquerie à leurs jeunes compatriotes, qui se font payer en or à force de menaces. En outre, par économie, les pauvres conquistadors prennent des billets de pont, et passent la nuit *sub Jove,* la tête sur leurs valises.

Cette odyssée picaresque continue jusqu'à New-

York. Ils ne savent pas l'anglais, et leurs discours bilingues ahurissent les Yankees. Vassal demande gravement à un commerçant, en examinant ses marchandises : *How much do you pay?* Gérin-Lajoie ne peut se faire servir du cidre, qu'il prononce *ceeder*, à la française, au lieu de *sayeder*. Ignorant la valeur de la monnaie américaine, ils croient obtenir une réduction en donnant vingt-cinq sous au nègre qui cire leurs bottes, sur le bateau.

La vue de New-York leur rend courage. Au milieu de cette agglomération immense, ils trouveront à gagner leur vie. Hélas! les deux hardis Canadiens ont l'air le plus timide du monde. Leur extérieur gauche les fait assez mal recevoir par tous ces *business men*.

Gérin-Lajoie cherche à donner des leçons de français. Il bat toute la ville, reçu avec politesse parfois, avec rudesse le plus souvent, et toujours sans résultats, éconduit ici parce qu'il est trop jeune, là parce qu'il est Canadien, partout parce qu'il s'est lancé en pleine mêlée sans être armé pour la lutte.

« Chaque soir, dit-il dans ses *Mémoires*, je revenais à mon logis fatigué, car la chaleur à cette époque de l'année était accablante; mais mon esprit était encore plus fatigué que mon corps. J'étais complètement désillusionné, l'inquiétude s'emparait de moi, et, malgré toute ma lassitude, je ne pouvais dormir... Mon compagnon désirait trouver une place de commis, et cherchait de son côté pendant tout le jour. Mais chaque soir, nous revenions aussi tristes l'un que l'autre. Il ne savait pas l'anglais, et n'avait

aucune expérience du commerce. On ne voulait même pas le prendre pour sa nourriture. »

Et le gîte qu'ils regagnaient le soir, dans une mauvaise auberge, sorte de dortoir qu'ils partageaient avec des inconnus, ne leur offrait même pas la solitude.

Enfin, après deux semaines de démarches infructueuses, découragé, sans argent, Gérin-Lajoie pensa au retour. Un M. Robillard, de Montréal, agent de change à New-York, qui avait lu le nom de Gérin-Lajoie dans l'*Aurore des Canadas,* prêta deux piastres au pauvre garçon; et ses livres vendus, battant de l'aile, il reprit, comme le pigeon de la fable, le chemin du colombier. L'ami Vassal, plus tenace, restait à New-York.

Voilà Gérin-Lajoie de retour à Montréal, sans protecteur, sans métier, sans ressources, mais décidé à gagner sa vie en étudiant une profession libérale. Les difficultés qu'il dut surmonter dans les premières années de lutte ne furent sans doute pas étrangères à la publication de *Jean Rivard.* M. Loranger le reçut fort amicalement, mais, trop jeune et trop pauvre pour lui être de quelque utilité, il ne put que lui ouvrir sa maison, et lui donner l'illusion de la vie familiale.

M. Barthe, rédacteur de l'*Aurore des Canadas* vint en aide au débutant. Il publia cette fameuse tragédie, le *Jeune Latour,* qui, dédiée au Gouverneur général lord Metcalfe, valut à son auteur quelque notoriété, sans parler d'une subvention de 25 piastres.

Les années de *vache enragée* ne sont pas encore finies. Gérin-Lajoie jette les premiers fondements de l'*Institut Canadien*, calqué sur la Société littéraire de Nicolet; mais il est si dénué de tout qu'il n'ose même plus sortir de jour dans les rues, tant ses vêtements montrent la corde. Trois mois, il s'obstine, lutte contre la malechance. Enfin, il obtient une place de rédacteur à la *Minerve,* journal dirigé par un M. Duvernay, qui avait eu l'honneur en 1837, d'entendre mettre sa tête à prix. La *Minerve* était alors l'organe du parti libéral et démocratique. M. Lafontaine, qui devait jouer un rôle si important dans le *grand ministère,* y avait collaboré. Si l'on veut savoir quelle était la vie d'un journaliste canadien de l'opposition vers 1845, il faut lire les pages que Gérin-Lajoie consacre à cette période de son existence.

Une table de bois, usée par le temps, souillée d'encre, un fauteuil pour M. Duvernay, une chaise de paille pour le rédacteur, le tout dans un coin de l'imprimerie où travaillent dix typographes, voilà le cabinet du directeur, et les bureaux du journal. Dans ce lieu de délices flotte une odeur douceâtre d'encre de chine, et de poussières de plomb. Quand à la bibliothèque, elle renferme un dictionnaire français et un dictionnaire anglais. Le rôle de rédacteur n'était point une sinécure, M. le directeur n'ayant pu jamais apprendre l'orthographe, et bordant ses talents professionnels à la confection des faits divers. Il avait en outre la spécialité d'accabler ses adversaires politiques « au moyen d'injures et

de personnalités insultantes. » Gérin-Lajoie lui laissait volontiers cette basse besogne. Les polémiques se terminaient quelquefois par des séances de canne et de pugilat, entre MM. Barthe, de l'*Aurore,* et Duvernay, de la *Minerve*; et M. Duvernay y récolta même quinze jours de prison pour coups et blessures.

M. Phelan, rédacteur politique du journal ayant été remercié par le directeur, qui désirait faire l'économie de ses appointements, Gérin-Lajoie se trouva chargé des *leading articles*, des traductions, du reportage, des comptes rendus parlementaires, de la correction des épreuves, et de quelques autres menus travaux. Fort ignorant de la chose publique, il dut en même temps acquérir une instruction politique et administrative qui ne figurait point sur les programmes de Nicolet. Les livres lui faisant d'ailleurs défaut, il dut tirer presque tout de son propre fonds pour « trancher les questions avec l'aplomb d'un vieil homme d'état. »

Des quinze cents abonnés du journal, la bonne moitié ne payait point, aussi le Directeur mettait-il assez souvent la Rédaction à la portion congrue et la Rédaction pouvait-elle à peine payer chez Mme Loranger sa pension mensuelle pourtant bien modeste.

Ce Duvernay avait en lui du Figaro et du Gil Blas. Il répondait, en levant les bras au ciel, si l'un des ouvriers réclamait son maigre salaire pour un retard : « Auriez-vous, par hasard, l'intention de thésauriser? » A Gérin-Lajoie, il donnait pour un

multiples occupations, deux dollars par semaine; ou pour mieux dire, il lui promettait par semaine deux dollars qu'il évitait le plus souvent possible de lui payer.

Le labeur acharné auquel deux ans, se livra Gérin-Lajoie, ne fut point perdu. Le jeune homme apprit beaucoup, et vit jouer les rouages de la politique et de la société canadienne. Ce furent de fécondes années pendant lesquelles il connut les hommes les plus éminents d'alors, Morin, Taché, Lafontaine. Enfin Gérin-Lajoie qnitta la *Minerve*. Grâce aux quelques épargnes qu'il avait trouvé moyen de réunir, Dieu sait par quels prodiges d'économie, il se remit à l'étude du droit. Puis, les élections approchant, il se consacra tout entier à la candidature de Papineau, le grand patriote, dont le rôle avait été prépondant, en 1837. Néanmoins, Gérin-Lajoie passa ses examens d'avocat, ouvrit un bureau, attendit la clientèle, qui ne vint point. Il accepta une place dans l'administration : payeur au Ministère des Travaux publics, traducteur au Parlement, — il avait appris l'anglais, depuis l'équipée de New-York, — enfin, bibliothécaire de l'Assemblée. N'ayant plus le terrible souci du pain quotidien, il put se livrer à l'étude, travailler pour lui.

En 1854 il épousa Melle Parent, la fille d'Étienne Parent, qui tient une grande place dans l'histoire des lettres et de la pensée canadienne. Dès lors, sa vie s'écoula sans grands événements. Les loisirs dont il jouit dans l'intervalle des sessions, il les passe à la campagne ; il y continue le travail de ré-

flexion sur lui-même dont ses *Mémoires* nous offrent tant d'exemples.

Dans un style qui se ressent un peu de ses premières admirations littéraires, à Nicolet, mais avec une parfaite loyauté, un jugement sûr, et une grande fraîcheur d'impressions, il s'applique à s'améliorer lui-même, suivant le dessein qu'il avait formé à vingt-deux ans, dès la première page de son journal. Il nous révèle une âme exquise, simple et bonne. Serviable envers tous, l'orgueil, le soutien de sa famille, il ne lui aurait fallu pour tenir le rang le plus brillant, qu'un peu moins de modestie et de désintéressement. Sur le point de publier cette *Histoire de Dix ans*, l'œuvre capitale de sa vie, il rejeta le manuscrit dans son tiroir pour ne pas nuire au succès d'un confrère, M. Turcotte, qui mettait en vente *Le Canada sous l'Union*. Il ne cessa point de porter toute son attention sur les affaires publiques. Il collabora aux *Soirées Canadiennes,* au *Foyer Canadien,* avec son maître l'abbé Ferland. Il écrivit *Jean Rivard,* qui ouvre la voie à M. Arthur Buies, et reste le premier appel adressé à ses compatriotes pour s'emparer du sol. Il étudia l'établissement du Gouvernement responsable, dans *Dix ans au Canada* cet ouvrage que M. l'abbé Casgrain devait éditer après sa mort; puis composa le *Catéchisme politique*; et il succomba le 4 août 1882, à une attaque de paralysie. Il avait 58 ans, jour pour jour.

multiples occupations, deux dollars par semaine; ou pour mieux dire, il lui promettait par semaine deux dollars qu'il évitait le plus souvent possible de lui payer.

Le labeur acharné auquel deux ans, se livra Gérin-Lajoie, ne fut point perdu. Le jeune homme apprit beaucoup, et vit jouer les rouages de la politique et de la société canadienne. Ce furent de fécondes années pendant lesquelles il connut les hommes les plus éminents d'alors, Morin, Taché, Lafontaine. Enfin Gérin-Lajoie qnitta la *Minerve*. Grâce aux quelques épargnes qu'il avait trouvé moyen de réunir, Dieu sait par quels prodiges d'économie, il se remit à l'étude du droit. Puis, les élections approchant, il se consacra tout entier à la candidature de Papineau, le grand patriote, dont le rôle avait été prépondant, en 1837. Néanmoins, Gérin-Lajoie passa ses examens d'avocat, ouvrit un bureau, attendit la clientèle, qui ne vint point. Il accepta une place dans l'administration : payeur au Ministère des Travaux publics, traducteur au Parlement, — il avait appris l'anglais, depuis l'équipée de New-York, — enfin, bibliothécaire de l'Assemblée. N'ayant plus le terrible souci du pain quotidien, il put se livrer à l'étude, travailler pour lui.

En 1854 il épousa Melle Parent, la fille d'Étienne Parent, qui tient une grande place dans l'histoire des lettres et de la pensée canadienne. Dès lors, sa vie s'écoula sans grands événements. Les loisirs dont il jouit dans l'intervalle des sessions, il les passe à la campagne ; il y continue le travail de ré-

flexion sur lui-même dont ses *Mémoires* nous offrent tant d'exemples.

Dans un style qui se ressent un peu de ses premières admirations littéraires, à Nicolet, mais avec une parfaite loyauté, un jugement sûr, et une grande fraîcheur d'impressions, il s'applique à s'améliorer lui-même, suivant le dessein qu'il avait formé à vingt-deux ans, dès la première page de son journal. Il nous révèle une âme exquise, simple et bonne. Serviable envers tous, l'orgueil, le soutien de sa famille, il ne lui aurait fallu pour tenir le rang le plus brillant, qu'un peu moins de modestie et de désintéressement. Sur le point de publier cette *Histoire de Dix ans*, l'œuvre capitale de sa vie, il rejeta le manuscrit dans son tiroir pour ne pas nuire au succès d'un confrère, M. Turcotte, qui mettait en vente *Le Canada sous l'Union*. Il ne cessa point de porter toute son attention sur les affaires publiques. Il collabora aux *Soirées Canadiennes,* au *Foyer Canadien,* avec son maître l'abbé Ferland. Il écrivit *Jean Rivard,* qui ouvre la voie à M. Arthur Buies, et reste le premier appel adressé à ses compatriotes pour s'emparer du sol. Il étudia l'établissement du Gouvernement responsable, dans *Dix ans au Canada* cet ouvrage que M. l'abbé Casgrain devait éditer après sa mort; puis composa le *Catéchisme politique*; et il succomba le 4 août 1882, à une attaque de paralysie. Il avait 58 ans, jour pour jour.

II

Jean Rivard

Durant les premières années vécues à Montréal, étudiant et journaliste, Gérin-Lajoie s'était rendu compte que, dans les villes, les carrières sont encombrées; qu'il est difficile d'y gagner sa subsistance et que beaucoup succombent dans la lutte, usant leur force et perdant leur fierté à des besognes subalternes.

Il reprit après dix-neuf siècles le mot de Virgile, et s'écria lui aussi :

Heureux l'homme des champs s'il savait son bonheur!

Dans ce pays neuf du Canada, quelques places restaient encore bien à prendre. Mais Québec, mais Montréal, vieilles cités de deux siècles et plus, mais toute la vallée du Saint-Laurent, attiraient trop vers elles les jeunes gens. D'autres, plus coupables envers leur pays, commençaient l'exode vers les cités industrielles de l'Union, et semblaient déserter le sol natal, sans esprit de retour. Pourquoi donc cette fuite vers les hautes cheminées des usines, les brouillards que sature la poussière de charbon, les longues heures de travail sédentaire, vers l'industrie et la chicane, pour un salaire que le prix exorbitant de la vie urbaine rend toujours minime, quand on peut vivre, sans quitter son pays, en plein air et

sous le grand ciel, dans les forêts immenses de pins sombres et d'érables écarlates, où coulent des rivières et bondissent des torrents? Pourquoi transformer la richesse, quand on peut la créer? La terre ne demande qu'à vivre et qu'à faire vivre, à produire des moissons fécondes. Elle peut nourrir, non pas une nation de quelques centaines de mille hommes, mais des peuples entiers. Sur le territoire national, en gardant presque le contact avec ceux qu'on aime, on peut trouver dans la forêt la vie la plus libre qui soit, et acquérir une fortune, en conservant sa dignité d'homme et en développant sa vigueur.

Bien des fois, le pauvre journaliste de vingt ans, qui errait le soir dans les rues et rasait les murailles par honte de ses vêtements élimés, pensa sans doute aux défricheurs dont la hache avait, tout le jour, éveillé les échos de la forêt sonore. Bien des fois, il dut avoir la nostalgie de cette nature qu'il aimait jusque dans ses rigueurs hivernales, et, au sortir de l'imprimerie où l'air vicié oppressait la poitrine, penser aux solitudes où l'on respire à pleins poumons l'air libre, avec l'espace autour de soi; où l'on ne rencontre point les animaux féroces des villes, hommes politiques, hommes d'affaires, hommes de lettres, où l'on vit de sa moisson, où le travail est béni, où l'on sent, au crépuscule, monter comme une prière à travers la forêt, quand les grands arbres se nimbent de pourpre et d'or à l'occident; il dut avoir soif de liberté, de tout ce qu'il soupçonnait sans le connaître, et rêver d'une

autre existence que sa vie laborieuse de plumitif.

Mais où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. Gérin-Lajoie ne pouvait abandonner la voie dans laquelle il s'était engagé. Au moins voulut-il dissuader les jeunes gens de refluer vers les villes. Oubliant que l'expérience d'autrui ne profite jamais à la présomptueuse adolescence, il écrivit un petit livre d'un parfum très sain et très délicat à la fois, où semble passer le souffle des grands bois canadiens. C'est l'histoire de *Jean Rivard,* dont il enviait en secret la destinée, et qui fut véritablement un homme heureux malgré quelques inévitables traverses.

L'ouvrage se compose de deux parties. Dans la première (1), l'auteur nous montre comment un jeune homme créa une ferme et une famille autour de laquelle bientôt se groupèrent d'autres familles et d'autres fermes. Dans la deuxième (2), il se souvient de ses vœux politiques, de ses études d'économie sociale, et montre son héros chef d'exploitation, présidant aux destinées d'une paroisse.

Nous allons rapidement examiner l'une et l'autre; d'abord parce que nous y trouverons quelques jolis détails sur la vie des habitants, sur ce qu'ils pensent, sur leurs préoccupations ordinaires qui n'ont, il faut l'avouer, rien de commun avec celles qui sont

(1) *Jean Rivard le Défricheur, Scènes de la vie réelle,* par A. Gérin-Lajoie, 1 vol. in-18, *Montréal,* Rolland et fils, 2e éd. *1874.* (Paru dans les *Soirées Canadiennes* en 1862).

(2) *Jean Rivard Économiste,* suite de *Jean Rivard le Défricheur,* id. 1876. Paru dans le *Foyer Canadien* (1864).

chères aux personnages de M. Paul Bourget ou de M. Maurice Donnay; ensuite, parce que nous croyons qu'il est bon de montrer à des Français ce qu'ont fait des Français comme eux. Moins heureux que Jean Rivard, nous n'avons point à notre porte d'immenses espaces vierges. Mais tout ce qui peut rattacher nos concitoyens à la *Terre qui meurt,* suivant le titre du beau livre que nous devons à M. René Bazin, nous semble bon à répandre dans ce pays.

Il faut honnêtement prévenir le lecteur que Gérin-Lajoie n'est pas un artiste, dans le sens étroit où nous prenons ce terme. Il ne sait pas si un mot est bleu ou vert; il ignore les accouplements ingénieux des syllabes; il a retenu de sa culture à Nicolet certaines expressions toutes faites qu'on lui avait montrées comme le *summum* de l'art. Il a des gaîtés et des sourires très naïfs, et cette naïveté est charmante. Il écrit, non pour s'imposer par quelques adroites jongleries de décadence à l'admiration des hommes; non pour essayer d'adjoindre à un substantif une épithète imprévue qui charme le lecteur subtil, et procure à quelques mondains un nouveau frisson; mais, comme ce brave député qui déclarait au milieu des rires de la Chambre : « Messieurs, je prends la parole parce que j'ai quelque chose à dire, » Gérin-Lajoie publie son petit volume pour faire part de son expérience et de ses réflexions. Son style très simple, sans ornements plaqués, ni lambeaux de pourpre, dit exactement ce qu'il veut dire. Et ses canadianismes sont une grâce de plus.

*
* *

« On ne trouvera dans ce récit, annonce bravement l'auteur sur le seuil, que l'histoire simple et vraie d'un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, qui sut s'élever par son mérite à l'indépendance et aux premiers honneurs de son pays... Le but de l'auteur est de faire connaître la vie et les travaux des défricheurs, et d'encourager notre jeunesse canadienne à se porter vers la carrière agricole, au lieu d'encombrer les professions d'avocat, de notaire, de médecin, et les comptoirs de marchands, comme elle fait de plus en plus au grand détriment de l'intérêt public et national. »

Nous avons essayé plus haut (1) de montrer comment *Jean Rivard* se rattache à l'œuvre patriotique entreprise par les littérateurs canadiens-français, et comment d'autres continuèrent et étendirent cette œuvre. Nous nous bornerons ici à conter à notre tour cette jolie histoire, où il n'y a ni duels, ni enlèvements, ni péripéties dramatiques, ni états d'âme alambiqués, ni finesses philosophiques, et qui doit produire au moins à nos compatriotes lettrés l'effet et le plaisir d'une bonne tasse de lait chaud, quand, après une nuit passée au bal, on entre dans une crémerie, le collet relevé du pardessus clair cachant la cravate blanche, tandis que les premières rumeurs de la ville qui s'éveille montent dans l'aube grise.

Jean Rivard, un jeune homme brun, de taille

(1) *Voir p. 29, et suivantes.*

moyenne, à l'épaisse chevelure, aux épaules carrées, aux yeux sombres, avait dix-neuf ans à cette époque reculée où Gérin-Lajoie place son récit, c'est-à-dire en 1843. Fils d'un cultivateur de Grandpré, au bord du lac Saint-Pierre, et l'aîné d'une famille qui paraîtrait considérable partout ailleurs qu'au Canada (10 garçons et 2 filles) — il faisait sans doute au collège quelques jolis rêves d'avenir, quand son père mourut, en laissant à peine quelques centaines de piastres.

Comme Jean avait fait des études relativement coûteuses, il n'avait plus droit pour sa part qu'à cinquante louis avec lesquels il devait vivre et s'établir.

Deux partis s'offrirent à lui : soit continuer ses études, grossir la foule des candidats aux emplois publics, embrasser le sacerdoce sans vocation, faire son droit, et après cinq années de cléricature, ouvrir un bureau d'avocat à Montréal; soit renoncer au savoir livresque, et « embrasser la carrière agricole. »

Après un long entretien avec son curé, l'abbé Le Blanc, qui lui sert de conseiller et d'ami, Jean Rivard se résoud à ce dernier parti, qu'il considère comme le plus sage, non seulement parce qu'il lui permettra de subvenir à ses besoins, mais surtout parce qu'il sera plus à même ainsi d'aider sa mère, ses jeunes frères : il est devenu chef de famille, et malgré ses dix-neuf ans, prend sa tâche très au sérieux. Mais acheter une ferme dans un des comtés qui avoisinent le fleuve, c'est-à-dire débourser douze

ou quinze mille francs, il n'y peut songer. Donc, il lui faut s'enfoncer dans les terres, loin des routes, en pleine forêt, et défricher le sol où germeront les les moissons futures. Il a besoin pour cela d'un grand courage, d'une persévérance à toute épreuve, d'une volonté d'acier, d'une extraordinaire endurance physique, pour braver, dans une hutte au milieu des bois, le rude hiver canadien.

Mais aussi, une faible somme lui permettra d'acquérir une grande propriété foncière ; et si Dieu lui donne la santé, et bénit ses efforts, il pourra tirer une fortune de ses pauvres cinquante louis.

Il prit bravement sa résolution. Il choisit au sud du Saint-Laurent cette région qui s'étend entre la Chaudière et le Richelieu, et qu'on appelle les Cantons de l'Est; et il partit sans retard pour un voyage d'exploration à la recherche du théâtre de sa fortune à venir.

Jean Rivard traverse donc le fleuve en canot, et gagne un village du canton de Bristol. Là, un de ses compatriotes, M. Lacasse, cultivateur et commerçant, lui montre les difficultés de son entreprise mais devant l'énergique assurance du jeune homme, lui facilite l'exploration de la forêt. Il le met en rapports avec le possesseur du sol *en bois debout,* l'Hon. Robert Smith, et lui fait obtenir pour vingt-cinq louis, payables en quatre versements égaux, cent acres de terre traversées par un petit cours d'eau. Jean Rivard retourne à Grandpré, et, malgré les affectueuses railleries de ses jeunes frères, garde confiance en son étoile.

« J'ai dix-neuf ans et je suis pauvre, dit-il aux rieurs. A trente ans, je serai riche, plus riche que notre père n'a jamais été. Ce que vous appelez par dérision mon magnifique établissement, vaut à peine vingt-cinq louis aujourd'hui? Il en vaudra deux mille alors.

— Et avec quoi, hasarda l'un des frères, obtiendras-tu ce beau résultat?

— Avec cela, dit laconiquement Jean Rivard en montrant ses deux bras. »

Ce qui double le courage du jeune défricheur, c'est qu'il laisse au pays « une blonde »; elle l'aime et il l'aime, il veut la conquérir. Elle fut son amie d'enfance, cette Louise Routier, un peu farouche et timide, mais qui lui plaît ainsi, avec ses grands yeux bleus, les belles dents qu'elle montre quand elle rit. Dans trois ans, Jean Rivard veut être en état de se marier.

Il écrit à son ami Gustave Charménil, qui étudie le droit à Montréal, pour lui faire part de ses nouveaux projets; il embrasse tendrement les siens, serre précieusement une petite *Imitation* que Louise lui a donnée à l'heure des adieux, et, suivi de Pierre Gagnon, un robuste gars qu'il a pris à son service, s'enfonce dans la forêt avec les ustensiles et les provisions indispensables, et s'installe dans une cabane que par un heureux hasard, des bûcherons ont construite au milieu de la concession.

Dès le lendemain, il défriche joyeusement. Pierre Gagnon chante pendant l'ouvrage, et rythme la *Claire fontaine* ou *Par derrièr' chez ma tante* avec

sa cognée. Tandis que s'envolent les vieilles chansons évocatrices que chantent aussi en travaillant, de ce côté de la mer, les paysans de Saintonge, de Poitou, de Franche-Comté, les grands arbres tombent autour de la hutte; chênes, frênes, pins, s'abattent, là où des moissons germeront dans dix mois. Plus près de la cabane, les taillis et les arbustes seuls disparaissent, cependant que les géants de la forêt, ces colonnes du ciel, comme dit Crémazie, s'érigent toujours avec une fierté royale.

Mais plus loin, l'orme, le frêne blanc, le hêtre à l'écorce grisâtre que la foudre ne frappe jamais, le tilleul qui croît à une hauteur de quatre-vingt pieds et plus, le mérisier à l'écorce aromatique, le sapin sombre, le pin qui s'élance à cinquante mètres, sont attaqués par les deux bûcherons. Les oiseaux effrayés s'envolent, et le grand arbre, frappé au cœur, après une seconde de silence, craque et s'effondre sur le sol qui mugit sourdement. Puis on depèce le colosse, qu'achève le supplice du feu.

C'est ainsi que Jean Rivard passe l'automne, au milieu des grands bois, dont les feuilles de pourpre, d'or et d'écarlate, semblent dresser au-dessus du défricheur des draperies de soies somptueuses. Puis un matin, en sortant de leur hutte, les deux solitaires trouvent la forêt ensevelie dans un silencieux tapis d'ouate, et remettent la fin de leur travail au premier éveil du printemps. C'est alors que l'isolement leur pèse davantage. Jean Rivard pense aux absents; il relit les lettres de Charménil, qui éprouve à Montréal des désillusions, et envie son

camarade dans la forêt. Il laisse aller sa rêverie vers tous ceux qu'il aime. Pierre Gagnon, en bon Canadien, travaille le bois. Il s'amuse à élever un écureuil, à lui écaler des noisettes. Ou bien les deux hommes lisent; pour mieux dire, Jean Rivard lit à haute voix. Pendant la semaine, Robinson Crusoé, qui lutte pour la vie dans son île comme les défricheurs dans la forêt; Don Quichotte, qui poursuit des chimères et lutte contre les moulins, Napoléon, moins maître de ses empires que Jean Rivard de son domaine, offrent aux colons isolés des exemples de volonté et d'énergie qu'ils ne sont pas indignes de suivre. Le dimanche, l'*Imitation,* le petit livre donné par Louise, leur rappelle que là-bas à Granpré, les cloches sonnent, et jettent sur le village enneigé l'appel dominical.

Pierre Gagnon, âme simple, trouve dans ces livres des allusions à sa vie. Il s'appelle Sancho Pança, et, s'il n'ose comparer son maître à Don Quichotte, il lui prodigue les titres de Majesté, d'Empereur ou même de Petit Caporal. Et les jours passent, formant des semaines. Mars vient. Il n'amène pas encore avec lui le printemps, comme dans nos contrées relativement chaudes. Mais il va permettre aux deux jeunes gens de faire du sucre d'érable.

Le sucre d'érable est pour les Canadiens une friandise nationale, quelque chose de plus qu'une sucrerie ordinaire. Quand, à l'étranger, ils en mangent, ils évoquent la patrie lointaine. M. Guyau disant que les sensations du goût peuvent être

esthétiques par les images associées qu'elles réveillent, cite l'exemple d'une tasse de lait qui nous fait penser à la campagne, aux Alpes, où dans les hautes prairies, les vaches brunes et blanches font tintinnabuler leurs cloches d'airain. Le sucre d'érable peut exciter des émotions analogues, et Crémazie, exilé en France, pleurait presque en recevant de ses frères un envoi de ce bonbon canadien.

Pierre Gagnon et Jean Rivard construisent au milieu d'un bouquet de deux cents érables qu'ils ont respecté, une petite cabane provisoire. Ils entaillent l'écorce et l'aubier, recueillent le précieux suc dans des *goudrelles* en bois, fabriquées pendant l'hivernage. Puis, quand la température plus clemente a permis de recueillir assez de liqueur pour faire une bonne brassée de sucre, ils remplissent d'eau d'erable une chaudière, et entretiennent le feu avec une sollicitude de vestales. Bientôt le liquide devient sirop. Jean Rivard, émiettant un peu de pain dans une écuelle peut faire une *trempette*. Enfin, Pierre Gagnon, retire sa *micouenne* pleine d'un sirop doré qui a l'aspect du miel. C'est le moment de la *tire*. On fait couler sur un lit de neige vierge le sirop qui se congèle, et donne une sucrerie particulièrement fine, dont la confection est, là-bas, dans les villages, l'occasion de réjouissances. L'opération terminée, le contenu de la chaudière versé dans des moules et refroidi lentement, tandis que Pierre Gagnon l'agite avec sa *mouvette,* Jean Rivard « peut se compter au nombre des producteurs nationaux, car il vient d'ajouter à la richesse de son

pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique qui, sans son travail, y serait resté enfoui. »

Ce premier résultat obtenu, comme Pâques approchent, les deux hommes, bons chrétiens ne veulent point se ranger au nombre des *renards* qui passent cette fête sans communier. Ils chaussent leurs raquettes à neige, et, glissant sur la *croûte* durcie, arrivent au village de M. Lacasse, d'où Jean Rivard, laissant Pierre Gagnon, se dirige seul, en carriole, vers sa famille et vers Grandpré.

Jean Rivard retrouve sa Louise telle qu'il l'avait laissée; mais elle n'ose plus tutoyer son compagnon de jeux, et sous sa réserve délicate, on sent l'éveil d'un premier et unique amour. Les heures s'envolent, les fêtes passent, elles sont passées. Il faut regagner la forêt, les yeux encore pleins de la vision charmante, et reprendre la lutte contre la nature, pour changer un beau rêve en réalité. Jean Rivard achète à crédit une paire de bœufs qui lui sont indispensables, embauche un deuxième aide, Joseph Lachance, et fait son entrée dans ses terres de Louiseville, comme il les appelle, escortant ses *menoires croches,* sortes de véhicules sans roues qui portent ses semences et ses instruments de labour. Il se promet de transformer, grâce à son nouvel aide, les cendres de bois en potasse, et de payer ainsi ses nouvelles acquisitions. C'est alors le *brûlage* des arbres abattus, et la fabrication de la potasse, auxquels Gérin-Lajoie nous fait assister; puis, après l'incendie des montagnes de bois, qui jettent dans

la clairière de hauts tourbillons d'étincelles, le labour et l'ensemencement. Plus tard, pendant la belle saison, c'est la chasse, ou bien la pêche en canot, et en revenant à Louiseville, Pierre Gagnon répète les refrains qui encouragent les pagayeurs du lac Saint-Pierre :

C'est l'vent, c'est l'vent frivolant,
L'vent qui vole, qui frivole...

ou :

Fringue, fringue, sur la rivière,
Fringue, fringue, sur l'aviron,(1)

qui se cadencent par l'effort des bras sur les rames.

Tout cela ne va pas sans dangers, ni même sans petits ennuis, plus pénibles que le péril. Les maringouins, les terribles moustiques, troublent le sommeil des travailleurs harassés. Une autre fois, un ours menace la vie de Jean Rivard, qui n'est arraché à une mort certaine que par l'intervention providentielle de Pierre Gagnon. Mais la ferme progresse. Les espaces cultivés s'étendent; les légumes poussent, les moissons germent. Au centre des grands bois que seuls, l'année précédente, habitaient les écureuils, les oiseaux, et la riche faune des forêts canadiennes, une exploitation agricole en pleine prospérité s'étend maintenant, autour de la primitive cabane : le premier exercice récompense déjà le labeur assidu de Jean Rivard et de ses deux compagnons. Une première famille s'installe,

(1) Ernest Gagnon, *op. cit. p.* 22 et 62.

non loin de Louiseville, et le canton de Bristol perdra bientôt sa solitude séculaire.

Cependant, la vie se fait de plus en plus dure pour Gustave Charménil, à Montréal. Le pauvre étudiant en droit fait connaissance avec la belle société de la ville, et y trouve des causes d'humiliation, de souffrance. Son flirt très bref et sans issue avec une mademoiselle Du Moulin, — encore lui fallait-il s'endetter, pour s'habiller convenablement, et ne point faire tache dans un salon — ses divers expédients pour gagner quelques piastres, rappellent les pénibles débuts de l'auteur. Il y a même là un assez curieux dédoublement de personnalité; Gérin-Lajoie, qui pensa comme Jean Rivard, et qui vécut comme Charménil, pose ce qu'il aurait voulu être en face de ce qu'il fut, et transparait également à travers ses deux personnages.

Jean Rivard passe encore un hiver dans les bois. Les terres du canton augmentent de valeur. De nouveaux colons surviennent : il va pouvoir reprendre ses projets. Il éprouve, un soir, à Grandpré, où il avait fait une courte apparition, un petit mécompte, qui donne lieu à une jolie scène de dépit amoureux. A la veillée des Routier, il avait pensé surprendre un peu de bouderie sur les lèvres de sa Louise, il s'était cru préféré un bellâtre des villes. Mais l'équivoque est vite dissipée, et il se résoud à faire la démarche décisive.

Jean Rivard était alors un beau parti. Une route que le gouvernement allait tracer à travers le canton de Bristol devait augmenter considérablement la

valeur de Louiseville. La récolte représentait environ deux cents livres sterling, sur lesquelles, toutes dettes payées, et l'argent nécessaire à l'exploitation réservé, le défricheur pouvait disposer d'environ cinq cents francs pour les frais de première installation. Il avait en deux ans, décuplé son capital primitif, et l'avenir semblait ménager au domaine de nombreuses chances de plus-value.

Les bans furent publiés à Grandpré. Louise reçut pour dot, de son père, « six cents francs en argent, une vache, deux mères moutonnes, dix poules, une une armoire, un lit, un rouet, sans compter le trousseau, qui n'avait rien, il est vrai, d'aussi riche que les trousseaux de la plupart de nos jeunes citadines, mais qui, en revanche, se composait d'objets plus utiles et plus durables, et qui devait être, par conséquent, plus utile à la communauté. »

Mais la dot véritable de Louise, c'étaient ces qualités qui font de la femme canadienne une des plus admirables compagnes que l'on puisse rêver, cette bonne humeur et cette vaillance que l'on retrouve chez presque toutes. Sans doute, elle n'avait pas l'instruction que l'on donne dans les villes, et ne ressemblait point à nos bas bleus. Mais elle était capable de surveiller une maison jusque dans ses moindres détails, de présider aussi bien à la cuisine qu'à la basse-cour, d'avoir l'œil sur ses gens, et de prêter, s'il le fallait, à son mari, l'appui d'un jugement sain et d'un cœur aimant : vraie descendante de ces Françaises, auxquelles le Roi octroyait une petite dot en argent ou en nature, presque semblable à

celle dont nous avons énuméré les modestes trésors, à condition qu'elles épousassent là-bas un colon décidé à vivre dans les solitudes de l'Amérique. Car il est à remarquer que les Canadiens-Français sont fils d'honnêtes gens. Le procédé qui consiste à coloniser avec des convicts et des forçats, et à leur envoyer comme dignes moitiés d'anciennes pensionnaires de l'Hopital-Général ou des Madelonnettes, s'il fut employé en Louisiane, ne trouva jamais son application au Canada. Le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay renferme bien des noms roturiers : il n'en contient aucun dont les titulaires actuels voudraient renier l'origine.

Les noces eurent donc lieu le 7 octobre 1845. Dès le matin, quarante calèches, ces extraordinaires voitures de la campagne canadienne qui semblent venir directement du pays d'Auge, se dirigèrent vers l'église paroissiale, où la cérémonie eut lieu; dans la paroisse, en effet, unité administrative et religieuse à la fois, les prêtres avaient conservé certaines prérogatives de l'ancien régime, et faisaient fonction d'officiers d'état-civil.

Gérin-Lajoie décrit avec complaisance ce joli mariage, très simple et très joyeux, et les vastes tables qui réunirent les invités autour de rôtis énormes et appétissants, et de friandises parmi lesquelles la crème au sucre d'érable ne tenait pas, certes, la moindre place. Seules, les liqueurs fortes furent bannies de ces tempérantes agapes, si bien que la cérémonie nuptiale ne s'acheva point en beuveries, comme trop souvent dans nos campagnes. Au

dessert, les chansons populaires qui accompagnent tous les actes importants ou non de la vie privée en Nouvelle-France, furent reprises en chœur : comment ne point célébrer *la Canadienne et ses jolis yeux doux*? Les violons du village requis pour la circonstance, menèrent le branle; les mariés, le garçon et la fille d'honneur dansèrent un *réel* à quatre, et ce furent ensuite des menuets et des rondes, vestiges d'une France évanouie, qui se survit toujours là-bas.

Le lendemain, on se retrouva chez Madame veuve Rivard, et l'abbé Le Blanc, qui avait conseillé le jeune homme aux jours d'incertitude et d'angoisse, adressa aux nouveaux mariés, avant l'exode définitif vers d'autres terres, quelques paroles paternelles et un affectueux au revoir.

Jean Rivard et Louise partirent pour leur nouvelle demeure du canton de Bristol.

* * *

Voilà donc une famille créée. Jean Rivard n'est plus le pionnier, le *squatter* que nous avons vu au début. Il a mis en valeur ses terres, à la vigueur de ses bras. Il lui reste maintenant à gérer son domaine et à l'étendre. Il a fait beaucoup déjà, mais il n'est qu'à l'aurore de sa vie. Il a travaillé pour lui : il travaillera pour les autres, car il a plus que jamais charge d'âmes. Il ne s'agit pas seulement de diriger Pierre Gagnon et Joseph Lachance, les ouvriers de la première heure, il lui faut à présent

donner une âme à la communauté naissante, animer de son esprit ses concitoyens. Souvenons-nous de sa légitime encore qu'un peu enfantine fierté, en présence de son sucre d'érable arraché aux entrailles de la forêt. Ce n'est point un homme à laisser sa tâche inachevée, et il saura faire de sa ferme le centre d'une paroisse nouvelle, étendant ainsi le domaine de la race française en Amérique.

Aussi le mariage de Jean Rivard marque-t-il seulement le premier stade de sa course. L'histoire, s'arrêtant là, ne nous eut point satisfaits; et le deuxième volume de Gérin-Lajoie, *Jean Rivard économiste,* va nous initier à ses nouveaux labeurs. Il devra maintenant lutter non seulement contre la nature, mais encore contre les hommes ingrats et méchants, contre la mauvaise volonté de ses concitoyens, qui l'envieront davantage au fur et à mesure qu'il deviendra plus riche et plus puissant dans la cité dont nous lui avons vu jeter les premiers fondements. Il devra faire face aux nécessités d'une exploitation de plus en plus considérable, et administrer une grande propriété rurale. Nous ne contemplerons donc plus les spectacles de la forêt canadienne, mais les rivalités d'une ville en formation, bien que le bon Gérin-Lajoie, dont l'âme candide ne voit pas le mal, ait réduit les froissements inévitables à leur strict minimum.

Mais si nous ne retrouvons pas dans cette deuxième partie les jolis paysages et tableaux de genre dont nous avons essayé de donner une idée, nous y voyons le même homme, déployant la même

énergie, et après les luttes, le spectacle de sa prospérité. La famille est fondée. Le village va surgir dans les profondeurs de la forêt.

Jean Rivard avait remplacé sa hutte par une maisonnette blanche, meublée sans luxe, mais si propre qu'elle en semblait toute illuminée. Dans la principale pièce, la « chambre de compagnie », se trouvaient deux fauteuils et douze chaises de bois, une table de pin recouverte d'une toile cirée, « quelques lisières de tapis de catalogne », fabriquées à Grandpré, par Louise Routier elle-même, et le buffet, contenant le linge du ménage. La « salle à dîner » renfermait, outre les meubles indispensables, une pendule qui pouvait avoir coûté cinq à dix schellings, et la croix de tempérance. Dans les familles canadiennes dont le chef fait vœu de renoncer aux liqueurs fortes, cette croix de bois remplace avantageusement la *croix bleue* que portent, en France, à la boutonnière, comme un insigne de société sportive, ceux qui veulent lutter par leur exemple contre l'acoolisme. Cette grande croix canadienne semble aux hôtes se trouver là tout naturellement, et rappelle à chaque instant qu'il s'agit, non de l'engagement particulier d'un seul, mais de la promesse d'une famille entière.

Autour de la maisonnette, commençaient à s'agglomérer d'autres habitations. A peine une centaine de défricheurs s'étaient-ils établis sous les auspices de Jean Rivard, que les familles affluèrent : ouvriers, cordonnier, forgeron, débitant. Ils cultivaient en même temps la terre, ne cherchant dans leur

commerce ou dans leur industrie qu'un supplément de ressources, jusqu'à ce que l'accroissement de la population leur permît de grouper une clientèle suffisante. Puis ce fut au tour d'un médecin. Enfin, la paix idyllique du canton fut troublée par l'arrivée d'un nouveau personnage qui jouera le rôle de l'esprit malfaisant, et se dressera en face de Jean Rivard : un colon nommé Gendreau, que ses habitudes chicanières avaient fait surnommer Gendreau-le-Plaideux. Gérin-Lajoie trace un amusant portrait de cet intrus, qui réunira autour de lui les envieux et les mécontents :

« Contrecarrer les desseins d'autrui, dénaturer les meilleures intentions, nuire à la réussite des projets les plus utiles, s'agiter, crier, tempêter, chaque fois qu'il s'agissait de quelqu'un ou de quelque chose, telle semblait être sa mission.... En quittant sa paroisse natale où il avait réussi, on ne sait comment, à se faire élire conseiller municipal, il refusa de donner sa démission, en disant à ses collègues : « Je reviendrai peut-être! en tous cas, soyez avertis que je m'oppose à tout ce qui se fera dans le conseil en mon absence. »

Jean Rivard, qui plaçait l'union au-dessus de toutes les autres forces sociales ne pouvait voir sans déplaisir cet adversaire de ses projets s'établir dans le canton. Mais il dut néanmoins lui faire accueil.

Les hostilités commencèrent lorsqu'il s'agit de donner un nom à la jeune localité : Louiseville n'avait jamais servi qu'entre intimes pour désigner l'exploitation de Jean Rivard. Aussi les habitants se déci-

dèrent-ils à nommer leur village Rivardville, et à le faire ériger en paroisse sous le patronage de Sainte-Louise. La première proposition fut votée à l'unanimité moins deux voix, celles de Jean Rivard et de Gendreau-le-Plaideux. La seconde ne rencontra qu'un seul adversaire.

La nouvelle paroisse eut naturellement pour maire, pour major de la milice et pour juge de paix son plus ancien habitant. A qui désire connaître la vie publique d'une paroisse canadienne rurale, savoir ce que pensent et ce que font nos cousins, non ceux des villes à demi britanniques, mais ceux des campagnes, restés plus près de nous, nulle lecture ne convient mieux que celle de *Jean Rivard*. N'y cherchons pas seulement les conseils d'économie pratique : ils sont rares, hélas, nos compatriotes qui peuvent suivre l'exemple du défricheur; et dans nos colonies, les conditions d'existence sont très différentes de celles que l'on rencontre au Canada. Voyons-y plutôt un document curieux sur la vie d'une paroisse. Il y aurait une charmante étude à faire, pour qui possèderait, outre les deux petits volumes de Gérin-Lajoie, l'étude de M. l'abbé Casgrain sur la *Rivière-Ouelle* dans le passé, et surtout les *Livres de raison,* recueils des comptes et des pensées de quelques familles françaises en Bas-Canada. Il existe en effet plus d'un *Mémorial de Famille* — nous en eûmes entre les mains — où l'on pourrait faire une ample moisson de documents, si la modestie de leurs éditeurs voulait y autoriser les tiers.

Jean Rivard nous fait assister à toutes les phases de la vie publique dans ces paroisses; assemblées politiques, sous le porche de l'église, après la messe; séances du Conseil municipal, où l'on discute la question des écoles; élections au Parlement, lorsque Jean Rivard devient député.

Ici, nous serions presque tenté de chercher querelle à l'auteur. Jean Rivard fait vraiment trop peu de propagande, et passe trop facilement au premier tour. Gérin-Lajoie qui prépara l'élection de Papineau devait pourtant savoir à quoi s'en tenir sur la moralité électorale. Ou bien si les mœurs se sont considérablement modifiées, depuis l'époque de Jean Rivard, et si les partisans du « tarif pour le revenu seulement », (1) et des tarifs protecteurs, du traité de commerce avec la Grande-Bretagne ou avec les Etats-Unis, se gourment plus vigoureusement qu'il y a cinquante années, les Réformistes et les Conservateurs, au temps de sir Metcalfe?

Néanmoins, le jour du vote, les procédés électoraux reprirent quelque vigueur, le concurrent de Jean Rivard fit garder les environs du *poll* de Rivardville par une bande de fiers-à-bras étrangers au canton. Quand les électeurs se présentèrent, ces gentlemen entreprirent de les assommer. Une mêlée générale s'en suivit, où Pierre Gagnon, établi pour son compte, mais toujours grenadier de son Empereur, appliqua la plus magistrale volée de coups de poings au chef des spadassins.

(1) Le libre-échange.

Dans tout Rivardville, le concurrent de notre héros dut se contenter d'une voix : celle de Gendreau-le-Plaideux.

« Un certain nombre d'électeurs qui avaient reçu de l'argent pour voter en faveur de l'autre candidat vinrent le remettre le dernier jour, et faire inscrire leurs votes pour Jean Rivard... qui fut solennellement et publiquement proclamé membre de l'Assemblée législative du Canada pour le canton de Bristol. »

Gérin-Lajoie a fait disparaître du volume les pages qui ont trait à l'œuvre parlementaire de Jean Rivard (1), et c'est quinze ans après l'élection que nous retrouvons l'ancien défricheur. Rivardville s'est transformée, et le canton tout entier est entré dans le domaine de la civilisation. L'auteur feint alors de faire accidentellement la connaissance de son héros, et cet innocent subterfuge nous permet de parcourir à sa suite l'exploitation florissante. Jean Rivard livre aussi les secrets qui l'ont fait triompher dans sa carrière; ils peuvent être utiles à tout ceux qui prétendront vivre de la terre, sans parler des autres.

Voici les secrets de Jean Rivard.

1° Acheter un fonds de terre d'une excellente qualité.

2° Jouir d'une forte santé, développée par l'exercice physique.

3° Travailler du lever de l'aurore au coucher du

(1) Voir. *Foyer Canadien*, 1864, p. 209-262.

soleil avec ce but et ce seul but toujours devant les yeux : l'amélioration de la propriété. « Plus de dix heures par jour, dit Jean Rivard, j'étais là, debout, tourmentant le sol, abattant les arbres, semant, fauchant, brisant, récoltant, construisant, allant et venant de ci, de là, surveillant tout, dirigeant tout, comme un général qui pousse son armée à travers les obstacles et les dangers, visant sans cesse à la victoire. »

4° Surveiller attentivement, et conduire sa dépense avec économie.

5° Tenir un journal de toutes les opérations effectuées, des recettes et des dépenses.

Nous pourrions en ajouter un sixième : Épouser de bonne heure une femme vaillante et féconde, collaboratrice de tous les instants. Car c'est là le cœur de bien des questions sociales : trop souvent, la femme des villes mène une existence mondaine tandis que son mari s'épuise pour lui assurer le luxe, et ce n'est pas un des moindres avantages que procure la vie agreste : permettre à des époux d'être jeunes ensemble.

Louise est le complément nécessaire de Jean Rivard.

* * *

On peut se demander si cette histoire n'est pas une idylle impossible, si Gérin-Lajoie avait le droit d'écrire sur la première page de son livre : « Scènes de la vie réelle », et quelle est dans cette fiction la part de vérité qu'elle renferme.

Le fil conducteur, si ténu, est sans doute filé par l'auteur; mais les caractères sont vrais, les scènes exactes, et la partie économique de l'ouvrage repose sur des faits vérifiés et précis. Les Canadiens reconnaissent volontiers dans Jean Rivard non seulement l'un des leurs, mais le type même de leur race; Louise représente la femme canadienne dans ce qu'elle a de plus aimable, et c'est un modèle sans doute, mais qui trouve des imitatrices. Dans la plus modeste Josette des Laurentides ou du Saguenay vivent quelques-unes des plus belles qualités dont Gérin-Lajoie se plut à parer Mademoiselle Routier. Charménil, c'est l'auteur lui-même; et il ne serait pas nécessaire d'aller au Canada pour trouver Gendreau-le-Plaideux : certains villages bas-normands renferment encore quelques héritiers de l'immortel Chicaneau.

L'exactitude des scènes populaires semble ici hors de doute : nous n'en voulons pour preuve que cette opinion de bien des lecteurs canadiens : il était inutile d'écrire une histoire pour nous parler *d'éplu-chettes*, de sucre d'érable et d'élections. Ce sont choses trop communes, et quelque belle fiction avec flamberges au vent, quiproquos, assassinats et mousquetades aurait bien mieux fait notre affaire.

Mais Gérin-Lajoie se proposait un plus noble but que d'enflammer les imaginations d'un feu stérile. Il tenait à montrer en s'appuyant sur des chiffres et des exemples qu'il n'hésite pas à citer, quelle immense zone s'ouvrait à l'activité de ses compatriotes. Il voulait lutter contre l'émigration urbaine et ses

conséquences, le vice, l'alcoolisme, et la misère en haillons ou en frac. Il voulait lutter aussi contre les départs en masse vers les États-Unis; et c'est pour toutes ces raisons qu'il tâcha de donner à ce traité d'économie rurale une forme attachante et qui devînt facilement populaire.

De longs chapitres sont consacrés aux comptes de Jean Rivard, et ces comptes ne sont point de fantaisie. Des défricheurs ont fait ce qu'a fait le fondateur de Louiseville; ils le font encore quotidiennement, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire les ouvrages de M. Arthur Buies sur la colonisation du Nord.

Tous les colons ne sont pas sûrs de réussir aussi brillamment que le héros de Gérin-Lajoie, mais ils peuvent, en suivant son exemple, subsister, et c'est déjà beaucoup. C'est qu'ils n'auront pas toujours au même degré sa faculté suprême, celle qui engendre les autres : la volonté.

Toute l'œuvre et toute la vie de Gérin-Lajoie ne sont en effet qu'une glorification de la volonté. Enfant, il *veut* surpasser ses condisciples, et le pauvre élève d'école primaire devient la gloire de son collège. La malencontreuse expédition de New-York lui apprend à ses dépens qu'il ne faut pas vouloir l'impossible, et il se borne à des ambitions réalisables. Homme, il veut être écrivain, et il y arrive malgré la *Minerve*. Écrivain, il nous montre Jean Rivard se créant une existence enviable avec les plus infimes ressources, ou les Canadiens acquérant l'exercice du *self-government*, parce qu'ils *veulent* être une na-

tion. Nous pouvons ainsi résumer toute la philosophie de Gérin-Lajoie, et caractériser son rôle : se fixer un but accessible, dans les limites du réel, puis y tendre de toutes ses forces, sans dévier un seul instant de la route que l'on s'est tracée. On surmonte ainsi tous les obstacles.

Si cette philosophie semble un peu utilitaire à ceux qui aiment l'envol, la libre fantaisie, cette fantaisie bannie de l'âme de Jean Rivard comme de sa bibliothèque (à l'exception de *Don Quichotte*) disons qu'elle est néanmoins humaine et haute. Un sentiment délicat de fraternité vient vivifier le livre, l'empêche de tomber dans les froids calculs de l'arithmétique chère à Bentham. Jean Rivard aime tous ceux qui l'entourent; il s'efforce de les rendre heureux; c'est le fils de ceux qui parcouraient jadis la forêt canadienne

Le glaive sur l'épaule et la hache à la main;

c'est un apôtre qui prêche d'exemple, une âme qui se donne tout entière, et qui suscite des dévouements passionnés : et n'a-t-il pas une singulière grandeur, cet enfant de vingt ans, qui, au fond des bois, dans sa hutte, se sent uni par le cœur et par les œuvres à tous ses compatriotes, qui comprend que ses moindres actes réagiront sur autrui, et dont le rêve est d'augmenter, ne fût-ce que dans une faible mesure, le patrimoine commun de l'humanité?

Jean Rivard est réellement un Défricheur. Il pé-

nètre là où nul ne l'avait précédé; sa hache est symbolique; elle frappe au nom de la civilisation, et sa civilisation ne propage point le vice et l'eau-de-feu : elle fraie la voie à la race française.

III

Dix ans au Canada

L'Établissement du Gouvernement responsable.

Des savants français ont étudié déjà dans ses détails l'histoire de l'ancien Canada. La vie et l'œuvre de Champlain, de Frontenac, de Montcalm, de Lévis, l'administration de Talon, n'ont plus de secrets pour ces chercheurs. Mais il semble qu'une fois la bataille de Québec perdue, les drapeaux brûlés à Sainte-Hélène, et la garnison de Montréal réduite à se rendre, le Canada soit mort pour nous. Cependant, si notre vieux drapeau ne flotte plus sur les cités de la Nouvelle-France, il n'est pas sans intérêt de savoir le sort des colons à jamais séparés de la mère-patrie. Notre curiosité est encore accrue par ce fait, qu'il s'est joué là-bas un drame d'un haut intérêt historique et politique, dont bien des pays neufs seront encore le théâtre.

Une des questions capitales de l'heure présente, c'est celle du lien impérial qui unit les nouvelles sociétés anglo-saxonnes; et, en généralisant, celle des rapports qui doivent exister entre les colonies de

peuplement et la métropole. C'est au Canada que le passage s'est fait tout d'abord, du gouvernement colonial au gouvernement représentatif; et le ferment qui a le plus hâté cette transformation heureuse, c'est le peuple canadien français.

La question coloniale se doublait en effet d'une question de race. Il ne s'agissait pas seulement des rapports entre coloniaux et métropolitains, entre administration centrale et représentation locale : la diversité des races en présence, l'état d'infériorité dans lequel les Anglais avaient tenu la population néo-latine, devait envenimer la lutte, mais aussi la précipiter, et, rendant plus difficile la conciliation des intérêts de la colonie avec les exigences de la métropole, hâter l'ouverture du conflit, et la solution humaine et généreuse qui prévalut là comme ailleurs.

Nous n'entreprendrons pas de refaire ici l'histoire du Canada pendant les quatre-vingts ans qui suivirent la conquête. Nous ne pouvons que renvoyer aux livres de Garneau, de M. David et de M. Turcotte les premières curiosités. Ce n'est pas non plus le lieu d'exhumer des archives parlementaires tout ce qui a trait aux luttes légales contre la tyrannie anglaise, du temps où l'on arrachait aux conquérants les premières libertés, lambeau par lambeau. Peut-être essaierons-nous un jour d'écrire ce drame, le plus puissant qui soit, où l'on voit un peuple vaincu forcer le vainqueur à lui rendre ses droits.

Nous nous bornerons pour l'instant à raconter, d'après Gérin-Lajoie, l'établissement du Gouver-

nement responsable, et nous dirons d'abord pourquoi son livre s'appelle *Dix ans au Canada*.

La décade qui s'étend de 1840 à 1850 est en effet capitale dans l'histoire canadienne. Non qu'elle précède immédiatement le Dominion ; mais on y voit les Canadiens-Français s'essayer pour la première fois à la vie et à la responsabilité politiques. Unis en un faisceau indestructible ils montrent qu'ils sont dignes de toutes les franchises, et ils préparent le triomphe de 1867. Notons en passant que le Gouvernement de l'Union auquel Gérin-Lajoie nous fait assister, fut établi pour étouffer la nationalité française, et qu'il fut marqué justement par une véritable renaissance canadienne.

Nous avons, dans l'introduction de cet ouvrage, montré quelle était la situation du Canada en 1837 ; mais il nous semble ici nécessaire de préciser quelques détails, et de résumer les constitutions qui régirent le Canada depuis la conquête jusqu'à la grande révolte. Nous demanderons pardon au lecteur de ces détails arides. Mais Gérin-Lajoie appartient à l'école impersonnelle en histoire. Il n'a rien d'un Michelet à la sève bouillonnante. Son livre ne s'ouvre point par un cri de haine pour se fermer par un cri de triomphe. Il rend à l'Angleterre un hommage qui ressemble plus à un remerciement, qu'au froid salut d'épée qu'on adresse à un adversaire digne de soi. Le style ne laisse nulle part transparaître les passions de l'écrivain ; ou plutôt l'écrivain a jugé plus noble de dépouiller ses passions. « Il se borne à raconter les faits avec l'exactitude et l'impartialité

d'un homme depuis fort longtemps étranger à l'esprit de parti, et qui n'a d'autres intérêts à servir que ceux de la justice et de la vérité ». Ne l'accusons pas néanmoins de froideur. Il n'a pas oublié les rêves généreux de son adolescence, quand il voyait, en frémissant, les exilés passer sur le grand fleuve ; mais, pareil à Crémazie qui ne voulait point se tailler dans ses malheurs un manteau d'histrion, Gérin-Lajoie laisse la parole aux faits. Il les a réunis froidement. Il a fouillé des volumes quelquefois rares ou peu accessibles, des procès-verbaux, des documents de toute espèce, dossiers, statuts, comptes rendus des Chambres canadiennes et des Chambres impériales, sans négliger les journaux et les brochures ; et tout cela lui permet d'écrire en connaissance de cause, en savant d'Europe, au lieu d'étaler cette érudition superficielle, à la yankee, dont trop d'historiens américains, et des plus illustres nous ont fourni trop d'exemples.

Mais les faits ont leur éloquence. Gérin-Lajoie décrit le mécanisme de la machine gouvernementale, mais sous cette machine il faut voir un peuple qui saigne et qui pleure, que l'on veut achever et qui se défend. Il faut se figurer, au milieu de ces Chambres et de ces Conseils, l'âme française qu'on veut tuer à coup de bills, et qui ne veut pas mourir ; il faut penser que les cendres de Montcalm dorment à Sainte-Ursule ; que les hommes d'alors sont les petits-fils de ceux qui tombèrent à Carillon ; il faut sentir que ce peuple agonise, mais qu'il se relèvera bientôt, ressuscité comme la fille de Jaïre, pour dé-

fendre ses biens et ses idées contre des héritiers impatients et avides.

I. Le Canada avant l'Union.

Les récents événements déterminés par la contestation des frontières du Klondyke, ont montré que le Canada se considère comme appelé, dans un avenir prochain, à négocier lui-même ses traités. Les paroles de sir Wilfrid Laurier, premier ministre de la Confédération, ont eu le plus grand retentissement, et les commissaires canadiens ont refusé de contresigner la sentence qui enlevait à leur pays d'importantes voies d'accès sur le Pacifique. Mais, il y a quatre-vingts ans, nul n'aurait pu prévoir la tournure que devaient prendre les revendications politiques canadiennes.

En 1830, en effet les colonies anglaise étaient exploitées pour le plus grand intérêt de la métropole. On ne considérait pas comme dignes d'examen leurs droits à l'autonomie et au *self government*. L'Acte de navigation, qui contribua tellement à la prospérité du Royaume-Uni, développait la marine marchande britannique aux dépens de la prospérité locale. La grande insurrection de 1774 montra les graves inconvénients de ce système arbitraire, et fit perdre à l'Angleterre une partie considérable de ses colonies américaines ; mais en Canada, où l'ancien état de choses subsistait, les difficultés auxquelles le gouvernement de Londres se heurtait,

étaient encore accrues par la différence de race, de langue et de religion.

Gouvernées d'abord par les rigueurs du régime militaire, puis par une administration civile, mais à peu près arbitraire néanmoins, les immenses territoires cédés par le roi de France en 1763 ne virent, pendant vingt-huit années, apporter aucun changement appréciable à leur situation. On ne tenait à Londres aucun compte des aspirations, si légitimes pourtant, des Canadiens. Mais en 1791, après une lutte épique, qui eut ses héros et ses martyrs, l'Angleterre accorda xua colons quelques-unes des satisfactions auxquelles ils avaient droit. On créa les deux provinces de Haut-Canada et de Bas-Canada, pourvues chacune d'un gouvernement distinct, encore que les habitants anglais du Haut-Canada fussent 10.000, contre les 120.000 Français du Bas-Canada.

Un Gouverneur ou Lieutenant-gouverneur pour la Couronne, et un Conseil exécutif formaient l'un des pouvoirs. L'autre appartenait au Conseil législatif, nommé par la Couronne, analogue à la Chambre Haute, et à la Chambre d'Assemblée, élue, analogue à la Chambre des Communes. Mais le premier titre, le seul parfois, exigé des Conseillers exécutifs, c'était une hostilité irréductible aux vœux de l'Assemblée. Cette Assemblée n'avait d'ailleurs, qu'une autorité purement nominale. Elle ne pouvait exercer la moindre influence sur la nomination d'un serviteur de la Couronne. Ses décisions étaient contrecarrées non seulement par le Gouverneur, et par son Conseil mais encore par le Conseil législatif, composé sur-

tout de fonctionnaires, et partant hostile. Cette Constitution semblait faite exprès pour amener des troubles, et l'on peut seulement s'étonner qu'ils aient tardé près de cinquante ans.

Le mécontentement croissait dans les deux Canadas. Si les Français du bas fleuve demandaient l'électivité du Conseil législatif, c'est au Conseil exécutif qu'en voulaient surtout les Anglais d'amont. Les emplois étaient accaparés par le parti du *Family Compact*, maître tout puissant des banques et des terres, qui règnait sur le Conseil législatif, et le poussait contre la Chambre d'Assemblée.

Dans le Haut-Canada, un catholique, Irlandais ou Français, ne pouvait espérer ni charge ni mandat, et sur les 350 fonctionnaires du Bas-Canada, on comptait 314 Anglais. On juge facilement de la prospérité publique sous un régime si juste et si libéral : les grands travaux restaient interrompus, le revenu de l'État diminuait, les terres valaient cinq fois moins qu'aux États-Unis; on avait compté, en 1830, 50.000 émigrants, contre 5000 seulement en 1838.

L'insurrection éclata dans les deux Canadas à la fois. L'un demandait un Conseil législatif élu, l'autre un Conseil exécutif responsable. Les réclamations de Papineau, Vallières de Saint Réal, Nelson, D. B. Viger étaient restées sans résultats, de même que le fameux exposé de griefs connu sous le nom de « Quatre-vingt douze résolutions ». Dans le district de Montréal, quelques centaines de patriotes prirent les armes, battirent les troupes anglaises à Saint-

Eustache mais furent écrasés à Saint-Charles, Saint-Denis, Napierville (1). La vengeance de la métropole ne se fit pas attendre. On confisqua les biens des rebelles. Les prisons s'emplirent; des paroisses entières furent livrées aux flammes, la cour martiale fonctionna et tandis qu'on livrait au bourreau quelques têtes, nombre de prévenus politiques partaient pour les colonies pénales, les Bermudes en particulier, tandis que d'autres, qui avaient pu s'échapper, cherchaient aux États-Unis et en France un refuge contre la persécution.

Mais cette explosion de colère donna fort à réfléchir au ministre de Downing street. Lord Durham, envoyé comme Haut-Commissaire de la Couronne et et Gouverneur général pour faire une enquête sur les mesures propres à pacifier le pays, comprit vite les défauts irrémédiables de cette constitution bâtarde, qui donnait au peuple une ombre de représentation et devait l'irriter, car il se sentait dupe. Dans un magistral rapport, il traça tout un plan de réformes, dont beaucoup furent, nous le verrons, introduites avec succès.

Sur un point capital néanmoins, il tombait dans une grande erreur : la cause première des désordres lui parut un antagonisme de races, et il résolut de fondre l'élément français dans le métal anglo-saxon. Pour éviter l'anéantissement, les Français se grou-

(1) C'est à cette période troublée que se rapporte le roman de M. le Docteur Choquette, les *Ribaud*, dont nous parlerons plus bas. Voir aussi la pièce du même titre que nous avons tirée de ce roman avec la collaboration de l'auteur.

pèrent, au nom de cette origine qu'on leur reprochait comme une tache ineffaçable; et c'est en grande partie aux prétentions anglaises issues du rapport de Lord Durham qu'il faut attribuer le réveil politique et littéraire de nos anciens compatriotes.

« La réfutation la plus frappante des assertions de Lord Durham, dit Gérin-Lajoie, se trouve dans la conduite même des Canadiens-Français depuis le moment où l'Angleterre jugea à propos de les faire participer aux avantages du gouvernement responsable. N'ont-ils pas déployé toutes les qualités politiques qu'on peut attendre d'un peuple intelligent ?... Et ce qu'ils ont fait depuis, ce qu'ils font encore aujourd'hui, ne l'auraient-ils pas fait plus tôt, si l'Angleterre eût toujours montré les mêmes dispositions à leur égard ? »

C'est néanmoins en partant de cette idée fausse que Lord Durham rédigea son projet de réformes. L'Union législative de toute l'Amérique britannique devait noyer les Canadiens-Français, et l'Union entre le Haut et le Bas-Canada fut un premier pas dans cette voie. Le Canada-Uni paierait la très forte dette haut-canadienne, et la représentation, calculée d'après la population, assurerait dans un avenir peu éloigné la majorité aux Anglais, à cause du flux des immigrants.

Cette suppression d'un peuple par des moyens légaux en apparence était contraire à la lettre et à l'esprit des capitulations et des traités, contraire aussi aux plus imprescriptibles principes du droit

des gens. Qu'importait aux Canadiens-Français, une fois la langue maternelle perdue, le remaniement des institutions publiques, même dans un sens plus libéral? L'acte d'Union mettrait en péril la nationalité franco-canadienne, qui se trouverait placée dans des circonstances plus critiques encore qu'en 1763. Aussi allons-nous assister pendant dix ans à la lutte pacifique d'un peuple pour le maintien de ses droits et de sa langue; nous apprécierons ainsi davantage les efforts des Garneau, des Ferland, des Chauveau, et le récit des combats parlementaires nous semble le meilleur fond pour le tableau que nous avons entrepris de tracer, de la jeune littérature canadienne.

II. Établissement de l'Union.

Mais comment le Gouvernement impérial appliquerait-il les idées de Lord Durham? Que serait l'acte d'Union? Comment les provinces l'accepteraient-elles? C'est ce qu'il faut examiner en quelques lignes, avant d'étudier le fonctionnement du gouvernement responsable.

S'appuyant sur les conclusions de Lord Durham, Lord John Russel, ministre des Colonies, présenta un premier projet de Constitution. Chacune des deux provinces aurait 49 représentants; le Conseil législatif serait nommé pour 8 ans, et dans chacun des cinq districts de chaque Canada, siègerait un Conseil de 27 membres, renouvelable chaque année par tiers, et pourvu des attributions municipales. Les rensei-

gnements nécessaires manquaient à Londres pour légiférer. Il fallait tenir compte des protestations locales. La dette énorme du Haut-Canada, contractée pour des travaux publics d'intérêt général, mais mal conduits, et laissés interrompus, nécessitait une étude approfondie, à laquelle il fallait que se vouât un homme d'État de premier ordre. Il fallait aussi que l'on rédigeât sur place un projet ferme, car les conclusions d'un rapport ne pouvaient servir que de principes. L'honorable Charles-E. Poulett-Thomson, président du Board of trade, et député de Manchester aux Communes, préféra cette tâche au poste de Chancelier de l'Echiquier. Il désirait rétablir sa santé, éprouvée par les veilles parlementaires, mais il allait déployer au Canada une activité plus grande qu'à toute autre époque de sa vie.

Il ne s'agissait pas, en effet, d'imposer au pays de nouvelles lois, mais, de le pacifier, et de le faire consentir aux modifications projetées. Telles étaient du moins les instructions que Lord John Russel avait données à M. Poulett-Thomson;

« Le plus important de vos devoirs, avait dit le ministre à son ami, sera d'obtenir la coopération des provinces elles-mêmes, pour obtenir l'union législative des deux provinces à des conditions équitables, fixer une liste civile permanente à la Couronne, établir un système électif de gouvernement local. »

M. Poulett-Thomson, muni de ces ordres, et plein d'espoir, arriva le 17 octobre 1839 à Québec, où il prit la succession de Lord Colborne. Le 26, il était à Montréal, la nouvelle capitale du Bas-Canada. Il

n'avait pas, dans cette province, à obtenir l'assentiment d'une assemblée : à la suite des troubles de 1837, on avait suspendu l'exercice de la Constitution, et nommé un Conseil spécial de 22 membres, qui, par 12 voix contre 3, approuva, malgré l'hostilité de la population, les projets du Gouverneur.

Quant au Haut-Canada, il consentait à l'Union, mais à des conditions trop léonines : la langue anglaise seule langue officielle, le siège du Gouvernement en Haut-Canada, qui aurait 62 députés pour 400.000 âmes, tandis que les 650.000 habitants du Bas-Canada seraient représentés par 50 mandataires seulement.

M. Poulett-Thomson, si défavorable qu'il fût aux Canadiens-Français, ne pouvait accepter pour eux ces conditions. Malgré son ministère, s'appuyant sur l'opposition, manœuvrant en vieux routier des Communes, il retourna l'Assemblée, et fit voter, par 29 voix contre 21 l'égalité de la représentation. Il abandonnait néanmoins aux Haut-Canadiens la capitale, et la question de la dette. Considérant alors sa besogne comme faite, deux mois après son débarquement, il expédiait en Angleterrre son projet à la ratification du Gouvernement impérial. (19 octobre, 22 décembre 1839.)

Naturellement, les populations du Bas-Canada, qui n'avaient pas été consultées, protestèrent par tous les moyens en leur pouvoir. Le clergé catholique aussi. Mais les Communes adoptèrent le projet, malgré ses imperfections, par 156 voix contre 6. M. Hume, un vieil ami du Canada, cependant, pré-

féra cette mesure à la tyrannie ou à l'anarchie, et beaucoup de membres, ennemis de l'établissement d'une sorte de république française en Amérique, marquèrent néanmoins leur sympathie pour nos malheureux compatriotes. A la Chambre des Lords, le débat fut plus sérieux; Lord Brougham et le duc de Wellington s'opposèrent à l'Union. Le comte de Gosford, ancien Gouverneur général, avant Colborne, se fit l'avocat des Canadiens-Français. Enfin, tandis que certains tories voulaient annexer Montréal au Haut-Canada, et laisser le Bas-Canada sous le régime de 1791 (M. Parkinton, aux Communes), sir Robert Peel rêvait le premier du Dominion qui fait, depuis 1867, la grandeur de l'Amérique britannique.

Le projet Poulett-Thomson fut adopté, à l'exclusion de l'organisation municipale, et son auteur créé par la Reine Lord Sydenham et Toronto.

Voici la Constitution dans ses grandes lignes :

Le Haut et le Bas-Canada ne formaient qu'une seule colonie, dont le pouvoir législatif appartenait au Conseil législatif (nommé à vie, président nommé par le Gouverneur); et à la Chambre d'Assemblée; (élue à raison de 42 membres par province, parmi les sujets anglais justifiant de 500 $ de revenu). Le nombre des représentants ne pouvait être changé que par les 2/3 des membres de chaque Chambre. Le Gouverneur et la Reine avaient droit de sanction sur les bills. La langue législative était l'anglais(1); les revenus formaient un fond consolidé.

(1) Un article publié récemment par *Ignotus* dans la *Presse*

Une liste civile remplaçait les droits de la Couronne. Enfin le Parlement impérial devait ratifier les lois relatives aux droits du Clergé, de la Couronne, et régler les rapports commerciaux du Canada avec les puissances. Kingston, en Haut-Canada, était choisi comme siège du gouvernement.

Mais comment cette Constitution fonctionnerait-elle? Quelle serait l'influence des partis? La responsabilité de l'Exécutif deviendrait-elle une réalité? De là dépendait l'avenir de la nouvelle nation, et

---

de Montréal, et cité dans le *Paris-Canada* du 15 octobre 1903 qui nous parvient pendant la correction des épreuves, fait l'historique de la question des langues au Canada.

Nous noterons seulement ici que les capitulations de 1759 et 1760, l'Acte de Québec de 1774, et la Constitution de 1791 restaient muets sur cette question. Néanmoins, en 1792 l'Assemblée législative du Bas-Canada décréta que les documents parlementaires seraient écrits dans les deux langues. L'Acte d'Union de 1841 fit reculer les Canadiens-Français d'un demi-siècle, en déclarant (clause 41e) que les copies traduites en français ne sauraient être gardées aux archives des Chambre et Conseil, ni posséder l'autorité d'un texte original. Comment les Canadiens obtinrent en 1849 gain de cause sous le gouvernement de lord Elgin, c'est le but de l'étude que nous résumons dans le présent chapitre. Ajoutons que dans l'Acte de Confédération de 1867, la clause 133e est ainsi conçue :

« Dans les Chambres du Parlement du Canada, et les Chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française et de la langue anglaise dans les débats sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire..... »

Nous profitons de cette note pour signaler à nos lecteurs les services que peut rendre aux Canadiens et aux Français le *Paris-Canada*, dirigé par M. Hector Fabre, Commissaire Général du Dominion à Paris.

sur cette grave question du gouvernement responsable, la lutte allait s'engager.

III. L'Union sous Lord Sydenham.

Depuis longtemps, le Haut-Canada réclamait la responsabilité des Conseillers exécutifs devant la Chambre d'Assemblée, et le Bas-Canada, tout en demandant d'autres réformes encore, comprenait lui aussi l'importance de cette responsabilité. Dès 1832, un remarquable article du *Canadien* s'en prenait au Conseil exécutif, « ce pouvoir occulte et intangible, doué du pouvoir de faire le mal sans être tenu d'en répondre, » et si les Canadiens-Français ont, avec plus d'énergie, mené campagne pour l'élection du Conseil législatif, c'est afin de faire triompher, par la coalition des deux Chambres, cette juste revendication.

Le comte de Durham avait compris que le gouvernement responsable, dont il écrit le nom dans les notes marginales de son rapport, s'imposerait par la force même des choses, et que le principe finirait par triompher, en Canada comme en Angleterre : « La Couronne, disait-il, doit se soumettre aux conséquences nécessaires des institutions représentatives, et, si elle doit faire marcher le gouvernement d'accord avec le Corps représentatif, il faut qu'elle consente à le faire par le moyen de ceux en qui le Corps représentatif a confiance. » Lord Durham pensait qu'il suffirait, pour assurer le jeu du gouvernement responsable, d'enjoindre au Gouverneur

« de ne confier l'administration des affaires qu'à des hommes possédant l'appui de la majorité.... et de lui faire entendre qu'il ne pouvait pas compter sur le concours du Gouvernement impérial, dans toutes ses difficultés avec l'Assemblée, lorsque ces difficultés n'intéresseraient pas directement les relations entre la mère-patrie et la colonie. »

Ces idées furent froidement accueillies à Londres : les instructions données par Lord John Russell, qui changea depuis, à Lord Sydenham, ne devaient laisser à ce dernier aucun doute sur les intentions du gouvernement métropolitain.

Le Secrétaire d'Etat aux Colonies écrivait, le 15 octobre 1839 :

« Il paraît que vous éprouverez peut-être de la difficulté à calmer l'agitation qui règne au sujet de ce qu'on appelle le gouvernement responsable. Je dois vous enjoindre néanmoins de refuser toute explication qui pourrait être considérée comme un acquiescement aux demandes contenues dans les pétitions et les adresses qui ont été présentées à ce sujet ». Il expliquait cette interdiction par le rôle même du Gouverneur général : « S'il doit obéir à ses instructions d'Angleterre, la responsabilité constitutionnelle n'existe plus; si d'un autre côté il doit suivre l'avis de son Conseil, il n'est plus un officier subordonné, mais un souverain indépendant... La responsabilité des ministres est impossible, même dans les questions de politique intérieure, car que serait devenu un gouverneur anglais obéissant aux injonctions d'une majorité

conduite par M. Papineau? Néanmoins, il faut accorder aux talents et aux caractères des personnes influentes dans les colonies les avantages qui sont conférés dans le Royaume-Uni aux personnes de talent et de caractère employées dans le service public. »

Cette concession dérisoire réduisait les Chambres à un rôle consultatif, et obligeait le Gouverneur, pour maintenir l'équilibre entre les deux pouvoirs, à recourir sans cesse aux expédients, au lieu de laisser librement fonctionner la bascule parlementaire.

Une deuxième dépêche, — la seule que Lord Sydenham publia sans tarder, devait rassurer les Canadiens en les leurrant de faux espoirs, et leur promettre dans un but électoral, le gouvernement responsable refusé en fait.

« Les charges occupées dans les Colonies, écrivait Lord Russell le 16 octobre, ne devront pas être regardées comme pouvant être occupées durant bonne conduite. Non seulement les officiers seront appelés à se retirer du service public chaque fois que des motifs d'intérêt général le requerront, mais un changement dans la personne du Gouverneur sera considéré comme une raison suffisante pour tout changement que son successeur pourra juger à propos de faire dans la liste des fonctionnaires publics... Ces remarques s'appliquent particulièrement aux membres du Conseil Exécutif. »

On crut le gouvernement responsable accordé ; mais il y avait équivoque, et les réponses ambiguës

du Gouverneur ne la dissipèrent pas tout d'abord. Tantôt il écrivait : « Le Gouverneur doit être souverain ou ministre. Dans le premier cas, il peut avoir des ministres, mais il ne peut être responsable au Gouvernement impérial, et tout gouvernement colonial devient impossible. Il doit par conséquent être ministre, et dans ce cas, ne saurait être sous le contrôle d'hommes de la colonie. » Tantôt, au contraire, il déclarait « qu'un des principaux devoirs du Gouverneur est de former et conduire le gouvernement de manière à marcher d'accord avec la Chambre d'Assemblée. » Enfin, il déclara en public, à Halifax, qu'il comptait : « prêter respectueusement l'oreille aux opinions qui pourraient lui être offertes. » Le gouvernement responsable n'existait donc pas, et la lutte allait reprendre plus ardente.

Sur ces entrefaites se tint en Bas-Canada la dernière session du Conseil spécial, et le Gouverneur promulgua en grande pompe l'Acte d'Union, le 10 février 1841, jour aniversaire des traités de 1763, du mariage de la Reine, et de la suspension de la Constition, en 1838.

Les Canadiens-Français hésitèrent quelque temps sur la conduite à tenir. Mais un jeune homme qui devait jouer dans les événements futurs un rôle de premier plan, M. La Fontaine, alors âgé de 34 ans, publia une adresse qui traçait leur devoir à nos compatriotes. Il proclamait la nécessité du gouvernement responsable, déclarait qu'il fallait accepter provisoirement l'Union, tout en réservant le principe, et, se joignant aux *réformistes* du Haut-Canada,

obtenir que les colons eussent entre les mains la gestion de leurs affaires. Le succès de M. La Fontaine (1), un homme de Plutarque, qui avait repoussé les offres les plus flatteuses de Lord Sydenham, fut immense. Le parti français l'acclama comme son chef, l'unissant à M. Baldwin, leader des réformistes anglais. M. La Fontaine espérait établir en Canada le véritable gouvernement constitutionnel. Le comité canadien de Québec le seconda dans cette voie, prêchant la discipline au parti, déclarant que « toute agitation des questions mineures doit être interdite, jusqu'à ce que l'on ait obtenu justice. »

Mais les premières élections furent viciées par des fraudes et des violences qui attirèrent à Lord Sydenham la réprobation des journaux de Londres eux-mêmes. On remania les circonscriptions électorales; la corruption s'étala au grand jour; on écarta les lieux de vote des centres les plus populeux; les faubourgs des grandes villes perdirent la franchise électorale, et, dans le comté de Terrebonne, M. La Fontaine fut vaincu, grâce à l'intervention de quelques centaines d'individus armés, qui occupèrent le *poll*, et empêchèrent d'approcher les électeurs paisibles. S'il y eut, en Haut-Canada, 26 réformistes contre 16 tories (ancien *Family compact*),

(1) On trouvera dans le livre de M. L. O. David, *Le Canada sous l'Union*, quelques notes sur La Fontaine qui font vivre cet homme de cœur plus que l'impersonnelle histoire de Gérin-Lajoie. (Montréal, 1899, p. 4-16)

Voir du même auteur *Les patriotes de 1837-38*, (Réimpr. à Montréal, s. d. in-12).

on fit passer en Bas-Canada 13 unionistes contre 23 adversaires de l'Union. La Chambre eût été beaucoup plus opposante encore, sans les manœuvres de Lord Sydenham. Quant au Conseil législatif, sur 24 membres, il n'en comptait que 8 d'origine française.

Le Gouverneur général, ayant formé son Conseil exécutif, ouvrit alors la première session du Parlement Canadien, où une importante minorité devait son élection à des moyens inavouables.

Le ministère que l'on appelle parfois Draper-Ogden, du nom de deux de ses principaux membres, ne mérite pas cette étiquette : il ne fut que le ministère de Lord Sydenham. M. Baldwin, qui en fit partie quelque temps, ne tarda pas à démissionner.

On était bien loin encore du gouvernement responsable, et si M. Turcotte (1), en s'appuyant sur le rapport Durham et la dépêche Russell du 16 octobre crut pouvoir dire qu'il existe déjà en théorie, Gérin-Lajoie fait preuve d'une plus grande perspicacité politique, en lui déniant toute existence réelle : la dépêche du 15 octobre le prouve surabondamment. Mais si l'Union de 1841 ne finissait point par devenir un régime parlementaire, elle n'était pour le Haut comme pour le Bas-Canada, qu'une aggravation de la constitution précédente, et qu'un acte hypocrite. Tout dépendait du Parlement, et de l'action des libéraux anglais et français, unis sous La Fontaine

(1) J. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, 2 vol. (Québec, 1871-1872).

et Baldwin. Ils allaient en quelques années détruire les preventions de Londres, et amener l'Angleterre aux idées de sir Robert Peel, qui paraissaient alors chimériques.

Le discours du trône, outre une allusion à l'affaire Mac-Leod (1), qui, avec la question des frontières de la Madawaska, faillit amener des hostilités entre l'Angleterre et les États-Unis, annonçait des améliorations dans les services postaux, et faisait miroiter aux yeux de l'Assemblée la garantie d'un emprunt de £ 1.500.000 destiné aux travaux publics, promettait des réformes pour l'enseignement, l'émigration, la gestion des terres de la Couronne, et l'établissement d'autorités municipales. Du gouvernement responsable, pas un mot. L'opposition ne s'endormit point. M. Baldwin, ayant donné dès la première séance sa démission, sur le refus de Lord Sydenham de faire entrer au Conseil exécutif aucun Canadien-Français, devait être un des plus irréductibles adversaires auxquels le Gouverneur eût affaire. On posa nettement la question de la responsabilité. M. Boswell, mécontent des réponses ambiguës formulées par le procureur général Draper, demanda quelle serait la conduite du ministère, s'il ne trouvait une majorité; et sur la

(1) Alexandre Mac-Leod fut pris en janvier 1841 sur territoire américain, et incarcéré sous l'accusation d'avoir participé au désastre du vapeur *Caroline*, lors des troubles. Le gouvernement anglais prétendait que cet acte, ordonné par les autorités, était une mesure de salut public, et que les tribunaux américains étaient incompétents.

réponse des Conseillers qu'ils démissionneraient, il y eut une certaine sensation dans l'Assemblée, et les députés disaient en sortant : *We have then the responsible government!*

Mais ce n'était qu'une apparence. Que valait un gouvernement *responsable*, à qui 50 voix, représentant 162.000 citoyens, donnaient la majorité sur 25, qui en représentaient 570.000 ? On le vit bien, lors des débats sur l'Adresse en réponse au Discours du trône. Un premier amendement de l'hon. Robert Baldwin, protestant contre l'Union fut repoussé. Un second, de M. Merrit, exprimant l'espoir d'une prochaine révision constitutionnelle, fut adopté, mais la motion fut escamotée par un de ces tours familiers à Lord Sydenham qui fit ajouter par la Commission : « Dans le cas où l'expérience en démontrerait la nécessité. » Enfin, l'adresse de M. Neilson « enregistrant un protêt » comme on dit là-bas en style parlementaire, ne fut pas plus heureuse que l'amendement Baldwin.

Le Parlement, d'ailleurs, manquait de cohésion. Les députés ne se connaissaient pas. Venus de contrées lointaines, ils se suspectaient parfois mutuellement à cause des fraudes électorales, et une dernière illégalité de Lord Sydenham, pour empêcher l'invalidation des élections contestées, ne ramena pas la confiance des réprésentants.

Lord Sydenham put bien faire adopter les mesures qui lui tenaient le plus au cœur, comme l'établissement du Bureau des Travaux Publics, et des Conseils de district, mais le 3 septembre 1841, l'op-

position faisait voter les importantes *Résolutions* qui sont comme la Déclaration des Droits publics Canadiens.

Elles proclamaient les principes suivants :

« 1° — Le plus important et le plus incontestable des droits politiques du Peuple canadien, est d'avoir un gouvernement provincial pour la protection de ses libertés, pour exercer une influence constitutionnelle sur les départements exécutifs de son gouvernement, et pour légiférer sur toutes les matières du gouvernement intérieur.

« 2° — Le Chef du pouvoir exécutif de la Province étant, dans les limites de son gouvernement, le représentant de son souverain, est responsable aux autorités impériales seulement, mais néanmoins les affaires locales ne peuvent être conduites par lui qu'avec l'assistance, au moyen, par l'avis et d'après les informations d'officiers subordonnés dans la Province.

« 3° — Pour maintenir entre les différentes branches du Parlement provincial l'harmonie qui est essentielle à la paix, au bien-être et au bon gouvernement de la Province, les principaux aviseurs du représentant du Souverain, constituant sous lui une administration provinciale, devront être des hommes jouissant de la confiance des représentants du peuple, offrant ainsi une garantie que les intérêts bien entendus du peuple, que Notre Gracieuse Souveraine a déclarés devoir être de tout temps la règle du gouvernement provincial, seraient fidèlement représentés et défendus.

« 4° — Le peuple de cette Province a de plus le droit d'attendre de l'administration provinciale ainsi composée qu'elle emploiera tous ses efforts pour que l'autorité impériale, dans les limites constitutionnelles, soit exercée de la manière la plus conforme à ses vœux et à ses intérêts bien entendus. »

C'était proclamer l'existence du gouvernement responsable, que lord John Russell déniait alors au Canada, mais qu'un nouveau ministre allait faire essayer par un nouveau gouverneur.

La première session du premier Parlement des Canadas-Unis tirait à sa fin lorsque lord Sydenham qui sollicitait son congé pour raisons de santé, fit une chute de cheval mortelle. L'accident eut lieu le 4 septembre; le 19 il succombait, à l'âge de 42 ans.

Son administration semble, au premier abord, avoir pleinement réussi. Grâce à une activité vraiment digne d'un homme d'État, et à une profonde connaissance de la stratégie parlementaire, il avait pu établir l'Union, et faire voter de nombreuses et importantes mesures. Appuyé par lord John Russell, très sûr de lui-même, profondément anglais, le Gouverneur avait remporté de grands succès. Sa belle humeur, son affabilité, lui avaient gagné le cœur de bien des Haut-Canadiens. Mais la solidité de l'édifice restait douteuse. Lord Sydenham avait pu s'assurer par des moyens peu loyaux, une majorité éphémère. Il avait complètement négligé et méprisé une partie importante de la population, les Canadiens-Français, qui l'exécraient justement. Toutes

ses faveurs allaient au Haut-Canada. Fidèle aux instructions impériales, il assurait à l'élément anglais la prépondérance. On comprend les sentiments qui l'avaient inspiré : on comprend aussi son impopularité chez les Bas-Canadiens, et les libéraux de la nuance Baldwin (1). Les Canadiens-Français ne lui pardonnèrent jamais ce gouvernement partial, et cette politique hypocrite qui ressemble parfois à celle de Maitre Jacques, allant de Cléante à Harpagon : laissant croire aux Canadiens qu'ils ont le gouvernement responsable et faisant de ses ministres, qu'il appelle *my officers* de simples chefs de bureaux.

Aussi M. Étienne Parent, dans un retentissant article du *Canadien* le traite-t-il de « Satrape éhonté », ce qui est peut-être un peu vif. M. Turcotte, en termes plus modérés, rend justice à ses qualités, mais déclare que « les mesures importantes qu'il fit passer ne pourront jamais faire oublier la politique tyrannique qu'il suivit à l'égard de la population libérale (2) ». M. Poulett-Scrope, son frère, le défend, naturellement (3) mais Gérin-Lajoie, qui rend cependant justice à tous les Anglais quand ils le méritent, regarde — et nous ne seront point pour le démentir — le premier Gouverneur des Provinces

(1) M. Baldwin avait fait obtenir à M. La Fontaine, battu à Terrebonne, un siège dans le comté anglais d'York (24 sept. 1841.)

(2) Turcotte, *op, cit,* I, p. 106.

(3) *Life of Lord Sydenham, by* G. Poulett-Scrope (Londres, 1843, in-8°).

Unies « comme un rusé politique et comme un tyran. »

IV. Essai de gouvernement responsable sous sir Charles Bagot.

A cette administration dictatoriale et presque sans ministres, allait succéder, sous un Gouverneur plus libéral, un loyal essai de gouvernement responsable. En quelques mois, nous verrons s'établir un régime constitutionnel, à l'image du gouvernement britannique.

Après un intérim de quatre mois, fait par sir Richard Downes Jackson, commandant militaire, le nouveau Gouverneur général arrivait à Kingston, le 10 janvier 1842, et son trop court proconsulat devait être des plus importants pour le développement des libertés politiques canadiennes.

Dès le premier jour, sir Charles Bagot qui, pendant sa carrière déjà longue, avait exercé d'importantes fonctions diplomatiques, montra qu'il voulait être impartial. Il répondit à une adresse francophobe du maire de Kingston, « qu'il désirait contribuer au bien-être de *tous* les sujets de sa Majesté. »

Sir Charles Bagot rompit en politique avec les errements de Lord Sydenham, et tâcha de faire entrer au ministère quelques personnalités françaises. Des démarches furent commencées pendant l'été 1842. Quelques Canadiens-Français, Mondellet, Vallières de Saint Réal, occupèrent des fonctions

publiques; mais il fallait attendre la session du Parlement pour les modifications les plus importantes. Elle s'ouvrit le 8 septembre 1842. Les ministres redoutaient un vote de méfiance. Des bruits de remaniements couraient. On parlait de la retraite de MM. Draper et Ogden; M. La Fontaine allait arriver au pouvoir; il avait eu trois longues entrevues avec sir Charles. M. Draper essaya d'une habile manœuvre pour faire échouer la combinaison. Il déclara qu'il avait toujours été partisan de l'accession des Français aux affaires; il lut une lettre de sir Charles Bagot offrant à M. La Fontaine la charge de procureur général pour le Bas-Canada, et à M. Baldwin pour le Haut-Canada. Si M. La Fontaine refusait — et il ne pouvait accepter, comme nous l'allons voir, sans réserves, — c'était l'occasion ou jamais de répéter l'éternelle antienne : « Les Franco-Canadiens ne sont pas un parti de gouvernement. »

M. La Fontaine prit la parole. Sans doute, il avait reçu la lettre du Gouverneur, mais au moment d'entrer en séance, presque au moment où M. Draper en avait donné lecture. Or, il ne pouvait ni ne voulait entrer au pouvoir sans l'honorable Robert Baldwin, le chef du parti libéral anglais. Mais M. Baldwin ne voulait point collaborer avec quelques-uns des ministres restants, M. Sherwood, en particulier, qui remplissait la charge de sollicitor général. Tout cela demandait du temps, des négociations délicates et longues. M. Draper allait tout faire échouer, en publiant une lettre *privée* de Son Excellence.

M. La Fontaine exigeait le *tout,* un cabinet homogène, réformiste, libéral, et non pas un cabinet Draper remanié, avec un nom français ou deux pour donner le change. Grâce à son discours, prononcé en langue française (1) malgré quelques protestations, l'équivoque était dissipée, la manœuvre de M. Draper n'avait pas de résultat, et le Gouverneur général devait choisir en connaissance de cause entre deux politiques.

L'émotion fut grande. On s'ajourna au lendemain, mercredi 13 septembre. Ce jour-là, sir Charles Bagot écrivait à M. La Fontaine, pour lui offrir un portefeuille, ainsi qu'à MM. Baldwin, Morin (2), Parent, Girouard, et abandonnait les membres de l'administration précédente. La Chambre s'ajourna encore au lundi suivant, pour laisser au cabinet le temps de se constituer. Les Canadiens étaient vainqueurs sur toute la ligne (3).

(1) « On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'aie à faire dans cette Chambre. Je vous défie de me forcer à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand bien même la langue anglaise me serait aussi familière que la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes Canadiens-Français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'acte d'Union, qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. » (Gérin-Lajoie, cite p. 124, le discours *in-extenso.*)

(2) Voir, sur M. Morin, l'ouvrage cité de M. L. O. David, *Le Canada sous l'Union,* p. 17-18.

(3) Le 30 janvier 1843, M. Baldwin, qui avait été battu dans le comté de Hastings fut élu par les Canadiens-Français de

Voilà nos compatriotes pour la première fois au pouvoir. En quelques mois, l'œuvre de lord Sydenham est détruite. Le premier acte des nouveaux ministres est de rendre la franchise électorale aux faubourgs qui l'avaient perdue. L'opinion anglaise sanctionna les mesures prises par sir Charles, et le Gouverneur général, joint à ses conseillers, semblait destiné à faire le bonheur des provinces, quand la maladie vint frapper cruellement le principal artisan des grandes réformes, sir Charles Bagot dont la santé déclinait rapidement. En novembre, une maladie de cœur se déclara, qui ne laissait aucun espoir aux médecins. En mars, il remit le pouvoir à son successeur, sir Charles Metcalfe, et le 19 mai 1843, il expirait. Ce fut un deuil national. La nouvelle de sa mort émut douloureusement tous nos compatriotes, et un journal de l'époque fait ce bel éloge de cet homme de bien:

« Dire qu'on a fait chanter des messes dans toutes les paroisses du Canada pour le rétablissement d'un gouverneur anglais, cela vaut mieux que des volumes pour peindre les mœurs publiques de ce pays..... *Notre bon Gouverneur*, tel est le nom, le seul nom peut-être, sous lequel il sera connu par la suite dans les chaumières de nos paysans. » (*Courrier des États-Unis* 24 mai 1843.)

IV. Gouvernement Metcalfe. Réaction.

La maladie de sir Charles Bagot avait laissé le champ libre aux nouveaux Conseillers exécutifs, et

Rimouski, sur le recommandation de M. La Fontaine. Il lui rendait ainsi le service qu'il en avait reçu l'année précédente.

l'essai de gouvernement responsable s'accomplissait dans les meilleures conditions. Les conseillers devenaient de plus en plus des ministres. Si l'ombre de lord Sydenham était revenue après quelques mois de ce régime, elle n'eût point reconnu l'œuvre élaborée au prix de tant de peines, et de tant d'équivoques.

Le nouveau Gouverneur général, sir Charles Metcalfe arrivait avec des idées auprès desquelles celles de lord Sydenham pouvaient passer pour libérales. M. Poulett-Thomson avait au moins essayé de gouverner avec les réformistes, tandis que le nouveau représentant de la Couronne nourrissait de secrètes sympathies pour le parti tory, qui lui semblait le seul anglais.

Sir Charles Metcalfe n'était point le premier venu. Ancien Gouverneur général des Indes, puis de la Jamaïque, favorable, en Angleterre au parti whig, très estimé par M. Gladstone, désintéressé, actif, assez peu au courant des affaires canadiennes avant son arrivée dans le pays, il devait, dès les premiers pas, s'aventurer sur un terrain difficile. Son opinion sur les collaborateurs immédiats que lui avait légués sir Charles Bagot n'était point des plus favorables, et MM. La Fontaine et Baldwin surtout lui semblaient moins des alliés que des antagonistes. M. La Fontaine, quoique « juste et honorable », était « méfiant et soupçonneux », et ne semblait « pas absolument à la hauteur de sa position ». Quant à M. Baldwin, qui avait « usurpé le gouvernement devant la maladie de sir Charles Bagot », il ne

pouvait rien comprendre « au caractère de sir Charles Metcalfe, qui faisait tout par lui-même, et s'efforçait de mettre chacun à sa place. » (1)

Sir Charles Metcalfe, avait immédiatement deviné les difficultés qui ne manqueraient pas de se produire entre lui et son ministère, au sujet même de la pratique du gouvernement responsable. La question des rapports entre le Gouverneur et les Conseillers exécutifs — rappelons que les *ministres* n'avaient point d'autre titre — ne s'était pas encore posée. Lord Sydenham avait laissé MM. Draper et Odgen dans une situation subalterne, et sir Charles Bagot, ayant accordé sa confiance aux hommes les plus populaires de l'Assemblée, eût sans doute gouverné d'accord avec eux, si la maladie ne l'avait empêché de faire cette expérience. MM. Baldwin et La Fontaine allaient donc se trouver en désaccord avec le Gouverneur général, mais soutenus par la majorité de l'Assemblée. La grosse difficulté du gouvernement colonial représentatif se trouverait donc soulevée : le Gouverneur était-il un chef d'Etat indépendant, ou un simple ministre de la métropole?

Sir Charles Metcalfe s'indignait d'entendre les membres de son Conseil s'appeler : les ministres, l'administration, le cabinet, le gouvernement.

« Cette nomenclature, écrit-il dans sa longue

(1) Voir J. W, Kaye, *Life and Correspondance of Charles, Lord Metcalfe, etc.* (Londres, 1854, 2 vol. in-8°.), et Gérin-Lajoie, p. 111-155.

lettre du 24 avril peut donner une idée de leurs prétentions. Ils se regardent comme un ministère responsable, et attendent que la conduite et la politique du Gouverneur se plierait à leurs vues et à leurs fins de partis. »

Dans une dépêche à son ministre, il étudie attentivement la situation des partis, et montre de grandes préventions contre les Canadiens-Français, qui peuvent être l'appoint d'une majorité, mais s'opposent énergiquement à toute tentative pour *anglifier* la population. Les réformistes, dont beaucoup sont d'anciens rebelles de 1837, ne lui inspirent pas plus de confiance; c'est dans le parti conservateur seul que l'on trouve le dévouement aux intérêts anglais. Or, ce parti, l'ancien *Family Compact*, est écarté des affaires, et, malgré la sympathie que sir Charles éprouve pour les tories, il doit se passer d'eux, et par là, leur devenir suspect. Sir Charles Metcalfe, prisonnier de son Conseil, des réformistes, et des Français, écrit à Lord Stanley, ministre des colonies : « Le Gouverneur doit-il être simplement un instrument entre les mains du Conseil, ou doit-il exercer son jugement privé dans l'administration du gouvernement? La question qui devra se décider sous mon administration, c'est de savoir si le Gouverneur aura ou non une voix dans le Conseil, ou s'il sera un instrument passif entre les mains d'un parti, pour proscrire les adversaires de ce parti, ces adversaires formant la classe la plus sincèrement attachée à l'Empire, et le Gouverneur chargé de les proscrire étant un gouverneur anglais. »

Sir Charles Metcalfe était assez découragé; dans une dépêche que Gérin-Lajoie cite *in extenso*, il examine à son tour la théorie du gouvernement responsable, tel que Lord Durham l'a rêvé, que Lord Sydenham l'a organisé malgré lui, et que sir Charles Bagot l'a établi. Sa doctrine se résume en ces quelques lignes :

« Dans une colonie subordonnée à un gouvernement impérial, il peut arriver que le parti dominant soit hostile aux sentiments de la mère-patrie, ou qu'il ait des vues incompatibles avec ses intérêts. On devrait considérer cela attentivement, avant d'établir le système que l'on a désigné sous le nom de gouvernement responsable. » (1)

Remarque très judicieuse; mais le gouvernement responsable s'établit par la force des choses dans une colonie parvenue à l'âge de majorité.

L'attention fut détournée pendant quelques temps, par la discussion sur le siège du gouvernement; mais une fois Montréal choisie comme capitale, au lieu de Kingston, les rapports entre le Gouverneur et les Conseillers devinrent de plus en plus tendus. Une rupture était imminente : elle se produisit, plus brusquement encore qu'on ne l'avait prévu, le lundi 27 novembre 1843.

A l'ouverture de la séance, M. La Fontaine se

(1) Peut-être verrons-nous quelque jour, malgré les rêves impérialistes de M. Chamberlain, cet antagonisme se manifester entre les intérêts de la Grande-Bretagne et non seulement du *Dominion*, mais encore du jeune *Commonwealth* australien.

leva, et annonça que le ministère tout entier, à l'exception de M. Daly, avait donné sa démission, et que le Gouverneur l'avait acceptée. Remettant à plus tard ses explications, il quitta son banc, ainsi que ses collègues. On se perdit en conjectures. Mille bruits couraient sous le manteau. Enfin, à la demande de l'Assemblée, sir Metcalfe publia les documents relatifs à la crise — on pouvait presque dire au coup d'État.

Les documents comprenaient un mémoire des ministres démissionnaires, et une réplique du Gouverneur général, contradictoires naturellement.

M. La Fontaine et ses collègues avaient compris que le Gouverneur général n'était pas d'accord avec eux au sujet du principe même de la responsabilité, garanti par les fameuses Résolutions du 3 septembre 1841; le Gouverneur tenait que l'accord n'était pas nécessaire entre son Conseil et lui, et entendait être seul responsable de ses actes devant la Couronne. Son Excellence était d'ailleurs, depuis quelques mois, obligée de suivre une marche politique qu'elle désapprouvait.

A cette question de principe, le Gouverneur opposait une question de fait. Il se déclarait — hypocritement si nous en croyons les dépêches officielles dont nous avons donné des extraits — partisan du gouvernement responsable, mais il désirait garder le droit de faire certaines nominations par lui-même, sans prendre l'avis du Conseil. En outre, le Gouverneur voulait réserver à la sanction royale un bill de M. Baldwin, frappant les sociétés secrètes, et en particulier

les Orangistes. Les ministres prétendaient donner le change à l'opinion, soulever en leur faveur la Chambre, et mettre dans une fausse position le Gouverneur qui, sur quelques points de détail seulement, était en désaccord avec eux.

M. La Fontaine protesta. Jamais, dit-il, il n'avait réclamé le droit de donner des avis au Gouverneur : ce droit, il le tenait des Résolutions du 3 septembre 1841. Il avait réclamé, non le droit, mais son exercice, et, soucieux de faire respecter les prérogatives constitutionnelles du Conseil, dissipé un malentendu.

Une adresse favorable aux ex-ministres, fut votée par 46 voix contre 23, et la réponse insolente de sir Charles Metcalfe (un avis de passer à l'ordre du jour) considérée comme « ne pouvant constituer un précédent dans la suite ».

Mais il fallait former un nouveau ministère. Tâche ardue. Seul, M. D. B. Viger, un Canadien-Français universellement estimé, avait bien voulu, avec M. Daly, ancien membre de l'administration Draper-Ogden, assurer son concours au Gouverneur, mais sans entraîner ses amis. Sir Ch. Metcalfe espérait réunir un ministère de concentration, réformistes, français, tories, dont il serait le chef véritable. Il ne put constituer que le triumvirat Draper-Viger-Daly. Il résolut alors de compléter ce cabinet tant bien que mal, puis de réunir la Chambre de nouveau. Si la majorité suivait le ministère, tout était sauvé; sinon, une dissolution prématurée s'imposait. Si les élections tournaient en faveur du gouverne-

ment, on pouvait espérer que rien n'entraverait plus la marche des affaires. Dans le cas contraire sir Charles devrait demander son rappel.

La longue dépêche où le Gouverneur général fait part de ce plan à l'administration centrale indique un certain manque de sang-froid, et, en tous les cas, une singulière façon de comprendre le gouvernement responsable. Néanmoins sir Charles Metcalfe le reconnaissait implicitement, malgré le coup d'État du 27 novembre — un véritable 16 mai — puisque lui-même, Gouverneur général, se déclarait impuissant à lutter contre la volonté de l'assemblée, si elle se manifestait avec quelque tenacité, et si le pays la partageait.

***

Le Gouverneur, qui voulait être l'arbitre des partis, se trouvait donc jeté dans la lutte politique et, malgré lui, devenait le chef des tories, l'adversaire de la coalition franco-réformiste. Il ne pouvait rencontrer dans la Chambre d'éléments suffisants décidés à le soutenir, et sa personne se trouverait nécessairement discutée. Les illusions qu'il avait pu conserver sur l'efficacité du concours que lui apportait M. Viger devaient se dissiper bien vite, car la popularité du vieil homme d'état ne résistait pas à ce que certains Français appelaient son apostasie. Une brochure publiée à Kingston par le nouveau ministre ne lui ramena pas ses anciens amis.

C'est qu'on ne gouverne pas le Canada comme les Indes ou la Jamaïque. Ce n'est pas à une popula-

tion blanche, consciente de ses droits politiques, capable de les défendre, ayant goûté un an les douceurs du *self government* que l'on peut retirer tout à coup les libertés lentement conquises au moment où elle croit les tenir. La déclaration que fit sir Charles aux habitants du district de Gore, ne laissa pas le moindre doute sur ses intentions.

« Si vous entendez, disait-il, que chaque parole, chaque action du Gouverneur doive subir l'examen du Conseil, cela est tout à fait contraire à l'expédition des affaires... Un tel abandon des prérogatives de la Couronne est, à mon sens, incompatible avec l'existence d'une colonie anglaise. »

Lord Stanley, en Angleterre, exprimait les mêmes idées presque dans les mêmes termes, et les divers hommes d'États qui, au Parlement impérial, discutèrent la question, ne différèrent point d'avis. Ils semblaient, du reste, peu au courant des affaires canadiennes, et ne comprenaient pas la véritable question. Ils auraient pu s'en informer en lisant les remarquables articles publiés à cette époque par M. Chauveau dans le *Courrier des Etats-Unis*, dirigé par notre compatriote Frédéric Gaillardet, l'ancien collaborateur de Dumas père, avec lequel il eut, lors de la *Tour de Nesle*, de si retentissants demêlés, qui se terminèrent par un duel (1). M. Chauveau montrait que l'illusion n'était plus permise, que le long malentendu se dissipait une fois de plus, et qu'il s'agissait de savoir, non pas « qui a le mieux respecté les cou-

(1) Voir les amusants *Mémoires* de Dumas.

tumes parlementaires, de M. La Fontaine ou de M. Viger », mais « qui est pour le principe de la responsabilité réelle du gouvernement, et qui est contre ».

Cependant le cabinet n'était toujours pas constitué. Après neuf mois d'interrègne et de provisoire, le Gouverneur compléta tant bien que mal son Conseil, en y adjoignant MM. Morris, Smith, et D. B. Papineau, frère du grand patriote toujours exilé, Louis Papineau. Les nominations eurent lieu le 2 septembre. Encore le gouvernement était-il tellement certain d'être mis en minorité, qu'il préféra dissoudre la Chambre immédiatement, et ne nommer les ministres manquants qu'après les élections.

Les manœuvres à la Sydenham recommencèrent. Il fallait à tout prix une majorité. On ne négligea rien pour arriver à ce résultat. Les élections se faisaient ouvertement pour ou contre le Gouverneur, dont la haute valeur morale et la loyauté reconnue souffraient de cet état de choses. A Montréal, les candidats officiels, triomphèrent des députés sortants. Presque partout ailleurs, en Bas-Canada, les partisans de M. La Fontaine furent en majorité. Mais en Haut-Canada où l'on avait fait des élections une question d'attachement à la Couronne, le parti conservateur remporta la victoire — à quelques voix seulement. Difficilement, M. Baldwin put conserver son siège.

Cette défaite des réformistes, par un jeu de bascule analogue à celui des élections anglaises, entre whigs et tories, assurait au ministère une

faible majorité, qui ne dépassa point *une voix*, dans certaines circonstances. Le Gouverneur et son Conseil étaient donc sûrs de vivre quelque temps encore. L'ancien parti ministériel, le grand parti Baldwin-La Fontaine, coalition des libéraux anglais et des Canadiens-Français, devenait le parti de l'opposition, et MM. Baldwin et La Fontaine prononcèrent pendant cette période, quelques-uns de leurs plus beaux discours.

Mais le Gouverneur, s'il était l'adversaire résolu du *self-government*, ne voulait point néanmoins opprimer les Canadiens-Français. Il se faisait un devoir d'humanité de leur témoigner sa bienveillance. S'il acceptait à contre-cœur la proposition D. B. Papineau, tendant à faire abroger l'article 41 de l'acte d'Union (1), il employa toute son influence à faire amnistier les condamnés politiques de 1838. L'adresse présentée par M. La Fontaine et transmise par le Gouverneur, fut accueillie favorablement, grâce au crédit de sir Charles Metcalfe, et le 31 Janvier 1845, la clémence royale s'étendait sur tous les Canadiens déportés ou en exil.

Vers la même époque, sir Charles Metcalfe fut créé Lord Metcalfe de Fern-Hill, en récompense de ses efforts plus que de ses réels succès, car si la session de 1844-1845 apporta quelques résultats pratiques, la politique du Gouverneur subit plus d'un échec, et devant l'opposition grandissante s'amoin-

(1) Emploi exclusif de la langue anglaise comme langue officielle.

drissait de jour en jour l'autorité du Conseil exécutif, dont les membres n'avaient que peu d'influence personnelle.

Lord Metcalfe ne se faisait point d'illusions. Ses longues et nombreuses dépêches au ministre des colonies en font foi. Il y étudie soigneusement l'état et la position des partis, et ne manque pas d'attribuer aux Canadiens-Français toutes les difficultés qu'il rencontre. Ce parti, « il faut le briser » il faut lui refuser obstinément « ce système de gouvernement appelé responsable ». Ses efforts tendent à détacher de jour en jour le Canada de la Grande-Bretagne. Il ne faut pas compter sur le loyalisme de cette colonie. Telles sont les conclusions de Lord Metcalfe.

C'était sans doute aller trop loin. Mais Lord Metcalfe voyait la situation sous les plus noires couleurs et ne disait pas que l'obstacle à tout gouvernement régulier résidait, non dans les Franco-Canadiens, mais dans sa personne même. Malgré ses grandes qualités il ne comprenait pas les exigences de son époque. Il voulait résister à cette évolution du Canada — et de toutes les colonies anglaises — vers la situation d'États mi-souverains, en attendant plus. Il se croyait toujours Gouverneur général des Indes, et obéissait aux instructions de Downing street. Mais les lois qui président au développement des sociétés sont plus fortes que les chefs d'État et que les Gouverneurs, car ce sont les lois biologiques, et le Canada continuait son développement normal dans une voie où il ne devait point s'arrêter.

L'incendie terrible qui, à deux reprises, dévasta Québec, détourna quelque temps les esprits de ces questions ; mais c'est alors néanmoins que prit naissance l'idée première du système de la double majorité.

Les tories formaient la majorité de la députation haut-canadienne ; les Français occupaient la même situation en Bas-Canada. Abandonnant leurs anciens alliés les réformistes, alors quantité négligeable comme nombre, sinon comme talent, les Canadiens-Français ne pouvaient-ils promettre leur concours à l'ancien parti du *Family Compact*, pour les affaires concernant le Haut-Canada, en échange d'un service analogue dans les questions relatives au Bas-Canada? Ainsi, chaque partie de la Province s'administrerait elle-même, chacune retrouvant sa liberté pour les questions d'intérêt général. Le principe était excellent. Il diminuait les inconvénients de l'Union, dont il démontrait, soit dit en passant avec M. Chauveau, la parfaite absurdité. Il préparait la voie à la Confédération actuelle. C'était déjà l'embryon de cette autonomie provinciale, la plus précieuse et la plus originale conquête du Canada contemporain. C'est à cette double majorité que M. Baldwin sacrifia son portefeuille, à la fin de son second ministère. Mais il répugnait à beaucoup de bons esprits d'abandonner les alliés de la première heure au moment où la majorité leur échappait, et le système ne fut pas tout de suite mis en pratique.

Lord Metcalfe ne devait pas voir son développe-

ment, car la terrible maladie qui lui rongeait le visage ayant empiré, il dut demander son rappel, et quitter ce Canada où, avec les intentions les plus louables, il laissait le pays en proie au malaise et divisé profondément, alors qu'il avait reçu des mains de sir Charles Bagot un ministère puissant pour le bien, et des affaires en pleine prospérité.

VI. Lord Cathcart.

L'administration de Lord Cathcart, qui s'étend de novembre 1845 à janvier 1847, fut peu brillante. Il avait exercé jusque là les fonctions de commandant militaire, et devait à des difficultés survenues entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de l'Orégon, sa nomination au poste de Gouverneur général. Aussi, laissant à ses Conseillers exécutifs les soins du gouvernement, s'occupait-il plus de l'armée que du pouvoir civil. Un bill de milice et une loi relative aux victimes des deux incendies étaient seuls annoncés dans le discours du Trône, et le débat sur l'Adresse, très court, n'offrit pas un intérêt considérable.

A la fin de l'administration Metcalfe, le ministère, qui sentait sa faiblesse, avait tenté un rapprochement avec le parti canadien-français. M. Draper consentait à sacrifier MM. Viger et Papineau, pour les remplacer par d'autres hommes politiques de même origine, mais investis de la confiance publique. M. Caron, un des membres les plus influents de l'opposition, fut chargé de négocier la transac-

tion avec M. La Fontaine. Comme ses démêlés personnels avec lord Metcalfe interdisaient à l'ancien ministre l'entrée du Conseil exécutif, on lui réservait un poste éminent dans la magistrature s'il décidait ses amis à entrer dans la combinaison. M. La Fontaine refusa, disant que si le ministère se trouvait trop faible, il n'avait qu'à démissionner, et que ces remaniements s'accordaient mal avec le gouvernement responsable. Sur ces entrefaites, Lord Metcalfe étant retourné en Angleterre, M. La Fontaine fut obligé par ses amis à publier la correspondance qu'il avait échangée avec M. Caron.

La sensation fut profonde. Les agissements du ministère lui enlevèrent encore de son prestige, si c'était possible, et M. Viger fut très humilié de voir le cas que l'on faisait de son concours. Quant à M. La Fontaine, il sortit de cette affaire grandi aux yeux de ses compatriotes.

Tous les efforts de M. Draper tendaient à briser le parti français, et quand la session fut close, et que M. Viger eut enfin abandonné le pouvoir, de nouvelles démarches commencèrent auprès de MM. Morin et Caron. La manœuvre échoua encore. Il se formait néanmoins à Québec un parti modéré, qui voulait faire cesser l'état de guerre, et favoriser l'accession des Canadiens-Français au Conseil exécutif, repoussant le « tout ou rien » de M. La Fontaine, et désirant vivre en bonne harmonie avec le Gouverneur. M. La Fontaine, heureusement, tint ferme, et ne se laissa pas entraîner par ces « feuillants ». Il savait que l'heure du revirement finirait bien par

sonner, que la mère-patrie orienterait un jour dans un sens nouveau sa politique coloniale, et que les Robert Peel et les Charles Bagot auraient à la fin raison des Stanley, des Sydenham et des Metcalfe.

M. Chauveau continuait sa campagne dans le *Courrier des États-Unis;* et une très belle étude, publiée le 1er septembre 1846 dans le *Morning Chronicle* exposait au public de Londres la vraie situation du Canada. Le grand journal anglais résumait la politique canadienne depuis l'Union, montrait le pays doté d'un gouvernement responsable en théorie, arbitraire en pratique, et, déclarant que les Canadiens méritaient d'être bien gouvernés, blâmait implicitement la conduite de lord Metcalfe.

Tous ces indices annonçaient un changement capital, qui ne tarda pas à se produire : les craintes de guerre écartées, le ministre de Downing street venait de nommer un nouveau Gouverneur général.

VII. Lord Elgin et le Grand Ministère

Lord Elgin et Kincardine, fils du célèbre Lord Elgin qui pilla le Parthénon, venait de quitter le gouvernement de la Jamaïque pour prendre, à trente-cinq ans, la direction politique du Canada(1). Malgré ses opinions personnelles, qui le rattachaient au parti conserva-

(1) Après son passsage en Canada, Lord Elgin intervint par deux fois dans les affaires de Chine, en 1857, où il s'empara de Canton et négocia le traité de Tien-Tsin, en 1860, où il obtint une part considérable des dépouilles du Palais d'Été. Il mourut Gouverneur Général de l'Inde en 1862.

teur, il devait être plus libéral que ses prédécesseurs. Il arrivait au pouvoir dans des circonstances particulièrement critiques. Les mesures maladroites de Lord Metcalfe, succédant après un court intervalle à la tyrannie de Lord Sydenham, ne pouvaient manquer de détacher peu à peu les Canadiens de la Couronne britannique. En outre, le libre échange, qui venait de triompher au Parlement d'Angleterre avec sir Robert Peel, allait enlever aux colonies quelques uns de leurs privilèges commerciaux, et mécontenter beaucoup de négociants canadiens (1). On commençait à parler d'indépendance, d'annexion aux États-Unis, et les tories de Montréal, quoi qu'en eût pensé Lord Metcalfe, ne se montraient pas les plus loyaux sujets de la Reine. Aussi le nouveau Gouverneur partait-il pour Montréal avec des instructions bien différentes de celles qu'avaient emportées M. Poulett-Thomson ou sir Charles Metcalfe. Lord Grey, ministre des colonies du ministère John Russell et auteur de la *Colonial Politicy*, ouvrage capital pour l'histoire du Canada vers cette époque, désirait appliquer les nobles idées de Fox, qui avait dit, cinquante ans plus tôt : « Le seul moyen de conserver avantageusement des colonies éloignées, c'est de les mettre en état de se gouverner elles-mêmes. »

Les directions envoyées en 1846 à sir John Harvey, Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse — notre ancienne Acadie — furent communiquées à Lord El-

(1) C'était la contre partie des projets actuels de MM. Balfour et Chamberlain.

gin avant son départ. Elles disaient en substance :

« En donnant un appui convenable et légitime à votre Conseil, vous éviterez avec soin tout acte qui pourrait être interprété comme impliquant la plus légère objection personnelle aux membres de l'opposition... Le refus d'accepter l'avis qui vous serait offert par votre Conseil serait une raison suffisante pour ses membres de vous donner leur démission — démarche qu'ils adopteraient indubitablement s'ils croyaient que, à l'égard du différend soulevé contre eux et vous, l'opinion publique fût en leur faveur. Et s'il en était ainsi, il faudrait tôt ou tard accéder à leurs vues, puisqu'on ne saurait trop clairement reconnaître qu'il n'est ni possible, ni désirable, de gouverner aucune des provinces anglaises de l'Amérique du Nord en opposition aux vœux et aux désirs de ses habitants. »

Cette dépêche ne fut point publiée alors, et l'on ne savait pas exactement quelles étaient les instructions du nouveau Gouverneur. Mais sa réponse aux citoyens de Montréal, lors de sa réception, autorisait déjà les plus larges espérances.

« Les pouvoirs du *self gouvernment*, auquel vous fait si largement participer votre Constitution, disait le noble lord, eut été accordés pour donner au peuple le moyen d'exercer une influence salutaire sur le gouvernement, et pour faire du gouvernement même un instrument plus puissant pour le bien... (1)

(1) Gérin-Lajoie ne cite qu'un paragraphe de ce document, M. Turcotte en copie un important extrait. *op. cit.* II, p. 8.

Lord Elgin conserva néanmoins son cabinet pendant quelques mois. Mais de très profondes modifications ne tardèrent pas à s'opérer comme d'elles-mêmes en sorte que, sans changer sensiblement d'orientation, sans augmenter non plus d'autorité, le ministère Draper devint le ministère Sherwood (Sherwood-Bagley, suivant M. Gérin-Lajoie, Sherwood-Daly, suivant M. Turcotte.) Le ministère, pendant cette importante session de 1847, où il s'agissait de prendre de nouveaux arrangements commerciaux, à cause du *free-trade,* ne fut guère soutenu que par une majorité de deux ou trois voix, les ministres prenant part au vote. Pour garder cette piètre majorité, encore avait-on recours aux pires expédients : on pria M. Draper qui voulait abandonner la vie publique, de garder son siège quelques semaines encore, et l'on retarda une élection partielle qui aurait pu envoyer à la Chambre *un* opposant.

Le 28 Juillet 1847, cette laborieuse session était close, à la plus grande satisfaction du ministère épuisé ; mais l'opposition acquérait une nouvelle force par la création d'une *Association constitutionnelle de la réforme et du progrès* dont le manifeste, publié en novembre à Québec, formulait avec une grande netteté le programme des revendications libérales.

Lord Elgin avait conservé jusque là une attitude expectante. Il laissait à ses ministres la possibilité de

---

Voir la traduction *in extenso* dans le *Journal de Québec* du 4 février 1847.

regagner la confiance publique, de constituer une majorité. Mais voyant que les affaires étaient en souffrance, que le crédit du Canada subissait une sérieuse dépréciation, et que cet état de choses ne pouvait se prolonger sans augmenter le malaise général jusqu'à produire une véritable crise, il résolut d'en appeler à la nation elle-même. En décembre, il publia le décret de dissolution, qui mettait fin à l'existence de cette Assemblée bizarre, nommée sous la pression de lord Metcalfe, et qui n'avait su jamais donner au ministère conservateur qu'un appui précaire, sans avoir la force de le renverser.

La bascule oscilla une fois de plus. Le 24 janvier 1848, le parti libéral remportait une éclatante victoire dans les deux provinces. On s'attendait à la démission du cabinet, avant même la convocation du Parlement, fixée au 25 février. Mais le ministère ne voulait démissionner que s'il était mis en minorité, ce qui d'ailleurs, ne tarda point.

Dès la discussion sur l'Adresse, le cabinet, qui avait subi un premier échec pour l'élection du *speaker*, M. Morin remplaçant le tory sir Allan Mac-Nab, s'effondra, ou pour mieux dire, s'évanouit. « Il n'est pas tombé de bien haut, disait la *Minerve,* sa chute ne pouvait faire beaucoup de bruit. »

Le 11 mars, MM. La Fontaine, Baldwin, et leurs alliés, les Hinks, les Aylwin, les Taché, remontaient au pouvoir. C'était le début du grand ministère Baldwin-La Fontaine, qui dura jusqu'en 1851.

Sans compromissions, sans troubles, lord Elgin avait, en un an, rétabli en Canada le jeu des insti-

tutions, faussé par lord Metcalfe, et repris la tradition de sir Charles Bagot.

***

Mais le cabinet Baldwin-La Fontaine allait, lui aussi, soulever bien des mécontentements et le Gouverneur général s'attirer d'honorables haines. Ils devaient avoir contre eux à la fin les anciens adversaires du gouvernement colonial, Louis Papineau surtout, qui, dans son exil n'avait rien appris ni rien oublié, et rapportait, au Parlement de 1848, les préventions de 1837. Les tories haut et bas-canadiens étaient furieux de voir lord Elgin réaliser, dans leur partie la plus généreuse, les plans de ce lord Durham dont il avait épousé la fille.

Le ministère — et tout le gouvernement, c'est-à-dire le Gouverneur qui l'avait choisi et les Chambres qui le soutenaient, se trouvèrent exposés à l'explosion du mécontentement le plus formidable : ce gouvernement constitutionnel, dont le seul crime fut de maintenir la justice égale pour tous, et que l'on avait obtenu à la suite d'une lutte parlementaire de huit années, fut menacé par une révolution ou, pour mieux dire, une émeute qui pouvait rappeler, sans avoir une cause aussi noble, les plus mauvais jours de 1837.

Pendant la session de 1848, on s'était querellé sur des mots. L'opposition de M. Papineau, l'irréductible, se dessinait. Croyant avoir le monopole du patriotisme, l'ancien *speaker* attaquait M. La Fontaine avec la dernière violence, lui re-

prochant de capituler, d'accepter l'Union, de faire cause commune avec l'oppresseur. M. La Fontaine qu'animait, un patriotisme égal à celui de Louis Papineau et qui, de plus, jouissait d'un grand sens politique, s'était dignement défendu, et la session se terminait pour le ministère par une victoire. Mais en 1849, le *bill d'indemnité* qui vint en discussion, causa une conflagration terrible. Depuis des années, il était question d'indemniser les Haut-Canadiens éprouvés par les troubles de 1837. Le ministère, pour régler définitivement cette question, proposa d'accorder aussi une indemnité aux habitants du Bas-Canada, à l'exception des déportés aux Bermudes et des autres condamnés de la cour martiale.

Là-dessus, les tories prirent feu : On récompensait les *rebelles,* on accordait une prime à la déloyauté. Les conservateurs oubliaient qu'ils avaient souvent essayé d'acheter à ce prix l'appui du Bas-Canada, sous les précédents ministères. Les esprits étaient arrivés au plus haut point d'excitation. Orangistes et tories faisaient flamboyer dans leurs journaux les appels à la discorde. Or, dans une grande ville comme Montréal, on ne remue pas impunément les mauvaises passions de la foule. Là, comme en d'autres lieux et sous d'autres régimes, les écrivains sans vergogne suscitèrent des criminels.

Tandis que le Parlement retentissait de virulents discours, que M. La Fontaine, dans un de ses plus beaux mouvements d'éloquence, protestait contre la

qualification de *foreigners* jetée par sir Allan Mac-Nab aux Canadiens-Français, l'émeute couvait dans la rue. Le *bill d'indemnité* passa néanmoins. Il restait à l'opposition un dernier espoir : par un coup de force, lord Elgin réserverait le bill à la sanction royale. Lord Elgin le sanctionna officiellement, avec les autres décisions de l'Assemblée. Quand il sortit du Parlement, il fut accueilli par les huées et les hurlements de la populace. On le traita d'apostat, les tories l'excommunièrent, criant qu'il avait trahi la Reine. On lui jeta des œufs pourris, des morceaux de glace. Tandis que la voiture l'entraînait au grand trot, avec ses aides de camp, vers la Résidence, l'orangiste *Gazette de Montréal* faisait paraitre un supplément, avec une manchette sensationnelle :

LA DISGRACE DE LA GRANDE-BRETAGNE
CONSOMMÉE!
LE CANADA VENDU ET ABANDONNÉ!
LE BILL DES PERTES DE LA RÉBELLION VOTÉ!
ŒUFS POURRIS
LANCÉS SUR LE GOUVERNEUR!

Au-dessous de ces titres alléchants s'étalaient les plus basses injures contre lord Elgin « qui ne mérite plus le titre d'Excellence ». N'oublions pas que c'était *la partie loyale de la nation,* comme disait lord Metcalfe, qui insultait ainsi un Gouverneur anglais coupable de n'avoir pas fait un coup d'Etat.

Excitée par la presse, travaillée par les sociétés orangistes que M. Baldwin n'avait pu dissoudre lors de son premier ministère, la foule se porta sur le Parlement, et l'envahit. Une grêle de pierres avait contraint les députés à se réfugier dans un couloir. Un émeutier s'assit dans le fauteuil de l'orateur, et déclara dissoute la législature. Soudain, le cri « Au feu! » retentit. Les émeutiers incendiaient l'édifice. Alors les députés, précédés du *speaker* en costume, sortirent gravement, en cortège, comme la Convention les jours de tumulte. Seuls, quelques représentants furent insultés.

Le feu se propageait rapidement, car on l'avait allumé en plusieurs endroits. Les amas de papiers — bibliothèque et archives — flambaient. Les conduits du gaz faisaient explosion. Les pompiers, gênés dans leurs manœuvres par les émeutiers, qui crevaient les tuyaux et dételaient les chevaux, ne purent que protéger les maisons d'alentour.

La troupe elle-même n'était pas sûre. Elle sympathisait secrètement avec les insurgés, qui exploitaient les sentiments exagérés du *jingoïsme* britannique. Elle n'empêcha point le pillage des maisons habitées par les ministres, celles de MM. La Fontaine et Hinks en particulier.

Le Gouverneur fit preuve d'un grand calme. Il évita les collisions, laissa l'effervescence diminuer, évita l'effusion du sang. D'ailleurs, il n'y avait eu qu'un cri d'indignation contre les énergumènes. Le Bas-Canada restait fidèle au gouvernement qu'il avait choisi. A Montréal même, une garde civique s'or-

ganisa, que le Gouverneur fit armer. Les adresses affluaient chez lord Elgin — et le seul résultat de ces tristes journées fut de changer le siège du gouvernement, qu'une décision du Parlement, réuni au marché Bonsecours, fixait alternativement à Toronto et à Québec.

Rien ne fut modifié dans la Constitution ni dans la marche des affaires. Le ministère impérial affirmait au contraire solennellement son intention de donner aux colonies un maximum de libertés locales. Les idées séparatistes qui prenaient corps à cette époque se discutaient librement dans les journaux, sans que Lord Elgin eût seulement l'idée de restreindre la liberté de la presse. Il se bornait à révoquer les fonctionnaires trop compromis dans cette campagne.

Lord John Russell tenait à la Chambre un langage bien différent des instructions qu'il avait données à M. Poulett-Thomson, dix ans plus tôt.

« En ce qui concerne nos relations avec les colonies, vous agirez d'après ce principe d'y introduire et d'y maintenir autant que possible la liberté politique... Sans doute, je prévois, avec tous les bons esprits, que quelques-unes de nos colonies grandiront tellement en population et en richesses, qu'elles viendront nous dire un jour : « Nous avons assez de force pour être indépendantes de l'Angleterre. Le lien qui nous rattache à elle nous est devenu onéreux, et le moment est arrivé où, en toute amitié et en bonne alliance avec la mère-patrie, nous voulons maintenant notre indépendance. » Je ne crois pas

que ce temps soit très rapproché, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre nos colonies aptes à se gouverner elles-mêmes... Qu'elles croissent en nombre et en bien-être, et, quoi qu'il arrive, nous, citoyens de ce grand empire, nous aurons la consolation de dire que nous avons contribué au bonheur du monde. »

Frédéric Bastiat, en citant dans un de nos journaux ces belles paroles ajoutait — et nous ajouterons avec lui : « Il n'est pas possible d'annoncer de plus grandes choses avec plus de simplicité. » Mais lord John Russell eût-il fait ces déclarations, qui honoreront à jamais le parti libéral anglais, si le Canada n'avait montré dix ans l'exemple de la sagesse et de la capacité politique, et ne s'était affirmé comme une véritable nation ? C'est donc un honneur pour nous, Français, que des hommes de notre sang et de notre race, bien que vivant sous d'autres lois, aient donné au monde le spectacle de cette lutte légale et pacifique pour la liberté.

VIII. Conclusion.

Tel est le grand ouvrage historique de Gérin-Lajoie. Quelles sont ses qualités, on le voit sans peine. Un sincère amour de son pays et du gouvernement libre, une impartialité qui lui fait reconnaître jusqu'aux mérites de Lord Sydenham et de M. Draper, une documentation très sûre et puisée aux sources, la connaissance personnelle de plusieurs protagonistes, assurent à l'auteur une place éminente parmi les

historiens du Canada. Ajoutons que le style très sobre ne présente pas les bizarreries qui font du livre de M. Turcotte, le *Canada sous l'Union*, un ouvrage à peu près illisible, malgré ses réelles qualités. Si Gérin-Lajoie emploie quelquefois le jargon parlementaire anglo-canadien, c'est qu'il ne pouvait s'en dispenser — et d'ailleurs cette langue spéciale n'est pas à tout prendre plus barbare que celle dont se servent nos législateurs.

Mais il manque quelque chose à cet ouvrage pour mériter une place au tout premier rang. Beaucoup de pièces qu'il fallait mettre dans un appendice justificatif ou dans des notes, sont transcrites *in extenso* dans le corps du volume. Ce sont des matériaux historiques plus que de l'histoire elle-même. Il nous a semblé mainte fois, pendant le cours de notre travail, feuilleter un *Livre bleu* où secouer la poussière des archives. Il en résulte une certaine fatigue pour le lecteur qui n'est pas un « professionnel ». L'attention est sans cesse détournée du récit par de longues dépêches qui répètent la même chose sous des formes un peu différentes. Il y a là un excès de conscience, qui entraîne une certaine lourdeur d'exécution. Encore la production de ces documents présente-t-elle un intérêt de premier ordre, car il y a là beaucoup de dépêches et de discours que nous ne pouvons aller chercher dans les archives d'Ottawa. Mais on comprend moins, par exemple, les longs extraits de journaux qui discutent sur le gouvernement responsable. Ils peuvent être utiles comme expression de l'opinion publique, mais sont si abondants

qu'ils empêchent de suivre la pensée de l'auteur.

Enfin les portraits manquent de relief. Il faut évoquer les hommes d'alors par une longue et patiente recherche personnelle. L'auteur ne jette pas soudain sur un personnage un faisceau de lumière, qui le détache en plein relief. Quelques notes biographiques, une ou deux dates, une courte appréciation du caractère et de la capacité politique : c'est tout. Et pourtant, ces hommes vivent, quand on prend la peine de dépouiller soigneusement le volumineux in-8° de Gérin-Lajoie. La bonhomie volontaire d'un Sydenham, la sagesse d'un Bagot, la colère sourde et les inquiétudes d'un Metcalfe, l'emportement et la rancune d'un Louis Papineau, l'enfant terrible du parti français, la belle et loyale tenacité d'un La Fontaine ou d'un Baldwin contrastent en un saisissant tableau.

Car nous avons presque regret des critiques que nous formulions tout à l'heure. Gérin-Lajoie a fait et bien fait ce qu'il a voulu, et nous n'avons pas le droit de lui demander autre chose. Sans déclamation, sans petits moyens faciles d'arriver à l'effet, très simplement, il a su nous intéresser pendant les longues heures que nous avons vécu en compagnie de ses héros. S'il ne fait pas lui-même la résurrection par la magique baguette d'un Michelet ou d'un Augustin Thierry, à force de bonne foi et de probité il permet au lecteur attentif de la faire en son esprit.

Ce n'est pas chez Gérin-Lajoie qu'il faut chercher les morceaux d'anthologie. Il y en avait vingt à

écrire, on n'en trouve pas un dans son livre. Mais il n'en est que plus précieux à consulter pour tous ceux qui veulent connaître cette période généralement ignorée chez nous, de la belle histoire canadienne.

M. LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE

M. Fréchette occupe une place à part dans les lettres canadiennes. C'est le seul poète d'Outre-Atlantique qui ait attiré l'attention du public français. Quand on parle à l'un de nos compatriotes de cette littérature naissante que nous étudions, s'il est tant soit peu au courant de ce qui se passe hors de nos frontières, il ne manque pas de dire : « La littérature canadienne ? ah ! oui, Fréchette ! »

Et c'est beaucoup. Nous devons un personnel remerciement au poète de la *Légende d'un peuple :* c'est une rencontre fortuite avec son livre qui mit la première, il y a dix ans, notre curiosité en éveil, et qui nous engagea dans les recherches d'où sortent ces modestes études. Le Canada se serait fort bien passé de notre ouvrage, nous n'en doutons pas ; mais nous y aurions perdu de bonnes heures de travail, et la révélation d'une société qui serait sans cela restée pour nous lettre morte.

Nous n'ignorons pas que M. Fréchette, après un triomphe sans précédent là-bas, où on le salua poète national, après une victoire à l'Académie française, et quelques années de gloire incontestée, fut passionément et haineusement discuté. Jamais polémique plus venimeuse ne s'engagea. Un Athénien s'était lassé d'entendre appeler Aristide : le Juste,

et nous ne croyons pas qu'à aucune époque de la littérature française on ait mené contre un écrivain guerre de pamphlets plus virulente.

Mais que nous font les rivalités personnelles que déchaîne toujours le succès ? Nous sommes à des milliers de kilomètres du Canada, et nous n'avons pas vu un seul des écrivains dont nous parlons. Nous tiendrons donc pour non avenu tout ce débordement de clameurs, et cette danse du scalp effrenée, analogue à celle qu'exécutent les Peaux-Rouges de Gustave Aymard. Peut-être y a-t-il un fond de vérité dans certaines critiques articulées contre M. Fréchette, et nous essaierons plus tard de voir en quoi le poète n'est pas toujours égal à lui-même. Mais une injure n'est jamais un argument, et nous voulons espérer, pour l'honneur du Canada, que l'habitude d'appeler ses adversaires des lâches, avec des gestes d'hercule de foire jetant à *l'amateur* le caleçon, ne se généralisera pas.

Peut-être eut-il mieux valu ne point faire une allusion, si brève soit-elle, et si discrète, à ces vilaines choses. Mais elles appartiennent à l'histoire littéraire, et elles nous fournissent un curieux exemple : un auteur qui ne craint pas, pour jeter bas un rival dont la renommée lui porte ombrage, de transporter dans la République des lettres certaines habitudes de langage qui nous semblaient réservées aux discussions politiques. Nous ne sommes pas surpris d'entendre dans une réunion publique un monsieur traiter de pleutre et de forban un autre monsieur qui ne pense pas tout à fait la même chose que lui

sur les syndicats professionnels ou la question des sucres ; mais en critique littéraire il vaut mieux éviter d'envenimer les questions d'art avec de basses querelles personnelles. Je sais bien que Vadius et Trissotin en viennent aux gros mots. Mais qui voudrait être Trissotin ou Vadius ?

Un jour, Gambetta répondait, quand l'un de ses amis le plaignait d'être en butte à des attaques acharnées : « Laisse faire, petit, cela n'empêchera pas le blé de pousser. »

Voyons donc si le blé pousse, et ce que les lettres canadiennes doivent à ce grand semeur que fut et qu'est encore M. Louis Fréchette.

***

Nous bornerons naturellement à l'essentiel les renseignements biographiques, et nous leur donnerons la sécheresse d'un *curriculum vitæ*. Autant la curiosité est libre de s'exercer sur les morts, autant elle doit respecter les vivants.

M. Fréchette naquit en 1839 à Lévis, en face de Québec. Il fit ses études au séminaire de cette dernière ville, et y resta jusqu'à quinze ans. Une fugue analogue à celle de Gérin-Lajoie lui fit parcourir quelque temps les Etats-Unis, mais il ne trouva dans ce premier séjour sous la bannière étoilée que des déboires et des soucis. Après ce « choc » d'Amérique, comme dit M. Bourget, le jeune homme revint au pays natal, où il compléta ses études, à Québec d'abord, puis à Nicolet. Son éducation terminée, il sui-

vit les cours de droit de l'Université Laval, et, dès 1858, préluda par quelques essais à sa carrière poétique. Disciple et ami de Crémazie dont il fréquentait le magasin, il avouait hautement ce patronage littéraire, se vantait de marcher sur les traces du *barde quebecquois*, qu'il devait sans doute dépasser comme artiste, mais auquel il emprunta parfois de patriotiques inspirations. Dès ce moment, le jeune poète mène la vie la plus agitée. Rédacteur au *Journal de Québec*, puis traducteur à la Chambre d'Assemblée, il regagna sa ville natale où il fonda un journal dont il abandonna au bout de deux ans la rédaction. Il retourna aux Etats-Unis, créa l'*Observateur*, puis l'*Amérique*, à Chicago. Entre ces deux essais, il avait exercé dans l'Illinois une fonction administrative. Rien de tout cela ne lui amenait la fortune ou la grande notoriété, mais il avait déjà publié, non sans succès, quelques volumes, *Mes loisirs* (1863), les *Voix d'un exilé* (1867). De retour dans son pays natal, il mena de front la politique et les lettres, se consolant par la poésie de deux échecs électoraux; enfin, élu député de Lévis, il publia un nouveau livre de vers, *Pêle-Mêle*, et n'ayant pas pu assurer sa réélection, il abandonna pour toujours la politique, afin de se consacrer uniquement aux lettres.

Ses *Fleurs Boréales* et ses *Oiseaux de neiges* parurent en 1879, et ce recueil lui procura la célébrité, disons plus, la gloire. A cette époque, les écrivains canadiens n'étaient pas gâtés par les attentions de la mère-patrie. L'Académie française décerna donc aux

Fleurs Boréales un prix Monthyon, et le retentissement de cette récompense fut considérable au Canada. C'était comme une consécration nationale. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, avait, dans son rapport, dit des choses infiniment obligeantes au poète canadien, et il en rejaillissait une partie sur ses émules et ses rivaux. En outre, M. Fréchette apprenait à Paris l'existence d'une littérature laurentienne. Il passa la mer, et eut un véritable succès personnel, mêlé d'un peu d'étonnement peut-être, à cette époque reculée où nous découvrions le Canada. *(Monsieur est Canadien? Comment peut-on être Canadien?)* M. Fréchette fut le héros du jour, et un peu plus tard, en 1887, M. Jules Claretie écrivit la préface de cette *Légende d'un peuple* qui, sans être un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre, renferme néanmoins de nobles inspirations, et des vers dont l'émotion se communique à l'auditoire.

Les *Feuilles volantes* qui parurent à Montréal en 1890 ne sont pas indignes de leurs aînés, et, si elles ne montrent pas le talent du poète sous un jour nouveau, confirment que c'est un esprit élevé, qui sait trouver souvent des expressions heureuses.

M. Fréchette écrivit aussi en prose, aborda même le théâtre. Nous retrouverons plus tard ses tentatives dramatiques qui devaient se heurter à certaines difficultés locales. Ses contes, publiés dans les journaux, réunis parfois en volumes, ses courts récits, ses études de lexicologie, dénotent une activité sans cesse en éveil. M. Fréchette vient même de donner en anglais des *Christmas Tales* qui renfer-

ment de jolies trouvailles (1), tandis que ses *Originaux et détraqués* sont une des œuvres les plus savoureuses qu'il ait écrites. Essayons donc de caractériser successivement le poète et le prosateur, de chercher quelles sont les causes de ses succès, et de voir quelle est la place qu'il tient entre les créateurs de l'âge héroïque, et les jeunes écrivains dont le nom commence à sortir de la nuit.

***

Les sujets auxquels se plaît le talent de M. Fréchette sont de plusieurs sortes. Encore qu'il leur doive quelques-unes de ses meilleures pièces, M. Fréchette ne se borne pas comme Crémazie à rappeler les vieux souvenirs de l'histoire nationale. Il ne s'attache pas seulement à chanter la France — et quelquefois aussi l'Angleterre; il a encore trouvé de jolies inspirations familières qui font penser tantôt à l'*Art d'être Grand Père*, tantôt à M. Louis Ratisbonne; il a voulu décrire son pays en vers harmonieux : c'est un des chantres de la nature canadienne. Voilà bien des sujets divers d'inspiration, et qui montrent un poète placé « au centre de tout, comme un écho sonore ».

Mais puisque M. Fréchette commença par se proclamer disciple de Crémazie, et se posa en admirateur de la France, on retrouve dans la majeure partie de ses livres la préoccupation nationale. C'est

(1) Édition française : *La Noël au Canada* (Montréal, 1900).

dans la *Legende d'un peuple* surtout qu'il a tenté d'élever à la gloire de sa patrie un monument plus durable que l'airain.

Le dessin de l'œuvre est hardi. Prendre le peuple canadien-français à l'aube de son histoire, avant son histoire même, lors des lointaines origines où il était encore noyé dans la population française, où le continent qu'il devait habiter, vierge et inconnu, présentait:

Ses grands bois ténébreux tous pleins d'oiseaux chanteurs;

puis ouvrir cette histoire « écrin de perles ignorées » pour les sertir dans l'or des rimes, chanter les exploits des aïeux, et le courage civique des descendants, être en un mot le Garneau de la poésie, noble et belle tâche, digne d'un grand écrivain. M. Fréchette a voulu réaliser, suivant un plan arrêté d'avance, ce qui se trouvait en puissance dans tous les poètes canadiens qui l'avaient précédé, et faire une œuvre définitive, telle qu'après lui on ne trouvât plus qu'à glaner.

Voici, dans l'aurore de la Renaissance qui éclaire une France nouvelle de ses rayons venus d'Italie, voici partir les navigateurs, non point conquistadors brutaux

Ayant soif de baigner leurs bras nus
Dans le sang rouge et dans l'or jaune (1)

mais pionniers du progrès, voulant gagner un

(1) Jean Richepin, *Les Blasphèmes.*

monde à la civilisation et au Christ, et assurer à leurs compatriotes une vie libre sous d'autres cieux. De Saint-Malo, beau port de mer, comme dit le vieux lied, partent les trois vaisseaux de Jacques Cartier, qui font voile au nom du roi vers les terres ignorées. Voici le fleuve géant, qui semble prêt à dévorer les découvreurs :

C'était le Canada mystérieux et sombre,
Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre,
Avec ses bois épais et ses rochers géants
Emergeant tout à coup du lit des océans.
Quels êtres inconnus, quels terribles fantômes
De ces forêts sans fin hantent les vastes dômes,
Et peuplent de ces monts les repaires ombreux ?
Quel génie effrayant, quel monstre ténébreux
Va, louche Adamastor, de ces eaux diaphanes
Surgir pour en fermer l'entrée à ces profanes ?
Les fiers navigateurs iront-ils jusqu'au bout ?
— En avant ! dit Cartier qui, front grave et debout,
Foule d'un pied nerveux le pont de la dunette,
Et, pilote prudent, promène sa lunette
De tribord à babord, sondant les horizons.
Alors, défiant tout, naufrage et trahisons,
Drapeaux au vent, la *Grande* et la *Petite Hermine*
Avec l'*Emerillon* qui dans leurs eaux chemine,
Le Breton qu'on distingue à son torse puissant,
Jalobert, le hardi caboteur d'Ouessant
Qu'on reconnaît de loin à sa taille hautaine,
Tous, au commandement du vaillant capitaine
Entrent dans l'entonnoir du grand fleuve inconnu !

Devant les spectacles sublimes du Saguenay, sur le plateau de Tadoussac, près des gorges à pic de ce fleuve qui est presque un fjord, la première messe

est célébrée. Les vastes espaces se défrichent peu à peu, se peuplent

> ... des émigrés du doux pays normand
> Des filles du Poitou, des beaux gars de Bretagne,
> Qui viennent de quitter leur lande ou leur campagne
> Pour fonder une France au milieu du désert.

Et c'est la première moisson :

> ... Le blé jauni tombe à faucilles pleines ;
> La javelle où bruit un essaim de grillons
> S'entasse en rangs pressés au revers des sillons
> Dont le creux disparaît sous l'épaisse jonchée.

Mais que de difficultés il faut surmonter, que d'ennemis il faut combattre! Voici, comme dans Crémazie, *passer les ombres, des Algonquins, des Iroquois*. Le sauvage rôde, massacre missionnaires et colons, en attendant que la civilisation le détruise. Il observe avec crainte et curiosité cette invasion d'un monde nouveau, esquissant un geste de terreur et d'étonnement, comme le *Sagamo* de M. Philippe Hébert (1). La forêt impénétrable, à travers laquelle le fleuve coule de rapide en rapide, entrelace ses rameaux séculaires. Il faut joindre aux Indes occidentales la vaste solitude des grands lacs et c'est Cavellier de la Salle qui accomplit l'œuvre géante. Vers le Nord, vers la baie d'Hudson, c'est d'Iberville qui s'aventure. Et la conquête française

(1) Sculpteur canadien, dont l'exposition a été fort remarquée en 1900. Chevalier de la légion d'honneur.

s'étend, malgré les sauvages contre lesquels il faut sans cesse lutter, ainsi que firent Daulac des Ormeaux et Cadieux, le poète populaire, trouvère, voyageur et héros, qui succomba dans une lutte terrible, et murmurant, tout sanglant, demi-mort, cette complainte célèbre là-bas :

Petit rocher de la haute montagne
Je viens ici finir cette campagne.
Ah ! doux échos, entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir.

Un loup hurlant vint près de ma cabane,
Voir si mon feu n'avait plus de boucane.
Je lui ai dit : retire-toi d'ici,
Car, par ma foi, je perc'rai ton habit.

Un noir corbeau volant à l'aventure
Vient se percher tout près de ma toiture.
Je lui ai dit : « Marchand de chair humaine,
Va t'en chercher autre viande que mienne. »

Rossignolet, va dire à ma maîtresse,
A mes enfants, qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais, faut renoncer à moi.

C'est donc ici que le mond' m'abandonne !
Mais j'ai recours à vous, Sauveur des hommes.
Très Sainte Vierg', ne m'abandonnez pas,
Permettez-moi de mourir dans vos bras (1).

N'est-il pas bien, ce simple Cadieux, de la race qui longtemps acclama les chants de Thouroude, où Roland blessé à mort tend, avant de rendre l'âme, son gant à l'archange Gabriel ?

(1) Voir *La Légende d'un peuple*, note, p. 348.

Son destre guant a Dieu en porofrit,
E de sa main sainz Gabriëls l'at pris.

Mais voici d'autres ennemis à combattre. Ce ne sont plus les flèches des sauvages, mais les balles des Anglais, qu'il faut braver. C'est alors le combat suprême, la lutte des colons abandonnés, le dernier effort de Montcalm, et sa mort glorieuse, et Lévis brûlant à Sainte-Hélène les drapeaux blancs qu'il ne veut pas livrer (1).

Maintenant, la France n'est plus qu'un souvenir. Elle recule dans des lointains d'histoire ou d'épopée. De nouvelles tâches s'imposent. S'il faut conserver pieusement la mémoire de l'ancienne patrie, il faut conquérir à la jeune nation sa liberté sous la couronne étrangère. Papineau, Chénier, Hindelang, les héros de trente-sept, inspireront alors le poète. Mais le souvenir de la France plane toujours sur le Canada, qui souffre de nos malheurs et de nos fautes, qui est uni de cœur avec nous; quand l'invasion roule en sombres avalanches parmi nos campagnes, bien des Canadiens frémissent de ne pouvoir que crier : *Vive la France!*

Voici la conclusion de l'œuvre. Sans doute, le drapeau d'Angleterre a droit au salut des Canadiens, puisqu'il respecte leurs franchises.

Car jadis s'il leur fut injuste
Il a su le faire oublier (2).

(1) *Fors l'honneur.*
(2) *Les deux drapeaux.*

Mais c'est le drapeau français qu'il faut « baiser à genoux », et c'est la France qu'il faut aimer: car — et c'est peut-être la plus belle inspiration de M. Fréchette, et la plus remarquable aussi comme expression :

> Quand des antiques jougs l'humanité se lasse
> Quand il est quelque part un peuple à secourir,
> Qui donc à l'horizon voyez-vous accourir?
> A genoux, opprimés, c'est la France qui passe.

Le destin de la France est le plus noble.

> Tu seras — et c'est Dieu lui-même qui t'y pousse,
> La pacificatrice irrésistible et douce.
> Tu prendras par la main la pauvre humanité
> Trop longtemps asservie à la haine, à la crainte,
> Et tu la sauveras par la concorde sainte
> Et la sainte fraternité.

Le livre peut être inégal, renfermer des clichés, des expressions qui reviennent trop souvent, des rimes en épithète, des développements faciles, des vers prosaïques : Tout cela n'est rien. Le souffle anime tout, sauve tout. On sent que le poète n'a pas seulement voulu faire œuvre littéraire, qu'il s'est passionné pour son pays, pour ses héros qui sont aussi les nôtres, qu'il a navigué avec Cartier, souffert avec Cavellier de la Salle, pleuré de rage avec Lévis, clamé vers la liberté avec Chénier et Papineau, sans jamais désespérer de l'avenir que Dieu réserve à ce peuple, et à la vieille et glorieuse nation qui en revendique la maternité. Et, même

quand on désirerait au poète un peu moins de cette terrible facilité, son plus grand ennemi, on se prend soudain à aimer l'homme qui a écrit un tel livre, et l'on voudrait lui serrer la main, sûr qu'il ne trouverait pas cette émotion ridicule, et rendrait étreinte pour étreinte.

* * *

Mais M. Fréchette n'embouche pas toujours le clairon de l'épopée. Il ne voit pas toujours passer.

Ailes au vent, l'essaim des victoires chantantes (1).

Il s'amuse parfois à narrer des scènes familières, comme ce joli tableau où le professeur Aubry essaie de faire comprendre à une femme du peuple qu'il n'est pas Canadien, mais Français. Elle ne saisit pas tout d'abord.

Français? Eh bien, pardi, c'est dans nos environs.
Pour être Canadiens, on n'est pas des Hurons.
On est tous des Français, nous aussi, que je pense.
— C'est vrai. Mais moi, je suis un Français de la France.
— De la France? Eh bien, nous, de quel pays est-on?

Il peut seulement lui expliquer la différence en lui disant :

Vous êtes née ici. Moi je suis né là-bas.

Ce qui parait tout de suite lumineux à l'excellente femme.

(1) V. Hugo.

D'autres fois ce sont des scènes de l'hiver canadien qu'il nous présente.

> **Le bonhomme Hiver a mis ses parures,**
> **Souples mocassins et bonnet bien clos,**
> **Et tout habillé de chaudes fourrures,**
> **Il a fait sonner gaîment ses grelots....**

Ou bien, ce sont les spectacles de Niagara qu'il évoque ; ou les *Oiseaux de neiges* qui s'abattent, innombrables, annonçant le retour du printemps,

> **Quand le rude Equinoxe avec son froid cortège**
> **Quitte nos horizons moins inhospitaliers.**

Il y a aussi dans M. Fréchette un poète des joies familiales et un brave homme qui se réjouit au milieu des siens, qui ne dédaigne pas, malgré les suffrages des Académies, de composer des pièces de circonstance pour célébrer les événements importants de son petit monde, qui adresse des vers paternels à ses filles, le jour de leur première communion, se réjouit au 1er de l'an, à la Noël, avec la bonne gaîté des fêtes de famille, et qui ne trouve pas un reproche pour une petite espiègle au cœur trop généreux, quand elle donne, le soir des Rois, le gâteau et la fêve à un pauvre, sans réserver la part des riches. Tout cela nous entraîne bien loin de l'épopée, de Montcalm ou de du Calvet ; mais cette note à la Ratisbonne nous ravit ; elle empêche le poète d'être perpétuellement tendu, et nous lui devons quelques pièces tout à fait aimables.

Nous pouvons nous demander à quelle école appartient M. Fréchette. La réponse est plus facile que pour Crémazie. Dans le poète des *Mille-Iles,* nous retrouvons à la fois un classique du XVIIIe siècle finissant, et un disciple gauche et timide du romantisme à ses débuts. M. Fréchette, lui, est un pur romantique. Il a lu Victor Hugo avec passion, et se l'est assimilé. Quoi d'étonnant? Victor Hugo est le Père de tous ceux qui écrivent en vers français. Nous ne reprocherons donc pas au poète canadien d'avoir cherché dans les *Contemplations* ou la *Légende des siècles* des rythmes et des coupes de vers. Nous ne nous amuserons pas non plus à éplucher des hémistiches pour y découvrir que M. Fréchette employa le même adverbe ou la même conjonction que Hugo, à la même place. Ces petites puérilités de certains critiques canadiens nous font sourire. Mais nous découvrirons une ressemblance plus intime dans l'emploi des mêmes procédés généraux, l'antithèse quelquefois, plus souvent l'énumération.

On raconte qu'un voyageur en Extrême-Orient avait emporté avec lui une tasse d'un service de Chine, la dernière qu'il possédât. Encore était-elle un peu ébréchée. Il la remit à un ouvrier célèbre du pays, lui commandant la douzaine. L'ouvrier se mit à l'œuvre, et livra bientôt à l'Européen douze tasses absolument semblables au modèle : rien n'y manquait, pas même la cassure reproduite sur les douze copies.

Nous ne voudrions pas faire ici de rapprochements irrévérencieux. Mais quelquefois, le disciple imite le maître de si près que le défaut même se retrouve.

Rien d'amusant, d'ailleurs, comme certains pastiches.

Lisez à haute voix la tirade suivante :

> L'Espagne eut Cespédès, cet autre Michel Ange,
> Cervantès le profond et Mendoza l'étrange,
> Calderon et Vega, Santos, Montemayor,
> Velazquez, Juan Calvo, Murillo, Salvador,
> Zurbaran, Hermandez, Medina, Mercadante,
> Tous les talents, depuis Phidias jusqu'à Dante,
> Tous les héros connus d'Achille à Spartacus,
> Elle eut Léonidas, et Coclès, et Gracchus....

Est-ce quelqu'une de ces extraordinaires énumérations où se complaisait le maître, de ces avalanches de noms propres et d'expressions bizarres, où les dictionnaires biographiques et techniques défilent pour la plus grande joie du lecteur qui guette la rime imprévue? Quelques lignes plus haut, est-ce le vieux Ruy Gomez, engoncé dans sa fraise à godrons, qui articule en piétinant sa Toison d'Or, cette grandiloquente apostrophe?

> Nos pères, ces vainqueurs aux champs d'Almonacid,
> Tout en croisant l'épée avec les fils du Cid
> Respectaient votre gloire, antiques Hispanies,
> Terres de sommets bleus et de plaines jaunies,
> De donjons menaçants, de seuils hospitaliers
> Où sonna l'éperon des derniers chevaliers (1).

Nous citons ces passages pour montrer à quel point

(1) Ces vers, amusants d'ailleurs en eux-mêmes, parce qu'ils sont bien rythmés et bien rimés, sont extraits des *Feuilles volantes* de M. Fréchette, pages 63-67. *l'Espagne.*

l'influence de Victor Hugo, même dans ce qu'il a de contestable, s'est exercée sur M. Fréchette, qui l'a beaucoup lu.

Voici du Coppée, si vous aimez mieux.

Un pauvre enfant déguenillé comparait devant un tribunal. Il a volé une poupée destinée à sa sœur malade, et le poète sort de l'audience.

> ...Plaignant, dans le fond de son âme,
> Les juges, leur devoir veut quelquefois cela,
> Condamnés à punir de ces criminels-là (1).

Nous pourrions multiplier les exemples où nous verrions M. Fréchette passer du grave au doux, du plaisant au sévère; à peine a-t-il cherché dans la vie de tous les jours une humble inspiration, qu'il s'envole d'un bel élan. Dans tous les genres, il est à l'aise. C'est un virtuose qui se joue des difficultés de rimes — nous en avons cité quelques unes bien jolies, — et qui a le sens du rythme qui convient. Nulle coupe de vers qui ne lui soit familière, et c'est en cela que son talent dépasse de beaucoup le talent un peu gauche de Crémazie. Il sait que les mots ont une valeur indépendante de leur signification, et il parvient souvent à de fort heureuses sonorités. Parfois, il se permet certaines licences; il ne redoute pas l'hiatus, et viole une des règles les plus absurdes de la métrique française, puisque l'hiatus « pour l'œil » est défendu, quelle que soit son harmonie, et que Boileau put écrire :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voye en son cheminlle heurtée.

(1) *Feuilles volantes*, p. 185. *La poupée.*

Les commentateurs s'extasient sur ces vers; ils démontrent simplement l'inutilité du conseil qu'ils renferment. Sachons donc gré à M. Fréchette de ses hardiesses en pensant avec quelle circonspection ses émules risquent les tentatives originales. Un Français de là-bas peut si facilement être accusé, quand il hasarde une licence, « de ne pas l'avoir fait exprès »! Nous trouvons, par exemple, dans les éditions de Crémazie antérieures à celle de 1881, des négligences que M. Fréchette voulut bien, croyons-nous, corriger pour l'édition de *l'Institut Canadien*.

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans M. Fréchette des rimes purement pour l'oreille; et s'il agit ainsi, encore une fois, c'est de propos délibéré, en artiste sûr de sa valeur et qui domine sa matière loin d'être dominé par elle.

M. Fréchette est donc un fécond poète, très versé dans la connaissance de notre littérature, ce dont il faut lui savoir un gré infini; un artiste habile, qui ne redoute ni le néologisme, ni la fantaisie, s'il doit en tirer un effet. Mais tout cela ne suffisait point à expliquer sa vogue, vogue méritée, répétons-le.

Malgré quelques voix discordantes, on le tient là-bas pour le *poète national*, et il l'est. Il l'est, parce qu'il s'émeut, et parce que son émotion se communique; il l'est, parce que jamais encore le Canada n'avait trouvé héraut au verbe plus sonore, au vocabulaire plus riche, au talent plus varié. Il l'est, parce que dans ses chants résonne un écho des siècles de vaillance, et parce qu'il a su

évoquer, avec cet admirable instrument qu'est le vers romantique, des spectacles nouveaux pour nous. Il l'est enfin parce qu'il écrit avec joie, et non pas en stérile arrangeur de mots et de syllabes, parce qu'il subit le premier l'effet de ce qu'il vient d'écrire, et qu'il vous entraîne. Lisez du Fréchette : vous pourrez discuter, critiquer, peser la valeur des termes; écoutez-en lire — surtout par le poète lui-même — et vous oublierez tout, parce que sur son berceau, une fée a posé ces dons précieux, la chaleur et la vie.

***

M. Fréchette est aussi un prosateur, et un prosateur coloré. Ses contes renferment souvent d'amusantes inventions, touchantes même quelquefois dans leur étrangeté, comme celle de cet homme qui, après de longs séjours aux solitudes boréales, demi-mort de faim et de froid, est profondément ému par la vue d'un poteau télégraphique, et l'embrasse ainsi qu'un frère (1). Ce poteau, c'est la civilisation, c'est le salut. On n'accusera pas de banalité cette conception, qui donne de la vie et de la poésie à un essentiellement inesthétique madrier. Nous trouvons aussi une fantaisie fort curieuse dans ce recueil qui a pour titre : *Originaux et détraqués,* « douze types québecquois ».

Il y a de tout, dans ce livre, du comique énorme comme une farce populaire, et féroce quelquefois comme le peuple et l'enfance; de simples ridicules,

(1) *La Noël au Canada.* — Au seuil.

des plaisanteries finaudes de normands; d'autres qui tirent tout leur sel d'une répétition verbale ou d'un langage amphigourique. Il y a là des escrocs à la Scapin, ou à la Robert Macaire, des demi-fous, qui errent sur les confins de la vie consciente, des déclassés, et peut-être même des habiles, dont la difformité morale laborieusement acquise constitue le gagne pain.

Québec serait, si nous en croyons M. Fréchette, un lieu tel que pas un endroit sous la calotte des cieux ne peut se vanter d'avoir produit un aussi grand nombre d'originaux : « ce marchand qui n'entrait pas dans une église, de peur que la voûte lui tombât sur la tête ; cet avocat, jurisconsulte éminent, inférieur à personne au parquet, et qui, sorti de là, devenait le plus exécrable bohème qui ait jamais traîné ses loques à travers la création.... et ce citoyen riche, sérieux, instruit et distingué, qui resta fiancé plus de soixante ans, sans jamais manquer un soir la petite promenade à deux, pendant que les meubles achetés pour le ménage attendaient la noce au fond d'un grenier. »

Quels types, dont M. Pierre Janet eût pu faire son profit, quand il professait si brillamment au Collège de France son cours sur les « Conditions psychologiques de la volonté » !

Mais M. Fréchette abandonne ces héros, et en choisit douze autres, petites gens dont il nous décrit les manies avec verve — « Puisses-tu, écrit-il à la fin de sa dédicace à son ami James Edgar, ne pas avoir plus de répugnance à feuilleter mon livre que je n'ai eu d'ennui à l'écrire. »

L'auteur, en effet, ne s'ennuie pas en écrivant. Dans son cabinet de travail, situé au quatrième étage, fusent tout à coup des éclats de gaîté. C'est le poète qui invente une histoire, qui note un travers de ses contemporains. Et nul ne songerait, en voyant cette enveloppe mortelle un peu grasse, secouée par un bon rire, — le rire qui éclate quand on rit pour soi tout seul, et non pour faire plaisir à un ami qui vient de narrer quelque aventure — qu'il a devant les yeux le grave et patriotique auteur de la *Légende d'un peuple*. Le plus fort, c'est que cette gaité est contagieuse, et que nous rions avec M. Fréchette.

Je sais peu de scènes aussi drôles que celle où Burns exécute avec un talent digne d'éloges des variations imprévues sur ce thème : « Oublier son porte-monnaie, et se faire prêter par de bonnes âmes des sommes variant entre trente sous et cinquante francs, pour payer de problèmatiques voitures. »

Burns a du génie, comme Dave, comme Crispin, comme Mascarille, *fourbum imperator*.

Burns tombe chez M. Fréchette, qui ne l'a jamais vu, et joue la scène de la reconnaissance, telle qu'elle est contenue dans *M. de Pourceaugnac*. Mais sa documentation est supérieure à celle de Sbrigani. C'est à l'époque où le poète se présente à la députation. Burns prétend connaître un moyen infaillible d'assurer l'élection au prix de vingt piastres, — quinze — dix — cinq — une — puis vingt-cinq cents, pour payer le cocher, et termine par ce cri du cœur : « Pas dix cents seulement? »

Pas dix cents!

Mais il ne revient pas toujours bredouille.

Un jour, on décharge des harengs sur le port. Il avise un commerçant :

« Venez voir ce hareng-là, M. Renaud! Pour la première fois que je vous sers, je veux que vous soyez satisfait! 1 1/2 % meilleur marché qu'à vos concurrents! Je tiens à être l'un de vos fournisseurs, M. Renaud! Ça y est-il?

— Combien de minots?

— Tant.

— A combien?

— A tant.

— Je prends tout, dit le marchand, qui était rond en affaires. Déchargez.

— M. Renaud, vous ne regretterez pas ce marché, fait Burns en tendant la main à l'acheteur. Croyez en quelqu'un qui s'y connait. Si seulement je pouvais payer la traite de ces gaillards là !.....Pour faire travailler le *Canayen*, il n'y a pas comme un petit coup!

— Eh bien, payez leur un petit coup!

— C'est ce que j'ai coutume de faire, mais j'ai pas le sou ce matin, M. Renaud! A sec comme un chaland à marée basse. C'est pour cela que je suis si pressé de vendre.

— Combien faut-il pour les mettre sur le ton?

— Dame, ma foi, avec une piastre et demie, on fait bien du chemin, allez!

— Eh bien, va pour une piastre et demie. Tenez, payez leur la traite. »

Et Burns partit avec l'argent.

M. Renaud attend encore son poisson.

Ce même Burns, lors de la visite de la *Capricieuse,* profite de la vanité de deux dames pour leur faire croire qu'il est officier de marine, qu'il leur apporte une invitation à dîner de la part du commandant Belvèze, et leur extorquer des piastres sous ce classique prétexte.

Ces tours à la Robert Macaire relèvent un peu de la police correctionnelle. Ils n'en sont pas moins drôles, racontés par M. Fréchette. Bien d'autres scènes d'*Originaux et détraqués* mériteraient d'attirer et de retenir notre attention. Il en est de vraiment féroces, comme l'histoire de ce pauvre *Grelot,* que poursuivent les cris des gamins, et qui s'enfuit en zigzaguant, montrant le poing, battant l'air de son gourdin, hurlant de défi ou courbant le dos sous les huées, misérable, épuisé, hors d'haleine, et tombant à la fin sur les genoux; ou encore l'histoire de *Dupil,* que l'on rendait à moitié fou en le traitant de *Père Dupil,* et que les garnements torturaient. Il en est de simplement comiques, comme celle de Chouinard, qui transpose les mots, et leur donne le sens le moins conforme à l'étymologie; comme celle de Cardinal, un huissier du Parlement, qui parle le plus réjouissant jargon du monde, émaillé de termes nobles ou qu'il suppose tels. Car beaucoup des *Originaux* de M. Fréchette sont drôles de cette drôlerie un peu sommaire, et nous font rire de par une simple anomalie de langage : Cardinal, Chouinard, Lévêque, qui sacrerait en

disant: « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit; » Dominique, qui prêche comme M. le Curé, Marcel Aubin, qui s'exprime en vers comme un improvisateur de Santa-Lucia; soient cinq originaux sur douze.

Grosperrin, le poète errant, fabricant de complaintes, qui se compare à Victor Hugo, est un type assez répandu, mais toujours intéressant à étudier, quand on le rencontre. M. Fréchette cite quelques fragments des VRAIS MISÉRABLES, *poésie incomparable du philosophe Grosperrin*; c'est un des modèles du genre. On croit entendre le pauvre hère déclamer contre Victor Emmanuel qu'il appelle :

Fameux tyran, suppôt de l'opulence,

et contre Napoléon III :

Quand un Cartouche est protecteur du temple,
C'est pour le peuple un bien fatal exemple.

Nous en avons assez dit pour montrer en quoi consiste le comique de M. Fréchette. Il excelle à faire vivre le bonhomme qu'il nous présente, à le caractériser d'un trait énorme, à côté duquel tout disparaît. Il nous montre des personnalités rudimentaires, des âmes à l'état très simplifié, livrées à un monoïdéisme, dirions-nous, si nous ne craignions d'emprunter un de ses plus vilains termes à la psychologie expérimentale.

Ce sont là quelques unes des qualités qu'il faut pour réussir au théâtre. Aussi serions-nous en droit

de nous étonner que M. Fréchette n'ait pas fait quelques tentatives de ce côté.

Il essaya. Mais il n'a pu créer encore un théâtre canadien, et nous sommes tout naturellement amenés à chercher pourquoi le théâtre n'existe pas vraiment aux bords du Saint-Laurent, et à examiner si l'on peut espérer, dans un avenir plus ou moins proche, qu'une école dramatique se constitue dans la France d'outre-mer.

*
* *

Le goût des spectacles est inné chez l'homme, et chez le Français il prend un développement parfois exagéré. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler jusqu'à quel point, chez nos devots aïeux le théâtre fut non point abhorré, mais adoré. Il peut donc paraître au premier abord un peu surprenant qu'un peuple néo-français n'ait point de théâtre, ou du moins en ait un si rudimentaire qu'il vaut presque mieux n'en rien dire.

Non que les auteurs canadiens manquent de talent, ou du désir d'écrire pour la scène. M. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec (1), récemment enlevé aux lettres, a essayé dans des pièces aimables, d'acclimater la comédie au Canada. Gérin-Lajoie, dès le collège, écrivit une tragédie qui fit les délices — de Nicolet; on tira une pièce des *Anciens Canadiens,* de M. de Gaspé, et M. Fréchette a voulu ainsi que plusieurs autres créer un théâtre national.

(1) Voir plus bas l'étude consacrée à M. Marchand.

Disons tout de suite que la texture de son vers devait le servir : ses défauts mêmes seraient à la rampe moins apparents que partout ailleurs. Mais pour faire jouer une pièce, il faut des acteurs professionnels, connaissant l'art de la mise en scène; des amateurs sont insuffisants, et le fragile faisceau de quelques bonnes volontés ne supplée pas au manque d'exercice. Crémazie appelait, trop sévèrement, la littérature canadienne une littérature d'amateurs, mais nous pouvons dire que, par les conditions de la vie sociale, le théâtre canadien fut longtemps un théâtre d'amateurs.

Jusqu'à ces dernières années, pendant des semaines, il n'y eut pas, à Montréal, de représentations françaises. Passaient des artistes en tournée : Mounet-Sully, Coquelin, Mme Sarah Bernhardt, Mme Hading. On les acclamait, on les fêtait, on se retrempait dans notre beau répertoire, ou bien l'on applaudissait les nouveautés d'Europe.

C'était *Œdipe*, *Phèdre,* la *Tosca*, la *Dame aux Camélias*, ou bien *Cyrano* et *l'Aiglon*. Puis venait le calme plat. Parfois, une troupe d'amateurs jouait une pièce française, plus rarement une pièce du cru. Ne semble-t-il pas que ce soit presque l'état de nos provinces, dans la première moitié du XVIIe siècle? Sans doute, les promenades royales de Madame Sarah Bernhardt remplacent le chariot de Thespis cher à Scarron, mais à cela près, le théâtre canadien resta longtemps dans la situation où se trouvait la scène française avant Corneille et Molière.

Cela tenait à des causes multiples. Mais nous trompons-nous beaucoup en pensant que des scrupules religieux ne furent pas étrangers à cet état de choses ? En accomplissant son œuvre si grande et si belle, le clergé n'a-t-il pas inculqué à ses ouailles les idées de Bossuet qui s'écriait, d'après la Bible et songeant à notre Molière : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! » N'y-a-t-il pas là peut-être un peu de cet état d'esprit qui interdit la sépulture chrétienne aux artistes de l'époque classique, à la Champmeslé, à cette exquise Adrienne Lecouvreur, et même à Molière qui reste, malgré mais avec Bossuet, un des maîtres de notre prose classique ?

Pendant les dernières années du XIXe siècle, néanmoins, il semble que, par la force même des choses, le théâtre canadien ait tendu à se constituer peu à peu, malgré les conditions défavorables dont nous parlions tout à l'heure. Le drame historique peut sortir du *Montcalm* et du *Papineau* de M. Fréchette, qui excitèrent de si vives espérances, et la comédie des pièces de M. Marchand. Mais si la littérature dramatique veut atteindre là-bas sa majorité, il ne faut pas qu'elle se mette à l'école des Adolphe d'Ennery, des Emile Richebourg, ni même des Elie Berthet. M. Fréchette a tiré de la *Bastide Rouge* de cet auteur, en l'adaptant au pays, un drame, *le Retour de l'Exilé* (1880), qui a donné lieu à diverses polémiques dans lesquelles nous n'entrerons pas : il nous suffit de dire que ce n'est point par des emprunts à ce romancier si

fécond (1) que l'on créera au Canada une littérature dramatique originale.

Depuis quatre ans, des signes précurseurs annoncent un réveil. Il s'est fondé à Montréal deux théâtres où l'on joue tous les jours — et même deux fois par jour — dans notre langue des œuvres françaises ou canadiennes : le *Théâtre National* établi en 1899, les *Nouveautés,* plus récentes. Nous reprocherons à ces scènes d'emprunter plus souvent leur répertoire à l'Ambigu qu'à la Comédie-Française; tant qu'elles persisteront dans ces errements — que des raisons budgétaires et commerciales rendent peut-être nécessaires — elles ne formeront point le goût public. Les drames tirés de nos feuilletons à un sou, les pauvretés de Xavier de Montépin et de ses disciples, peuvent même faire avorter de généreuses tentatives, car un vin frelaté gâte le palais du dégustateur.

Nous dirons seulement que l'hiver dernier a vu représenter diverses pièces canadiennes bien accueillies. Les *Nouveautés* ont donné la *Veronica* de M. Fréchette, et MM. Germain Beaulieu et Louvigny de Montigny ont fait jouer l'un *Je vous aime* et l'autre *Jean sans Nom.*

Ces théâtres de langue française se développeront, nous en avons l'espérance. En attendant que la production locale fournisse un contingent considérable, espérons que les pièces de nos *vrais* maîtres alterne-

(1) Elie Berthet a laissé plus de *cent* volumes. Combien surnagent douze ans après sa mort ?

ront avec les productions du pays. La France compte d'ailleurs assez d'acteurs de talent inemployés pour renforcer ou renouveler les troupes qui existent là-bas; pourquoi, dans l'avenir n'y aurait-il pas à Montréal une scène analogue au Théâtre Michel de Saint-Pétersbourg? Nous assisterions ainsi à un mouvement littéraire nouveau, pour la plus grande gloire de l'art dramatique français.

Et maintenant, porterons-nous un jugement d'ensemble sur M. Fréchette? C'est difficile, à cause de la diversité même de son œuvre. Nous dirions volontiers qu'il y a deux hommes en lui. D'abord, un poète très noble, quelquefois trop soucieux de ce qui se passe de ce côté de l'Océan, trop fasciné, nous semble-t-il, par la grande ombre de Hugo; un clairon sonore de la pensée française et dont les poèmes furent des actions. Car, nous ne saurions trop le répéter, c'est par M. Fréchette que beaucoup de nos compatriotes apprirent l'existence, non du Canada français, ce qui serait les calomnier, mais d'une littérature canadienne-française, et à ce seul titre, M. Fréchette a droit à notre reconnaissance.

Ensuite à côté du poète, il y a l'humoriste, et l'humoriste canadien, l'auteur des *Contes*, des *Détraqués*, et cela présente une saveur très spéciale. En outre, Grelot et Dupil, par exemple, sous la légèreté de la forme et la férocité du comique, sont de véritables poèmes d'humble douleur, et des documents de psychologie morbide. Nous avons en France, évidemment, l'équivalent de M. Fréchette comme poète. Mais là où il reste sans contestation possible

un des écrivains les plus curieux de cette époque, c'est quand il cesse de se préoccuper du succès d'Europe, quand l'abandonnent les réminiscences romantiques. Angelo, tyran de Padoue, et la Thisbe, nous semblent si lointains et si morts ! M. Fréchette nous plait, quand il se montre bonnement et bravement ce qu'il est au fond, une belle et forte nature, capable de noter le ridicule, et de le mettre en saillie d'un trait; capable de s'émouvoir et de nous émouvoir, et de nous dévoiler toute une partie de l'âme canadienne que nous ne connaîtrions pas sans lui.

L'œuvre de M. L. H. Fréchette est encore trop près de nous pour que nous puissions l'apprécier comme le fera l'histoire. A travers le livre, nous voyons trop l'homme, et ce qu'il a de sympathique dans le vrai sens du terme, et d'attirant, pour le juger en toute liberté. Nous n'avons point, d'ailleurs, l'outrecuidance de railler nos aînés, et nous nous inclinons devant toute œuvre de bonne foi, quand elle éveille d'aussi nobles sentiments que les poésies de M. Fréchette. Mais en admettant même que le siècle à venir soit sévère jusqu'à l'injustice pour la *Legende d'un peuple* et son auteur, il devra néanmoins considérer que les vers de M. Fréchette marquent une date dans l'histoire de la littérature canadienne; car c'est à l'appel de sa lyre que pour la première fois les Français tournèrent de nouveau les yeux vers les rives d'Amérique, où ils furent surpris, émus, puis charmés, de retrouver des frères en qui l'absence n'avait pu déraciner l'amour de la commune patrie.

CHRONIQUES CANADIENNES[1]

M. le Docteur Choquette

I

Claude Paysan

C'est un volume imprimé sur d'assez joli papier glacé ; le format allongé, la teinte un peu terne de la couverture, blanc et bistre, les illustrations en camaïeu de M. Leduc, annoncent une tentative vers la librairie d'art, ou tout au moins vers ce genre d'éditions qui, tout en restant de prix abordable, visent à parer le mieux possible la pensée d'un auteur. Sans doute tout n'est point parfait, dans cette entreprise typographique. Il y a des fautes d'impression, des interlignes inégaux, des caractères de corps différents. Mais tel qu'il est, le *Claude*

(1) Le lecteur remarquera une légère différence de ton, entre les études qui précèdent, et quelques-unes des pages qui suivent. Il se l'expliquera facilement, s'il veut bien faire attention que la dernière partie du présent volume renferme un certain nombre d'articles parus au jour le jour dans diverses feuilles canadiennes et françaises. Il excusera le ***moi haïssable*** du chroniqueur, remplaçant le ***nous*** d'ailleurs infiniment plus orgueilleux.

Paysan du docteur Choquette, annonce déjà, *au* point de vue matériel, un réel progrès sur quelques éditions qui remontent à douze ou quinze ans *au* plus et ne sont pas dignes de l'œuvre qu'elles doivent répandre. Espérons que la Compagnie Bishop fera disparaître ultérieurement les quelques défauts qui peuvent arracher un regret au lecteur.

Quant au contenu de ce petit livre, il est digne de la plus sérieuse attention. M. le docteur Choquette avait déjà publié un roman qui promettait beaucoup (1). *Claude Paysan* mérite qu'on s'y arrête.

Je présume que mes lecteurs canadiens en ont pris connaissance, beaucoup d'entre eux tout au moins. Mais si j'entreprends de résumer cette simple histoire, peut-être me sauront-ils gré néanmoins de raviver leurs souvenirs. Ils me pardonneront le ridicule qu'on se donne toujours en semblant découvrir l'Amérique, quatre siècles après Colomb. Après tout, Dumas découvrit bien la Méditerranée. Il est vrai qu'il était Dumas et que sa Méditerranée n'avait de commun que le nom avec la véritable.

Le vieux Claude Drioux va mourir. Il agonise, tandis que hurle lugubrement le chien dans les rafales. Il agonise entre sa femme Julienne et son fils, qui s'appelle Claude comme lui. Les voisins s'empressent autour de la chaumière d'où va s'envoler l'âme de celui qui fut un bon ouvrier. Parmi eux, plus attentive, une très jeune fille, Fernande

(1) Voir plus bas, *les Ribaud*.

Tissot, l'enfant de riches citadins qui passent l'été à la campagne, sait trouver à l'adresse de Julienne les mots qui endorment la douleur et fortifient la volonté.

Le vieux paysan est mort. Il repose maintenant dans le modeste cimetière. Sa veuve et son fils se serrent plus étroitement l'un contre l'autre quand ils ont fini leur travail, lui aux champs, elle à la maison, que seul le sourire de Fernande égaie parfois en passant.

Parfois aussi, le soir, Jacques, un enfant perdu, un Irlandais qui vient de là-bas, et qui porte dans ses yeux des nostalgies d'ailleurs, tient compagnie à Claude et devise avec lui devant l'âtre, parlant de voyages lointains aux pays inconnus, aux Eldorados qu'on aperçoit en rêve et qui de près sont des enfers.

Mais Claude garde dans son cœur une image qui ne s'efface point, celle de la petite Fernande, de la *demoiselle* à laquelle il n'ose parler. Il la fuit quand elle approche; il feint l'indifférence quand on prononce tout haut le nom qu'il se répète tout bas. Que l'on danse, que l'on s'amuse, présent de corps, il est absent d'esprit; et lui, le pauvre meneur de charrue qui peine tout le jour sur la glèbe, il aime, sans oser se l'avouer, l'enfant rieuse qui jette comme un rayon de soleil dans l'humble maisonnette.

Il est tremblant devant elle, humble, timide. Il balbutie quand elle lui parle. Il est jaloux quand il la voit passer avec un inconnu, un « monsieur de la

ville »; il souffre en se répétant qu'elle n'est pas pour lui.

Jacques, un matin, s'en va aux pays de l'or, vers les clains mystérieux, où la terre glacée enserre le fabuleux métal — et Claude reste seul avec sa hantise.

Il souffre. Il rêve d'*elle*, et ce rêve lui rend le réveil plus terrible. Jamais il n'osera parler : il est le ver de terre amoureux d'une étoile. La mère Julienne comprend les tristesses de son gars. Elle va voir Fernande, et, avec des réticences et d'infinies précautions, elle lui confie tout dans un sanglot.

Fernande n'aime pas Claude. Elle le plaint seulement, et la situation se prolonge sans issue. Claude dépérit du mal d'amour. Il a ses beaux vingt ans, et se languit de s'en servir, comme disait Daudet dans l'*Arlésienne*. Il se détourne des autres filles, qui le verraient d'un œil peu farouche : il ne cherche pas une *blonde*, qu'il conduirait un jour dans sa maison. Son mal le mine en silence.

Mais Fernande, elle aussi, s'étiole. La phtisie la ronge. Elle sent décroître ses forces, s'écouler sa vie à chaque flux de sang qui s'échappe de sa pauvre poitrine; et Claude la sait mourir.

Que Jacques revienne maintenant, riche d'expérience, pauvre de pécune, retrouver, comme le pigeon de la fable, la tiède douceur du nid : il ne reverra plus son ami que peu de temps. Fernande succombe à son mal. Claude en apprenant la nouvelle, monte dans sa barque, s'aventure sur le Ri-

chelieu et trouve une mort volontaire dans les flots. Et c'est alors auprès de deux tombes jumelles que la mère Julienne et Jacques, qui sera son fils, viennent pleurer.

« Ils marchent tranquilles dans la grande route, vers leur humble village. Sous l'obscurité des sapins touffus, ils contournent un coin de rue qui penche, poussent une porte rauque, longent le mur de l'église, et s'en vont, par un étroit chemin battu, dans les herbes hautes, s'agenouiller devant deux croix de bois semblables. »

*
* *

L'histoire est faite avec rien : quelques sentiments très généraux, quelques douleurs avec lesquelles il est facile de sympathiser. La fable ne pique donc point notre curiosité. Mais remercions M. le docteur Choquette d'avoir fait choix d'une matière aussi simple. Claude aime Fernande, il ne le lui dit pas et il meurt de sa mort. C'est tout.

Remarquons tout d'abord qu'il n'y a pas de « scène à faire », comme disait notre pauvre oncle Sarcey. Les vœux de Claude sont indéfiniment ajournés, et c'est ce qui empêche cette histoire de verser dans la banalité, et de sortir du domaine de la vie pour entrer dans celui du roman.

M. Choquette n'a rien sacrifié à l'intrigue, au désir du succès. Il n'a pas essayé de compliquer la donnée primitive de son livre, d'amener les conflits de personnages. Nous assistons seulement au développement d'une passion entière daus une âme

rustique, incapable de s'analyser, de se complaire dans sa douleur et de s'en nourrir, et qui la subit sans la traduire au dehors par des mots.

Dans le cœur de Fernande, se développe un sentiment parallèle : la pitié, mais rien de plus. Ce qui la fait souffrir, c'est, comme l'Iphigénie antique, l'approche de la mort : « Il est doux de voir la lumière. » Mais elle n'aime pas et ne peut pas aimer Claude, ou alors nous tomberions dans le convenu, dans l'horrible roman feuilleton, c'est-à-dire dans ce qu'il y a au monde de plus faux, partant de plus odieux.

Nous devons savoir gré à M. le docteur Choquette d'avoir écrit une œuvre de bonne foi, qui s'adresse, non pas au gros public, mais aux lecteurs qui peuvent goûter quelques sentiments très finement analysés, et se laisser prendre à la grande poésie de la terre, dont l'âme rustique anime *Claude Paysan*.

Il y a en effet, dans le livre canadien, une parfaite fraternité entre le sol et l'homme. Claude est dans son milieu. Il vit non seulement de sa vie propre, mais de celle des choses qui l'entourent. La nature, tour à tour impassible et compatissante, suivant qu'elle est ou non d'accord avec nos pensées et nos émotions actuelles, baigne de sa lumière divine la silhouette du laboureur. La terre vit dans ce beau livre, et c'est pourquoi nous ressentons une réelle impression d'art.

Claude dételle ses bêtes de labour.

« Il arrêta ses chevaux sur le cintre, décrocha les

palonniers, les anneaux des traits, fit jouer les ardillons des boucles, et la charrue devenue libre, se pencha, se coucha sur le sol, s'appuyant le long de son mancheron comme sur un coude pour le froid repos de la nuit. »

N'y a-t-il pas dans ce passage, quelque chose de comparable à l'émotion qui se dégage des plus belles toiles de Millet? Et dans celui-ci encore :

Les cloches vibrent sur la campagne.

« Ils déposèrent alors leurs faux sur les andains, tirèrent leurs larges chapeaux de paille, et la tête inclinée, ils se mirent à réciter l'Angelus.

« Tous les jours, du petit campanile de leur vieille église, des sons joyeux de cloche s'échappaient ainsi par volées sonores, qui allaient égayer les alentours. Le matin, avec l'aurore, avec les buées pâles qui flottaient partout, avec le bruissement général des choses; le midi, au milieu des chansons des cigales et des grillons, le soir, avec les flèches pourpres du soleil couchant, à l'heure des lentes mélopées campagnardes, on entendait cet égrènement de notes puissantes qui s'éparpillaient en cadences harmonieuses.....

« Alors les paysans dispersés partout sur les plaines où les coteaux s'arrêtaient subitement dans leur travail, leur fourche, leur râteau, leur faux à la main, immobilisés dans le geste où l'Angelus les surprenait...

« A ce moment, les vieux, les jeunes qui demandaient à la terre le pain quotidien, prosternaient un instant leur esprit devant ce quelqu'un de grand et

de puissant qui peut faire les moissons abondantes ou les anéantir à son gré. »

Cela me semble très beau. Tout le passage, d'ailleurs est à lire et à savourer, car je n'ai pu ici qu'en découper quelques phrases. Nous devons remercier M. Choquette de l'avoir écrit.

Un peu plus loin la rencontre de Fernande et de Claude qui a dans son chapeau toute une récolte de cerises est quelque chose de délicieux par son charme ingénu et frais d'idylle enfantine. Il s'y mêle une pointe de fin comique, de par la gaucherie de ce grand garçon brun, tout intimidé du joyeux « Bonjour, Monsieur Claude! » que lui a lancé la jeune fille. Pour accroître son trouble, elle continue à lui parler; et lui, le cœur trop plein, ne sait que dire.

Bien d'autres pages mériteraient d'attirer notre attention. L'une des plus poignantes, c'est celle où la neige va recouvrir de son tapis immaculé la tombe encore fraîche du père Drioux, tandis que son fils entend « le vent et le grésil susurrer leur musique grêle. » Et la scène de la veillée, et celle des batteurs en grange, et presque toutes car, je le répète, ce livre est charmant malgré sa tristesse.

Il nous reste à rechercher les parentés littéraires de M. Choquette, car on a beau vivre d'une vie personnelle, en littérature aussi le mot de Brid'oison est vrai : « On est toujours le fils de quelqu'un. » Deux noms nous venaient sans cesse à l'esprit, en lisant Claude Paysan : Daudet et Loti.

A Daudet, l'auteur doit sa préoccupation du mal

d'amour. Nous parlions tout à l'heure de l'*Arlésienne*: il y a beaucoup de ressemblance entre Frédéric et Claude. Le gars de Camargue qui souffre pour son Arlésienne et méprise l'amour de Vivette, le Canadien du Richelieu qui rêve à Fernande, sont cousins — tous deux fils de la terre de France.

Mais pour la forme, c'est surtout à M. Pierre Loti que M. Choquette est redevable. Mêmes chapitres inégaux, avec des sauts brusques de l'un à l'autre; mêmes sensations aiguës qu'il s'agit de noter d'un mot qui les fasse éprouver au lecteur; même impressionnisme, avec des phrases parfois contournées et désarticulées pour rendre plus intense l'effet; mêmes alinéas coupés de silences; même souci du mot qui fait image, plutôt que de la pureté grammaticale. Certaines pages de *Claude Paysan,* nous ont rappelé par la facture *Pêcheurs d'Islande* ou *Matelot.*

Mais M. Loti est un modèle dangereux. Il est si attirant qu'il peut amener un écrivain de talent à l'imiter jusque dans ses tics. C'est sans doute à son influence qu'il faut attribuer des phrases dans le genre de celle-ci : « Il ne commandait point brutalement ses chevaux, lui, non, jamais ». Ou le « des fois » au commencement d'une phrase qui produit à la longue un désagréable effet, ou encore le rappel du sujet par un pronom qui ne laisse pas de déparer un beau mouvement. A M. Loti appartiennent aussi ces débuts de chapitres : « On était déjà en août... C'était longtemps plus tard... C'est maintenant plus tard en automne.., » etc.

Enfin la recherche du vocabulaire, à côté d'heureuses trouvailles, amène quelque fois de douteuses expressions, comme « des larmes *incontrôlables* (1) d'enfant » ou « un mouvement *incontrôlable* », ou enfin cette « éjaculation muette » qui abime le beau chapitre sur l'Angelus.

Mais chacun doit avoir les défauts de ses qualités, et si nous nous permettons de présenter ces quelques critiques de détail et de jouer ici le rôle toujours ingrat et souvent ridicule de pédant, c'est justement à cause du très vif et très réel plaisir que nous avons pris à la lecture de ce livre.

Nous avons essayé de faire ici la part de Daudet et de M. Loti. Reste celle de M. le Dr Choquette qui est fort belle. Il a su écrire un roman de paysans et se tenir à égale distance des trivialités inutiles et des élégances conventionnelles. Nous savourons dans son ouvrage un peu du parfum qui monte de la terre par les chaudes journées d'août, les foins coupés.

Il inspire aussi — et peut-être est-ce encore là du Loti — une grande amertume, qui laisse après la lecture une impression de profonde mélancolie, non cette mélancolie factice, funeste héritage de 1830, mais une très réelle tristesse en présence du spectacle de la vie, puisque cette histoire se déroule entre deux tombes.

Et maintenant oserons-nous dire à M. Choquette quels espoirs reposent sur lui? Claude Paysan, tout intéressant qu'il est, ne peut rester le terme de son

(1) Pour *incoercibles*.

ambition et de sa carrière. L'influence de la jeune littérature du vieux pays s'y fait encore trop sentir. Mais certaines pages sont d'un maître.

Si nous avons le droit d'attendre d'autres œuvres plus originales et plus fortes, il nous semble bien que, dès à présent, le roman canadien ne soit plus à naître (1).

II.

Les Ribaud (2)

Ma petite bibliothèque canadienne s'enrichit peu à peu des volumes qui me parviennent. C'est ainsi que j'ai eu le plaisir de lire le premier roman publié, voici deux ans bientôt, par M. Choquette. Nous parlerons donc aujourd'hui des *Ribaud*, si vous le voulez bien. J'aurais préféré les lire avant *Claude Paysan*, mais il faut prendre les ouvrages dans l'ordre où ils m'arrivent.

(1) Le roman canadien a remporté un succès nouveau : un ouvrage de Madame Laure Conan, l'*Oublié*, vient d'être couronné par l'Académie française. (Novembre 1903.)

(2) La publication de l'article ci-dessus dans le *Soleil* de Québec, dont nous étions alors le correspondant parisien, amena entre le docteur Choquette et nous une collaboration d'où sortit le drame représenté l'hiver dernier au *Théâtre National* de Montréal, et tiré des *Ribaud*. Nous prions le lecteur de ne pas rechercher dans les pages qui suivent d'indication sur la part de chacun de nous dans l'œuvre commune.

Les Ribaud sont un de ces drames éternels qui ont inspiré bien des romanciers et des poètes, et qui en inspireront encore, tant qu'il y aura des hommes séparés par les passions nationales ou personnelles, et des jeunes gens qui s'aimeront malgré les obstacles.

Dans Vérone, autrefois, deux familles rivales...

C'est *Roméo et Juliette*, c'est la *Fille de Roland* finissant bien. C'est un peu aussi la situation initiale du *Cid*, en supposant que Chimène ne demande jamais la tête de Rodrigue et que don Diègue s'acharne à venger son fils qui aurait succombé. Et c'est tout cela dans un cadre neuf pour nous autres Français, en pleine vallée du Richelieu, tandis que le Canada résonne des batteries du tambour, et que les coups de fusils, tirés par les patriotes sur les habits rouges, éclatent dans les bois.

Voici l'histoire en quelques mots.

En 1834, Gabriel Ribaud, fils d'un docteur installé à Chambly, petit-fils d'un général de l'Empire, tué sur le champ de bataille de Waterloo, hait doublement les Anglais, comme Français et comme Canadien. A l'auberge de la *Huronne*, devant les insultes qu'un officier du fort voisin adresse aux patriotes, Gabriel s'emporte, soufflette l'officier, se bat avec lui, est tué d'un coup de pistolet. Désormais la haine du père s'accroîtra de ce nouveau deuil, et l'on comprend avec quelle douleur il verra, trois ans plus tard, sa fille Madeleine s'éprendre du beau capitaine Smith, commandant le fort de Chambly.

Les jeunes gens s'aiment d'un amour profond et violent. Quand éclatent les troubles de trente-sept, le devoir oblige le jeune officier à marcher contre les compatriotes de Madeleine, les amis du docteur Ribaud. Madeleine, affolée, vient trouver celui qu'elle aime, lui demande de ne pas tirer sur les siens, de les épargner. Le capitaine promet, si l'honneur ne doit pas en souffrir, et les deux amoureux échangent le serment des fiançailles.

Que maintenant le docteur Ribaud prenne son fusil, s'embusque sur le passage des troupes anglaises, pour satisfaire sa haine contre les meurtriers de son père et de son fils, qui vont encore lui ravir sa fille vivante; qu'il vise le capitaine qui commande le détachement de Chambly et l'étende mort; que Madeleine, voyant rentrer la compagnie sans Percival Smith, tombe comme la Fiancée du Timbalier et dépérisse presque jusqu'à mourir; que les remords torturent le père qui a outrepassé les droits de la vengeance, le lecteur s'imagine facilement toutes ces scènes.

Mais Percival n'est pas mort. Le porte-drapeau, son ami Archie Lovell, pour l'aider à tenir la parole donnée avait pris le commandement de la colonne, laissant à son collègue la garde du drapeau. Et c'est Archie Lovell que le docteur Ribaud a tué sur la route de Saint-Charles.

Vaincu par la douleur, par les instances de son vieil ami l'abbé Michaudin, qui est dans le secret du père et de la fille, désireux aussi de sauver son enfant, le patriote unit Madeleine à l'officier si mira-

culeusement conservé, et le roman finit par la réconciliation des deux ennemis et des deux races, symbole de ce qui devait suivre la révolte de 1837 au Canada, quand l'Angleterre revint à une politique plus juste et plus libérale envers ses colonies qui avaient trop longtemps connu les rigueurs du régime militaire ou de la tyrannie civile.

* * *

Nous ne répèterons pas ici combien le talent de M. le docteur Choquette nous est sympathique, et quel intérêt nous prenons à ses études de mœurs. Peut-être regrettons-nous qu'il n'y ait pas dans les *Ribaud* plus de place donnée à la pure description ; mais nous verrons plus loin que cela tient à la conception même de l'ouvrage. Disons tout de suite que l'on prévoit déjà dans cette œuvre le futur poète de *Claude Paysan*, et applaudissons à des pages comme celle-ci, où toute l'histoire du Canada est évoquée en une puissante synthèse.

« Ce Richelieu, dont le docteur Ribaud regarde, pensif, rouler les flots, cette montagne qui se dresse devant lui, élevée en autel au-dessus de la plaine, ces ravins profonds, ces forêts immenses et superbes, n'ont-ils pas été les conseillers — souvent les complices — des actions éclatantes, des traits d'audace, de ces scènes de patriotisme et de dévouement que l'histoire a notées depuis trois siècles, chez les habitants de cette région ?

« Tout d'abord, dans la sauvagerie lointaine, ce

sont les Hurons, les Algonquins, les Agniers, les Iroquois, qui subissent ce besoin de gloire et de supériorité. Ils s'écorchent, ils se scalpent, ils se torturent, suivant les hasards malheureux de la défaite. Cette rivière, ils l'ont battue de leurs pagaies, sillonnée en tous sens de leurs pirogues. Le jour, la nuit, sous le soleil, sous la lune, dans le calme morne des bois qui bordent les rives, ils ont élevé leurs wigwams, vociféré leurs cris de guerre plus affreux que les hurlements des bêtes fauves.

«... Plus tard, ce sont d'autres scènes. Cette fois c'est la lutte de la civilisation contre la barbarie. Blancs contre sauvages. La lumière contre les ténèbres. C'est à cette époque, sous M. de Tracy, qu'on construit les forts de Sorel, de Chambly, de Saint-Jean, sentinelles inébranlables, toujours en éveil, toujours prêtes, qui opposaient leurs lourds bastions aux flèches maintenant inoffensives des sauvages. Mais le tableau change. C'est bientôt canons contre canons. Les roulements des tambours, les éclats des fusillades, les fracas de la mitraille, ont remplacé les cris de guerre des sauvages. Anglais contre Français, et les embuscades ont fait place à la stratégie. Ceux-ci veulent conserver, ceux-là veulent acquérir.

«... Mais auparavant on lutte, on se bat, on s'acharne jusqu'au bout à la victoire qui s'éloigne toujours de plus en plus: et quand le désastre final des plaines d'Abraham eut tout perdu, ces mêmes vaillants lutteurs du Richelieu se raidissent encore contre

le sort et se cramponnent quand même à un espoir impossible... »

Mais sans louer davantage M. le Docteur Choquette, nous nous permettrons de lui présenter quelques objections, non sans crainte, car nous allons parler de questions qui ne nous sont pas familières.

Est-il possible, dans l'armée anglaise, qu'un officier de service cède son commandement à l'un de ses amis, même plus ancien en grade?

N'est-il pas un peu étrange de voir le capitaine Lovell mener au combat la compagnie du capitaine Smith? La bravoure de ce dernier est au-dessus du soupçon; mais le devoir militaire est impérieux, et malgré les horreurs de la guerre civile, malgré les pleurs d'une femme qu'on aime, malgré la triste certitude de briser son bonheur, on n'abdique pas « l'honneur d'être une cible », comme dit Cyrano de Bergerac. Curiace n'hésite pas à combattre Horace, et ne prend pas un remplaçant. La conduite du capitaine Smith nous semble donc contraire à son devoir de soldat; et nous doutons qu'un officier de la Reine ait jamais consenti à cette compromission que repousserait, j'en suis certain, un officier de la République.

Il y a donc là un postulat, que nous concédons difficilement. Mais cette réserve faite, convenons que le roman présente de très piquantes situations et justifie ainsi le manquement initial aux règles de la discipline.

La conduite du docteur Ribaud nécessiterait peut-être quelques explications supplémentaires.

Cette guerre de partisans a sans doute sa noblesse. Les ombres de Papineau, de Viger, de Nelson, le canon de Saint-Denis, de Saint-Charles qui grondent au loin, donnent à sa vengeance personnelle une grandeur épique. Mais cette *vendetta* corse dans un paysage canadien nous surprend un peu, parce qu'elle n'est pas assez préparée. Sans doute, le docteur a un moment pensé au poison pour se débarrasser de Percival; néanmoins le livre eût peut-être gagné si un chapitre de plus avait été consacré à l'analyse de cette âme passionnée.

Toutes ces critiques sont d'ailleurs de détail; elles visent seulement l'agencement de l'œuvre et ne diminuent en rien l'intérêt du drame.

Car les *Ribaud* sont un drame écrit sous la forme du roman. Leur vrai cadre, c'est le théâtre. Et nous touchons ici à la différence essentielle qui les distingue de *Claude Paysan*. *Claude Paysan* ne peut-être conçu sous une autre forme, sauf peut-être celle de poème dans le genre d'*Hermann et Dorothée*. Les descriptions font partie intégrante de l'œuvre. Supprimez-les, le charme s'évapore. *Les Ribaud* pourraient se passer n'importe où, dans un pays où deux races coexistent, l'une opprimant l'autre, en Alsace, dans l'Italie de 1858, ou la Pologne de 1835.

*
* *

Le drame, disons-nous, est tout fait. Il ne demande qu'à jaillir du livre; le scénario s'écrit de lui-même.

Acte Ier. — *L'auberge de la Huronne.* Scène de taverne; la provocation. Pour les nécessités du théâtre, arrivée du docteur pendant le duel qui a lieu séance tenante. Serments de haine renouvelés en présence de Gabriel mourant. L'action est prête à se nouer.

Acte II. — *Chez Ribaud.* Le beau capitaine Smith peut rencontrer Madeleine autre part qu'au bal. On devine leur amour naissant. Pitre, le demi-fou, intervient et hâte le travail qui se passe dans le cœur de Madeleine. Tristesse de François, le vieux serviteur patriote qui découvre la vérité; l'abbé Michaudin pénètre le secret. Grondements sourds et bruits de révolte.

Acte III. — 1er tableau. *Chez Ribaud.* Haine du vieux Ribaud contre Percival Smith. La tentation. L'abbé le calme. Arrivée des patriotes. Les coups de feu éclateront demain.

2e tableau : *L'Église.* Madeleine, se rendant à l'église, rencontre le curé, apprend le secret de la haine qui existe entre son père et les officiers du fort. Elle apprend aussi la bataille prochaine et court chez Percival.

3e tableau. *Le fort.* Une scène pittoresque. Vie des Anglais. Une dame demande le capitaine. Grande scène de passion, de fiançailles et de promesses, (la scène à faire, dirait notre oncle Sarcey). Madeleine se retire; Archie Lovell et Percival terminent l'acte. On sent qu'il va se passer entre eux quelque mystérieuse combinaison.

Acte IV. — 1er tableau. *L'embuscade,* comme dans le roman.

2e tableau. *Le jardin du docteur.* Mur et terrasse au fond. Angoisse de Madeleine; scène avec l'abbé. Le docteur revient, sa vengeance est satisfaite. Les remords le tourmentent. Roulement de tambours. Retour des soldats. On voit les baïonnettes scintiller au-dessus de la crête du mur. Madeleine regarde. Le docteur anxieux est au premier plan. Cri de Madeleine. Les timbaliers étaient passés.

Acte V. — Il faudrait brusquer le dénouement; Madeleine découvre que son père est l'assassin — scène à effet. Au plus fort du désespoir, quand la jeune fille tombe inanimée et que les remords déchirent le père, retour du capitaine, explications, promesses de mariage.

Rideau.

Plaudite, cives!

Je demande pardon à M. le docteur Choquette d'avoir ainsi découpé son livre en drame; pourquoi au fait ne nous le rendrait-il pas sous cette forme? Mais n'y a-t-il pas à Montréal ou à Québec une scène établie ou même un groupe d'amateurs sérieux, qui monterait avec soin une pièce, telle que je viens de la charpenter au hasard de la causerie, ou telle que M. le docteur Choquette voudrait la construire?

Le Canada possède déjà des historiens, des romanciers et des poètes, des humoristes et des polémistes. Pourquoi M. le docteur Choquette n'ajouterait-il pas son nom à la liste encore brève des auteurs dramatiques de son pays?

M. l'abbé G. Bourassa

Conférences et Discours (1).

Un Français de France ne doit, en parlant d'une société avec laquelle il n'a pas eu de constants rapports, donner son opinion que sous les plus grandes réserves. Il ne peut, quelle que soit sa bonne volonté, manquer de faire preuve d'une « légère inexpérience », comme dit par euphémisme M. l'abbé Bourassa lui-même. Mais, néanmoins, il est nécessaire que nous lisions les écrivains canadiens. Si nous les jugeons mal, discutons. Il ne nous est pas permis de les ignorer plus longtemps. Orateurs, romanciers, poètes se servent de notre langue. Nous avons le droit, plus encore, le devoir de les étudier. Nul ne songe, en effet, à nous interdire l'appréciation d'œuvres anglaises ou allemandes, sous prétexte que nous risquons de ne point les pénétrer complètement. *A fortiori*, tous les ouvrages de langue française s'adressent-ils à la famille française tout entière, et elle peut trouver grand plaisir à la lecture de ces belles pages écrites

(1) Montréal, 1900.

à des milliers de kilomètres dans un français qui rendrait jaloux plus d'un riverain de la Seine.

Ce sont des conférences, des sermons, des discours que le savant professeur à l'Université Laval vient de réunir et que la librairie Beauchemin à édités avec un luxe qui lui fait le plus grand honneur. M. l'abbé Bourassa traite les sujets les plus divers : historien avec *M. Chauveau et l'idée nationale ;* sociologue avec les *Corporations en France;* orateur sacré dans le *Panégyrique de Sainte-Cecile* ou *Sainte-Anne, modèle d'humilité,* qui me fit penser à l'admirable « grand'mère du Bon-Dieu » que l'on voit à Bruges, dans un triptyque de Memling; critique littéraire aussi, quand il traite de *l'Hôtel de Rambouillet,* ou des *Fables de La Fontaine,* ou de *Montalembert,* — son talent se montre en trois cents pages sous des aspects infiniment variés.

Essayons de dégager les principales idées de M. l'abbé Bourassa, et de nous former une image peut-être imparfaite de sa pensée, de ses tendances, de ses espoirs : nous trouverons ainsi, par la connaissance d'un esprit très distingué, mais qui ne doit pas être seul de son opinion, le secret de bien des problèmes canadiens qui restent insolubles pour mes compatriotes.

Tout d'abord, ce qui nous frappe dans M. l'abbé Bourassa, c'est l'étendue de son esprit : les titres de quelques-uns de ses discours suffisent pour montrer cette variété d'aptitudes. Mais isolons tout d'abord l'orateur sacré, qui échappe à notre critique

et nous suivrons l'auteur dans ses études historiques et littéraires.

Dès la première page de son livre, il jette un coup d'œil par delà les mers, et s'occupe d'une des plus graves questions de l'heure présente, le droit d'association, et les corporations ouvrières. M. l'abbé Bourassa nous retrace en excellents termes l'histoire des corporations et ne cache pas plus leurs faiblesses que leurs qualités. Il montre ces immenses groupements formés à l'image des anciens corps de métiers romains; l'idée chrétienne les transforme en vastes familles, et donne au lien qui unissait maîtres, compagnons et apprentis, quelque chose de plus intime que l'actuel contrat de louage. Il met bien en valeur l'importance religieuse et nationale de ces corporations, mais ne craint pas de montrer aussi les abus qu'elles entraînèrent. Ce n'est donc pas un *laudator temporis acti* qui voudrait nous voir revenir au bon vieux temps et remettre en vigueur les règlements de Colbert sur le nombre de fils de la trame et la couleur des draps. Néanmoins, il regarde avec regrets l'œuvre de Turgot, puis celle de la Constituante. Elles étaient pourtant fatales aux yeux de l'historien. Tout ce qui naît et se développe doit mourir : la dernière heure des corporations et de la vieille société monarchique, qui avait remplacé l'ancienne féodalité, venait de sonner. La liberté faisait pour la première fois irruption dans le monde : toutes les anciennes institutions allaient disparaître pour un temps. Trop de matériaux étaient vermoulus dans

l'édifice social pour qu'on ne fît pas table rase. A la voix de la Constituante, huit siècles de traditions s'écroulèrent. Quand il s'agit de reconstruire, certaines pièces parurent encore bonnes, et les maîtres d'œuvre s'en servirent. Nul pourtant ne releva les corporations pendant de longues années. Mais il se trouve qu'aujourd'hui, l'idée corporative rénovée, agrandie, dépourvue de ce caractère obligatoire qui la rendait haïssable, semble renaître : et les deux camps opposés qui se disputent le monde, se font une arme de la corporation.

Les œuvres de patronages ouvriers le prouvent et continuent la tradition chrétienne. En outre, des syndicats laïques se sont constitués; la loi française en reconnaît l'existence depuis 1884, et bientôt peut-être auront-ils la personnalité civile. Les héritiers mêmes de la Révolution, ceux qui la considèrent, ainsi que nous, comme une aurore et non comme un sanglant crépuscule, comprennent donc eux aussi aujourd'hui quelle est, dans la bataille des idées comme dans la concurrence vitale, l'importance des groupements ouvriers.

Aussi, M. l'abbé Bourassa — en traitant la question au double point de vue social et religieux — intimement pénétré des nécessités présentes, a-t-il cherché, d'après les documents fournis par les Cercles catholiques, à montrer le besoin d'une sorte d'organisation nationale, qui aurait pour unité l'usine chrétienne. Peut-être arriverait-on ainsi à résoudre, autrement que par des déchirements, la grave question du *Quatrième État.* Nous admirons

déjà les résultats obtenus dans certaines usines par des patrons animés de sentiments généreux. Mais ce remède ne saurait être qu'un palliatif dans une société si profondément différente, par ses tendances et son éducation, de cette vieille France dont M. l'abbé Bourassa nous a retracé le tableau fidèle.

Quoi qu'il en soit, le choix de ce sujet montre quel esprit ouvert à l'actualité anime l'auteur de ce livre; il s'est mis à la fenêtre; il a compris que l'écrivain — même et surtout quand il est prêtre — doit vivre, non dans sa tour d'ivoire ou dans son clocher, mais au milieu du monde agité et changeant, perpétuellement balloté par le flux et le reflux des événements quotidiens, qui deviendront de l'histoire.

C'est à cette ardeur militante que les œuvres de M. l'abbé Bourassa empruntent leur saveur la plus vive; c'est grâce à elle qu'il s'élève souvent jusqu'à la véritable éloquence. Il cite avec éloges la péroraison du discours de M. Chauveau, lors de la translation des cendres de Garneau. On pourrait joindre à ce beau morceau, dans les anthologies, ce passage du sermon prononcé lors du 25e anniversaire de la prise de Rome :

« Ah! la guerre, s'écrie M. l'abbé Bourassa, la guerre, je le sais, si vous ne voyez que ses horreurs avec vos yeux et votre cœur de chair, la guerre est affreuse, la guerre est impie, la guerre est abominable! La guerre, ah! je l'admets, c'est le glaive d'un frère se plongeant dans la poitrine de son frère; c'est la main d'un frère répandant le sang de son frère; c'est la vie d'un frère tout entière acharnée

à détruire la vie de son frère. Que dis-je? mais ce sont des centaines et des milliers de frères, consumant leur intelligence, leur force, leur patience, à forger, à tremper, à aiguiser des sabres et des baïonnettes, à fondre des canons, à construire des torpilles aiguës et rapides, à composer des poudres sans fumée et des boulets explosibles, pour venir en quelques mois, en quelques semaines, ravager un pays florissant, faucher ses jeunes gens dans leur verdeur et ses hommes dans leur maturité, remplir de deuil et de larmes le cœur de ses femmes et de ses vierges, et noyer la flamme de ses foyers dans le sang de leurs hôtes.

« Oui certes, la guerre est tout cela, et, envisagée sous cet aspect, la guerre, je le repète, la guerre est terrible, la guerre est abominable.

« Mais, si vous songez qu'elle est souvent le seul moyen d'assurer à un peuple le respect de sa liberté et de sa sécurité, de maintenir l'intégrité de son territoire ou de sa prospérité, de briser les fers et d'effacer la honte d'une nation asservie, ah! la guerre, alors, nous apparaîtra comme un droit sacré et comme un grand devoir. »

Ce passage nous permet de comprendre la pensée intime de celui qui le prononça. Qu'il parle sur les corporations, l'idée nationale, ou qu'il traite des sujets purement littéraires, M. Bourassa est un combatif, il agit. Son action a d'ailleurs toujours pour but le développement du peuple canadien-français.

Ce n'est plus, comme Crémazie, à la France qu'il

adresse ses plus belles inspirations. Crémazie appartenait à une génération disparue; de son temps, le Canada, plus loin de nous par la distance, tournait peut-être davantage vers nous ses regards et son cœur. Crémazie était encore tout chaud des récits belliqueux. Il avait connu les héros de l'affranchissement qui arrachèrent lambeau par lambeau à l'Angleterre leurs libertés. M. l'abbé Bourassa a joui de la paix impériale à l'ombre du jack britannique; et plus canadien encore si c'est possible, peut-être est-il moins français. Je veux en venir ici à une constatation banale en Amérique, mais qu'il est nécessaire d'imposer à mes compatriotes, avant de leur parler du Canada, si nous ne voulons les engager dans une voie pleine de dangers et de tristesse.

Quand on entretient de la province de Québec un public français, il pense à ce pays un peu comme à l'Alsace. Il croirait volontiers qu'il existe au bord du Saint-Laurent un peuple qu'on opprime et qui souffre pour sa langue et pour sa foi. C'était vrai au commencement de ce siècle; ce n'est plus exact maintenant. Aussi, partant de cette idée fausse, nos compatriotes considèrent-ils volontiers, quand ils n'ont du Canada qu'une connaissance superficielle, tout acte de loyalisme à l'égard de l'Angleterre comme une sorte de capitulation.

Moins simple est la réalité. Nous avons besoin d'un effort pour comprendre la fin des *Deux drapeaux* de M. Fréchette, qui me semblent bien mettre en lumière ce dualisme de sentiments. Les

Français qui ne sont point pénétrés de cette idée que le Canada est d'abord canadien, et qu'il s'accommode parfaitement du régime de liberté sous lequel il vit, feront bien de ne jamais parler de ce pays : ils ne le comprendraient pas et je me souviens encore des jugements téméraires dont furent remplis nos journaux en 1885, lors de l'insurrection du Nord-Ouest.

Pour nous expliquer l'état d'esprit des Canadiens-Français — qui peut l'être plus qu'un prêtre catholique, professeur à l'Université Laval — le livre de M. l'abbé Bourassa est d'un intérêt considérable.

Dans le discours prononcé à l'*Alliance Nationale,* il dépeint l'état présent du Dominion, et indique quelques-unes des questions vitales que lui posera l'avenir.

« Notre patriotisme, à nous, est forcément, si je puis ainsi parler, d'une essence plus complexe que celui des autres peuples... Car la patrie, pour nous Canadiens-Français, n'est pas essentiellement et principalement constituée par l'union territoriale.

« Nous partageons ce territoire, soumis au même gouvernement, avec des hommes de langue, d'origine, de culte et de traditions différentes. Nous ne pouvons donc constituer simplement et complètement la patrie avec eux, par notre seule cohabitation et notre sujétion commune au gouvernement britannique. La patrie complète et parfaite comporte la communauté de la langue, des croyances et des traditions nationales, toutes choses dont l'ensemble

peut se définir par la formule latine *res patria*, la chose de nos pères...

« A ce point de vue, notre patrie dépasse de beaucoup nos frontières politiques et, en deçà même de ces frontières, nous constituons à nous seuls une patrie dans la patrie. Cette patrie, elle est partout où notre race est groupée avec ses éléments essentiels : sa langue, sa foi, le culte de ses souvenirs et de ses traditions communes. Cette patrie, Messieurs, elle couvre aujourd'hui une grande partie du continent nord-américain, partout où battent les cœurs canadiens-français, à l'ombre d'un clocher qui ne proscrit pas leur langue et d'une école qui la maintient et la cultive...

« C'est à mes yeux un devoir impérieux et urgent de la cultiver dans vos cœurs, puisque nous ne savons pas quel état politique nous est réservé d'ici à un siècle, peut-être même un demi-siècle. Qui peut dire, en effet, si, d'ici un demi-siècle, nous serons encore sous le régime fédéral ou si nous aurons passé sous l'Union législative? Qui sait si, d'ici là, nous n'aurons pas aboli nos frontières et envoyé nos mandataires à Washington? Qui sait même si, plus tard, nous ne composerons pas un élément considérable et prépondérant dans un État indépendant, formé par une partie du Dominion, fondue avec un fragment du bloc américain que les révolutions ou les désagrégations futures peuvent morceler en cinq ou six fractions? »

L'article sur M. Chauveau est aussi plein pour nous de féconds et utiles enseignements.

C'est donc dans un sens politique absolument différent du nôtre que les destinées entraînent le Canada. Comment se fait-il qu'il nous tienne tant au cœur? C'est qu'il parle notre langue : nous avons les uns et les autres l'avantage inappréciable de nous servir d'un des plus admirables instruments de communication dont aient jamais usé les hommes. Aussi faut-il garder jalousement cet héritage de nos communs ancêtres. M. l'abbé Bourassa n'entend pas le laisser tomber en désuétude et c'est par là que nous le reconnaissons pour un des nôtres.

Il a consacré à notre littérature les deux jolis essais qui terminent le volume, et qui seraient dignes d'un de nos maîtres.

N'est-elle pas charmante, cette étude sur Catherine d'Angennes et les habitués de la chambre bleue? Et cette page sur le déclin de la marquise de Rambouillet, avec son tour un peu oratoire, ne fait-elle pas penser à certains livres de Cousin?

« C'est après 1662. Elle a dépassé soixante ans. Elle est entrée dans cet âge où une femme qui n'a pas autre chose que de la beauté et du monde voit peu à peu les admirations et les attentions s'éloigner d'elle, et son cœur, s'il n'a pas en lui quelque lien plus profond, regretter, sans les remplacer, les hommages et les amusements disparus. Son gendre et sa fille, les Montausier, viennent de compléter, dans l'hôtel maternel, un appartement somptueux et commode qu'ils habiteront avec leur fille, et le premier soir de leur installation, la duchesse donne à souper à sa mère et à ses deux sœurs... Le deuil les

environne et pèse sur leur âme : celui de l'enfant enlevé si jeune par une horrible maladie; celui du fils aîné mort bravement dans une glorieuse bataille au service du roi; celui plus récent et plus désolant de l'époux si tendrement aimé, pendant une union de cinquante années, étroitement et profondément vécue à deux, et le pénible souvenir qui la hante toujours de cette fille orgueilleuse qui scandalise le cloître et le monde par ses prétentions et ses révoltes.

« Et pourtant, cette femme a été belle, et elle l'est encore. Elle a inspiré des affections profondes, des fidélités inébranlables. Elle a régné sur les esprits et sur les cœurs de deux générations d'hommes élégants, chevaleresques, empressés à ses pieds, pour qui ses désirs étaient des ordres, ses sourires des encouragements et des récompenses; de femmes aimables, séduisantes, admirées et adorées comme elle, heureuses de devoir à son hospitalité une partie de leurs succès, d'accepter son amitié comme une faveur, et de l'admirer elle-même sans réserve et sans jalousie.

« Et malgré toute cette gloire et cette royauté véritable, et les restes de splendeur qui illustrent encore sa demeure, elle sent les années qui courbent son front, les infirmités qui endolorissent ses membres, la mort qui approche et qui viendra bientôt coucher ses restes inanimés sur ce lit majestueux de la *chambre bleue*, où elle a reçu, comme sur un trône, des hommages que plus d'une reine eût enviés. »

Enfin, M. Bourassa est très près de nous parce

qu'il aime La Fontaine, le plus français, le plus gaulois de nos écrivains, dont la saveur de terroir reste insaisissable aux étrangers, et qui, après avoir amusé nos premières années, et charmé notre jeunesse, fait réfléchir notre maturité. Tout ce qu'il y a de plus délicat dans La Fontaine, de plus inaccessible à qui n'est pas de pure tradition française, ou, pour employer la jolie expression de M. Hugues Le Roux, n'a pas respiré l'air de France, l'auteur l'a compris et mis en valeur. En outre, il trouve une explication bien jolie du plaisir que prennent les enfants dans la compagnie des fabulistes, et il écrit à ce propos une aimable page, d'une fine psychologie, que nous demandons encore la permission de citer.

« L'enfant... est charmé de voir attribuer une voix, une intelligence, des gestes, des paroles humaines à ces bêtes qui l'intéressent déjà, telles qu'elles sont, qu'il aime et dont il se sent plus près que nous par la simplicité, la naïveté et la spontanéité de son âge. Cette absence de vie intellectuelle et morale chez ses compagnons et ses amis, le chien, le cheval, le chat, l'agneau, le lapin, toute la domesticité animale qui l'entoure et qu'il associe à ses jeux, cette lacune lui est sensible; il souffre de ne pas recevoir de réponse aux paroles qu'il leur adresse, aux questions qu'il leur pose, parfois aux caresses qu'il leur donne; ils fuient souvent quand il les approche ou les appelle, et sans lui dire pourquoi; leurs allures capricieuses et muettes le déconcertent, quand il veut les plier à ses volontés et à ses caprices, et il perd ses semonces à vouloir les corriger, les trans-

former. Le fabuliste opère pour lui cette transformation. »

Sans doute, l'auteur canadien doit beaucoup au livre désormais classique de Taine. Mais quel est le Parisien qui pourrait parler du fabuliste sans rien devoir au puissant esprit qui domine toute une période du XIXe siècle? Au lieu de le lui reprocher, sachons donc gré à M. l'abbé Bourassa de si bien connaître nos grands écrivains du passé et de l'heure présente. Sachons lui gré de les répandre autour de lui, de les faire aimer à ses auditeurs. Dans le poste éminent qu'il occupe, il peut — il doit — faire beaucoup car nous attendons beaucoup de lui.

Mais son premier livre nous rassure. Sans négliger les devoirs de son ministère, il connaît ses obligations à l'égard du public lettré. Si les universités françaises d'outre-mer forment de tels maîtres, nourris de la moëlle des lions, vivant dans le mouvement des idées modernes, et capables d'inspirer à la jeunesse un ardent amour de notre langue, nous pourrions, sans être accusés d'utopie, compter sur une merveilleuse moisson que n'auraient pu espérer, dans leurs rêves les plus hardis, les précurseurs de l'âge héroïque.

M. H. Beaugrand

La Chasse-galerie et autres légendes (1)

Si nous prenons en France un vif intérêt aux œuvres canadiennes, c'est qu'elles présentent, quand elles ne se bornent pas à s'inspirer simplement de la littérature métropolitaine, une saveur très particulière due à la combinaison de deux éléments. Nous y trouvons sans doute ce qui tient à la race, les mœurs, les coutumes, les expressions rurales, imprégnées de je ne sais quel parfum de France, non pas de cette France moderne qui semble renoncer à ses anciennes habitudes comme à ses anciennes superstitions, mais de cette vieille France diverse à l'infini, terre de bon sens déjà, mais de croyances naïves, de poésie simple et claire, de foi profonde ou d'incrédulité superficielle qui n'exclut point la crainte de l'au delà. Mais elle nous offre aussi ce qui tient au sol foulé par les Indiens durant les siècles

(1) Montréal, 1899. — Cette étude a été faite pour les Soirées littéraires si appréciées là-bas, qui avaient lieu naguère chez M. John Herdt, ancien président de la Chambre de commerce française de Montréal. Nous adressons un dernier adieu et un dernier merci à cet homme de cœur dont la mort récente a si douloureusement affecté ceux qui avaient pu le connaître.

obscurs de la préhistoire, et le mystère de la forêt qui recule lentement devant la hache du défricheur.

Il est amusant de voir, par exemple, la vieille chanson de Malbrouk qui date du moyen-âge malgré le nom moderne du héros, et que les soldats de Bonaparte trouvèrent aussi en Egypte aux jours épiques de la dernière croisade, vivre là-bas, en Amérique d'une vie locale. Les *quatre z'officiers* qui charmèrent notre enfance sont devenus

> ... Quatre vieux sauvages
> Portant les coins du drap,

tandis que

> ...Quatre viell's sauvagesses
> Chantent le *libera*.

Cette poésie naïve qui évoque tantôt les clochers familiers et les vergers de notre plantureuse Normandie, tantôt la crainte vague d'un découvreur pénétrant dans une contrée vierge, donnent un charme infiniment profond au livre de M. Beaugrand, ce recueil de légendes canadiennes qu'il habille d'une robe somptueuse. La perfection typographique, la beauté du papier, la finesse des illustrations augmentent notre plaisir, car il est toujours plus agréable pour un bibliophile de feuilleter voluptueusement, avec une nuance de respect, un livre d'art, que de froisser des cahiers de papier dignes tout au plus d'un commerce d'épicerie. Mais quelques-unes de ces simples histoires nous plairaient même sous une parure plus modeste.

Une autre originalité encore, c'est d'avoir publié

deux éditions, l'une française, l'autre anglaise. L'édition française comprend, outre la *Chasse-galerie,* deux histoires fantastiques, le *Loup-garou* et la *Bête à grand'queue,* et deux récits, une triste et touchante idylle de déshérités, *Macloune*, et un drame de colère, le *Père Louison.* L'édition anglaise nous présente une traduction de la *Chasse-galerie*, une réplique notablement différente du *Loup-garou,* et enfin un conte de Noël, la *Quête de l'Enfant Jésus.*

De l'ouvrage anglais, nous ne parlerons pas, car il échappe à notre compétence. Nous chercherons seulement à dégager des récits français de M. Beaugrand les éléments que nous distinguions tout à l'heure, à montrer ce qui assure à ce joli livre une place tout à fait à part dans le recueil de nos légendes.

La *Chasse-galerie* est-elle d'origine française? C'est peu probable. Nos paysans, attachés à la glèbe, ne faisaient pas d'expéditions lointaines et n'éprouvaient pas le besoin de se trouver tout à coup transportés au milieu de leur village natal « auprès de leur blonde ». Mais cette légende ressemble un peu, comme fond, à l'éternelle histoire où le diable conclut un pacte avec un homme, et, naturellement, se trouve toujours le mauvais marchand. Ce qui est conforme à la plus saine morale, car, si pervers que soit l'homme, le diable l'est encore plus que lui, par définition.

Vous souvient-il que l'architecte du Dôme de Cologne vendit, ce dit-on, son âme au malin, en échange des plans de sa cathédrale? Ou même ne

sommes-nous pas en droit d'évoquer la grande ombre de Faust, qui achète de son éternelle félicité quelques années de jeunesse et de vaine science?

Or donc sachez — un vieux défricheur, Joe le Cook nous l'assure en faisant mijoter sa mélasse pour la prochaine partie de *tire*, tandis que dans ce chantier perdu de la Haute-Gatineau la neige s'amoncelle comme il sied au trente et un décembre — sachez que, dans ce temps-là comme aujourd'hui, les bûcherons isolés se languissaient parfois de leurs amies, et rêvaient de quitter pour une nuit la forêt, de traverser, rapides comme Ariel, les immenses solitudes de la campagne blanche, et de passer quelques heures de la Saint-Sylvestre au milieu des réjouissances villageoises.

Le diable, comme nul n'en ignore, obligeant toujours sinon désintéressé, devance toutes nos inventions. Est-ce pour cela qu'elles excitent chez les simples une superstitieuse terreur? Il avait précédé *Robur-le-Conquerant* et son aéronef et, pour les ballons dirigeables, rendait des points à MM. Santos Dumont et Lebaudy. Belzébuth entrepreneur de transports, se faisait fort de conduire, en deux heures, un nombre pair de voyageurs dans un canot d'écorce rapide, à cent lieues de la Gatineau, jusqu'à Lavaltrie, chez Batissette Augé, où il y avait rigodon du jour de l'an. Il suffisait de dire des paroles cabalistiques, d'éviter les croix des clochers et de ne pas prononcer le nom du Seigneur pendant le voyage. Faute de quoi, le canot d'écorce tomberait, au plus grand dommage des navigateurs aériens et

les âmes de ceux qui, par aventure, trépasseraient dans la culbute et constitueraient le petit bénéfice du malin.

Joe le Cook avait donc, en son temps de jeunesse et d'incrédulité, couru la *Chasse-galerie* avec Baptiste Durand. Il avait bien d'abord hésité, mais le plaisir de faire du 200 à l'heure sans fatigue, pour embrasser à l'arrivée cette petite Lizza Guimbette, avait réduit au silence ses scrupules. Il prit donc place dans le canot et commença la course vertigineuse qui nous vaut cette jolie vue *cavalière* du Canada, par une nuit de décembre :

« Pendant un quart d'heure environ, raconte Joe, nous naviguâmes au-dessus de la forêt, sans apercevoir autre chose que les bouquets des grands pins noirs. Il faisait une nuit superbe; la lune, dans son plein, illuminait le firmament comme un beau soleil de midi. Il faisait un froid du tonnerre, et nos moustaches étaient couvertes de givre, mais nous étions cependant tout en nage... Nous aperçûmes bientôt une éclaircie; c'était la Gatineau, dont la surface glacée et polie étincelait au-dessous de nous comme un immense miroir. Puis, petit à petit, nous aperçûmes les lumières dans les maisons des habitants; puis des clochers d'églises qui reluisaient comme des baïonnettes de soldats quand ils font l'exercice au Champ de Mars de Montréal. On passait les clochers aussi vite qu'on passe les poteaux du télégraphe quand on voyage en chemin de fer. Et nous filions toujours comme par le diable, passant par-dessus les villages, les forêts, les rivières

et laissant derrière nous comme une traînée d'étincelles. »

Joe chante en route un air d'avirons :

Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler!

On arrive, on danse, non sans une crainte de l'avenir qui gâte le moment présent. Lizza Guimbette trouve son amoureux maussade, et boude. Baptiste boit et se grise. Aussi le retour sera-t-il presque tragique. Va-t-il, le pilote, heurter le canot frêle aux croix des clochers? Dans son ivresse, blasphèmera-t-il? Le canot vole... mais non plus d'un vol assuré comme tout à l'heure. Il semble ivre comme son capitaine, dont les allures deviennent si inquiétantes que l'équipage le ligotte et le bâillonne. On avance; encore une heure de course. Et le canot d'écorce vole, vole... Baptiste rompt ses liens, hurle, sacre... Le canot heurte la tête d'un pin au moment d'arriver et tout le monde dégringole dans la neige, heureusement sans se faire grand mal.

Joe se réveille le lendemain dans son lit, et si vous avez une âme incrédule, vous êtes en droit de supposer que son voyage fut un rêve d'ivresse, et qu'on l'avait retrouvé cuvant sa *jamaïque,* avec ses compagnons, sur un banc de neige du voisinage.

La *Bête à grand'queue* peut aussi s'expliquer sans miracle. C'est l'histoire de Fanfan Lazette, un *renard*, c'est-à-dire, pour le lecteur français, un mauvais chrétien qui a négligé de faire ses pâques, qui se

moque en esprit fort des légendes et des traditions. Fanfan Lazette vit, au plus fort d'un orage, sa carriole suivie par un animal terrible, aux yeux brillants comme des tisons, et qui se battait les flancs d'une queue rouge longue de dix pieds : la Bête à grand'queue, terreur des *renards* endurcis. Si vous lisez le conte de M. Beaugrand, vous saurez comment la carriole de Fanfan Lazette fut renversée dans un fossé, comment le susdit Fanfan se cramponna de toutes ses forces à l'appendice caudal de la Bête à grand'queue, et dansa pendant un quart d'heure le ballet le plus extraordinaire, à cause des contorsions de l'animal, comment enfin le monstre prit sa course vers la rivière, toujours suivi par Fanfan qui parvint, au prix d'un dernier effort, à couper la queue fatidique. Et vous apprendrez également qu'on trouva le lendemain un taureau mort dans la rivière, la queue tranchée.

Le *Loup-garou*, vieille histoire française(1), est renouvelée par l'entrée en scène des Indiens. Le père de Pierriche Brindamour avait rendez-vous avec une sauvagesse du Saint-Maurice. La jeune personne « une vlimeuse de païenne » qui n'allait jamais à l'église de Saint-François et n'avait peut-être pas été baptisée, promit au chasseur de se rendre sur le coup de minuit, un dimanche soir, à quelques arpents du camp. L'amou-

(1) Voir une curieuse histoire de Loup-garou dans *La Noël au Canada* de M. Fréchette, p. 257.

reux trouva l'heure singulière, le jour suspect, mais vint néanmoins à l'endroit désigné. A minuit, il fut attaqué, non par un chat sauvage, mais par un loup, un loup immense, auquel, après une lutte épique, il coupa la patte de devant. Le loup s'enfuit en poussant un grand cri de femme qu'on égorge, et le vainqueur mit dans son sac la patte du loup. Quelle fut sa terreur quand, le lendemain, il trouva dans sa gibecière un main de sauvagesse coupée au-dessus du poignet! La femme avait quitté le camp. L'année suivante, le chasseur apprit que sa belle avait perdu une main dans un accident. Si vous ne croyez pas aux loups-garous après avoir écouté cette histoire que racontait Pierriche Brindamour, pendant la lutte électorale du Richelieu, dans une salle du comité, en bas de Sorel, c'est que votre âme est bien endurcie, et je désespère de votre salut.

La légende est d'ailleurs connue. Des variantes nombreuses en existent chez nous, mais il n'est pas sans charme de la retrouver sous cette forme, dans cette société que composent tant d'éléments empruntés à l'ancienne France.

Le père Louison est un homme colère, qui va parfois jusqu'au meurtre, quitte à le regretter ensuite, mais ce récit est moins original que *Macloune,* la nouvelle à laquelle je réserve toute ma prédilection parce que c'est une humble et triste histoire d'amour entre deux déshérités.

Macloune est fils de Marie Gallien, qu'un défaut d'articulation empêche de prononcer son nom convenablement, et il a hérité du sobriquet maternel.

C'est un pauvre être dont le père est mort depuis longtemps; monstre de laideur avec un pauvre corps malingre auquel se trouvent tant bien que mal attachés de longs bras et de longues jambes grêles; « il est bancal, boiteux, tordu, bossu, avec une véritable tête de macaque en rupture de ménagerie. » Et, néanmoins, personne ne le raille, car il est aussi bon que laid; il pourrait dire comme Quasimodo :

Noble lame,
Vil fourreau,
Dans mon âme
Je suis beau.

Il rencontre une pauvre orpheline, maigre, chétive, épuisée par le travail, et qu'un oncle avait par charité recueillie, Marie Joyelle, dite Marichette, de Contrecœur, pauvrette qui n'avait jamais porté de chaussures et qui couvrait ses épaules et sa tête d'un petit châle à carreaux rouges et noirs.

Macloune, dans son langage, lui offre de plus beaux atours : « Robe, mam'zelle, souliers, mam'zelle, Macloune achète ça pour vous. Vous prendre, hein? » Elle accepte simplement. Marie devient la promise de Macloune. Elle l'accompagne à la grand'messe de Lanoraie.

« Les deux amoureux entrèrent dans l'église, sans paraître s'occuper de ceux qui s'arrêtaient pour les regarder, et allèrent se placer à la tête de la grande allée centrale, sur les bancs de bois réservés aux pauvres de la paroisse. »

A la sortie, ce fut un petit scandale. « Macloune

a fait une blonde, Macloune se marie. » Et les commentaires d'aller leur train. Le curé trouva, non sans raison, ce mariage irréalisable. Il le dit à Macloune, qui ne résista pas, vint trouver Marichette, la rencontra au bord de l'eau et lui parla dans son langage :

« Tu sais, Marichette, Mossieu curé veut pas nous autres marier. To pauvres, nous autres; to laid, moi, to laid, to laid pour marier toi; moi veux plus vivre, moi veux mourir. »

« Ils se tinrent longtemps embrassés dans la nuit noire, sans s'occuper de la pluie qui continuait à tomber à torrents et du vent froid du soir qui gémissait dans les grands peupliers de la côte. »

Des heures passèrent. Aux premières lueurs du jour, ils se séparèrent enfin; Macloune rentra chez lui, se mit au lit, épuisé et grelottant, atteint d'une pleurésie mortelle; il mourut « en jetant sur le prêtre un regard de doux reproche et d'inexprimable désespérance. Un mois plus tard, Marichette Joyelle, de Contrecœur, mourait elle aussi, d'une phtisie galopante. »

Ce bref résumé ne peut que remettre en mémoire à ceux qui l'ont lu, le joli récit de M. Beaugrand. Sans doute l'auteur de *Jeanne la Fileuse* et du *Vieux Montréal,* se recommande au public par d'autres œuvres, mais il a écrit peu de choses plus savoureuses. *La Chasse-galerie,* le *Loup-garou,* la *Bête à grand'queue,* nous amusent par leurs horrifiques imaginations et ravivent en nous des souvenirs anciens d'histoires que nous écoutions, non

sans un petit frisson dans la nuque, quand nos nourrices nous les contaient. Dans *Macloune* toutefois, et l'émotion est plus réelle, et ces humbles émules de Paul et Virginie nous touchent profondément.

Cette belle édition fait honneur à la typographie canadienne, et le livre de M. Beaugrand prendra sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui goûtent un plaisir extrême à entendre *Peau d'Ane*, même et surtout quand il s'agit d'une *Peau d'Ane* américaine.

Edmond Paré

Lettres et Opuscules

PUBLIÉS PAR M. LUDOVIC BRUNET

Lorsqu'on étudiera plus tard la littérature canadienne, les chroniqueurs y tiendront certainement une grande place. Sans parler de M. Buies, qui est un maître, ni de M. Hector Fabre, il y a eu, dans les journaux de Montréal et de Québec, bien des esprits étincelants et des humoristes pleins de verve, parmi lesquels, pour ne citer que deux morts, Lusignan et Edmond Paré. Je reviendrai quelque jour sur le premier. La publication que vient de faire M. Ludovic Brunet donne au second un regain d'actualité.

Fantasio, c'était bien là le pseudonyme qui convenait à cet esprit aimable et fantasque, fécond en rapprochements imprévus, en aperçus piquants, en paradoxes ingénieux. En se mettant sous le patronage d'une des plus gracieuses créations de Musset, il s'interdisait toute lourdeur et toute pédanterie, et ne devait écrire que des phrases ailées.

Fantasio, dans la ville d'Allemagne où le sort l'a jeté, rêve l'impossible, voudrait s'envoler là-bas,

ailleurs, vers les pays bleus où les hommes sont moins bêtes. Abrité par la casaque de fou, il dit des choses spirituelles et tristes, et sauve d'un mariage haïssable la petite princesse qui va s'immoler à la raison d'État. Mais qu'il doit être difficile d'écrire, quand on signe Fantasio!

Je laisse de côté, dans les chroniques d'Edmond Paré, tout ce qui a trait à la fâcheuse politique. Le sel de ces allusions perd bien vite sa saveur, surtout quand on n'est pas capable de saisir chaque sous-entendu.

Je parlerai seulement des *Lettres de Paris* et de quelques chroniques gracieuses ou amusantes.

Edmond Paré avait fait, comme tout bon Canadien, le classique pélerinage d'Europe et il avait adressé à un journal le récit de ses impressions. Il s'était tout-à-coup trouvé — c'était il y a longtemps, très longtemps — en pleine France de 1887, à l'époque où florissait le « Chat Noir », où se déroulaient les péripéties des affaires Grévy-Wilson, au temps du général Boulanger. Mon Dieu! que tout cela est déjà loin!

Au sortir d'une réception académique — celle de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris — Edmond Paré s'était rendu au Chat Noir, où les garçons en habit à palmes vertes, semblaient parodier les Quarante Immortels. Il consacre deux pages à cet extraordinaire établissement, fondé *sous le consulat de Grévy, de Freycinet et Ferry étant archontes, Gragnon chef des Archers...* où Salis, l'inimitable Rodolphe Salis nous amusait de ses boni-

ments moyen-âgeux, où tant d'artistes, aujourd'hui célèbres, Willette, Rivière, Caran d'Ache, Fragerolles, tant d'écrivains maintenant illustres, tels que M. Maurice Donnay, débutèrent il y a quinze ans et plus, par des plaisanteries funambulesques et parfois charmantes. Car le théâtre du « Chat Noir » auquel Edmond Paré fait seulement allusion, vit défiler en ombres chinoises quelques-unes des plus étourdissantes créations du genre : les Parisiens se souviennent des décors de *Phryné* et de la *Marche à l'Etoile,* qui commencèrent la réputation de l'admirable lithographe Rivière.

Au Collège de France, Edmond Paré a entendu Renan, dont il trace un portrait physique assez saisissant : « C'est un gros homme à figure large et rosée, qu'encadrent des cheveux blancs. Il fait assez l'impression d'un moine défroqué. » La page sur Renan qui se termine par un résumé un peu trop simplifié, quoique exact, de sa doctrine, pâlit un peu, si nous nous souvenons de la belle étude de M. Jules Lemaître, une des plus fines que nous devions à ce critique. Mais au cours d'un rapide voyage, cette esquisse prouve déjà les qualités d'observateur d'Edmond Paré.

Naturellement, un Français lisant les chroniques d'un Canadien sur Paris, ne remarquera pas tout de suite ce qu'il y a de très observé, de vrai et de vécu. Il cherchera, cela va sans dire, à prendre le voyageur en faute — et il y arrivera presque toujours, s'il vit depuis vingt ou trente ans dans une société aperçue seulement pendant quelques mois par l'auteur.

Comme le théâtre est le principal plaisir des Parisiens, lettrés ou non, et la forme d'art sinon la plus élevée, du moins la plus facilement accessible, Edmond Paré lui consacre la majeure partie de ses lettres. Il montre le théâtre institution d'État; la Comédie-Française, l'Opéra, l'Opéra-Comique et l'Odéon subventionnés par le gouvernement, sans parler des nombreux théâtres municipaux, il cite le Conservatoire, école de musique et de déclamation, d'où sortent chaque année quelques artistes et de trop nombreux cabotins. Je me permets de signaler à cette occasion une légère erreur. Les élèves du Conservatoire ne concourent pas pour le prix de Rome, sauf les compositeurs, et ceux, comédiens ou chanteurs, qui obtiennent un premier prix, n'ont pas pendant quatre ans une pension pour voyager en Italie et en Allemagne. M. Paré a confondu avec l'École des Beaux-Arts pour les peintres et les sculpteurs.

Mais il y a de bien jolies remarques sur cette théâtromanie qui sévit à ce point parmi nous que l'incendie de la Comédie-Française a semblé une calamité publique. Oyez plutôt : « Les gens qui font de la politique leur carrière sont quelquefois forcés, pour se donner de la notoriété, de tourner leurs idées de ce côté. Un bon truc pour un ministre dont le nom reste dans l'ombre, est de rendre une décision à propos de théâtre; tout de suite il est le sujet de toutes les conversations et les journaux en parlent pendant huit jours. Le moyen est plus sûr que celui employé par feu Alcibiade. » Malheureusement,

le seul ministre auquel ce moyen puisse servir est celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et l'Excellence qui préside aux destinées de l'Agriculture nationale ne peut s'attirer ainsi une notoriété passagère.

M. Paré raconte la première de la *Souris,* la jolie pièce de Pailleron, qui n'eut pourtant pas un très grand succès. L'aspect de la salle est décrit d'une amusante manière. Voilà M. Jules Ferry, M. Clémenceau, qui maintenant encore ne manque pas une première; la princesse Mathilde, et ce pauvre Sarcey, que je revois, emplissant de sa vaste rotondité ce célèbre fauteuil de balcon, à droite en regardant la scène...

La *Souris* a enchanté M. Paré; et je le comprends car elle est encore agréable à lire, et c'est peut-être l'œuvre la plus fine de Pailleron. Il me semble par contre que M. Fantasio n'a pas pleinement goûté les chefs-d'œuvre classiques du répertoire. Sans doute, il y a dans les tragédies de Corneille, de Racine, une sorte de transposition d'art, une interprétation de la vie. Et pourtant, je me souviens qu'étudiant, j'ai voulu connaître une fois le sentiment de la foule sur les œuvres consacrées, et un jour de fête nationale, j'ai fait la queue pendant quatre heures pour entrer à la Comédie-Française qui jouait, en matinée gratuite, *Horace* et les *Précieuses ridicules.* Le public était populaire, peu versé dans les lettres. Et néanmoins je me souviens encore des cris d'enthousiasme qui saluèrent le célèbre « Qu'il mourût! » Cependant les

spectateurs n'avaient guère qu'une culture primaire on ne leur avait pas, dix ans, appris dans les lycées à se pâmer au bon endroit. Il le découvrirent d'eux-mêmes.

Mais j'éprouve soudain une violente sympathie pour Fantasio, car il fut digne de son pseudonyme, en goûtant Marivaux, et les *Jeux de l'Amour et du hasard,* qui sont un des plus purs chefs-d'œuvre de notre délicieux XVIIIe siècle. Je doute pourtant que les héros de Marivaux aient jamais lu la *Nouvelle Héloïse,* comme le suggère M. Paré.

Puisque nous parlons théâtre, je m'arrêterai encore quelques instants sur l'article nécrologique consacré à Émile Augier. Augier, Dumas et M. Sardou semblent à Fantasio synthétiser le théâtre de leur temps, et c'est assez juste. Il note avec malignité la cause — une des causes — à laquelle il faut attribuer le succès de Dumas fils.

« Dumas est un auteur à thèses et en cela il rencontre les goûts du public.

« Le Parisien qui dîne au café, va tuer le temps à la Comédie-Française, et se couche après avoir fumé un cigare sur le boulevard, aime à s'imaginer qu'il vient de remplir un devoir social, et qu'il a aidé dans une certaine mesure au progrès moral de l'humanité.

« Le diable qui a un faible pour le Parisien lui a donné M. Dumas; M. Dumas prétend résoudre par le théâtre les problèmes sociaux. C'est un moraliste, et quel moraliste, bon Dieu! »

Ici, nous allons présenter quelques objections.

« Il s'est efforcé, ajoute Fantasio, de prouver que la courtisane est une personne distinguée, capable des plus hautes et des plus délicates passions, et qu'un honnête homme ne s'abaisse pas en l'épousant. »

Je voudrais savoir dans quelle pièce.

Dans la *Dame aux Camélias?* Mais, si j'ai bonne mémoire, Dumas présente, dans le roman, Marguerite Gauthier comme une exception; et encore ne la considère-t-il pas comme digne d'épouser Armand Duval, puisqu'elle meurt au dernier acte.

Est-ce dans *Idées de Madame Aubray?* Jeannine n'est pas une courtisane, c'est une pauvre fille qui n'a pas eu autour d'elle de bons exemples, qui a écouté la voix d'un séducteur; le drame se passe non dans son cœur, mais dans celui de Madame Aubray; et puis, le Christ n'a-t-il point pardonné à la Samaritaine, et nous, hommes pécheurs et mauvais avons-nous le droit d'être plus sévères que le divin Maître?

« Il démontre qu'une femme trompée a droit aux représailles. »

Mais non, cent fois non! La preuve c'est que Francine de Riverolles, Francillon, ne trompe pas son mari, « parce que c'est impossible. » La pièce tout entière — le chef-d'œuvre de Dumas peut-être — ne prend de sens que par l'exclamation finale de l'héroïne, qui s'écrie, quand on lui parle des aveux de son prétendu complice : « Cet homme en a menti! » La vérité, c'est qu'il n'y a pas eu, au fond, d'écrivain moins paradoxal que Dumas; le paradoxe

n'est que dans la forme, dans le dialogue; le fond nous semble au contraire, pour le lecteur attentif et non prévenu, conforme aux données les plus pures de la morale éternelle, car Dumas rend à chacun selon ses œuvres.

Peut-être trouverez-vous que j'ai surtout parlé de Dumas en étudiant un article consacré à Émile Augier. Mais j'ai suivi l'exemple de Fantasio qui n'a sur Émile Augier que douze lignes, dans cette courte notice de trois pages; et encore attribue-t-il à l'auteur des *Effrontés* et du *Fils de Giboyer* la paternité de *Mademoiselle de la Seiglière,* qui est de Sandeau. .... Et voilà que je m'arrête, confus; d'abord parce qu'il est toujours déplaisant de critiquer quelqu'un dont la voix ne peut vous répondre; et puis parce que je suis injuste, en relevant ces petites inexactitudes d'un auteur qui a publié de gracieuses et ravissantes choses; enfin, parce que j'ai sans doute commis en parlant du Canada, des erreurs à côté desquelles les légères confusions de M. Paré ne comptent pas. L'histoire éternelle de la paille et de la poutre. Mais je serais coupable de mauvaise foi si je terminais cet article sans rendre justice à l'humour, à la fantaisie, à la bonne grâce de cet aimable chroniqueur, si je taisais le plaisir vif que j'ai pris à lire ses *Embarras de Québec* et ses premiers essais de *l'Abeille*, d'un agrément un peu scolaire comme il sied dans une feuille d'un caractère si particulier. Et que de jolies choses, sur le mariage, sur les vieux célibataires, sur la musique!

M. Paré n'était pas tendre dans ses boutades

pour les croque-notes et même les vrais artistes. Il partageait l'opinion de Gautier sur la musique, *ce bruit plus cher que les autres.*

« Le dernier concert auquel j'ai assisté m'a littéralement assommé. C'était plus ennuyeux que cinq cents Anglais réunis. Je veux parler de ce concert donné, voilà quelque temps, par ce joueur de violoncelle. Les musiciens, toujours logiques, ont donné le nom de violoncelle à un violon plus gros que les autres, tout comme si j'appelais un gros canard « un caneton » et une matrone plantureuse, « une fillette agaçante ». Pour en revenir à mon violoncelliste, imaginez-vous qu'il s'est avancé sur la scène avec un violon énorme, plus gros que lui, s'est assis d'un air mélancolique et est resté là une demi-heure, flattant le col et pinçant le ventre de son violon gigantesque. Puis on l'a rappelé avec enthousiasme, il est revenu, et a recommencé le même jeu, toujours sur son violon colossal. Cela m'a guéri du concert..... »

Et ces réflexions notées en lisant le livre de Fantasio ne sont pas complètes; je m'aperçois que j'ai oublié de vous parler des plus aimables qualités de « cette âme céleste et vive » comme dit M. Joseph Turcotte dans les jolis vers qui commencent le volume. Mais vous les discernerez sans peine en feuilletant le livre que M. Ludovic Brunet a pieusement édité à la mémoire de son ami.

L'Honorable F.-G. Marchand [1]

L'Exposition Universelle de 1900 a marqué une étape décisive dans l'histoire des rapports franco-canadiens. Nul pays n'a fait relativement plus d'effort pour se manifester, et les visiteurs se souviennent certainement — et longtemps se souviendront — des produits exposés et de l'aimable façon dont on les leur présentait. Dès que vous aviez franchi le seuil, après un salut au beau monument de M. Philippe Hébert, dédié à la Reine, et dont le lion avait si fière allure, vous receviez l'hospitalité la plus gracieuse. Vous goûtiez du sucre d'érable — je connais des amateurs qui faisaient de ce côté-là une tournée quotidienne — et du fromage délicieux.

Mines, chasses, pêcheries, vous étaient expliquées par d'obligeants et officiels ciceroni, si vous désiriez vous instruire. L'aimable docteur Brisson, blotti dans son antre encombré de volumes et de publications de toutes sortes, remettait avec le même sourire des brochures explicatives et des cartes à un économiste en quête de documents démographiques, ethnographiques et commerciaux, ou à une vieille demoiselle collectionneuse, qui

(1) *Mélanges poétiques et littéraires*, Montréal, 1900.

enfouisssait dans son cabas les ouvrages distribués gracieusement, entre une réclame d'essoreuse et un prospectus d'engrais chimique.

Heureux temps, où nous pouvions flâner pendant des heures, interroger sans vergogne devant les échantillons mêmes des hommes compétents et renseignés comme M. Perrault. Au premier étage, l'exposition de l'Instruction publique montrait des cartes, des livres, des travaux d'élèves auxquels nous devons beaucoup. Dans un salon, une exposition de peinture présentait quelques jolies toiles, et les terres cuites sauvages de M. Hébert méritaient d'attirer l'attention et de la retenir. Je ne parle point des fourrures merveilleuses qui excitaient l'envie de plus d'une parisienne — ni des extraordinaires uniformes de généraux que revêtent, paraît-il les mutualistes de cet Ordre Indépendant des Forestiers que M. P. N. Breton essayait alors d'implanter en France (1).

Le Canada, surtout, nous envoya des Canadiens, et des Canadiens de marque. Ce fut un véritable exode. A la tête de la délégation officielle se trouvait M. Israël Tarte, ministre des travaux publics, et deux dames commissaires, Mme Dandurand et Mlle Bary, celle-ci plus connue dans les lettres sous le pseudonyme de *Françoise*.

Pour bien comprendre le rôle que joue au Canada

(1) M. F. N. Breton est non seulement mutualiste, mais aussi numismate ; on lui doit une curieuse *Histoire illustrée des Monnaies et jetons du Canada* (Montréal, 1894.)

Mme Dandurand, il faut se reporter aux études citées plus haut de Mme Th. Bentzon sur la société canadienne (1). Non seulement on lui doit de jolis articles, et d'aimables essais dramatiques, mais elle exerce la plus grande influence personnelle par son salon où se manifeste son dévouement aux interêts intellectuels du pays. N'a-t-elle pas fondé cette œuvre admirable des bibliothèques circulantes, à laquelle on ne saurait trop prodiguer d'encouragements, et qui met, par un ingénieux mécanisme, des lectures substantielles et variées à la portée des personnes éloignées de tout centre urbain? Bientôt rejointe par son mari, M. le sénateur Dandurand, elle était de toutes les fêtes avec sa charmante fille, et ceux qui eurent le privilège d'assister à l'excursion des Franco-Canadiens à Rouen, organisée par M. Louis Herbette et l'*Alliance Française*, se souviennent encore de la délicatesse avec laquelle Mlle Dandurand, malgré son émotion, lut à l'Hôtel de Ville une jolie poésie de M. Lucien Paté.

La *Lady commissioner*, au Congrès féministe, dans des conférences, prenait la parole, et nous disait la femme canadienne, son rôle, ses vertus, et nous éprouvions un sentiment de réconfort et d'admiration, quand elle nous parlait de Josette, la femme française conforme à la vraie tradition, ignorant les névroses, moins affinée peut-être, mais moins anémique.

Une terrible nouvelle interrompit le séjour de

(1) Voir page 2, note (1).

Mme Dandurand. M. Marchand, son père, premier ministre de la Province de Québec, tomba gravement malade et mourut au moment où il venait de publier sous le titre trop modeste de *Mélanges poétiques et littéraires,* quelques comédies, des vers, et des fragments en prose.

L'auteur dont nous parlions, lors de ce voyage à Rouen, avec ses amis et ses compatriotes, sur la côte de Bon-Secours, en face de la Seine qui berçait comme une flotte d'iles paresseuses dans ses méandres, a subitement disparu. Nous tâcherons cependant d'être aussi impartial par sa mémoire que s'il était encore ministre.

*
* *

La vie de M. Marchand est encore trop proche de nous pour que nous en parlions avec détails. Il fut nommé député de Saint-Jean d'Iberville en 1867, à la création du Dominion; il faisait partie de ce groupe d'hommes de plume, MM. Hector Fabre, Faucher de Saint-Maurice, Provencher. Dans sa courte lettre-préface, M. de Celles, bibliothécaire au Parlement, et l'un des hommes les plus au courant des choses canadiennes, retrace quelques scènes de la vie parlementaire à cette époque. Elles méritent une brève mention.

Sir Henry Joly et M. Chauveau faisaient, chef du cabinet contre chef de l'opposition, assaut de courtoisie : M. Joly ayant l'air de s'excuser quand il attaquait, M. Chauveau répliquant avec des formules

toutes gracieuses. M. Marchand était digne de figurer dans ce Parlement... Salon.

Un jour que l'opposition allait jusqu'à l'obstruction sans cesser d'être courtoise, il s'agissait de parler le plus longtemps possible pour éterniser le débat. Parler de quoi? N'importe. Le premier sujet venu suffit. M. Marchand est chargé d'occuper la tribune. Il parle, il parle encore, il parle toujours. Le Président, excédé — car M. Marchand ne venait qu'après un nombre déjà respectable d'obstructionnistes — le Président cède son fauteuil au doyen d'âge, M. Houde. M. Marchand ne s'en aperçoit pas. Soudain, il se retourne, découvre la substitution, et, sans se déconcerter :

« Je ne croyais pas, dit le député pour Saint-Jean, je ne croyais pas, M. le speaker, avoir parlé si longtemps. Quand j'ai pris la parole, vous étiez un jeune homme à la barbe noire : j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche. »

Le mot est joli. Il prouve que M. Marchand ne fut pas seulement un politicien, mais encore un homme d'esprit; même arrivé au sommet de l'échelle, il se tournera parfois vers le passé, reviendra « à ses chères études », comme disait M. Thiers, et comme le rappelle M. de Celles; et il laissa d'aimables œuvres que nous allons parcourir.

*
* *

Les pièces de théâtre de M. Marchand sont au nombre de cinq : *Un bonheur en attire un autre*

(un acte en vers); *Les faux brillants* (trois actes en vers); le *Lauréat* (opéra-comique en deux actes); *Fatenville* (un acte en prose) et *Erreur n'est pas compte* (deux actes en prose.)

L'intrigue importe peu, en général. Elle est très simple. Nulle adresse de métier à la Scribe; des procédés — disons des ficelles — qui ont déjà souvent amené plus d'un dénouement. Une lettre de femme prise pour une lettre d'homme *(Erreur n'est pas compte)*, une lettre perdue par un escroc pour inspirer confiance à sa dupe *(Les faux brillants)*; une Bélise qui prend pour elle une déclaration destinée à sa nièce *(Le Lauréat)*; un sot dévoilé par des relations communes *(Fatenville)*, il n'y a rien là de très révolutionnaire, et ce n'est pas la charpente des comédies de M. Marchand qui présente un attrait de nouveauté.

Il nous semble avoir subi très vivement l'influence d'Émile Augier, du moins de l'Augier première manière. Il a pu voir jouer *Gabrielle*, et *l'Aventurière* lors du voyage qu'il fit à Paris vers 1850, et dont nous reparlerons, et sans doute lui restera-t-il quelque chose de ce contact. N'y a-t-il pas dans la forme même que M. Marchand a choisie, un souvenir de la comédie en vers, qu'Émile Augier abandonna, heureusement pour sa gloire, d'assez bonne heure? L'influence du maître s'est aussi fait sentir dans le choix des sujets. On ne peut lire *Un bonheur en appelle un autre* sans être frappé d'une certaine analogie avec *Gabrielle*. Non qu'il y ait copie ou plagiat : tournure d'esprit identique, voilà

tout. Gontran se lasse du mariage. Il voulait l'imprévu, son bonheur le fait bâiller :

Le bonheur ainsi fait frise l'austérité
Et son calme constant manque un peu de gaîté.
. . . . . .
Mon âme s'engourdit au sein d'un tel repos.

Quand il conçoit quelques doutes sur la fidélité de sa femme, il cesse d'appeler les orages et les éclairs, et bientôt reprend avec joie, sa vie calme sous un ciel serein. Le tout se termine par un hymne au travail, et d'excellentes résolutions.

C'est par l'oisiveté qu'on détruit les ménages.
Le bonheur ne vit pas d'amour contemplatif,
. . . . . .
Et l'orage? — On finit par s'en rassasier.

N'est-ce pas tout à fait la morale d'Augier, l'Augier du bon sens l'ennemi des *hommes fatals,* des *bouches d'ombre* et des *forces qui vont,* qui place sans cesse un idéal de vertu bourgeoise et ménagère en face des désagréables phraseurs qui remplissent les drames romantiques et se complaisent dans leur vague à l'âme?

Les *Faux brillants* (1) tiennent encore d'Augier,

(1) Dumont veut marier sa fille Élise au faux baron Fachino, chevalier d'industrie. Il se réjouit comme un *roi* du gaz d'éclairage ou des conserves alimentaires qui va donner sa fille à un lord — ou à un descendant des croisés.

... Bientôt, je serais père d'une baronne!
Voir ma fille en tout lieu mise au poste d'honneur!
Et moi, par contre-coup partager son bonheur!
Mais bien plus! quand viendront les ennuis du vieil âge,
Avoir pour m'égayer un charmant entourage
De beaux petits barons m'appelant : *Grand'papa.*

Dumont déjà se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse.

et, par dessus lui, de Molière. Il semble que cette comédie, qui renferme d'excellents passages et des scènes adroitement conduites, soit inspirée — de loin — par *l'Aventurière*. Fachino, faux baron, et Trémousset, son compère — ô Mascarille et Jodelet, immortel duo! — nourrissent de plus sombres idées et de plus sinistres projets que leurs joyeux ancêtres. Ils sont même les lointains descendants de notre vieille connaissance Tartufe, encore que je les soupçonne de posséder par le monde un arrière-cousin, don Annibal, qui se promène avec dona Clorinde au bras, traînant sa colichemarde, et cherchant à capter les bonnes grâces d'un vieillard. La scène entre Dumont et son frère Octave n'est point sans rapports avec celle qui met aux prises Monte-Prade et Dario; enfin Jean Brunelle, le sauveteur, n'entre-t-il pas un peu comme Fabrice, pour faire la connaissance d'un Oscar qui pourrait s'appeler Horace?

OSCAR

... Un cousin!

JEAN BRUNELLE

Sans réplique...
Et de plus votre ami.

OSCAR

Je ne vous connais pas.

JEAN BRUNELLE

Sois tranquille, mon bon, va, tu me connaîtras
Bientôt...

OSCAR *(offensé)*

Enfin, monsieur...

JEAN BRUNELLE

Mon langage vous choque ?
Je n'ai pas du gandin le ton ni la défroque,
Mais en retour, mon vieux, tonnerre ! j'ai du cœur !....
Maintenant, mes agneaux, soyons de bonne humeur.

OSCAR

Mais d'où venez-vous ?

JEAN BRUNELLE

Moi ! de l'autre bout du monde,
Juste à point. Oui, morbleu ! que le sort me confonde
Si je n'empêche pas cet infâme coquin
De pratiquer ici son métier de requin. (1)

Naturellement, au troisième acte, tout le monde se remet d'une alarme si chaude, on se marie abondamment, puisqu'il ne se forme pas moins de trois couples, et les intrigants sont livrés ès-mains de la justice.

Le *Lauréat*, petit opéra-comique sans prétentions littéraires a de la bonne humeur, une certaine verve de mots, sinon d'intrigue, et n'est pas désagréable, même à la lecture. Mais les deux dernières comédies de M. Marchand, *Fatenville* et *Erreur n'est pas compte* nous semblent très supérieures aux précédentes, parce qu'elles sont en prose.

M. Marchand fut victime de la mode qui sévit jusque vers 1860. La comédie en vers, genre faux quand il ne s'agit pas d'une bleuette dont la fantaisie fait tout le charme, survivait à Casimir Delavigne. C'est une forme d'art qui doit ou se guin-

(1) *Les Faux Brillants*, Acte I, scène XIV.

der, ou tomber dans la vulgarité. Une foule de choses qu'on peut dire dans une œuvre d'observation, ne supportent pas la forme des vers. Le *machin au fromage* d'Augier ne nous semble plus le fin du fin, et si la recette de la salade japonaise citée dans *Francillon* était rimée, nous n'y prendrions nul plaisir. Au contraire on peut apprécier celle des *tartelettes amandines*, qui est charmante, venant d'un pâtissier poète. Mais rimer pour dire qu'on ouvre la porte ou qu'on met ses pantoufles nous semble, depuis Molière, une fatigue inutile, et le retour à la comédie en vers, pendant la première moitié du XIXe siècle, n'a servi qu'à gêner des hommes de talent. Augier s'est ressaisi, et Dumas n'a même pas couru ce péril, car il s'en tint à un péché de jeunesse.

La langue de M. Marchand reste toujours familière dans ses comédies; mais une foule de détails prennent trop d'importance, et gagneraient infiniment à être traduits en prose. Comparez à ce point de vue les scènes de Nicolas et Marianne dans les *Faux brillants*, à celles de Lisette et Joson dans *Fatenville*, et voyez de quel côté est la vérité scénique, et même la vérité vraie.

Nicolas et Marianne semblent échappés d'une comédie du XVIIIe siècle. Nicolas n'est point un Crispin, sa nigauderie le lui défend, mais il semble un peu conventionnel, à cause de son langage, qui est le vers. On ne peut guère faire parler en vers les paysans avec naturel, et peut-être le seul Molière y a-t-il réussi.

Le dialogue de Joson et Lisette déborde, au contraire, de naturel et de franchise, il ne manque pas même de saveur locale; c'est le bon, l'excellent ton de comédie, et de comédie canadienne. Dumont, Gontran, Jean Brunelle même, pourraient être nés de ce côté de l'Océan. Joson et Lisette sont de leur pays; qu'on en juge.

JOSON *(laissant tomber une valise sur les talons de Lisette.)*

En v'la encore un qui va r'cevoir la pelle (1).

LISETTE *(se retournant.)*

Aïe! Mon insécrable butor! T'en fais jamais d'autres! Si tu peux y r'venir, j'te vas donner d'mon manche à balai sur les épaules.

JOSON *(reculant et joignant les mains d'un air penaud.)*

Cher petit ange du bon Dieu! j'tai t'y fait mal?

LISETTE

Si tu m'as fait mal, grand pain d'orge! Avec c'te...

JOSON

Pardonne-moi, ma p'tite Lisette! c'est pas d'ma faute j't'assure...

LISETTE, *(balayant avec fureur de son côté).*

Il est bon temps de m'demander pardon, à c't'heure que tu m'as presque estropiée, vilain gauche que t'es!

JOSON

Voyons, Lisette, te fâche donc pas comme ça tout d'une pièce!... Ça t'avient pas!

(1) Être refusé en mariage.

LISETTE *(brandissant son balai).*

Ça m'aviendrait de t'faire goûter d'mon...

JOSON *(lui présentant les épaules en riant).*

Eh bien, si ça peut t'faire du bien!...

LISETTE *(lui donnant du balai sur les épaules).*

Tiens, puisque t'en veux!...

JOSON *(se tenant l'épaule).*

Sapristi! tu t'fais pas prier!

LISETTE

C'est moins qu'tu mérites, grand maladroite!

JOSON

Ça t'a-t-il soulagé, au moins?

(FATENVILLE, I, 1.)

Mais *Fatenville* ne vaut pas seulement par ces scènes de hors d'œuvre, qui sont toutes dialoguées verveusement, et bien conduites. Le personnage qui donne son nom à la pièce est un homme d'affaires intrigant et ridicule, qui désire éblouir, par ses belles manières de citadin, Rose, une jeune fille élevée à la campagne, et pourvue d'une jolie dot. Et Rose est charmante de vérité et d'esprit. Fatenville la prend pour une petite campagnarde à laquelle il fait trop d'honneur. Rose lui répond avec tact, goût, malice, sans gaucherie mais sans hardiesse, et toujours avec la réserve qui convient à une jeune fille. Elle a même un mot qui montre que cette enfant a une dignité de femme. On lui dit, de se contenir devant une nouvelle « gaffe » de Fatenville.

« Il le faut bien, répond-elle, puisque je suis chez moi. » Un peu plus tard elle laisse le malheureux abasourdi, parce qu'au milieu d'une déclaration qu'il voulait rendre brûlante, elle l'interrompt par cette petite phrase : « Je vous prie de m'excuser : il faut que j'aille donner quelques ordres *à la cuisine.* »

Il ne manque à Fatenville que d'être crayonné d'une main un peu plus légère. Le ridicule est trop appuyé quelquefois; ne dit-il pas à Rose, jeune fille du monde, et du meilleur, et qu'il prend pour une campagnarde : « Je préfère cent fois la simplicité naïve de la villageoise aux manières recherchées et souvent empruntées de nos citadines. » Ce qui lui vaut cette réplique : « Je m'aperçois à vos paroles que la naïveté ne vous est pas tout à fait étrangère. »

Il est vraiment trop fat, et Rose méritait un adversaire moins prétentieux et moins bête. Le bonhomme Duclos, le père de Rose est peut-être aussi un peu naïf. Il s'entiche bien vite d'un individu sur lequel il pouvait avoir si aisément des renseignements, que le hasard même les procure.

Malgré ces quelques réserves, *Fatenville* est une jolie comédie, alertement écrite, bien conduite, et qui serait agréable sur n'importe quel théâtre. Pourquoi l'Odéon ne nous la donnerait-il pas un jour en lever de rideau?

Erreur n'est pas compte a le grave défaut de reprendre l'éternel sujet des *Ménechmes,* d'où il nous semble qu'on ne puisse plus tirer d'effets bien nouveaux; ce n'est pas l'avis, cependant, de tous les auteurs dramatiques : combien de fois ce thème a-t-il

été traité depuis les anciens! La comédie de M. Marchand renferme d'ailleurs d'agréables détails, comme la scène d'Elvire faisant payer ses notes par son père. Cependant nous préférons Fatenville à cette comédie à couplets.

Mais ces essais dramatiques ne constituaient pour M. Marchand que des délassements, comme ses poésies fugitives (1) et ses fables. La dernière partie du volume renferme quelques extraits en prose qui nous ramènent aux plus habituelles préoccupations de cet aimable et alerte écrivain qui fut, ne l'oublions pas, un homme politique.

*
* *

Parmi ces divers opuscules et articles, celui qui nous intéresse le plus directement est consacré à *Un tour de France sous la Seconde République*. C'est un récit inspiré plus tard à M. Marchand par le souvenir d'un voyage qu'il a fait, lors « de son dix-huitième printemps, au pays de ses ancêtres », et ce récit est rendu particulièrement amusant par le contraste entre les conditions des déplacements à cette époque et aujourd'hui. Sans parler des steamers qui mettaient douze jours et des voiliers qui en employaient vingt-trois, nous pouvons trouver dans

(1) On trouve même dans ces poésies deux *Satires* à la Boileau, les *Travers du Siècle*, et nos *Ridicules*. Peut-être sont-ce les deux derniers essais de ce genre en langue française.

l'œuvre de M. Marchand une bien jolie description de la diligence :

« Spacieuse et lourde, suspendue par d'épaisses courroies sur ses robustes essieux, elle pouvait rivaliser avec le cheval de Troie par le nombre des êtres humains renfermés dans ses flancs. J'en ai compté à la fois jusqu'à vingt-quatre, dont trois dans le coupé faisant face aux chevaux, six dans l'intérieur, au compartiment du centre, six dans la rotonde, située à l'arrière, trois sur l'impériale, au-dessus du siège occupé par le conducteur et le cocher, et sept ou huit derrière l'impériale, pêle-mêle avec les bagages sous une épaisse toile cirée qui couvrait le véhicule sur toute sa longueur. Cinq chevaux vigoureux, enlevaient au galop cette lourde charge, sous l'impulsion du fouet et des cris gutturaux du cocher. Aux relais distribués de cinq lieues en cinq lieues, une table d'hôte toute dressée attendait les voyageurs. Mais à peine ceux-ci avaient-ils attaqué le premier service, que l'impitoyable conducteur, accusé à tort ou à raison de connivence intéressée avec le cabaretier, coupait court aux appétits par un formidable appel : « En voiture, Mesdames et Messieurs, nous criait-il de sa voix rauque, nous sommes en retard; en voiture! » Il fallut une grève générale des voyageurs pour mettre fin à ce supplice qui tient à la fois de l'échaudement et de la torture infligée à Tantale. Mais nous le connaissons encore. Il s'annonce aujourd'hui par le cri : « Vingt minutes d'arrêt, buffet! »

On mettait ainsi cinq jours de Marseille à Paris,

« deux jours et deux nuits en diligence, de Marseille à Lyon, par la route des Alpes : Sisteron, Gap, Grenoble; une journée de navigation sur la Saône, de Lyon à Châlon; chemin de fer de Châlon à Dijon; une nuit de diligence de Dijon à Tonnerre, où l'on retrouve le chemin de fer qui conduit à Paris. »

Le jeune Marchand fit son entrée à Paris le 19 Juin 1850, sous le consulat de Louis-Napoléon Bonaparte: on sent déjà que la restauration de l'Empire est proche. Les théâtres ne jouent pas seulement *Polyeucte, Angelo, Ruy Blas* ou *Hernani*, et leurs imitations : « Des pièces interminables, composées d'une série de tableaux mouvementés, servaient surtout aux desseins de la gent officielle. » *Bonaparte, ou les premières pages d'une grande histoire* flattait le goût du public. Et c'étaient la prise de Toulon, le pont de Lodi, avec accompagnement de pétarades. Le Prince-Président utilisait le théâtre comme moyen de réclame, et la floraison des *Bonaparte* et des *Rois de Rome* n'était pas alors aussi inoffensive que, plus récemment, celle des *Madame Sans Gêne* et des *Aiglon*. Naturellement, le Prince arrivait au bon moment dans sa loge, pour se faire saluer par une phrase de ce genre : « Le ciel exauce enfin ses vœux, en lui donnant un successeur au trône pour perpétuer avec sa dynastie, le bonheur et la gloire du peuple français. »

Et ce charlatanisme officiel amène sous la plume de M. Marchand l'évocation toute naturelle du célèbre Mengin, qui, coiffé d'un superbe casque en acier poli, débite du haut de son landau les invrai-

semblables boniments et les crayons qui firent sa fortune.

Qu'importent au milieu de l'apathie générale, les débats d'une assemblée impuissante et les assauts éloquents de Montalembert et de Pierre Leroux, de Lamoricière, de Jules Favre, et du grand Berryer? La légende de l'aigle faisait du chemin, et le coup d'État du 2 décembre mit fin pour dix-huit ans à toute vie légale dans notre pays.

M. Marchand, manieur d'hommes, et homme de gouvernement, termine cet exposé par de sérieuses réflexions qu'il adresse à ses compatriotes.

« L'indifférence de l'électeur, le peu de prix qu'il attache à ses droits politiques, dit-il, la facilité avec laquelle il y renonce pour une considération personnelle souvent insignifiante, voilà les écueils du système démocratique; et, pendant que le peuple sommeille dans une fausse sécurité, ou qu'il abdique son autorité, et néglige de surveiller ses mandataires, des ambitieux de toute provenance et de tout calibre le dépouillent insensiblement de ses privilèges, et s'enrichissent par milliers du produit de son honnête et paisible travail... L'électeur canadien... n'a-t-il jamais par son vote indifférent ou complaisant, ou indûment intéressé, compromis l'intérêt public? »

Ces remarques ne s'adressent évidemment qu'à l'électeur canadien, et chacun sait que, dans notre vieille Europe, en France surtout, ces conseils de sagesse et de conscience politique sont et seront toujours superflus.

M. Nérée Beauchemin [1]

J'ai un ami poète. *Vates irritabilis.* Du moins, jadis ou naguère, publia-t-il, comme un chacun, son volume de ces terribles lignes non finies que Taine trouvait si difficiles à combiner harmonieusement. En sa qualité de poète donc, mon ami regarde en connaisseur les lignes non finies de ses confrères, et peut en juger avec l'autorité d'un homme dont les œuvres complètes — une plaquette in-18 — sont estampillées par Lemerre, Perrin ou Vanier. Je ne sais plus quel fut son éditeur, car il a tant d'amis que les 500 exemplaires étaient épuisés avant qu'on vendît le dixième, et je n'avais pas encore l'honneur de le connaître lors de ce péché de jeunesse. Ce volume *in partibus* lui donne une compétence toute spéciale; elle lui permet de s'établir tyran des mots et des syllabes, de critiquer en homme qui a fait ses preuves, de sourire finement aux bons endroits, quand la rime n'en est qu'à sa centième édition, ou de baisser dédaigneusement les coins des lèvres, si deux épithètes se choquent au bout des vers, car du heurt de deux adjectifs ne jaillit jamais l'étincelle.

---

(1) *Floraisons matutinales*, 1 vol. in-8° (Trois-Rivières, 1897.)

c'est une loi — qui souffre quelques classiques exceptions.

Un matin, mon ami fit irruption dans mon cabinet de travail.

Un livre ouvert gisait sur un guéridon, et l'intrus, qui montre en toute occasion un déplorable sans gêne, prit le volume après les inévitables compliments d'usage qu'il réduisit d'ailleurs à un laconique dissyllabe. Il examina en expert le papier de l'in-octavo dont il venait de se saisir, eut un hochement de tête approbatif à la vue des culs de lampe, et dit :

« Je ne sais pas de qui sont ces vers. Je vais les lire sans regarder le nom de l'auteur, pour voir si c'est un sous-Hugo, un pseudo-Rostand, ou un infra-Coppée. Il se carra dans mon fauteuil, et lut, en s'interrompant quelquefois pour jeter à voix haute une appréciation sans réplique, ces vers délicieux :

AVRIL BORÉAL.

Est-ce l'Avril ? Sur la colline
Rossignole une voix câline,
De l'aube au soir.
Est-ce le chant de la linotte ?
Est-ce une flûte ? Est-ce la note
Du merle noir ?

Le chanteur, retour des Florides,
Du clair azur des ciels torrides
Se souvenant,
Dans les bras des hêtres en larmes
Dit ses regrets et ses alarmes
A tout venant.

Surpris dans son vol par la neige
Il redoute encor le cortège
Des noirs autans,
Et sa vocalise touchante
Soupire et jase, pleure et chante
En même temps.

Quel souffle a mis ces teintes douces
Aux pointes des frileuses pousses?
Quel sylphe peint
De ce charmant vert véronèse
Les jeunes bourgeons du mélèze
Et du sapin?

Tout était mort dans les futaies,
Voici tout à coup, plein les haies,
Plein les sillons,
Du soleil, des oiseaux, des brises,
Plein le ciel, plein les forêts grises,
Plein les vallons.

Ce n'est plus une voix timide
Qui prélude dans l'air humide
Sous les taillis,
C'est une aubade universelle,
On dirait que l'azur ruisselle
De gazouillis.

Et tandis que dans les clairières
Chuchotent les voix printanières,
En vain j'entends
Rossignoler, l'âme meurtrie,
La tant douce voix attendrie
De mes printemps.

« C'est très gentil, fit-il, s'interrompant. J'aime les *hêtres en larmes,* au moment du dégel. Très gentil. »

Il parlait du ton protecteur qu'il prend pour les

jeunes poètes. Il garde le ton dédaigneux à l'usage des Chers Maîtres. Il tourna quelques pages.

« Un joli rythme; tout cela est frais comme de l'eau de source!

Il est une claire fontaine
Où dans un chêne, nuit et jour,
Le rossignol, à gorge pleine
Redit sa peine
Et son amour.

Son flot où la menthe et la prêle,
Poussent à fleur d'eau pêle-mêle
Filtre son cristal, à travers
Le filtre frêle
Des cressons verts.

« Je ne sais, soliloqua-t-il, si frêle est l'adjectif qui convient au cresson de fontaine, fut-il de claire fontaine. En outre, votre poète aime beaucoup les rossignols, dont on a quelque peu abusé depuis Shakespeare. — *Idylle dorée*... Une adoration des mages. Il y en a de bien jolies, en Flandre. Connaissez-vous celle de Rubens, au musée d'Anvers? Ce qui me la gâte, c'est le groupe des chameaux, au fond; on en voit deux si près l'un de l'autre qu'on dirait un monstre bicéphale. Voyons l'adoration des mages de... M. X.

...Pour te louer, divin berceau, j'aspire
L'harmonieux lyrisme qu'on respire
Dans les motifs des aèdes de l'art...

Passons. — Un autre tercet s'adresse à la Vierge. Voyons un peu :

Je veux bercer | ta peine et ta hantise
Adoucir le mal | qui te martyrise.
Je veux aimer ton Jésus sans retour..,

« Pourquoi ce vers coupé 5 — 5, dans un système de strophes bâti sur 4 — 6? La cadence est rompue sans qu'on sache pourquoi. Ces diables de décasyllabes vous jouent parfois de mauvais tours. Je vous en ferai lire de ma façon où je crois avoir évité à la fois les cahots et la monotonie. Mais le dernier vers du tercet me semble obscur. »

Je crus devoir tenter un appel à l'indulgence.

« Vous êtes sévère, mon cher ami, et même, permettez-moi le mot, un tantinet pédant. On dirait que vous commentez un texte à des élèves de lycée.

— Je fais simplement à autrui ce que je n'aime pas qu'on me fasse. — Écoutez, voilà quelque chose qui serait délicieux, n'étaient deux épithètes :

La cloche lente, à voix éteinte
Tinte au clocher paroissial,
Et l'écho tremblant de sa plainte
Tinte et meurt dans l'air glacial.

« C'est presque de la rime batelée, ou plutôt de la rime en écho. C'est curieux, ce mélange de facture très savante et de gaucherie. On dirait d'un primitif qui copierait un Meissonnier. Voyons plus loin. »

Et il lut, en faisant murmurer les *m*, glisser les *l* et susurrer les *s*.

La Mer.

Loin des grands rochers noirs que berce la marée,
La *m*er cal*m*e , la *m*er au *m*ur*m*ure endor*m*eur
Au *l*ar*g*e, tout *l*à-bas, *l*ente, s'est *r*eti*r*ée
Et son sanglot d'amour dans l'air du soir se meurt

La mer fauve, la mer vierge, la mer sauvage,
Au profond de son lit de nacre inviolé,
Redescend pour dormir, loin, bien loin du rivage
Sous le seul regard pur du doux ciel étoilé.

« Malgré les rochers bercés — peut-on dire des rochers bercés? — la première strophe est bien; c'est allitéré comme du Wagner, et j'aime l'abondance des *m* au deuxième vers, des liquides au troisième, et des sifflantes au quatrième. C'est de la poésie voulue, cherchée — et, ma foi, trouvée. Le bicésure qui commence la seconde strophe a de l'allure. Je regrette seulement le *lit de nacre inviolé*, et puis le *doux* ciel étoilé : doux est une cheville.

— Tout le monde cheville, quoi qu'en dise Musset. Dans Victor Hugo, vous avez quelquefois cinq vers chevilles, pour amener le sixième, vraiment beau et ample.

— C'est certain. Mais il faut cheviller sans qu'on le voie du premier coup d'œil. »

Et mon ami continua de feuilleter.

« *Catholique, pentélique;* une jolie rime. Bon, il l'emploie dans un second morceau, avec deux autres mots marquants dans les deux strophes : *Buonarotti,* et *carrare*! Pourquoi? Faites deux bijoux semblables et rapprochez-les. L'un aura

toujours l'air d'une imitation. Plimsaul ou Bluze. Voyons encore. *La Cloche de Louisbourg*. Qu'est-ce que Louisbourg?

— C'est l'ancienne capitale de l'ancienne Acadie.

— Alors, votre poète est un Canadien?

— Parfaitement. »

Le ton de mon ami devint moins acerbe.

« Ce morceau m'a l'air assez heureux; j'y vois quelques jolies rimes, et des mots un peu cherchés. Voyons l'effet d'ensemble qu'il produit ».

Il lut, et lut bien.

La Cloche de Louisbourg

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise
Rutile à nos yeux comme l'or.

C'est une pieuse relique.
On peut la baiser à genoux :
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Bien des fois, pendant la nuitée,
Par les grands coups de vent d'avril,
Elle a signalé la jetée
Aux pauvres pêcheurs en péril.

A présent, le soir, sur les vagues,
Quelque marin qui rôde là
Croit ouïr des carillons vagues
Tinter l'*Ave maris stella.*

Elle fut bénite. Elle est ointe.
Souvent dans l'antique beffroi
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
Aux canons des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée,
Mais ces balafres et ses chocs
L'ont à jamais damasquinée
Comme l'acier des vieux estocs.

Oh! c'était le cœur de la France
Qui battait, à grands coups, alors,
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

O cloche! c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et sanglote encore
Dans ton silence harmonieux.

En nos cœurs, tes branles magiques,
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Il y eut un silence.

« C'est un poète, malgré mes critiques de tout à l'heure.

— Il serait très flatté de votre appréciation, fis-je un peu ironique.

— Comment s'appelle-t-il? demanda mon interlocuteur, en regardant la première page, qu'il avait eu le courage de se cacher à lui-même jusque là. Nérée Beauchemin.

— Et il est médecin à Yamachiche.

— Où est Yamachiche?

— Près du lac Saint-Pierre, et de Trois-Rivières, où il a publié son volume : *Floraisons matutinales.* Dans les *Fleurs de la poésie canadienne*, de l'abbé Nantel (1), vous trouverez une notice de 5 lignes vous apprenant que M. Nérée Beauchemin est né à Yamachiche le 20 février 1851, qu'il fut reçu médecin en 1874, et qu'il exerce dans sa paroisse natale. Vous voyez donc que M. Beauchemin est sensiblement notre aîné, et que c'est peut-être un homme heureux. Ne serait-ce pas le bonheur, pour nous autres *déracinés*, grandis dans les villes, qui n'avons qu'un foyer nomade, de posséder un coin de terre, où dormiraient les nôtres, qui reposent au hasard des migrations; après l'habituel passage dans les Universités, de revenir chez nous, de nous y établir, d'y exercer la médecine, ou tel autre art bienfaisant, et puis d'écrire des vers si le cœur nous en dit, et de vieillir paisiblement, pour mourir dans la maison et peut-être même dans la chambre où nous serions nés?

... Heu! la campagne ou la province plus de trois mois par an! c'est beaucoup. — Mais pour en revenir à votre poète, il m'intéresse. J'ai fait quelques remarques pointues, c'est vrai. Mais je vous assure que je connais, dans ce que j'ai publié, bien d'autres défaillances. M. Beauchemin pourrait

(1) *Montréal*, 1896. C'est une bonne anthologie. Voir aussi l'ouvrage plus ancien de H. L. Taché, avec préface de M. Sulte, *La poésie française au Canada.* (Saint-Hyacinthe, 1881).

me rendre la monnaie de ma pièce, si je n'avais sur lui cette supériorité que j'ai lu ses vers, et qu'il ne connaîtra jamais les miens. Il sait comment on fait un vers, et quelle est la valeur musicale des mots; il n'est pas assez épris de formes extérieures, pour qu'on puisse prononcer à son propos le nom de Théophile Gautier, encore qu'il tâche quelquefois d'imiter sa facture précise. C'est plutôt un auditif. Ses strophes les plus heureuses éveillent des images de l'ouïe. Ses cloches tintent, sonnent et résonnent; ses clochettes « multisonores » tintinnabulent. Sa mer murmure, ses oiseaux chantent ou gazouillent, et sa source sourdit sous les prêles. L'adjectif visuel est moins heureux en général. Relisez son œuvre à ce point de vue, vous verrez que j'ai raison. C'est un musicien, et non pas un coloriste. Le choix de la forme rythmique est presque toujours juste. Je ne contesterai guère que l'emploi du décasyllabe, dans une pièce intitulée *Grand deuil,* que j'ai parcourue des yeux. Le décasyllabe avec césure au milieu a quelque chose de berceur et de sautillant à la fois qui ne saurait convenir dans ce cas. Quant à la pensée, je ne dis pas qu'elle soit neuve, ou originale. Je retrouve le vieux fond de votre Crémazie et des autres : *France, Québec, Iberville,* le *Viatique, A Léon XIII.* — Mais il a, de plus que Crémazie, cette légère préciosité, cette mièvrerie qui lui fait donner à son livre un titre quelque peu maniéré. Cette mièvrerie d'ailleurs, ne gâte pas le sentiment, et si j'évoquais le souvenir de Verlaine, se serait plutôt du Verlaine

croyant et dévot que de l'auteur des *Fêtes Galantes*. Prêtez-moi le volume. »

Et mon ami, plus indulgent — ou plus équitable — depuis qu'il ne redoutait plus un rival dont l'éloignement transatlantique rendait la concurrence moins dangereuse, mit le volume de M. Beauchemin sous son bras, et disparut.

Je tâcherai qu'il me le rende.

Un dernier mot [1]

Jadis — il y a bien longtemps — vivaient deux frères: l'aîné plus casanier, le cadet plus entreprenant. Le cadet partit un jour pour de lointaines contrées. Pendant quelque temps, il reçut de son frère resté au pays des nouvelles, des conseils, des secours même; puis, à la suite d'une catastrophe, vint la séparation complète, et — disons-le à la confusion de l'aîné — l'oubli.

Les jours et les années passèrent.

Longtemps plus tard, les deux frères se retrouvèrent et se reconnurent d'abord. La cadet avait travaillé, s'était, au milieu de cent difficultés presque insurmontables, créé une existence nouvelle, et même une nouvelle famille. Après les années pénibles, c'était la prospérité : le parent pauvre se métamorphosait en oncle d'Amérique. Et, comme ils n'habitaient plus qu'à dix jours de distance, les deux frères se mirent à voisiner. Quand les fils de l'aîné vont chez leur oncle de

---

(1) Nous avions formulé déjà certaines parties de cette conclusion au cours d'une conférence faite en mars 1900 à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris, sous les auspices de l'*Alliance Française* et la présidence de MM. Louis Herbette, conseiller d'État, et F. X. Perrault, commissaire du Canada à l'Exposition de 1900. (Voir *Revue Canadienne,* octobre 1900).

là-bas, ils y trouvent de vastes terres à défricher et à cultiver, la vie indépendante, peut-être la fortune. Quand les fils du cadet reviennent dans la maison des ancêtres, on se serre un peu pour leur faire place au foyer commun.

C'est, en quelques mots, l'histoire du Canada et de la France.

Laissant ici de côté nombre de questions intéressantes pour l'un et l'autre pays, nous nous sommes borné à parler de cette jeune littérature. Les lettres ne sont-elles pas le grand trait d'union entre les peuples, et n'est-ce pas en propageant notre bien-aimée langue maternelle, douce, harmonieuse, souple, claire et précise, que l'*Alliance Française* essaie de conserver et d'étendre notre influence nationale?

Qu'on ne traite pas cet effort de stérile. Le Canada serait-il resté si profondément nôtre par le cœur et par la culture, si Garneau n'avait pas écrit, si Crémazie n'avait pas chanté, si M. Chauveau n'avait pas mené, pendant des années, une brillante campagne de presse, si tant d'écrivains de tous les partis, auxquels nous avons consacré ce modeste volume, tous ceux dont nous venons de parler, tous ceux que nous avons laissé dans l'ombre, par omission volontaire ou involontaire, n'avaient défendu et ne défendaient encore chaque jour l'idée française dans la langue française? Nous n'avons pas cherché à insister ici sur les points qui divisent nos compatriotes, à pénétrer dans leurs querelles : ne sont-ils pas, en effet, unis, chaque fois qu'on touche

à leur nationalité, au rare et précieux héritage qu'ils tiennent de leurs ancêtres qui sont nos ancêtres ?

Nous n'ignorons pas les critiques que l'on peut adresser à leur manière d'écrire. M. de Labriolle, retour de Montréal, a publié dans la *Revue Latine* un récent article dont le pessimisme et la sévérité s'accordent avec les reproches que M. Buies adressait jadis à quelques-uns de ses confrères (1). Nous ne pensons pas avoir outrepassé notre droit de lecteur français d'ouvrages français, en faisant les réserves qui se trouvent formulées au cours de ces études. Mais nous voudrions terminer sur des paroles de confiance et d'espoir. Ce n'est pas sans une certaine émotion, en effet, qu'on se sépare d'un travail qui fut, pendant quatre ans, un fidèle compagnon.

Nous avons cité bien des noms. Ils peuvent donner une idée de la production littéraire canadienne. Ils sont d'inégale valeur sans doute, et tous ne passeront point à la postérité. Mais ils attestent la fécondité et la vitalité de cette littérature. Nos compatriotes de là-bas — nos cousins — ont en eux assez de sève et de vigueur pour chercher leurs inspirations autre part que dans nos livres. Malgré les nécessités de la vie moderne, beaucoup sont restés près du sol ; ils y puisent une nouvelle force, en

(1) Voir aussi les études lexicographiques de M. Tardivel, en particulier : *La langue française au Canada* (*Revue Canadienne*, mai 1901.)

continuant les vieilles traditions. Ils sont restés les frères de nos paysans de France, et leurs chansons même l'attestent. Et c'est ici que nous sentons plus vivement la supériorité de la musique sur la parole, dès que le sentiment entre en jeu, et qu'il n'est plus question de raisonner. Ces chansons, que recueillit M.Gagnon, le Tiersot Canadien, nous font remonter au plus lointain passé, alors que les Canadiens futurs n'avaient pas encore quitté la France. Elles viennent de Normandie, de Poitou, de Franche-Comté, de Bretagne, de Saintonge. Les airs et les paroles se sont modifiés quelquefois, mais gardent avec les nôtres une incontestable parenté. Nous en avons cité, mais il faut la mélodie pour les faire vivre. A qui veut sentir l'âme canadienne-française, nous ne pouvons que conseiller d'entendre quelques-uns de ces simples refrains. Les chants populaires des autres pays peuvent nous intéresser, nous séduire par leur exotisme : ceux de notre pays seuls nous touchent, car ils sont rythmés par les battements de notre cœur. Nul ne peut sans émotion entendre, suivant les vers de M. Edmond Rostand,

> Ces vieux airs du pays au doux rythme obsesseur
> Dont chaque note semble une petite sœur,
> Ces airs où reste pris un peu des voix aimées,
> Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
> Que le pays natal exhale de ses toits,
> Ces airs dont la musique a l'air d'être en patois.

Ces vieilles chansons, par les larmes qu'elles font monter aux yeux, par les sourires qu'elles font errer

sur les lèvres des Canadiens et des Français, prouvent mieux notre parenté que tous les volumes du monde. Ainsi peuvent s'attendrir deux frères devant un objet ancien, souvenir impérissable et fragile d'une mère qu'ils surent également chérir.

Post-Scriptum

Mon petit livre est achevé. Les bonnes feuilles dorment sur la table. Bientôt la couverture leur prêtera une unité peut-être factice. Je suis cependant obligé de reprendre la plume et d'ajouter quelques lignes à celles qui précèdent. Je n'avais pas dit sans doute un définitif adieu, « *a long farewell,* » aux écrivains canadiens. Je comptais étudier à loisir certains d'entre eux, et non des moindres ,dont le présent travail dessine seulement la silhouette, ou même qu'il passe sous silence. Arthur Buies, par exemple, que la mort nous a enlevé « les mains encore pleines d'œuvres, » mérite une étude approfondie dont l'absence de certains documents indispensables retarde seule la publication.

Mais depuis que ce livre est sous presse, deux événements se sont produits dont l'omission rendrait mon travail caduc avant le dernier bon à tirer.

*
* *

M. Chapman, à Paris depuis quelque temps, a publié chez Motteroz un volume de vers intitulé *les Aspirations* et qui représente un trop réel effort vers le beau pour que nous le passions sous silence.

Des vers de M. Chapman ont été vivement applaudis au dernier banquet de *l'Alliance Française* par le Grand Maître de l'Université, et nous savons que d'autres témoignages flatteurs et officiels sont venus et viendront montrer à M. Chapman que la France est restée la mère de tous ceux qui ont balbutié en français leurs premiers mots.

Ne disait-il pas d'ailleurs, s'adressant à notre patrie :

L'or de ma poésie est encor dans la gangue.
Je n'ai pu ciseler le métal vierge et pur.
Je ne réclame aussi, moi, le poète obscur,
Que le mérite seul d'avoir appris ta langue.

Ne croyons pas trop sur parole cette déclaration modeste. Il y a dans le *Niagara* des vers bien venus et toute la première partie de la pièce sur *Léon XIII,* la description de l'érable, est vraiment belle.

Le bras du temps qui peut tout rompre et tout dissoudre.
Épargne ce géant qui berce un nid d'oiseau.
Il tombera pourtant comme un humble arbrisseau,
Il tombera, frappé par la hache ou la foudre.

Il tombera, le tronc encor plein de verdeur.
Sa chute formidable ébranlera la terre,
Et c'est couché, le front blanchi par la poussière,
Que l'arbre apparaîtra dans toute sa grandeur.

Nous ne connaissions jusqu'ici M. Chapman que par ses *Feuilles d'Érable* dont quelques pièces se retrouvent dans ce nouveau livre et par sa polémique avec l'un de ses plus illustres confrères et compatriotes. Nous n'avons pas à prendre parti dans une

querelle que nous serions désolé de ranimer et d'envenimer. La réception flatteuse faite à M. Chapman doit lui expliquer que son rival ait pu attacher quelque prix à l'accueil de la France ; et nous ne croyons pas blesser le poète des *Aspirations* en établissant un parallèle entre ses œuvres patriotiques et la *Légende d'un peuple,* pour laquelle certains critiques, Buies notamment, ont été par trop injustes. Si la *Légende d'un peuple* n'existait pas, M. Chapman l'aurait peut-être écrite.

Le poète de la *Métromanie* disait en parlant de ses prédécesseurs :

Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance.

Voilà qui explique bien des rivalités ; mais il nous semble que le champ est assez vaste pour accueillir deux laboureurs ; la France assez impartiale pour couronner deux de ses enfants du dehors. M. Chapman voit certainement que notre pays sait apprécier en lui le poète qu'il est, mais sans oublier pour cela que nos premiers bravos ont salué, voici bientôt un quart de siècle, les *Oiseaux de Neige* qui, remontant la Seine, voletaient jusqu'au Pont des Arts.

*
* *

M. l'abbé Casgrain vient de mourir.

C'est avec une profonde émotion que l'auteur de ce travail a reçu la triste nouvelle. En lisant les divers essais qui forment ce volume, on doit, me semble-t-il, sentir comme l'annonce d'une étude

sur le vénérable historien de *Montcalm* ou de l'*Hôtel-Dieu de Québec* (1)

J'ai eu, en effet, le privilège de connaître assez intimement ce survivant des luttes héroïques et c'est un regret pour moi qu'il n'ait pas lu en entier ce livre dont il fut presque l'inspirateur.

Ce n'est pas le moment de consacrer une étude critique à celui qui vient de disparaître. A peine si les derniers *Dies irae* et *Libera* du service funèbre auquel assistèrent, à Saint-Roch, ses amis parisiens, viennent de s'éteindre; à peine si Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, a donné l'absoute devant ceux qui évoquaient en leur cœur la haute figure de ce prêtre qui fut un savant et un patriote. L'impartialité serait impossible et sacrilège, et M. l'abbé Casgrain n'aurait pas voulu d'une sorte d'oraison funèbre. Je désire seulement rappeler ici quelques souvenirs personnels où ceux qui ont connu M. l'abbé Casgrain retrouveront peut-être un peu

(1) Voir p. 105-106 sur l'abbé Casgrain, quelques lignes qu'il voulut absolument faire disparaître dans la publication de notre *Crémazie*, à Québec. — C'est pour obéir à sa volonté formelle que nous n'avons pas étudié son œuvre plus tôt. La mort nous rend notre liberté.

Parmi les ouvrages de M. l'abbé Casgrain, citons encore : *Pélerinage au pays d'Evangéline* (Québec, 1888) ; *Une Nouvelle Acadie* (1894) et un *Mémorial de famille* (1891), édition privée qui, avec le *Tableau de la Rivière Ouelle*, permet de faire revivre une paroisse et une famille canadiennes d'autrefois. Il fut pour beaucoup dans la publication des œuvres de son parent Ph. Aubert de Gaspé et dans l'édition du *Crémazie* de l'Institut Canadien et des *Dix ans au Canada* de Gérin-Lajoie.

de lui. C'est au moment où l'on meurt qu'on semble le plus vivant, lorsque la tâche accomplie fut grande et belle.

A la fin de 1898, j'eus l'honneur d'être présenté par M. Hector Fabre à M. l'abbé Casgrain. Je désirais demander au critique et à l'historien, de passage à Paris, quelques renseignements pour un travail commencé. M. l'abbé Casgrain me reçut avec cette simplicité cordiale qui gardait néanmoins les formes exquises de l'ancienne politesse.

La tête avait une intensité de vie extraordinaire, malgré le regard qui depuis si longtemps regardait sans voir. D'autres yeux faisaient pour lui les recherches dans les bibliothèques et les archives, et nous savons quels dévouements affectueux il suscita là-bas comme ici.

M. l'abbé Casgrain ne rebuta pas l'étudiant qui venait à lui, voulut bien utiliser cette bonne volonté qui s'offrait, la diriger et l'instruire, et une intimité réelle s'établit entre nous, malgré la différence des âges et des situations. Tantôt, dans sa chambre, austère comme une cellule, tantôt dans le hall de l'hôtel Saint-James, après un déjeuner avec M. Salone, le secrétaire général adjoint de l'*Alliance Française*, ou avec M. Léon de Tinseau; tantôt dans des promenades à nous deux aux Tuileries ou aux Champs-Elysées, M. l'abbé Casgrain racontait l'histoire des lettres et de la patrie canadiennes.

C'était pendant ce mois de février si troublé où Félix Faure disparut. Le jour de l'élection présidentielle, alors qu'une agitation factice essayait

d'entraîner Paris sans y réussir, M. l'abbé Casgrain, sur la terrasse des Tuileries, rappelait la fondation des *Soirées Canadiennes* et du *Foyer Canadien*, avec cet inimitable accent de terroir qui manque aux déracinés que nous sommes.

Les camelots débouchant de la rue de Rivoli et de la rue Royale criaient les titres de leurs feuilles où s'étalaient d'énormes manchettes avec les nouvelles de Versailles. Tandis que se jouait peut-être le sort de la République, M. l'abbé Casgrain narrait les luttes soutenues en Acadie, au pays d'Evangéline, pour maintenir la langue française contre les tentatives du clergé irlandais; il faisait revivre l'âpre labeur de Garneau, la belle loyauté de Gérin-Lajoie, et l'abbé Ferland, et Taché, et la figure mélancolique de Crémazie, errant peut-être, un soir de bombardement ou d'émeute, à l'endroit même où nous passions. Entraîné par son récit, le vieillard parlait alors haut, avec de grands gestes. Si quelque gardien avait écouté, pensant que ces deux promeneurs discutaient les chances de M. Loubet ou de M. Méline, il aurait entendu avec surprises des phrases dans le genre de celle-ci.

« Buies avait renoncé à toute liqueur pour devenir un abstinent. — Eh! Buies! vous ne buvez plus? — Buies m'a répondu en riant : J'ai essayé de me conserver dans l'alcool, et ça ne m'a pas réussi. »

Le savant prêtre éclatait alors de rire, de ce rire jeune qui sonnait joyeusement, cependant que les camelots se hâtaient le long des grilles, avec des

brassées de journaux encore humides : « *La Patrie, les Droits de l'homme!...* Résultat complet de l'élection présidentielle!... »

. . . . . .

Il me fut également donné de voir M. l'abbé Casgrain dans un milieu où il laisse un grand vide. J'ai eu la faveur de goûter, grâce à lui, une hospitalité charmante dont je garde le reconnaissant souvenir. Mme de V... et sa sœur Mlle de T... ne m'en voudront pas si je rappelle de quelles attentions filiales elles entouraient notre vénérable ami, comme elles l'aidaient dans ses recherches et dans ses travaux. Je tairai seulement le bien qu'elles font. C'est là, dans ce salon d'autrefois, aux fenêtres duquel montait la rumeur de la rue de Rivoli, que les premières de ces études affrontèrent un jugement public. C'est là que M. l'abbé Casgrain travaillait et se reposait, et trouvait loin de la vie d'hôtel, si pénible quand elle se prolonge, la grâce toujours prête d'un quotidien accueil.

Hæc prius fuere. Mlle de T... reconduisit à Québec le voyageur aveugle. Du Canada, il n'oubliait point ses amis parisiens, s'intéressait à l'œuvre entreprise sous son inspiration, signalait à l'auteur de ces lignes les critiques et les encouragements qui accueillaient ses premiers articles publiés là-bas. Parmi les lettres qu'il écrivit à cette occasion plusieurs présentent un assez grand intérêt littéraire pour être imprimées quelque jour. Toute cette correspondance témoigne surtout du libre esprit qui animait M. l'abbé Casgrain, car jamais aucune diver-

gence d'opinions, aucune différence de croyances ou de principes n'influa sur la cordialité ou la sûreté de son affection.

« Quand vous viendrez me voir à Québec, disait-il parfois. — Quand vous viendrez à Paris,» disais-je. Il n'est pas revenu. Celui par lequel j'ai pu atteindre les ancêtres de la littérature canadienne, et voir en Philippe Aubert de Gaspé ou en Octave Crémazie des créatures vivantes, est allé les rejoindre dans le grand repos. Il ne devait plus arpenter cette perspective unique, depuis si longtemps effacée à ses yeux, qui fut le théâtre de nos longues causeries, et quand j'irai à Québec, je ne pourrai que m'incliner sur la tombe de celui qui fut pour moi un maître — et un ami.

Février 1904.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION. *La Langue et la Littérature françaises au Canada. — La Famille française et la Nation canadienne* par M. Louis Herbette 1

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE FRANÇAISE 1

I. *Les Temps héroïques* 5

II. *Le Dominion* 28

PHILIPE AUBERT DE GASPÉ 43

OCTAVE CRÉMAZIE 53

I. *Le poète* 58

II. *L'Exilé* (Un Canadien à Paris pendant le siège) 84

III. *Théories littéraires de Crémazie* (Possibilité d'une littérature canadienne) . . . 111

IV. *Conclusion* 123

GÉRIN-LAJOIE 126

I. *Les Mémoires* 130

II. *Jean Rivard* 144

III. *Dix ans au Canada.* (L'établissement du Gouvernement responsable.) 170

Le Canada sous l'Union, p. 174. — Établissement de l'Union, p. 179. — L'Union sous Lord Sydenham, p. 184. — Essai de Gouvernement responsable sous sir Charles Bagot, p. 195. — Gouvernement Metcalfe. Réaction, p. 198. — Lord Cathcart, p. 211. — Lord Elgin et le grand Ministère, p. 213. — Conclusion p. 223.

Pages

M. Louis-Honoré Frechette. 227

Chroniques Canadiennes :

M. le Docteur Choquette : 1 *Claude Paysan*. . . 257

2 *Les Riband* 267

M. l'abbé Bourassa. 276

M. Beaugrand. 289

Edmond Paré 300

L'honorable F.-G. Marchand 309

M. Nérée Beauchemin 326

Un dernier mot 337

Post-Scriptum 343

ERRATA

Dans la première étude, au lieu de *Tasché*, lisez *Taché*.

Page 6, ligne 8, au lieu de *mane*, lisez *manne*.

Pages 108-109, au lieu de *Le Hâvre*, lisez *Le Havre*.

Page 116, avant-dernière ligne, au lieu de *détone*, lisez *détonne*.

Pages 160, ligne 21, au lieu de *acoolisme*, lisez *alcoolisme*.

Page 175, ligne 12, lisez, *accorda aux colons*.

Pages 179, ligne 23, et 180, ligne 20, au lieu de *Russel*, lisez *Russell*.

Pages 187, 2e alinéa, ligne 6, au lieu de *Constition*, lisez *Constitution*.

Pages 214, ligne 20, au lieu de *Politicy*, lisez *Policy*.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'IMPRIMERIE FRANCO-ARMÉNIENNE
Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise)

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06580 6021

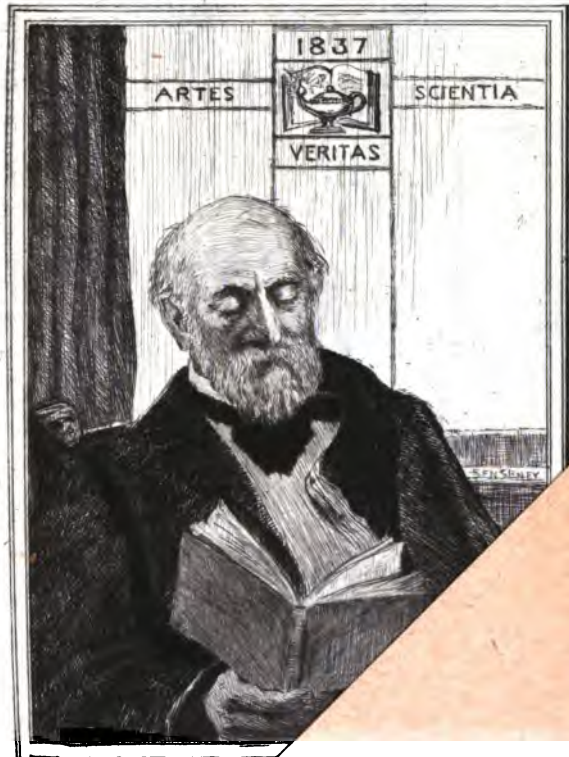

UNIVERSIT
HEN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06580 6021

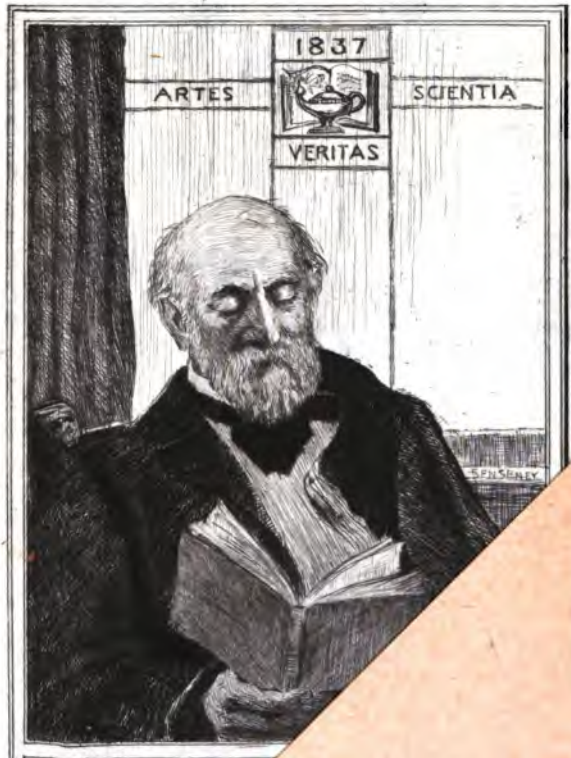

UNIVERSIT
HENR